



5

---

# REGISTRE DES MARIAGES

## A

CÉLÉBRÉS

dans l'arrondissement d'état civil de *Lucens*

---

LE DÉPARTEMENT DE JUSTICE ET POLICE

déclare

que le présent registre renferme *quatre cents pages.*

Lausanne, le *17* décembre *1913.*

Pour le Département :

*f* Le Chef du service de police,

*H. Jaurès*



Le volume fait suite à un précédent dont les inscriptions sont du numéro vingt-cinq de l'année mil neuf cent dix au numéro dix-huit de l'année mil neuf cent treize, ce que nous certifions.

Lucens, le première janvier mil neuf cent quatorze.

L'officier de l'état civil

Georges Favre



## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 1  
 Cherbuin et  
 Savin

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Cherbuin Lisar Jérôme \_\_\_\_\_ fromage

\_\_\_\_\_ célibataire \_\_\_\_\_

originaire de Payerne \_\_\_\_\_ domicilié à

Pampigny \_\_\_\_\_ né à

Payerne \_\_\_\_\_ le vingt-deux avril \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-cinq \_\_\_\_\_ fils de

feu François Daniel Cherbuin \_\_\_\_\_ et de

feue Jeanne Louise née Brossy \_\_\_\_\_

à \_\_\_\_\_

2. Savin Ida Emma \_\_\_\_\_ sans profession

\_\_\_\_\_ célibataire \_\_\_\_\_

originaire de Vulliens \_\_\_\_\_ domiciliée à

Curtelles \_\_\_\_\_ née à

Planchemont vice Moudon le trente-et-un décembre \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-cinq \_\_\_\_\_ fille de

Charles Savin, agriculteur \_\_\_\_\_ et de

Jenny Hélina née Nobs, ménagère \_\_\_\_\_

à Curtelles \_\_\_\_\_

Comme témoins :

1. Eugène Badoux, charpentier à Curtelles \_\_\_\_\_

2. Elisa Savin, pierriste à Curtelles \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Pampigny le 19, à Curtelles et à Payerne le 20, et à Vulliens le 21 décembre 1913 \_\_\_\_\_

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lucern, le cinq janvier mil neuf cent qua-  
 -toize. \_\_\_\_\_

Pièces déposées :

Certificat de publication \_\_\_\_\_

Les époux :

Cherbuin

Savin

Les témoins :

Eugène Badoux

Elisa Savin

L'officier de l'état civil :

Georges Favre

Communiqué à l'état civil de Payerne, Mézières, Vaud et Pampigny le 5 janvier 1914

## Registre des mariages A.

N° 2

Martinetti et  
Perolini

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Martinetti Joseph \_\_\_\_\_ maçon

veuf de Léonilda née Dornie, dès le 15 octobre 1908 \_\_\_\_\_

originaire de Cavallixio (Novare, Italie) \_\_\_\_\_ domicilié à

Lucens \_\_\_\_\_ né à

Cavallixio \_\_\_\_\_ le vingt-sept avril \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil huit cent septante-sept \_\_\_\_\_ fils de

feu Gaudenzio Martinetti \_\_\_\_\_ et de

Lucia Cominazzi \_\_\_\_\_

à Cavallixio \_\_\_\_\_

2. Perolini Domenica \_\_\_\_\_ ménagère

célibataire \_\_\_\_\_

originaire de Maggiore (Novare, Italie) \_\_\_\_\_ domiciliée à

Lucens \_\_\_\_\_ née à

Maggiore \_\_\_\_\_ le vingt-six janvier \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt \_\_\_\_\_ fille de

feu Joseph Perolini \_\_\_\_\_ et de

Marie née Gallarotti \_\_\_\_\_

à Maggiore \_\_\_\_\_

Comme témoins :

1. Jules Gaud, agent de Police, à Lucens \_\_\_\_\_

2. Albert Clot, négociant à Lucens \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Lucens le 13 novembre 1913, à Ca-  
vallixio et à Maggiore, le 25 décembre 1913. \_\_\_\_\_Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

\_\_\_\_\_ Lucens, le cinq février mil neuf cent quatorze

Pièces déposées :

Promesse de mariage, actes de  
naissance des époux, acte de  
décès de Léonilda née Dornie,  
les actes de publication de ma-  
riage de Lucens, Cavallixio et  
Maggiore, permis de célébration  
de mariage délivré par le Dépar-  
tement de justice et PoliceCommuniqué à la Chancellerie  
d'état en 2 exemplaires, le 5  
février 1914.

Les époux :

Joseph Martinetti  
Domenica Perolini

Les témoins :

J<sup>ls</sup> Gaud  
A. Clot, Morandi

L'officier de l'état civil :

Georges Favre

## Registre des mariages A.

No 3

Piquet et  
Fuchs

Par jugement du Tribunal du dis-  
trict de Moudon rendu en date du  
2 novembre 1916, déclaré définitif et  
exécutoire le 2 décembre 1916, le ma-  
riage inscrit ci-contre a été dissous par  
le divorce.

Le Tribunal a fixé à deux ans le  
délai pendant lequel l'épouse coup-  
able ne pourra contracter un nouveau  
mariage.

Imposé le 20 décembre 1916

L'officier de l'état civil  
Georges Favre

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Piquet Hector Jules Alphonse pierriste

célibataire

originaire de Chenit domicilié à

Lucens né à

Morez (Jura, France) le vingt-quatre-mai

mil huit cent quatre-vingt-six fils de

Jules Alfred Piquet, lunetier et de

Aline Melanie née Lecoulter

à Morez, France.

2. Fuchs Avelie Mathilde pierriste

célibataire

originaire de St Croix domiciliée à

Lucens née à

St Croix le quinze juillet

mil huit cent quatre-vingt-neuf fille de

Elise Zélie Fuchs née Chévenaz et de

à Vuiteboeuf.

Comme témoins :

1. Paul Loude, pierriste à Lucens

2. Georges Mag, pierriste à Lucens

Les publications ont eu lieu à Lucens le 17 janvier, à St Croix,  
au Brassus et au Sentier le 17 janvier 1914.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lucens, le sept février mil neuf cent quatorze

## Pièces déposées :

Promesse de mariage  
Acte d'origine de l'époux  
Actes de naissance des époux  
Les actes de publication de  
mariage de Lucens, St Croix  
du Brassus et du Sentier.

## Les époux :

Hector Piquet  
Avelie Piquet

## Les témoins :

Loude Paul  
Mag

L'officier de l'état civil :

Georges Favre

Communiqué à l'état civil du  
Brassus, du Sentier et de  
St Croix, le 7 février 1914

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 4  
Cretin et Slot

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Cretin Louis Eugène \_\_\_\_\_ jardinier

\_\_\_\_\_ célibataire \_\_\_\_\_

originaire de Vauxmarcus (Neuchâtel) \_\_\_\_\_ domicilié à  
Troinex (C. Genève) \_\_\_\_\_ né à  
Boudry \_\_\_\_\_ le quinze mars \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-six \_\_\_\_\_ fils de  
Cretin Samuel Alexandre \_\_\_\_\_ et de  
Anna Elisabeth née Häberli, \_\_\_\_\_

à Boudry \_\_\_\_\_

2. Slot Louise Emma \_\_\_\_\_ cuisinière

\_\_\_\_\_ célibataire \_\_\_\_\_

originaire de Surtilles \_\_\_\_\_ domiciliée à  
Lucens \_\_\_\_\_ née à  
Lucens \_\_\_\_\_ le dix-sept mars \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-huit \_\_\_\_\_ fille de  
Jean Charles Slot, journalier \_\_\_\_\_ et de  
Elise née Dutoit \_\_\_\_\_

à Lucens \_\_\_\_\_

Comme témoins :

1. Joseph Holzer, cafetier à Lucens \_\_\_\_\_
2. Jean Charles Slot, journalier à Lucens, père de l'épouse

Les publications ont eu lieu à Troinex le 22, à S<sup>t</sup> Aubin, Lucens et Surtilles le 23 avril 1914. \_\_\_\_\_

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

\_\_\_\_\_ Lucens, le neuf mai mil neuf cent quatorze

Pièces déposées :

Certificat de publication

Les époux :

Louis Eugène Cretin  
Louise Emma Cretin

Les témoins :

J. Holzer cafetier  
Chs Slot

Communiqué à l'état civil de  
S<sup>t</sup> Aubin et de Troinex le  
3 mai 1914.

L'officier de l'état civil :

Georges Favre

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 5  
Gohl et  
Grüninger

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Gohl Ernest employé aux C.F.F.

libataire

originaire de Oberglatt, canton de Zurich domicilié à Aarau né à

Oberglatt le onze mars

mil huit cent quatre-vingt-huit fils de

feu Henri Gohl et de

Pauline née Rüegg

à Oberglatt

2. Grüninger Berthe Lucie ménagère

libataire

originaire de Belmont sur Lausanne domiciliée à

Lucens née à

Lucens le six janvier

mil huit cent quatre-vingt-neuf fille de

Jean Georges Grüninger, agriculteur et de

Caroline née Germond

à Lucens

Comme témoins :

1. Jean Georges Grüninger, agriculteur à Lucens

2. Héli Diserens, charpentier à Lucens

Les publications ont eu lieu à Aarau le 23, à Oberglatt et à Lucens le 24, et à Belmont le 27 avril 1914.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lucens, le treize mai mil neuf cent quatorze

Pièces déposées :

certificat de publication

Les époux :

Ernest Gohl  
Berthe Gohl

Les témoins :

J. G. Grüninger  
Héli Diserens

L'officier de l'état civil :

Georges Favre

Communiqué à l'état civil de :  
Oberglatt, Aarau et Pully  
le 13 mai 1914.



## Registre des mariages A.

N° 6  
Delessert et  
Pasche

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Delessert Adrien \_\_\_\_\_ agriculteur

\_\_\_\_\_ célibataire \_\_\_\_\_

originaire de Forel (Lavaux) et Savigny \_\_\_\_\_ domicilié à  
Henniez \_\_\_\_\_ né à  
Forel \_\_\_\_\_ le vingt-deux février \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ mil huit cent septante-six \_\_\_\_\_ fils de  
feu Charles Aimé Delessert \_\_\_\_\_ et de  
feu Jeanne Louise née Freymond \_\_\_\_\_  
à \_\_\_\_\_

2. Pasche née yaton Lucie \_\_\_\_\_ ménagère  
veuve de Jules Pasche, dès le 10 novembre 1909 \_\_\_\_\_

originaire de Vuibroye et Servion \_\_\_\_\_ domiciliée à  
Henniez \_\_\_\_\_ née à  
Bossens rière Romont \_\_\_\_\_ le six septembre \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-deux \_\_\_\_\_ fille de  
Héli yaton, agriculteur \_\_\_\_\_ et de  
Élise née Aigroz \_\_\_\_\_  
à Prévouloz \_\_\_\_\_

Comme témoins :

1. Jules Gaud, agent de police à Lucern \_\_\_\_\_
2. Emile Michod, agriculteur à Lucern \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Lovatens, Savigny et Henniez le 8  
mai 1914, à Forel, Servion et Vuibroye le 9 mai 1914 \_\_\_\_\_

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

\_\_\_\_\_ Lucern, le vingt-neuf mai mil neuf cent qua-  
-torze. \_\_\_\_\_

Pièces déposées :

1. Acte de naissance du fiancé,
2. Livret de famille de la fiancée
3. Acte de décès de Jules Pasche,
4. Promesse de mariage
5. 10 Les actes de publication de  
mariage à Forel, Savigny, Lova-  
-tens, Vuibroye, Servion et Henniez

Communiqué à l'état civil de  
Forel, Savigny, Oron la Ville et  
Granges (Vaud) le 29 mai 1914

Les époux :

Delessert Adrien  
Lucie Delessert

Les témoins :

M<sup>rs</sup> Gaud  
Emile Michod.

L'officier de l'état civil :

Georges Favre

## Registre des mariages A.

N° 7  
Bader Jean et  
Aerny Léa

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bader Jean \_\_\_\_\_ vannier,

\_\_\_\_\_ Célibataire \_\_\_\_\_

originaire de Holderbank (C. Soleure) \_\_\_\_\_ domicilié à  
Burtilles \_\_\_\_\_ né à

Lausanne \_\_\_\_\_ le vingt-un mars \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-onze \_\_\_\_\_ fils de  
Pierre-Barnabas Bader, vannier \_\_\_\_\_ et de

Franziska née Schöni \_\_\_\_\_  
à Burtilles \_\_\_\_\_

2. Aerny Léa \_\_\_\_\_ cuisinière

\_\_\_\_\_ Célibataire \_\_\_\_\_

originaire de Zollikofen (C. Berne) \_\_\_\_\_ domiciliée à  
Oron la Ville \_\_\_\_\_ née à

Oron le Château \_\_\_\_\_ le quatorze octobre \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-onze \_\_\_\_\_ fille de  
feu Jean Aerny \_\_\_\_\_ et de

Anna née Liniger \_\_\_\_\_  
à Oron la Ville \_\_\_\_\_

Comme témoins :

1. Pierre Barnabas Bader, vannier à Burtilles \_\_\_\_\_

2. Franziska Bader, qui, illettrée signe le présent acte avec une croix

Les publications ont eu lieu à Burtilles le 22 juin, à Oron la Ville,  
à Holderbank et à Zollikofen le 23 juin 1914 \_\_\_\_\_

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

\_\_\_\_\_ Lucens, le dix-huit juillet mil neuf cent quatorze.

## Pièces déposées :

Promesse de mariage  
Acte de naissance de l'époux  
Acte de naissance de l'épouse  
Les actes de publication de  
mariage de : Burtilles, Oron  
la Ville, Holderbank et Zolli-  
kofen.

Communiqué à l'état civil de :  
Holderbank, Zollikofen et Oron  
la Ville, le 18 juillet 1914.

## Les époux :

Bader Jean  
Bader Léa

## Les témoins :

Les témoins :

X

L'officier de l'état civil :

Georges Favre

## Registre des mariages A.

N° 8

Pidoux Héli et  
Pidoux Lucie

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Pidoux Héli \_\_\_\_\_ maréchal

Célibataire

originaire de Forel (sur Lucens) et Villars-le-Comte \_\_\_\_\_ domicilié à  
Forel \_\_\_\_\_ né à

Forel \_\_\_\_\_ le vingt-deux mai \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt \_\_\_\_\_ fils de

feu Jean François Pidoux \_\_\_\_\_ et de

feu Jeanne Louise née Pidoux \_\_\_\_\_

à \_\_\_\_\_

2. Pidoux Lucie \_\_\_\_\_ ménagère

Célibataire

originaire de Forel (sur Lucens) et Villars le Comte \_\_\_\_\_ domiciliée à  
Forel \_\_\_\_\_ née à

Villars-Bramard \_\_\_\_\_ le vingt-trois novembre \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-trois \_\_\_\_\_ fille de

Héli Pidoux, agriculteur, à Cronay \_\_\_\_\_ et de

feu Rosine née Fattetbert. \_\_\_\_\_

à \_\_\_\_\_

Comme témoins :

1. Eugène Dutoit, garde-forestier, à Lucens \_\_\_\_\_

2. Emma Pidoux, ménagère à Forel \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Forel sur Lucens le 15 juillet, à  
Villars le Comte le 17 juillet 1914. \_\_\_\_\_Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

\_\_\_\_\_ Lucens, le trente juillet mil neuf cent quatorze

Pièces déposées :

Promesse de mariage  
Acte de naissance de l'époux  
Acte de naissance de l'épouse  
Les actes de publication de mari-  
age de Forel et de Villars le  
Comte.Communiqué à l'état civil de  
Domezgny, le 30 juillet 1914

Les époux :

H. Pidoux

Lucie Pidoux

Les témoins :

Eug. Dutoit  
Emma Pidoux

L'officier de l'état civil :

Georges Favre

## Registre des mariages A.

N° 9

Léchaire Paul et  
Mottaz Alice Léa

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Léchaire Paul \_\_\_\_\_ charpentier

\_\_\_\_\_ Célibataire \_\_\_\_\_

originaire de Lovatens \_\_\_\_\_ domicilié àLovatens \_\_\_\_\_ né àLovatens \_\_\_\_\_ le deux juin \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil huit cent quatre vingt-huit \_\_\_\_\_ fils de

François Léchaire, agriculteur \_\_\_\_\_ et deLouise née Goumaz \_\_\_\_\_à Lovatens \_\_\_\_\_2. Mottaz Alice Léa \_\_\_\_\_ ménagère

\_\_\_\_\_ Célibataire \_\_\_\_\_

originaire de Syens et Montpreveyres \_\_\_\_\_ domiciliée àLovatens \_\_\_\_\_ née àChavannes sur Moudon \_\_\_\_\_ le quatre mars \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil huit cent quatre vingt-onze \_\_\_\_\_ fille de

feu Alexis Mottaz \_\_\_\_\_ et defeu Lucie née Gay \_\_\_\_\_

à \_\_\_\_\_

Comme témoins :

1. Jean Léchaire, agriculteur, à Lovatens \_\_\_\_\_2. F. Savio, maréchal à Lucens \_\_\_\_\_Les publications ont eu lieu à Lovatens et à Syens le 2 octobre,  
à Montpreveyres le 3 octobre 1914. \_\_\_\_\_

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

\_\_\_\_\_ Lucens, le dix-sept octobre mil neuf cent  
quatorze. \_\_\_\_\_

Pièces déposées :

Promesse de mariage  
Acte de naissance de l'époux  
Acte de naissance de l'épouse  
Les actes de publication de  
mariage de Lovatens, Syens et  
Montpreveyres.

Les époux :

Léchaire Paul  
Léchaire Alice

Les témoins :

Jean Léchaire  
F. Savio.

L'officier de l'état civil :

Georges FavreCommuniqué à l'état civil de  
Moudon et Corcelles le  
géral le 17 octobre 1914

## Registre des mariages A.

No 10

Meylan Pierre Eugène et  
Pilliard Marie

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Meylan Pierre Eugène** \_\_\_\_\_ mécanicien  
veuf de Marie Emma Fontana, dès le 22 avril mil neuf cent  
quatorze \_\_\_\_\_  
originaire de Chenit \_\_\_\_\_ domicilié à  
au Brassus \_\_\_\_\_ né à  
au Bas du Chenit \_\_\_\_\_ le neuf juillet \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ mil huit cent soixante-dix-neuf \_\_\_\_\_ fils de  
feu Ali Meylan \_\_\_\_\_ et de  
feu Amélie Charlotte, née Aubert \_\_\_\_\_

2. **Pilliard Marie** \_\_\_\_\_ pierriste  
\_\_\_\_\_ célibataire \_\_\_\_\_  
originaire de Luccens et Montagny (Vaud) \_\_\_\_\_ domiciliée à  
Luccens \_\_\_\_\_ née à  
Luccens \_\_\_\_\_ le dix-sept octobre \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-onze \_\_\_\_\_ fille de  
Jules Pilliard, agriculteur à Luccens \_\_\_\_\_ et de  
Jeanne Louise, née Durussel \_\_\_\_\_  
à Luccens \_\_\_\_\_

Comme témoins :

1. Jules Zand, huissier municipal à Luccens \_\_\_\_\_
2. Ed. Chevalley, pierriste à Luccens \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Brassus, au Sentier, à Luccens et  
à Montagny (Vaud), sans opposition, du cinq au dix-neuf  
octobre 1914. \_\_\_\_\_

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Luccens \_\_\_\_\_, le vingt-quatre octobre mil neuf  
cent quatorze \_\_\_\_\_

Pièces déposées :

Certificat de publication

Les époux :

Marie Meylan  
Pierre Meylan

Les témoins :

J. Zand  
Ed. Chevalley

pr L'officier de l'état civil :

G. J. Favre, suppl. extr.

Communiqué à l'état-civil du Brassus,  
du Sentier et de Montagny (Vaud) le  
26 octobre 1914.

## Registre des mariages A.

N° 71

Dorier Louis  
Schneider Alice

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Dorier Louis \_\_\_\_\_ électricien  
\_\_\_\_\_ célibataire \_\_\_\_\_originaire de Arzier-le-Muids \_\_\_\_\_ domicilié à  
Lucens \_\_\_\_\_ né à  
Lausanne \_\_\_\_\_ le vingt-quatre janvier \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-dix \_\_\_\_\_ fils de  
Denyse Cornélie Dorier \_\_\_\_\_ et de

à Nyon \_\_\_\_\_

2. Schneider Alice \_\_\_\_\_ couturière  
\_\_\_\_\_ célibataire \_\_\_\_\_originaire de Röthenbach (Emmenthal) \_\_\_\_\_ domiciliée à  
Lucens \_\_\_\_\_ née à  
Lucens \_\_\_\_\_ le douze juin \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-treize \_\_\_\_\_ fille de  
Henri Schneider, agriculteur \_\_\_\_\_ et de  
Eugénie, née Nicod, sa femme. \_\_\_\_\_

à Lucens. \_\_\_\_\_

Comme témoins :

1. Fr. Jutter, électricien, à Lucens \_\_\_\_\_  
2. Louis Pasche, pierriste à Lucens \_\_\_\_\_Les publications ont eu lieu à Arzier-le-Muids et à Lucens le 28 octo-  
bre, et à Röthenbach le 29 octobre 1914. \_\_\_\_\_Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.Lucens \_\_\_\_\_, le quatorze novembre mil neuf  
cent quatorze. \_\_\_\_\_

Pièces déposées :

Promesse de mariage  
Acte de naissance de l'époux.  
Acte de naissance de l'épouse  
Les actes de publication de mariage  
à Lucens, Arzier-le-Muids,  
et Röthenbach.

Les époux :

Louis Dorier.  
Alice Dorier

Les témoins :

Fr. Jutter  
L. Pasche.

for L'officier de l'état civil :

G. Favre, suppl. entr.

Communiqué à l'état-civil de  
Arzier et de Röthenbach

## Registre des mariages A.

N° 12

Jacot Léon Marcel  
et Troutet Anna Léonie

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Jacot Léon Marcel pierriste

célibataire

originaire de La Chaux-du-Milieu et du Loche domicilié à Luceus né à Luceus

Luceus le vingt et un janvier

mil huit cent quatre-vingt-cinq fils de

Jacot, Tell Louis Paul Adolphe, pierriste et de

Marthe Rosine, née Wältli

à Luceus

2. Troutet Anna Léonie pierriste

célibataire

originaire de Besançon (Doubs) France domiciliée à

Luceus née à

Luceus le vingt-trois mai

mil huit cent quatre-vingt-seize fille de

feu Antoine Joseph Troutet et de

Marie Louise, née Barbey

à Luceus

Comme témoins :

1. Oscar Barrand, mécanicien à Luceus

2. J. Holzer, aubergiste à Luceus

Les publications ont eu lieu à Luceus le 22 juin, à la Chaux-du-Milieu et au Loche le 23 juin, et à Besançon

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Luceus, le trois décembre mil neuf cent quatorze

Pièces déposées :

1° Promesse de mariage. 2° & 3° Actes de naissance des fiancés. 4° à 8° Publications de mariage à la Chaux du Milieu, au Loche et à Luceus, et certificat de capacité matrimoniale du Consul de France. 9° Acte de décès du père de la fiancée. 10° Autorisation du Conseil d'Etat. -

Les époux :

Léon Jacot  
Léonie Jacot

Les témoins :

Almanzar  
J. Holzer

l'officier de l'état civil :

J. Favre, suppl. ext.

Communiqué à l'état-civil de la Chaux-du-Milieu, du Loche, et à la Chancellerie d'Etat.

Par jugement du Tribunal du district de Moudon, rendu en date du 17 juillet 1920, déclaré définitif et exécutoire le 21 août 1920, le mariage inscrit ci-contre, a été dissous par le divorce.

Intévit le 28 août 1920

L'officier de l'état civil :

Georges Favre

Registre des mariages A.

N° 13

Perret Ferdinand  
Augsburger Lina

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Perret Ferdinand agriculteur  
célibataire

originaire de Vulliens domicilié à  
Curtilles né à

Curtilles le sept août  
mil huit cent quatre-vingt-huit

fils de  
Edouard Perret, décédé et de  
Marie, née Michod, sa femme, décédée

2. Augsburger Lina ménagère  
célibataire

originaire de Chavannes / Moudon et de Worb (Berne) domiciliée à  
Bussy / Moudon née à

Villars le Comte le dix-neuf mai  
mil huit cent quatre-vingt-neuf

filles de  
Daniel Jules Augsburger, agriculteur et de  
Henriette, née Rey, sa femme  
à Bussy / Moudon

Comme témoins :

- 1. Louis Jaquier, agriculteur à Curtilles
- 2. Emile Vuillermiu, ferriste à Luceus.

Les publications ont eu lieu à Curtilles et à Worb le 25 novembre,  
à Chavannes / Moudon et à Bussy / Moudon le 26 novembre et à  
Vulliens le 27 novembre de l'an 1914.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Luceus, le huit décembre mil neuf cent  
quatorze.

Pièces déposées :

- 1° Promesse de mariage.
- 2° & 3° Actes de naissance des fiancés
- 4° & 8° Actes de publication de mariage à Vulliens, Curtilles, Chavannes / Moudon, Worb et Bussy / Moudon.

Les époux :

Perret Ferdinand  
Perret Lina

Les témoins :

Louis Jaquier  
Vuillermiu Emile

Et l'officier de l'état civil :

JV Favre, suppl. ext.

Communiqué à l'état-civil de Mézières,  
de Moudon et de Worb, le 30 décembre  
1914.

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 1000 f. d.

Vu le 9.12.1914  
A. B. B. B. B.  
J. J. J. J. J.

Le numéro treize, à la page treize, est celui de la dernière inscription faite dans l'année mil neuf cent quatorze. Les deux doubles du présent registre sont conformes, ce que nous certifions. - Luceus, le huit et un décembre mil neuf cent quatorze. Pour l'officier de l'état-civil. JV Favre, suppl. ext.





## Registre des mariages A.

No 1

Paccard, Henri  
Corbaz, Elise Rosa

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Paccard Henri \_\_\_\_\_ sellier  
veuf d'Alice, née Mojmouier \_\_\_\_\_originaire de Prévouloup \_\_\_\_\_ domicilié à  
Prévouloup \_\_\_\_\_ né à  
Prévouloup \_\_\_\_\_ le dix-sept septembre \_\_\_\_\_  
mil huit cent quatre-vingt-un \_\_\_\_\_ fils de  
François Paccard, décédé \_\_\_\_\_ et de  
Jeannette Elise, née Blane \_\_\_\_\_  
à Prévouloup \_\_\_\_\_2. Corbaz Elise Rosa, née Jaquier \_\_\_\_\_ sans profession  
veuve de Henri Charles Corbaz, dès le quatorze avril mil neuf cent onze,originaire de Lausanne et du Mont \_\_\_\_\_ domiciliée à  
Villars le Comte \_\_\_\_\_ née à  
Douffpierre (Vaud) \_\_\_\_\_ le quinze décembre \_\_\_\_\_  
mil huit cent soixante-douze \_\_\_\_\_ fille de  
Louis Jaquier, agriculteur \_\_\_\_\_ et de  
Rosine, née Teuthorey, sa femme \_\_\_\_\_  
à Villars le Comte \_\_\_\_\_

Comme témoins :

1. Ami Rosset, cordonnier à Lucens \_\_\_\_\_
2. Fritz Berger, pierriste à Lucens \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Prévouloup, à Lausanne et au Mont,  
le 14 novembre 1914, et à Denez y le 16 novembre 1914.Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.Lucens, le quatorze janvier mil neuf  
cent quinze.

Pièces déposées :

- 1° & 2° Actes de naissance des fiancés
- 3° Acte de décès d'Alice Paccard. -
- 4° Acte de décès de Henri Charles Corbaz.
- 5° Promesse de mariage. -
- 6° à 9° Publications de mariage à  
Prévouloup, Lausanne, le Mont  
et Denez y.

Communiqué à l'état-civil de Lau-  
-sanne, Prilly et Denez y

Les époux :

Henri Paccard  
Rosa Paccard.

Les témoins :

A. Rosset.  
Fritz Berger.

pr L'officier de l'état civil :

J. Favre, suppl. extr.

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 2.  
Schär Emile et  
Mora Joséphine

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Schär Emile charpentier  
célibataire

originaire de Thunstetten (Berne) domicilié à  
Lovatens né à

Praraloud le trois mai

mil huit cent quatre vingt deux fils de  
Frédéric Schär, agriculteur à Gromin et de  
Marie née Burkhalter, décédée

2. Mora Joséphine ménagère  
célibataire

originaire de Fontaneta d'Agogna (Novare, Italie) domiciliée à  
Payerne née à

Payerne le quinze juillet

mil huit cent quatre vingt seize fille de  
Charles Mora, maçon et de  
Marie née Hermann, sa femme

à Payerne

Comme témoins :

1. Louis Pidoux, notaire à Lucens

2. Ami Rosset, cordonnier, à Lucens

Les publications ont eu lieu à Thunstetten (Berne), Payerne et  
Lovatens le 14 novembre 1914 et à Fontana d'Agogna

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lucens, le vingt six janvier mil neuf cent  
quinze

Pièces déposées :

1 et 2) Actes de naissance des fiancés

3) Promesse de mariage

4 à 7) Publications de mariage à  
Thunstetten, Payerne, Lovatens,  
et Fontaneta d'Agogna

8) Permis de célébration délivré par  
le Conseil d'Etat du canton de  
Moud

Communiqué à la Chancellerie  
d'Etat et à l'Etat civil de  
Payerne et Thunstetten (Berne)

Les époux :

Schär Emile  
Josephine Schär

Les témoins :

L. Pidoux

A. Rosset

L'officier de l'état civil :

E. Wenger l. remplaçant

## Registre des mariages A.

No H.

E. Eischer Philibert Fernand  
Pilliar Louise

méro trois est à la page suivante, folio 17

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. ~~Cachin~~ Eischer Philibert Fernand ———— pierreiste  
célibataireoriginaire de Cugy (Fribourg) ———— domicilié à  
Lucens ———— né à  
Villeneuve (Fribourg) ———— le onze novembre  
mil huit cent quatre-vingt-cinq ———— fils de  
Marie Augustine Eischer actuellement veuve Moret ———— et deà Lausanne  
2. Pilliard Louise ———— pierreiste  
célibataireoriginaire de Lucens et Montagny (Vaud) ———— domiciliée à  
Lucens ———— née à  
Lucens ———— le dix-neuf juillet  
mil huit cent quatre-vingt-quatre ———— fille de  
Jules Pilliard, agriculteur ———— et de  
Jeanne Louise née Durussel  
à Lucens

Comme témoins :

1. Chevalley Edouard, employé de fabrique à Lucens ————  
2. Chauffard Jules, charbon à Lucens ————Les publications ont eu lieu à Lucens et Cugy (Fribourg) le 17  
novembre et à Montagny (Vaud) le 18 novembre 1914Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.Lucens, le vingt-cinq février mil-neuf-cent-quinze  
Approuvé la radiation du mot Cachin à la deuxième ligne.

Pièces déposées :

1 et 2) Actes de naissance des fiancés  
3) Promesse de mariage  
4 et 5) Publications de mariage à  
Lucens, Cugy (Fribourg) et Montagny  
(Vaud)

Les époux :

Eischer Fernand  
Eischer Louise

Les témoins :

Edouard Chevalley  
Jules Chauffard

L'officier de l'état civil :

E. Wenger. rempl.

Communiqué à l'état civil de  
Montagny (Vaud) et Cugy  
Fribourg) le 27 février 1915.

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 3.Cachin Louis Eugène  
Maillard Clémentine

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Cachin Louis Eugène ——— charpentier ———  
célibataire

originaire de Cerniaz ——— domicilié à

Cerniaz ——— né à

Cerniaz ——— le dix-neuf septembre ———

mil huit cent quatre-vingt-neuf ——— fils de

feu Louis Hemi Cachin ——— et de

Rosalie née Lagnaz ———

à Cerniaz ———

2. Maillard Clémentine Aline ———

ménagère ———

célibataire

originaire de Vuarmarens (C<sup>anton</sup> de Fribourg) ——— domiciliée à

Loratens ——— née à

Trémoloup ——— le neuf décembre ———

mil huit cent nonante-quatre ——— fille de

Jules François Maillard ——— agriculteur ——— et de

Marie Célestine née Farre ———

à Loratens ———

Comme témoins :

1. Burgdorfer Ferdinand agriculteur à Lucens ———

2. Burgdorfer Emile agriculteur à Lucens ———

Les publications ont eu lieu à Cerniaz, le 8 janvier 1915

Vuarmarens, le 9 janvier 1915

Loratens, le 15 janvier 1915

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lucens ———, le deux février mil-neuf-cent-quinze ———

Pièces déposées :

certificat de publication

Les époux :

Cachin Eugène

Maillard Aline

Les témoins :

Ferdinand Burgdorfer

Emile Burgdorfer

L'officier de l'état civil :

E. Wenger, rempl.

Communiqué à l'état civil de  
Yllergel et Orsay.

## Registre des mariages A.

N° 5

Briod Lucien

Pichonnat Constance

Par jugement du Tribunal du district de Moudon, rendu en date du 7 novembre 1925, déclaré définitif et exécutoire le 25 novembre 1925, le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le divorce.

Le Tribunal a fixé à deux ans le délai pendant lequel le mari coupable ne pourra contracter un nouveau mariage.

Inscrit le 3 décembre 1925.

pr. l'officier de l'état civil  
Emile Wenger, rempl.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Briod Lucien

célibataire

agriculteur

originaire de Lucens et Forel ne Lucens domicilié à

Burtilles né à

Burtilles le vingt-deux décembre

mil huit cent quatre-vingt-douze fils de

Edouard Briod, agriculteur et de

Lina née Piquet

à Burtilles

2. Pichonnat Constance

célibataire

ménagère

originaire de Lovatens domiciliée à

Burtilles née à

Burtilles le sept février

mil huit cent quatre-vingt-douze fille de

Emile Pichonnat, agriculteur et de

Lucie née Jordan

à Burtilles

Comme témoins :

1. Louis Pidoux, notaire à Lucens

2. Edouard Michod, boulanger à Lucens

Les publications ont eu lieu à Lucens, Forel, Lovatens et Burtilles, le

3 mars 1925.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lucens, le vingt-quatre mars mil neuf cent vingt-cinq.

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage
2. Acte de naissance de l'époux
3. Acte de naissance de l'épouse.
- 4 à 7 Les actes de publication du mariage de : Lucens, Forel, Lovatens et Burtilles.

Communiqué

Les époux :

Lucien Briod  
Constance Briod

Les témoins :

Le Prieur  
Ed Michod

L'officier de l'état civil :

Georges Favre

## Registre des mariages A.

N° 6

Canner Charles Jacques François  
 Raymond Ida

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Canner Charles Jacques François

celibataire

mécanicien

originaire de Ériswil (S. Berne) domicilié à

Lucens né à

Lucens le vingt et un juillet

mil huit cent quatre-vingt-huit fils de

Canner Jean, fabricant de pièces fines et de

Louise Adèle née Delosset

à Lucens

2. Raymond Ida

celibataire

pierriste

originaire de Chenit domiciliée à

Lucens née à

Lucens le cinq septembre

mil huit cent quatre-vingt-quatorze fille de

Raymond, Pierre-Henri-Auguste, pierriste et de

Nancy née Gallandat

à Lucens

Comme témoins :

1. Auguste Schmidtmann, pierriste à Lucens

2. Robert Zaugg, pierriste à Lucens

Les publications ont eu lieu à Lucens le 8 mars, à Ériswil et au

Yentier le 9 mars, au Brassus le 10 mars 1915.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lucens, le sept avril mil neuf cent quinze.

## Pièces déposées :

- 1 Promesse de mariage
- 2 Acte de naissance de l'époux
- 3 Acte de naissance de l'épouse
- 4 à 7 Les actes de publication de mariage de Lucens, de Ériswil, du Yentier et du Brassus.

Communiqué à l'état civil de :  
Ériswil, du Brassus et du  
Yentier, le 7 avril 1915

## Les époux :

Canner  
 Ida Canner

## Les témoins :

Auguste Schmidtmann  
R. Zaugg

L'officier de l'état civil :

Georges Favre

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 7  
Lecoultrre Arthur et  
Regamey Louise Edwige

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Lecoultrre Arthur \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ célibataire \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ pierriste \_\_\_\_\_

originaire de Chenit \_\_\_\_\_ domicilié à

Lucens \_\_\_\_\_ né à

Lucens \_\_\_\_\_ le deux mai \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-treize \_\_\_\_\_ fils de

Marius Lecoultrre, fabricant de pierres fines \_\_\_\_\_ et de

Liéa née Schneider \_\_\_\_\_

à Lucens \_\_\_\_\_

2. Regamey Louise Edwige \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ célibataire \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ pierriste \_\_\_\_\_

originaire de Lausanne \_\_\_\_\_ domiciliée à

Lucens \_\_\_\_\_ née à

Morges \_\_\_\_\_ le vingt-cinq février \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-treize \_\_\_\_\_ fille de

Juste Ernest Regamey, négociant \_\_\_\_\_ et de

Josephine née Meier \_\_\_\_\_

à Lucens \_\_\_\_\_

Comme témoins :

1. Jules Meyer, négociant à Morges \_\_\_\_\_

2. Robert Raymond, pierriste à Lucens \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Lucens le 15 mars, au Brassus, au  
Sentier et à Lausanne le 16 mars 1915.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

\_\_\_\_\_ Lucens, le dix-sept avril mil neuf cent quinze.

Pièces déposées :

Promesse de mariage.  
Acte de naissance de l'époux.  
Acte de naissance de l'épouse.  
Les actes de publication de mariage de : Lucens, du Brassus, du  
Sentier et de Lausanne.

Communiqué à l'état civil de :  
Sentier, du Brassus et de  
Lausanne, le 17 avril 1915

Les époux :

Lecoultrre  
Lecoultrre

Les témoins :

Jules Meyer  
Robert Raymond

L'officier de l'état civil :

Georges Favre

## Registre des mariages A.

N° 8

Gentil Henri  
Parisod Léa Mathilde

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Gentil Henri

agriculteur

celibataire

originaire de Dompierre sur Lucens domicilié àDompierre né àDompierre le dix-huit décembre

mil huit cent septante-neuf fils de

Félix Emmanuel Gentil, agriculteur, à Dompierre et defeu Caroline née Besson

à

2. Parisod Léa Mathilde

ménagère

celibataire

originaire de Lutry et Villette domiciliée àPayerne née àPayerne le premier novembre

mil huit cent quatre-vingt-douze fille de

Paul Parisod, agent de police, à Payerne et defeu Beathe née Hoffer.

à

Comme témoins :

1. Emile Gentil, agriculteur à Dompierre2. Jean Rey, agriculteur à LucensLes publications ont eu lieu à DompierreLutryVillette etPayerne, le 17 avril 1915

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de

l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lucens, le sept mai mil neuf cent quinze.

Pièces déposées :

- 1 Promesse de mariage
- 2 Acte de naissance de la fiancée, celui du fiancé se trouve dans le volume 1 de l'arrondissement,
- 3 à 6 les actes de publication de Dompierre, Lutry, Villette et Payerne.

Communiqué à l'état civil de :  
Lutry, Lutry et Payerne, le 7 mai 1915.

Les époux :

Henri Gentil.Léa Parisod Gentil.

Les témoins :

Emile Gentil.  
Jean Rey

L'officier de l'état civil :

Georges Favre

Par jugement du Tribunal du district de Payerne, rendu en date du 10 avril 1917, rapporté en séance publique le 27 août 1917, déclaré définitif et exécutoire le 28 septembre 1917, le mariage invoqué ci-dessus a été dissous par le divorce.

Le Tribunal a fixé à un an le délai pendant lequel les deux époux coupables ne pourront contracter un nouveau mariage.

Intéret le 10 octobre 1917  
L'officier de l'état civil :  
Georges Favre



## Registre des mariages A.

No 9

Ballif Henri Eugène  
Pidoux Marthe Elise

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Ballif Henri Eugène

celibataire

agriculteur

originaire de Lucens, Combremont le Grand et Hermiez - domicilié à  
Lucens né à

Lucens

le onze mai

mil huit cent septante-huit

fils de

feu Jean Henri Ballif

et de

feue Fanny Jenny Marie née Ballif

2. Pidoux Marthe Elise

célibataire

ménagère

originaire de Focel sur Lucens domiciliée à  
Chierrens née à

Focel sur Lucens

le treize juillet

mil huit cent quatre-vingt-treize

fille de

Emile Pidoux, agriculteur

et de

Rosine née Forestier

à Chierrens

Comme témoins :

1. Emile Pidoux, agriculteur, à Chierrens2. Jules Grand, agent de police, à LucensLes publications ont eu lieu à Lucens le 9 avril, à Combremont le  
Grand, Hermiez et Chierrens le 10 avril 1915.Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lucens, le sept mai mil neuf cent quinze.

Pièces déposées :

- 1 Promesse de mariage
- 2 et 3 Actes de naissance des époux
- 4 à 7 Les actes de publication du mariage, de : Lucens, Combremont le Grand, Hermiez et Chierrens.

Les époux :

Henri Ballif  
Marthe Ballif

Les témoins :

Emile Pidoux  
J<sup>e</sup> Grand

L'officier de l'état civil :

Georges Favre

Communiqué à l'état civil de :  
Combremont le Grand, de  
Granges et de St-Bierge, le 8  
mai 1915.

## Registre des mariages A.

N° 10

Raymond Fernand  
Piquet Jeanne Suzanne

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Raymond Fernand \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ célibataire \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ piécciste \_\_\_\_\_

originaire des Chenit \_\_\_\_\_ domicilié à

Lucens \_\_\_\_\_ né à

Lucens \_\_\_\_\_ le trente juillet \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-onze \_\_\_\_\_ fils de

Pierre Henri Auguste Raymond, piécciste \_\_\_\_\_ et de

Nancy née Gallandat \_\_\_\_\_

à Lucens \_\_\_\_\_

2. Piquet Jeanne Suzanne \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ célibataire \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ piécciste \_\_\_\_\_

originaire des Chenit \_\_\_\_\_ domiciliée à

Lucens \_\_\_\_\_ née à

Morez (Jura, France) \_\_\_\_\_ le vingt avril \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-un \_\_\_\_\_ fille de

Jules Alfred Piquet, lunetier à Morez \_\_\_\_\_ et de

Jeuve Aline Melanie née Leculter \_\_\_\_\_

à \_\_\_\_\_

Comme témoins :

1. Ulyne Crausaz, cafetière à Lucens \_\_\_\_\_2. Robert Forestier, piécciste à Lucens \_\_\_\_\_Les publications ont eu lieu à Lucens le 10 avril, au Brassus le 11  
avril, au Sentier le 12 avril 1915. \_\_\_\_\_Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

\_\_\_\_\_ Lucens, le huit mai mil neuf cent quinze. \_\_\_\_\_

Pièces déposées :

1 Promesse de mariage  
2 et 3 Les actes de naissance des  
époux, 4 à 6 les actes de publica-  
tion de mariage du Brassus, du  
Sentier et de Lucens.

Les époux :

Fernand RaymondJeanne Piquet

Les témoins :

U. CrausazR. Forestier

L'officier de l'état civil :

Georges FavreCommuniqué à l'état civil du  
Brassus et du Sentier, le 8  
mai 1915.

Par jugement du Tribunal du  
district de Moudon rendu en date du  
4 novembre 1920 déclaré définitif et  
exécutoire le 7 décembre 1920 le ma-  
riage inscrit ci-contre, a été dissous  
par le divorce. - Le Tribunal a fixé  
à deux ans le délai pendant lequel le  
mari coupable ne pourra contracter un  
nouveau mariage.

Inscrit le 14 décembre 1920.

L'officier de l'état civil  
Georges Favre

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 11

Pidoux Louis  
Jaquier Elisa

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Pidoux Louis \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_ célibataire \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_ agriculteur \_\_\_\_\_  
 originaire de Focel sur Lucens \_\_\_\_\_ domicilié à  
Focel sur Lucens \_\_\_\_\_ né à  
Focel sur Lucens \_\_\_\_\_ le huit juillet \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-dix \_\_\_\_\_ fils de  
Helène Lucie Pidoux, ménagère \_\_\_\_\_ et de

à Focel sur Lucens \_\_\_\_\_

2. Jaquier Elisa \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_ célibataire \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_ ménagère \_\_\_\_\_  
 originaire de Villars le Comte \_\_\_\_\_ domiciliée à  
Surtilles \_\_\_\_\_ née à  
Saint Bières \_\_\_\_\_ le vingt-quatre janvier \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-dix \_\_\_\_\_ fille de  
Jules Jaquier, agriculteur \_\_\_\_\_ et de  
Jenny née Martin \_\_\_\_\_  
 à Surtilles \_\_\_\_\_

Comme témoins :

1. Louis Jaquier, agriculteur à Surtilles \_\_\_\_\_
2. Marie Jaquier, ménagère à Surtilles \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Focel et à Surtilles le 1<sup>er</sup> mai, à Villars le Comte le 3 mai 1915. \_\_\_\_\_

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

\_\_\_\_\_ Lucens, le vingt mai mil neuf cent quinze. \_\_\_\_\_

Pièces déposées :

- 1 Promesse de mariage
- 2 et 3 les actes de publication de mariage de : Focel, Surtilles et Villars le Comte, 5 et 6 les actes de naissance des époux.

Les époux :

Louis Pidoux  
Elisa Jac Pidoux

Les témoins :

Louis Jaquier  
Marie Jaquier

L'officier de l'état civil :

Georges Favre

Communiqué à l'état civil de  
Leneyz, le 20 mai 1915.

## Registre des mariages A.

N° 12

Kaufmann Johannes Gotthard  
Freymond née Sahli Marie

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Kaufmann Johannes Gotthard

célibataire

pierriste

originaire de Gränichen (C. Argovie) domicilié à  
Lucens

né à  
Chüenen le six septembre

mil huit cent septante-quatre fils de

feu Haspar Kaufmann et de

Lydia née Denger, ménagère

à Gelterkinden

2. Freymond née Sahli Marie

veuve de Freymond Félix, dès le 11 avril 1909

pierriste

originaire de Morrens et St. Leger domiciliée à  
Lucens née à

Golaten (Beene) le trois juillet

mil huit cent quatre-vingt-un fille de

feu Bendigt Sahli et de

feu Marie née Wasserfallen

à

Comme témoins :

1. Fritz Berger, pierriste à Lucens

2. Ernest Moser, pierriste à Lucens

Les publications ont eu lieu à Lucens le 21 avril, à Morrens, à  
St. Leger et à Gränichen le 22 avril 1915.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lucens, le vingt et un mai mil neuf cent quinze.

Pièces déposées :

- 1 Promesse de mariage
- 2 Acte de naissance de l'époux
- 3 Acte de mariage Freymond-Sahli
- 4 Acte de décès de Freymond Félix
- 5 à 8 Les actes de publication de  
mariage de Lucens, de Morrens,  
de St. Leger et de Gränichen.

Communiqué à l'état civil de :  
Gränichen, Poliez-le-Grand et  
St. Leger, le 21 mai 1915.

Les époux :

J. Kaufmann

M. Kaufmann

Les témoins :

Berger

Moser Ernest

L'officier de l'état civil :

Georges Favre

## Registre des mariages A.

N° 13

Ogay Adrien Edmond  
Léchaire Henriette

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Ogay Adrien Edmond

celibataire

agriculteur

originaire de Lovatens domicilié àLovatens né àLovatens le vingt et un maimil huit cent quatre-vingt-six fils defeu Jacques Jules Ogay et defeu Emma née Léchaire

à

2. Léchaire Henriette

celibataire

ménagère

originaire de Lovatens domiciliée àLovatens née àLovatens le dix-sept décembremil huit cent quatre-vingt-quatorze fille deAuguste Léchaire, agriculteur et deLéa née Morattelà Lovatens

Comme témoins :

1. Joseph Holz, cafetier à Lucens2. Lydia Léchaire, ménagère à LovatensLes publications ont eu lieu à Lovatens le 7 mai 1915

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lucens, le vingt-neuf mai mil neuf cent quinze

Pièces déposées :

- 1 Promesse de mariage
- 2 Acte de naissance de l'époux
- 3 Acte de naissance de l'épouse
- 4 Acte de publication du mariage, de Lovatens

Les époux :

Ogay Adrien  
Ogay Henriette

Les témoins :

Lydia Léchaire  
J. Holz

Communiqué

L'officier de l'état civil :

Georges Favre

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 14Simon Julien Henzi, et  
Giroud Blanche Rosa

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Simon Julien Henzi \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ célibataire \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ agriculteur \_\_\_\_\_

originaire de Mauborget \_\_\_\_\_ domicilié àLovatens \_\_\_\_\_ né àArnex \_\_\_\_\_ le quinze août \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-six \_\_\_\_\_ fils deDaniel Simon, couvreur \_\_\_\_\_ et deMarianne née Bonzon \_\_\_\_\_à Grandson \_\_\_\_\_2. Giroud Blanche Rosa \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ célibataire \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ ménagère \_\_\_\_\_

originaire de Lovatens \_\_\_\_\_ domiciliée àLovatens \_\_\_\_\_ née àLovatens \_\_\_\_\_ le vingt-six juin \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-quatorze \_\_\_\_\_ fille deAimé constant Giroud, maréchal \_\_\_\_\_ et deAnna née Wist \_\_\_\_\_à Lovatens \_\_\_\_\_

Comme témoins :

1. Émile Gloce, fabricant à Lucens \_\_\_\_\_2. François Lavin, sellantier à Lucens \_\_\_\_\_Les publications ont eu lieu à Lovatens, le 25 mai, à Mauborget le 26  
mai 1915.Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.\_\_\_\_\_ Lucens, le douze juin mil neuf cent quinze \_\_\_\_\_

Pièces déposées :

- 1 Promesse de mariage
- 2 et 3 Actes de naissance des époux
- 4 et 5 Les actes de publication de mariage, de Lovatens et Mauborget.

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 1000 f. d.

Communiqué à l'état civil de Fiez  
le 12 juin 1915.

Les époux :

Simon Julien  
Simon Rosa

Les témoins :

Gloce  
Lavin

L'officier de l'état civil :

Georges Favre

## Registre des mariages A.

N° 15.

Bader Barnabas  
Schöni Joséphine

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bader Barnabas \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_

vannier \_\_\_\_\_

originaire de Holderbank (Goleure) \_\_\_\_\_ domicilié à

Curtilles \_\_\_\_\_ né à

Charomay \_\_\_\_\_ le vingt cinq novembre \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil-huit cent quatre-vingt-sept \_\_\_\_\_ fils de

Pierre Barnabas \_\_\_\_\_ et de

Maria Anna, née Schöni \_\_\_\_\_

à Curtilles \_\_\_\_\_

2. Schöni Joséphine \_\_\_\_\_

célébatrice \_\_\_\_\_

vannière \_\_\_\_\_

originaire de Schryz \_\_\_\_\_ domiciliée à

Pont (Nevyse) \_\_\_\_\_ née à

Glaris Langenacher \_\_\_\_\_ le vingt-neuf septembre \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil-huit cent nonante-sept \_\_\_\_\_ fille de

Schöni, Maria Rosa \_\_\_\_\_ et de

à Pont (Nevyse) \_\_\_\_\_

Comme témoins :

1. Jean Nobel \_\_\_\_\_

2. Joseph Holzer, cafetier à Lucens \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Curtilles, le 26 juin, à Holderbank

et Pont, le 28 juin et à Schryz, le 29 juin 1915. \_\_\_\_\_

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lucens, le vingt-deux juillet mil neuf cent quinze

Bader Joséphine, illettrée, signe le présent acte avec une croix.

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage

2 et 3: Actes de naissance des

époux.

4, 5, 6 et 7. Les actes de publication

de mariage, de Curtilles, Holderbank

Pont (Nevyse) et Schryz.

Les époux :

Bader Barnabas.  
+

Les témoins :

Jean Nobel  
J. Holzer

L'officier de l'état civil :

E. Kenger, rempl.

Communiqué à l'état-civil de  
Holderbank, Schryz et St. Mars  
-tin (Fribourg) le 22 juillet  
1915.-

## Registre des mariages A.

N° 16

Gavillet Aimé  
Meylan Jeanne-Matilde

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Gavillet, Aimé \_\_\_\_\_ agriculteur

\_\_\_\_\_ célibataire \_\_\_\_\_

originaire de Peney et de Vucherens \_\_\_\_\_ domicilié à  
Lucens \_\_\_\_\_ né à

Oulens sur Echallens \_\_\_\_\_ le deux juin \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-dix \_\_\_\_\_ fils de

Héli Gavillet, agriculteur à Lucens \_\_\_\_\_ et de

feue Jenny, née Spychiger \_\_\_\_\_

à \_\_\_\_\_

2. Meylan, Jeanne-Matilde \_\_\_\_\_ ménagère

\_\_\_\_\_ célibataire \_\_\_\_\_

originaire de Lieu \_\_\_\_\_ domiciliée à

Fétigny (Feiboug) \_\_\_\_\_ née à

Payerne \_\_\_\_\_ le vingt-sept juillet \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-seize \_\_\_\_\_ fille de

Ulysse Meylan, tuteur \_\_\_\_\_ et de

Marie-Catherine-Eugénie, née Savary \_\_\_\_\_

à Fétigny. \_\_\_\_\_

Comme témoins :

1. Héli Gavillet, agriculteur à Lucens, père de l'époux. \_\_\_\_\_

2. Henri Gavillet, agriculteur à Lucens, frère de l'époux. \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Vucherens, à Lucens et au Lieu le 18 août 1915, à Fétigny et à Peney le 19 août 1915. \_\_\_\_\_

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

\_\_\_\_\_ Lucens, le quinze octobre mil neuf cent quinze.

## Pièces déposées :

- 1 Promesse de mariage
- 2 Bonnement écrit du père
- 3 Acte de naissance de l'époux
- 4 Acte de naissance de l'épouse
- 5 à 8 les actes de publication de mariage, de Vucherens, Lucens, du Lieu, de Fétigny et de Peney.

Communiqué à l'état civil de Cozellen le 20 oct, Moudon, (Fétigny) et le Lieu, le 15 octobre 1915.

## Les époux :

Aimé Gavillet  
Jeanne Gavillet

## Les témoins :

Héli Gavillet  
Henri Gavillet

L'officier de l'état civil :

Georges Favre



## Registre des mariages A.

Form. 3.

N<sup>o</sup> 17  
 Charbonney Alexis  
 Guignard Marie-Césarine

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Charbonney Alexis ———— pierriste

——— célibataire ————

originaire de Lucens ———— domicilié à

Lucens ———— né à

Vulliens ———— le douze février ————

——— mil huit cent cinquante-six ———— fils de

feu Abram-Liméon Charbonney ———— et de

feu Susanne, née Chonney ————

à ————

2. Guignard, née Butty, Marie-Césarine ———— couturière

veuve de Guignard Fritz-François, dès le 11 septembre 1911 ————

originaire de Lieu ———— domiciliée à

Lucens ———— née à

Chavannes les Forêts ———— le quatre mai ————

——— mil huit cent soixante-six ———— fille de

feu Jacques Butty ———— et de

feu Marie-Josephine-Philomène, née Aubert. ————

à ————

Comme témoins :

1. Badoux Eugène, agriculteur à Beamin ————

2. Holzer Joseph, cafetier à Lucern ————

Les publications ont eu lieu à Lucern et au Lieu le 5 octobre 1915.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lucern, le vingt-cinq octobre mil neuf cent quinze

Pièces déposées :

Acte de naissance de l'époux.  
 Acte de mariage Guignard-Butty.  
 Acte de décès de Guignard Fritz.  
 Les actes de publication de mariage  
 de Lucern et le Lieu.

Les époux :

Alexis Charbonney  
Césarine Charbonney

Les témoins :

Badoux  
J. Holzer

L'officier de l'état civil :

Georges Faurer

Communiqué à l'état civil du  
 Lieu, le 25 octobre 1915.

## Registre des mariages A.

N° 18

Mägerli, Otto  
Gutmann, Hélène-Alice

Par jugement du Tribunal du district de  
Moudon, rendu en date du 10 juillet 1924  
déclaré définitif et exécutoire le 29 septembre  
1924, le mariage incontinent ci-dessus a été dissous  
par le divorce.

Intéret le 15 janvier 1925.

L'officier de l'état civil:  
Georges Favre

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Mägerli, Otto chef de restaurant

celibataire

originaire de Wiler, près Utzenstorf (C. Berne) domicilié à

Prévouloup né à

Prévouloup le onze juillet

mil huit cent quatre-vingt-onze fils de

Albert Mägerli, agriculteur et de

Marie-Jenny née Vallon

à Prévouloup

2. Gutmann, Hélène-Alice

celibataire

originaire de Bretzigen (C. Berne) domiciliée à

Neuveville née à

Neuveville le deux septembre

mil huit cent quatre-vingt-quinze fille de

feu Jean-Théophile Gutmann et de

Marie-Louise née Mürsel

à Neuveville

Comme témoins :

1. Henri Briod, agriculteur à Lucens

2. John Gaud, pierriste à Lucens

Les publications ont eu lieu à Utzenstorf, à Anet, à Prévouloup et à  
Neuveville le 12 octobre 1915

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lucens, le trente octobre mil neuf cent-quinze

Pièces déposées :

- 1 Promesse de mariage
- 2 Promesse de mariage signée de la fiancée seule.
- 3 Acte de naissance de l'époux
- 4 Acte de naissance de l'épouse
- 5 à 8 Les actes de publication du mariage, de : Prévouloup, Utzenstorf, Anet et Neuveville.

Communiqué à l'état civil de Utzen-  
storf, Anet et Neuveville, le 30  
octobre 1915.

Les époux :

Mägerli Otto  
Hélène Mägerli

Les témoins :

Henri Briod  
Gaud

L'officier de l'état civil :

Georges Favre

## Registre des mariages A.

N° 19

Duc, Constant  
Ogay, Marguerite - Elisa

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Duc, Constant \_\_\_\_\_ agriculteur \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ célibataire \_\_\_\_\_

originaire de Villars Bravaud \_\_\_\_\_ domicilié à

Dompierre sur Lucens \_\_\_\_\_ né à

Dompierre \_\_\_\_\_ le premier février \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-six \_\_\_\_\_ fils de

feu Jacques - Felix Duc \_\_\_\_\_ et de

Helène, née Tond \_\_\_\_\_

à Dompierre. \_\_\_\_\_

2. Ogay, Marguerite - Elisa \_\_\_\_\_ ménagère \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ célibataire \_\_\_\_\_

originaire de Lovatens \_\_\_\_\_ domiciliée à

Lovatens \_\_\_\_\_ née à

Lovatens \_\_\_\_\_ le douze août \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-sept \_\_\_\_\_ fille de

Héli-François Ogay, agriculteur \_\_\_\_\_ et de

Eugénie, née Pichonnat \_\_\_\_\_

à Lovatens \_\_\_\_\_

Comme témoins :

1. Adolphe Vuilleumier, pierriste à Lucens. \_\_\_\_\_

2. Albert Charbonney, pierriste à Lucens. \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Villars Bravaud, Lovatens et Dompierre

le 1<sup>er</sup> novembre 1915. \_\_\_\_\_

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

\_\_\_\_\_ Lucens, le dix-huit novembre mil neuf cent quinze.

Pièces déposées :

- 1 Promesse de mariage
- 2 Acte de naissance de l'époux
- 3 Acte de naissance de l'épouse
- 4 à 6 Les actes de publication de mariage de : Villars Bravaud, Lovatens et Dompierre.

Communiqué à l'état civil de  
Villazel, le 18 novembre 1915

Les époux :

Constant Duc.

Elisa Duc

Les témoins :

Vuilleumier A

Albert Charbonney

L'officier de l'état civil :

Georges Favre

## Registre des mariages A.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Krummen, Friedrich dit Fritz \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ celibataire \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ agriculteur \_\_\_\_\_

originaire de Mühleberg (C. Berne) \_\_\_\_\_ domicilié à  
Bremm \_\_\_\_\_ né àMühleberg \_\_\_\_\_ le vingt-neuf mars \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ mil huit cent nonante \_\_\_\_\_ fils deFriedrich Krummen, agriculteur \_\_\_\_\_ et deElisabeth née Gini, \_\_\_\_\_  
à Bremm \_\_\_\_\_2. Abersold, Lina \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ célibataire \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ ménagère \_\_\_\_\_

originaire de Niederhünigen (C. Berne) \_\_\_\_\_ domiciliée à  
Bremm \_\_\_\_\_ née àAltavilla \_\_\_\_\_ le dix-sept janvier \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-quatorze \_\_\_\_\_ fille deEdouard Abersold, agriculteur \_\_\_\_\_ et deÉlise née Gaberell, \_\_\_\_\_  
à Bremm \_\_\_\_\_

Comme témoins :

1. Emile Krummen, agriculteur à Bremm \_\_\_\_\_2. Ernest Krummen, agriculteur à Bremm \_\_\_\_\_Les publications ont eu lieu à Mühleberg, à Bremm et à Stalden i. G.  
le 19 novembre 1915 \_\_\_\_\_Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.\_\_\_\_\_ Lucem, le quatre décembre mil neuf cent quinze \_\_\_\_\_

Pièces déposées :

- 1 Promesse de mariage
- 2 Acte de naissance de l'époux
- 3 Acte de naissance de l'épouse
- 4 à 6 Les actes de publication du mariage de Bremm, Mühleberg et de Stalden i. G.

Communiqué à l'état civil de  
Mühleberg et de Stalden i. G.  
le 4 décembre 1915.

Les époux :

Fritz Krummen  
Lina Krummen

Les témoins :

Emil Krummen  
Ernest Krummen

L'officier de l'état civil :

Georges Favre

N° 20

Krummen, Friedrich dit Fritz  
Abersold, Lina

## Registre des mariages A.

N° 21

Clot, Henri  
Burnat, Emilie

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Clot, Henri \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ célibataire \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ pierriste \_\_\_\_\_

originaire de Luétilles \_\_\_\_\_ domicilié à

Lucens \_\_\_\_\_ né à

Lucens \_\_\_\_\_ le vingt-trois janvier \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-onze \_\_\_\_\_ fils de

Jean Charles Clot, journalier \_\_\_\_\_ et de

Élise née Lutoit \_\_\_\_\_

à Lucens \_\_\_\_\_

2. Burnat, Emilie \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ célibataire \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ pierriste \_\_\_\_\_

originaire de Bozcelles le gorat \_\_\_\_\_ domiciliée à

Lucens \_\_\_\_\_ née à

Lucens \_\_\_\_\_ le vingt-sept avril \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-quinze \_\_\_\_\_ fille de

Lina Michod, née Burnat, ménagère, fille elle-même de Jean et de

Henri, domiciliée \_\_\_\_\_

à Lucens \_\_\_\_\_

Comme témoins :

1. Ernest Faucherre, pierriste à Lucens \_\_\_\_\_

2. Marcel Germond, pierriste à Lucens \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Bozcelles le gorat le 7 novembre 1915,  
à Luétilles et à Lucens le 8 novembre 1915. \_\_\_\_\_

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

\_\_\_\_\_ Lucens, le quatre décembre mil neuf cent quinze.

Pièces déposées :

- 1 Promesse de mariage
- 2 Acte de naissance de l'époux
- 3 Acte de naissance de l'épouse
- 4 à 6 Les actes de publication de mariage de: Luétilles, Bozcelles le gorat et de Lucens.

Les époux :

Henri Clot.  
Emilie Clot.

Les témoins :

E. Faucherre  
M. Germond

L'officier de l'état civil :

Georges Favre

Communiqué à l'état civil de  
Bozcelles le gorat, à Ropraz, le  
14 décembre 1915.

## Registre des mariages A.

N° 22

Bourgeois, Aloïs Robert  
Michod, Aline Marie

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bourgeois, Aloïs - Robert

celibataire

agriculteur

originaire de Luttilles domicilié àLucens né àLucens le doize avritmil huit cent quatre-vingt-huit fils deConstant-Edouard Bourgeois, juge de Paix et deMarie - Sophie, née Birodà Lucens2. Michod, Aline - Marie

celibataire

pièceiste

originaire de Lucens domiciliée àLucens née àLucens le vingt-deux janviermil huit cent quatre-vingt-douze fille deEmile Michod, agriculteur et deJulie Lina, née Birodà Lucens

Comme témoins :

1. Constant - Edouard Bourgeois, juge de Paix à Lucens2. Léon - Octave Bourgeois, instituteur à Lucens.Les publications ont eu lieu à Luttilles et à Lucens le 22 novembre1915.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lucens, le dix-huit décembre mil neuf cent quinze

## Pièces déposées :

- 1 Promesse de mariage
- 2 Acte de naissance de l'époux
- 3 Acte de naissance de l'épouse
- 4 et 5 Les actes de publication du mariage de Luttilles et Lucens

Communiqué

## Les époux :

Aloïs Bourgeois,  
Aline Bourgeois

## Les témoins :

Bourgeois  
Léon Bourgeois

L'officier de l'état civil :

Georges Fàore

## Registre des mariages A.

N° 23

Nicod, Henri-Marius  
Duc, Adèle

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Nicod, Henri-Marius

instituteur

célibataire

originaire de Granges (Saut) domicilié à

Dompierre sur Lucens né à

Lonay le quatorze octobre

mil huit cent quatre-vingt-sept fils de

feu Louis Henri Nicod et de

Marie Jeannette, née Henay

à Moudon

2. Duc, Adèle

célibataire

ménagère

originaire de Villars-Bramard domiciliée à

Dompierre sur Lucens née à

Villars Bramard le onze mai

mil huit cent quatre-vingt-huit fille de

feu Jacques Felix Duc et de

Hélène née Vind

à Dompierre.

Comme témoins :

1. A. Nicod, instituteur à Revenne2. Victor Nicod, employé aux C.F.F., à Lucens

Les publications ont eu lieu à Granges et à Dompierre le 7 décembre

1915, à Villars Bramard le 9 décembre 1915.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lucens, le vingt-sept décembre mil neuf cent quinze

Pièces déposées :

- 1 Promesse de mariage
- 2 Acte de naissance de l'époux
- 3 Acte de naissance de l'épouse
- 4 à 6 Les actes de publication du mariage de: Granges, Dompierre et Villars Bramard

Les époux :

Henri Nicod

Adèle Nicod

Les témoins :

*(Signature)*  
*(Signature)*

L'officier de l'état civil :

Georges Favre

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 24  
 Chevalley, Robert  
 Chevalley, Alice-Lucie

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Chevalley, Robert

celibataire

agriculteur

originaire de Tenezy domicilié à

Chesalles sur Moudon né à

Chapelle sur Moudon le neuf octobre

mil huit cent quatre-vingt-quatre fils de

Jules Chevalley, agriculteur et de

Adèle, née Besson

à Tenezy

2. Chevalley, Alice-Lucie

celibataire

ménagère

originaire de Tenezy domiciliée à

Chesalles sur Moudon née à

Chavannes sur Moudon le treize septembre

mil huit cent quatre-vingt-quatorze fille de

Emile Chevalley, agriculteur à Brenten et de

Marie-Lina, née Tutoit

à Chesalles sur Moudon.

Comme témoins :

1. Léon Guignard, pierriste à Lucens

2. Julien Genier, journalier à Lucens

Les publications ont eu lieu à Chesalles sur Moudon le 7 décembre,

1915, à Tenezy le 8 décembre 1915.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lucens, le trente et un décembre mil neuf cent quinze.

Pièces déposées :

- 1 Promesse de mariage.
- 2 Acte de naissance de l'époux.
- 3 Acte de naissance de l'épouse.
- 4 et 5 les actes de publication du mariage de Chesalles et de Tenezy

Les époux :

Robert Chevalley  
 Alice Chevalley.

Les témoins :

Léon Guignard  
 Julien Genier

L'officier de l'état civil :

Georges Favre

Communiqué à l'état civil de Tenezy  
 le 31 décembre 1915



Registre des mariages A.

N°

~~Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :~~

1. Le numéro vingt-quatre, à la page trente-sept, est celui de la dernière inscription faite dans l'année mil neuf cent quinze. Les deux doubles du présent registre sont conformes, ce que nous certifions. — ~~originaire de~~ Lucens, le trente et un décembre mil neuf cent quinze. — domicilié à

L'officier de l'état civil  
Georges Favre



né à  
fils de  
et de

à

2.

originaire de

domiciliée à  
née à

le

mil cent

fille de  
et de

à

Comme témoins :

1.

2.

Les publications ont eu lieu à

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

, le

Pièces déposées :

Les époux :

Les témoins :

Communiqué

L'officier de l'état civil :

Vu le 3 février 1916  
H. Gilibert  
propre

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 1  
 Michod, Fédor-Arthur  
 Morattel, Rosa-Lia

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Michod, Fédor-Arthur

\_\_\_\_\_ célibataire \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ agriculteur \_\_\_\_\_

originaire de Lucens \_\_\_\_\_ domicilié à

Lucens \_\_\_\_\_ né à

Lucens \_\_\_\_\_ le cinq mai \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-onze \_\_\_\_\_ fils de

Jules Michod, agriculteur \_\_\_\_\_ et de

Lina, née Guétrux \_\_\_\_\_

à Lucens \_\_\_\_\_

2. Morattel, Rosa-Lia

\_\_\_\_\_ célibataire \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ ménagère \_\_\_\_\_

originaire de Sedaillon \_\_\_\_\_ domiciliée à

Rosens (Vaud) \_\_\_\_\_ née à

Rosens \_\_\_\_\_ le sept septembre \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-douze \_\_\_\_\_ fille de

Fritz Morattel, agriculteur \_\_\_\_\_ et de

Elise, née Fiaux \_\_\_\_\_

à Rosens \_\_\_\_\_

Comme témoins :

1. Jules Michod, agriculteur à Lucens \_\_\_\_\_

2. Jules Alois Michod, agriculteur à Lucens \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Lucens le 13 janvier, à Sedaillon et à Rosens

le 15 janvier 1916. \_\_\_\_\_

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

\_\_\_\_\_ Lucens, le trente et un janvier mil neuf cent seize.

Pièces déposées :

- 1 Acte de naissance de l'époux
- 2 Acte de naissance de l'épouse
- 3 Promesse de mariage
- 4 à 6 les actes de publication des mariages de Lucens, Sedaillon et Rosens.

Communiqué à l'état civil de Villages  
 le 31 janvier 1916

Les époux :

Arthur Michod

Lia Michod

Les témoins :

Michod Jules

Michod

L'officier de l'état civil :

Georges Fave

## Registre des mariages A.

N° 2

Sonnard, Jules  
Durussel, Lina

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Sonnard, Jules

celibataire

agriculteur

originaire de Burtilles

domicilié à

Burtilles

né à

Burtilles

le vingt-trois mai

mil huit cent quatre-vingt-un

fils de

M<sup>re</sup> feu Daniel Sonnard

et de

Marie-Louise, née Badourà Burtilles2. Durussel, Lina

celibataire

ménagère

originaire de Sassel

domiciliée à

Burtilles

née à

Chaniaz

le douze juillet

mil huit cent nonante et un

fille de

Jules Durussel, agriculteur

et de

Élise, née Savinà Sassel

Comme témoins :

1. Henri Samuel Broud, coedonnier à Lucens2. Antoine Gaud, agriculteur à LucensLes publications ont eu lieu à Burtilles et Sassel le 7 janvier 1916

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lucens, le onze février mil neuf cent seize.

Pièces déposées :

- 1 Promesse de mariage
  - 2 à 3 Actes de naissance des époux
  - 4 à 5 Actes de publication du mariage
- de :
- Burtilles et Sassel

Les époux :

Jules Sonnard  
Lina Sonnard

Les témoins :

Antoine Gaud  
Broud Henri Samuel

L'officier de l'état civil :

Georges FavreCommuniqué à l'état civil de Genève  
(Vaud) le 12 février 1916.

## Registre des mariages A.

N° 3

Desarzens, Ernest  
Guignard, Alice

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Desarzens, Ernest

celibataire

agriculteur

originaire de Sarzens

domicilié à

Sarzens

né à

Sarzens

le vingt février

mil huit cent quatre-vingt-trois

fils de

Eugène Desarzens, agriculteur

et de

Louise, née Jaccoud,à Sarzens.2. Guignard, Alice

celibataire

ménagère

originaire de l'Abbaye et de Bottens

domiciliée à

Chapelle sur Moudon

née à

Chapelle

le treize octobre

mil huit cent quatre-vingt-neuf

fille de

feu Charles Agénor Guignard

et de

Marie, née Pache, ménagèreà Chapelle.

Comme témoins :

1. Emile Wenger, agriculteur à Lucens2. Ulysse Brausaq, cafetier à LucensLes publications ont eu lieu à Sarzens, l'Abbaye et Chapelle sur Moudon le 18 décembre 1915, à Bottens le 20 décembre 1915.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lucens, le dix-neuf février mil neuf cent seize.

Pièces déposées :

1 et 2 Deux promesses de mariage  
3 et 4 Actes de naissance des époux  
5 à 8 Les actes de publication du mariage de : Sarzens, l'Abbaye, Chapelle et Bottens

Les époux :

Desarzens Ernest  
Desarzens Alice

Les témoins :

E. Wenger  
M. Brausaq

L'officier de l'état civil :

Georges FavreCommuniqué à l'état civil de Poliez  
le Grand, de l'Abbaye et de  
St Georges, le 19 février 1916

Par jugement du Tribunal du district de Moudon, rendu en date du 15 mai 1919, déclaré définitif et exécutoire le 26 août 1919, le mariage inscrit ci contre a été dissous par le divorce.

Le Tribunal a fixé à deux ans le délai pendant lequel l'époux coupable (le mari) ne pourra contracter un nouveau mariage.

Fait le 4 septembre 1919  
L'officier de l'état civil  
Georges Favre

## Registre des mariages A.

N° 4

Schneider, Charles-Albert  
Briod, Aline

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Schneider, Charles-Albert \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ celibataire \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ agriculteur \_\_\_\_\_

originaire de Röthenbach i. S. (C. Berne) \_\_\_\_\_ domicilié àLucens \_\_\_\_\_ né àLucens \_\_\_\_\_ le premier novembre \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-neuf \_\_\_\_\_ fils de

feu Henri Schneider \_\_\_\_\_ et deEugénie, née Nicod, \_\_\_\_\_à Lucens \_\_\_\_\_2. Briod, Aline \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ célibataire \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ ménagère \_\_\_\_\_

originaire de Lucens et Forcl sur Lucens \_\_\_\_\_ domiciliée àLucens \_\_\_\_\_ née àLucens \_\_\_\_\_ le vingt-neuf novembre \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil huit cent nonante et un \_\_\_\_\_ fille de

feu Henri Briod \_\_\_\_\_ et deMéry, née Badoux, \_\_\_\_\_à Lucens \_\_\_\_\_

Comme témoins :

1. Henri Steck, agriculteur à Lucens \_\_\_\_\_2. Arthur Fédor Michod, agriculteur à Lucens \_\_\_\_\_Les publications ont eu lieu à Lucens le 19 novembre 1915, à Röthenbach  
et à Forcl sur Lucens le 20 novembre 1915.Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.\_\_\_\_\_ Lucens, le vingt-trois février mil neuf cent seize.

Pièces déposées :

1 Promesse de mariage  
2 et 3 les actes de naissance des  
époux, 4 à 6 les actes de publi-  
cation du mariage de : Lucens,  
Röthenbach et Forcl.

Les époux :

Albert Schneider  
Aline Schneider

Les témoins :

Henri Steck  
A Michod

L'officier de l'état civil :

Georges FavreCommuniqué à l'état civil de  
Röthenbach, le 23 février 1916.

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 5

Conne, Henri-Louis  
 Wieland, Susanne-Julie

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Conne, Henri-Louis

célibataire

agriculteur

originaire de Puidoux domicilié à

Luttilles né à

Jongny le quatorze avril

mil huit cent quatre-vingt-deux fils de

Henri-Jean-Louis Conne, agriculteur et de

Henriette-Frédérique, née Conne

à Luttilles

2. Wieland, Susanne-Julie

célibataire

ménagère

originaire de Zollikofen (Berne) domiciliée à

Châtelard (Vaud) née à

Blarens, commune du Châtelard le trente et un juillet

mil huit cent quatre-vingt

François-Vincent Wieland, agriculteur et de

Marie-Louise, née Dufour

à Blarens

Comme témoins :

1. Desarzens Ulysse, agriculteur à Larzens.

2. May Ernest, agriculteur à Luttilles.

Les publications ont eu lieu à Luttilles le 31 janvier 1916, à Zollikofen  
 et au Châtelard le 1<sup>er</sup> février 1916, à Puidoux le 2 février 1916.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lucens, le vingt-quatre février mil neuf cent seize

## Pièces déposées :

- 1 Promesse de mariage
- 2 et 3 Actes de naissance des époux.
- 4 à 7 Les actes de publication du mariage de : Puidoux, Luttilles, Zollikofen et du Châtelard.

## Les époux :

M<sup>me</sup> Susanne Conne  
 Louis Conne.

## Les témoins :

Ulysse Desarzens  
 Ernest May

L'officier de l'état civil :

Georges Favre

Communiqué à l'état civil de :  
 Chexbres, de Montreux et  
 Zollikofen, le 24 février 1916.

N° 6  
 Dizerens, Paul-Edouard  
 Badoux, Marie-Aline

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Dizerens, Paul-Edouard \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_ célibataire \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_ agriculteur \_\_\_\_\_  
 originaire de Savigny \_\_\_\_\_ domicilié à  
Tompierre sur Lucens \_\_\_\_\_ né à  
Tompierre \_\_\_\_\_ le dix-huit mai \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-neuf \_\_\_\_\_ fils de  
Paul Daniel Dizerens, charpentier \_\_\_\_\_ et de  
Sophie, née Mottet \_\_\_\_\_  
 à Tompierre \_\_\_\_\_

2. Badoux, Marie-Aline \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_ célibataire \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_ ménagère \_\_\_\_\_  
 originaire de Beemin \_\_\_\_\_ domiciliée à  
Focel sur Lucens \_\_\_\_\_ née à  
Focel sur Lucens \_\_\_\_\_ le vingt-sept décembre \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-sept \_\_\_\_\_ fille de  
Héli Badoux, agriculteur \_\_\_\_\_ et de  
Rosine, née Pidoux, \_\_\_\_\_  
 à Focel \_\_\_\_\_

Comme témoins :

1. Héli Dizerens, charpentier à Lucens \_\_\_\_\_  
 2. Jules Badoux, agriculteur à Focel \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Savigny, à Tompierre, à Focel et à Beemin le 9 février 1916. \_\_\_\_\_

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.  
Lucens, le quatre mars mil neuf cent seize \_\_\_\_\_

Pièces déposées :

1 Promesse de mariage  
 2 et 3 actes de naissance des époux  
 4 à 7 les actes de publication du mariage de Savigny, Tompierre, Focel et Beemin

Les époux :

Edouard Dizerens.  
Aline Dizerens

Les témoins :

Héli Dizerens.  
Jules Badoux

L'officier de l'état civil :

Georges Favre

Communiqué à l'état civil de Savigny, le 4 mars 1916.

Registre des mariages A.

N° 7  
Handschin, Walter  
Krummen, Lina

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Handschin, Walter \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ célibataire \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ agriculteur \_\_\_\_\_

originaire de Gelterkinden (c. Bâle Campagne) \_\_\_\_\_ domicilié à  
Kempton-Wetzikon \_\_\_\_\_ né à

Kempton-Wetzikon \_\_\_\_\_ le vingt août \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ mil huit cent nonante-deux \_\_\_\_\_ fils de

Adolphe Handschin, instituteur \_\_\_\_\_ et de  
Elisa, née Hirzel \_\_\_\_\_

à Kempton-Wetzikon \_\_\_\_\_

2. Krummen, Lina \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ célibataire \_\_\_\_\_

originaire de Mühleberg (Canton de Berne) \_\_\_\_\_ domiciliée à  
Bremis \_\_\_\_\_ née à

Hleinfeld-Mühleberg \_\_\_\_\_ le deux mai \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ mil huit cent nonante et un \_\_\_\_\_ fille de

Friedrich Krummen, agriculteur \_\_\_\_\_ et de  
Elisabeth, née Jüni \_\_\_\_\_

à Bremis \_\_\_\_\_

Comme témoins :

1. Jules Grand agriculteur à Lucens \_\_\_\_\_

2. Ernest Krummen, agriculteur à Bremis \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Wetzikon le 23, à Mühleberg le 24, à  
Gelterkinden le 25 et à Bremis le 26 février 1916.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lucens, le quinze mars mil neuf cent seize.

Pièces déposées :

certificat de publication

Les époux :

Walter Handschin.  
Lina Krummen Handschin

Les témoins :

J<sup>e</sup> Grand  
Ernest Krummen

L'officier de l'état civil :

Georges Favre

Communiqué à l'état civil de Gel-  
terkinden, de Mühleberg et de  
Wetzikon le 16 mai 1916.

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 4000 f. d.



## Registre des mariages A.

N° 8

Léchaire, Ulysse

Badoux, Louise-Victorine

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Léchaire, Ulysse

célibataire

sellier

originaire de Lovatens domicilié àDompierre sur Lucens né àDompierre le dix-neuf mai

mil huit cent quatre-vingt-six fils de

Alice Léchaire, ménagère à Dompierre et de

à

2. Badoux, Louise-Victorine

célibataire

sage-femme

originaire de Dompierre sur Lucens domiciliée àDompierre née àDompierre le dix-sept décembre

mil huit cent quatre-vingt-dix fille de

Ulysse Frédéric Badoux, agriculteur et deAlice, née Bothezy,à Dompierre

Comme témoins :

1. Joseph Holzer, cafetier à Lucens2. Jules Digeens, charpentier à DompierreLes publications ont eu lieu à Lovatens et à Dompierre sur Lucens le  
7 mars 1916.Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.Lucens, le sept avril mil neuf cent seize

Pièces déposées :

- 1 Promesse de mariage
- 2 et 3 Actes de naissance des époux
- 4 et 5 Actes de publication de mariage de Lovatens et Dompierre.

Les époux :

Léchaire Ulysse  
Léchaire Victorine

Les témoins :

F. Holzer  
Chrs Digeens

Communiqué

L'officier de l'état civil :

Georges Favre

## Registre des mariages A.

N° 9

May Ernest  
Lothésy, jémina Emma

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. May, Ernest \_\_\_\_\_

célibataire

agriculteur

originaire de Lovatens \_\_\_\_\_ domicilié àBuetilles \_\_\_\_\_ né àSargens \_\_\_\_\_ le trois janvier \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-trois \_\_\_\_\_ fils deConstant May, agriculteur \_\_\_\_\_ et deEmma, née Blot \_\_\_\_\_à Buetilles \_\_\_\_\_2. Lothésy, jémina-Emma \_\_\_\_\_

célibataire

ménagère

originaire de Brenles et Dompierre sur Lucens \_\_\_\_\_ domiciliée àBrenles \_\_\_\_\_ née àBrenles \_\_\_\_\_ le neuf octobre \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-dix \_\_\_\_\_ fille defeu Jules Lothésy \_\_\_\_\_ et deJeanette Lina, née Zanier \_\_\_\_\_à Brenles \_\_\_\_\_

Comme témoins :

1. Maurice Charbonney, picciote à Lucens \_\_\_\_\_2. Ami Rosset, cordonnier, à Lucens \_\_\_\_\_Les publications ont eu lieu à Lovatens, Buetilles, Brenles et Dompierre sur Lucens le douze mai 1916.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

\_\_\_\_\_ Lucens, le vingt-six mai mil neuf cent seize \_\_\_\_\_

Pièces déposées :

- 1 Promesse de mariage
- 2 et 3 Actes de naissance des époux
- 4 à 7 Les actes de publication du mariage de Lovatens, Buetilles, Brenles et Dompierre sur Lucens.

Les époux :

Ernest MayEmma May

Les témoins :

M CharbonneyA. Rosset

L'officier de l'état civil :

Georges Favre

Communiqué

## Registre des mariages A.

N° 10

Blanc, Jules Henri, et  
Dessauges, Hermensita

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Blanc, Jules - Henri \_\_\_\_\_

célibataire

agriculteur

originaire de Brenles \_\_\_\_\_ domicilié àBrenles \_\_\_\_\_ né àBrenles \_\_\_\_\_ le vingt et un juillet \_\_\_\_\_

mil huit cent quatre-vingt-douze \_\_\_\_\_ fils de

Louis Blanc, agriculteur \_\_\_\_\_ et deEmma, née Lavin, \_\_\_\_\_à Brenles \_\_\_\_\_2. Dessauges, Hermensita \_\_\_\_\_

célibataire

couturière

originaire de Naz \_\_\_\_\_ domiciliée àBrenles \_\_\_\_\_ née àLausanne \_\_\_\_\_ le neuf mars \_\_\_\_\_

mil huit cent nonante-cinq \_\_\_\_\_ fille de

Denys Dessauges, journalier à Genève \_\_\_\_\_ et defeu Elise, née Chappuis \_\_\_\_\_

à \_\_\_\_\_

Comme témoins :

1. Louis Buttet, à Lucens \_\_\_\_\_2. Samuel Thévoz, pierriste à Lucens \_\_\_\_\_Les publications ont eu lieu à Brenles et à Naz, le 8 mai 1916. \_\_\_\_\_

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lucens, le quinze juin mil neuf cent seize. \_\_\_\_\_

Pièces déposées :

- 1 Promesse de mariage.
- 2 et 3 Actes de naissance des époux.
- 4 et 5 Actes de publication de mariage de Brenles et de Naz.

Les époux :

Blanc Jules Henri  
Blanc Hermensita

Les témoins :

Jn Louis Buttet  
Thévoz Samuel

L'officier de l'état civil :

Georges Favre

Communiqué à l'état civil de Fey  
le 16 juin 1916.

## Registre des mariages A.

N° 11

Jacot-Guillarmod, Marc Albert  
Burnat, Lina Hélène

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Jacot-Guillarmod, Marc Albert  
dévoce de Rose Marguerite née Guablin de le 15 avril 1914  
mouleuroriginaire de La Lagne, Chaux de Fonds (Neuchâtel) et La Ferrière (Fribourg) domicilié à  
Lausanne né à  
au Locle le dix octobre

mil huit cent quatre-vingt-sept fils de

Albert Jacot-Guillarmod, menuisier et de

Rachel Antoinette, née Jammoret

à Lausanne

2. Burnat, Lina Hélène  
célibataire

pierreiste

originaire de Corcelles le Jorat domiciliée à  
Lucens née à

Lucens le vingt-trois juillet

mil huit cent quatre-vingt-neuf fille de

Lina Burnat, ménagère à Lucens et de

à

Comme témoins :

1. Henri Blot, pierreiste à Lucens2. Charles de Liebenthal, pierreiste à LucensLes publications ont eu lieu à Lausanne le 23, à La Lagne, Lucens et  
La Chaux de Fonds le 24, à Corcelles le Jorat et La Ferrière le 25  
mai 1916.Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lucens, le huit juillet mil neuf cent seize.

Pièces déposées :

Certificat de publication

Les époux :

Jacot Guillarmod Marc

Jacot Guillarmod Hélène

Les témoins :

Henri Blot

Charles Liebenthal

L'officier de l'état civil :

Georges Favre

Communiqué à l'état civil de : La  
Lagne, Chaux-de-Fonds, La Ferrière,  
Lausanne et Ropraz, le 8 juillet  
1916.

## Registre des mariages A.

N° 12

Hobbe, Johann  
Camelia, Eva Adrienne

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Hobbe, Johann \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ célibataire \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ piecciste \_\_\_\_\_  
originaire de Schweinberg, district de Grubenebl, Autriche \_\_\_\_\_ domicilié à  
Lucens \_\_\_\_\_ né àStaubenzell (S. St. Gall) \_\_\_\_\_ le vingt juillet \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-huit \_\_\_\_\_ fils de  
Joseph Hobbe, chauffeur à Dessenhofen (S. Thurgovie) \_\_\_\_\_ et de  
fue Uesula, née Frank \_\_\_\_\_  
à \_\_\_\_\_2. Camelia, Eva Adrienne \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ célibataire \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ piecciste \_\_\_\_\_  
originaire de Masserano, province de Novare, Italie \_\_\_\_\_ domiciliée à  
Lucens \_\_\_\_\_ née àLucens \_\_\_\_\_ le cinq avril \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ mil huit cent nonante-deux \_\_\_\_\_ fille de  
Venceslas Camelia, gypcier \_\_\_\_\_ et de  
Juliette Elise, née Brandt, dit Guerin \_\_\_\_\_  
à Lucens \_\_\_\_\_

Comme témoins :

1. Venceslas Camelia, gypcier à Lucens \_\_\_\_\_  
2. Gottlieb Handschin, piecciste à Lucens \_\_\_\_\_Les publications ont eu lieu à Lucens le 13 avril 1916, à Masserano le 21  
mai 1916 et à Schweinberg en juin 1916 \_\_\_\_\_Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

\_\_\_\_\_ Lucens, le vingt-deux juillet mil neuf cent seize. \_\_\_\_\_

Pièces déposées :

- 1 Promesse de mariage.
  - 2 et 3 Actes de naissance des fiancés.
  - 4 Certificat de nationalité du fiancé.
  - 5 " " de la fiancée.
  - 6 à 8 Les actes de publication de mariage  
de Lucens, Schweinberg et Masserano.
  - 9 et 10 Déclarations de reconnaissance de  
mariage.
  - 11 Autorisation du conseil d'Etat
- Communiqué à la Chancellerie d'Etat  
en 2 exemplaires

Les époux :

J. Hobbe.

Eva Hobbe

Les témoins :

V. Camelia

Gottl. Handschin

L'officier de l'état civil :

Georges Favre

## Registre des mariages A.

N° 13

Dizerens, Jules  
Bachin, Alice

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Dizerens, Jules \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ célibataire \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ agriculteur \_\_\_\_\_

originaire de Savigny \_\_\_\_\_ domicilié àDompierre sur Lucens \_\_\_\_\_ né àDompierre sur Lucens \_\_\_\_\_ le neuf mai \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-six \_\_\_\_\_ fils de

Paul Daniel Dizerens, charpentier \_\_\_\_\_ et deSophie, née Bottet \_\_\_\_\_à Dompierre sur Lucens \_\_\_\_\_2. Bachin, Alice \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ célibataire \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ ménagère \_\_\_\_\_

originaire de Berniaz \_\_\_\_\_ domiciliée àBerniaz \_\_\_\_\_ née àBerniaz \_\_\_\_\_ le vingt et un juin \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-huit \_\_\_\_\_ fille de

feu François Ami Bachin \_\_\_\_\_ et deLydie, née Bachin, ménagère \_\_\_\_\_à Berniaz \_\_\_\_\_

Comme témoins :

1. Héli Dizerens, charpentier à Lucens \_\_\_\_\_2. Ernest Bachin, agriculteur à Berniaz \_\_\_\_\_Les publications ont eu lieu à Savigny et à Dompierre le 11 juillet, à Berniaz le 12 juillet 1916.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

\_\_\_\_\_ Lucens, le vingt-sept juillet mil neuf cent seize.

## Pièces déposées :

- 1 Promesse de mariage
- 2 et 3 Actes de naissance des époux
- 4 à 6 Actes de publication de mariage de Savigny, Dompierre et Berniaz.

## Les époux :

Jules Dizerens  
Alice Bachin

## Les témoins :

Dizerens Héli  
Bachin Ernest

L'officier de l'état civil :

Georges Favre

Communiqué à l'état civil de Savigny  
et de Villargel, le 27 juillet 1916.

## Registre des mariages A.

N° 14

Bryois, Edmond-Julien  
Blanc, Ida-Bertha

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bryois, Edmond-Julien \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_ célibataire \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_ agriculteur \_\_\_\_\_  
 originaire de Moudon \_\_\_\_\_ domicilié à  
Luttilles \_\_\_\_\_ né à  
Chierrens \_\_\_\_\_ le cinq janvier \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_ mil huit cent nonante. \_\_\_\_\_ fils de  
Bryois Paul Ernest, agriculteur \_\_\_\_\_ et de  
Alice, née Dubois, ménagère \_\_\_\_\_  
 à Luttilles \_\_\_\_\_

2. Blanc, Ida-Bertha \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_ célibataire \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_ ménagère \_\_\_\_\_  
 originaire de Lausanne \_\_\_\_\_ domiciliée à  
Martherenges \_\_\_\_\_ née à  
Bâle \_\_\_\_\_ le vingt-sept mars \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_ mil huit cent nonante-quatre \_\_\_\_\_ fille de  
 feu Georges Samuel Eugène Blanc \_\_\_\_\_ et de  
Ida, née Canner, ménagère \_\_\_\_\_  
 à Martherenges \_\_\_\_\_

Comme témoins :

1. William Alois Bünzli, pierriste à Lucens \_\_\_\_\_  
 2. Fredric Michod, agriculteur à Lucens \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Moudon, à Luttilles, à Lausanne et à  
Martherenges les 9 et 10 octobre 1916. \_\_\_\_\_

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.  
 \_\_\_\_\_ Lucens, le vingt-cinq octobre mil neuf cent seize. \_\_\_\_\_

Pièces déposées :

1 Acte de naissance du fiancé  
 2 Acte de naissance de la fiancée  
 3 Promesse de mariage  
 4 à 7 Les actes de publication de  
 mariage de Moudon, Luttilles,  
Lausanne et Martherenges.

Les époux :

Bryois Edmond  
Ida Bryois

Les témoins :

Wil Bünzli  
Fredric Michod

L'officier de l'état civil :

Georges Favre

Communiqué à l'état civil de  
Moudon, de Lausanne et de  
St-Bierges, le 25 octobre 1916.

## Registre des mariages A.

N° 15

Aquet, Albert et  
Rey, Alice

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Aquet, Albert

\_\_\_\_\_ célibataire \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ agriculteur \_\_\_\_\_

originaire de Lutry \_\_\_\_\_ domicilié à  
Burtilles \_\_\_\_\_ né àBurtilles \_\_\_\_\_ le vingt-cinq mai \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-quatre \_\_\_\_\_ fils deFrançois Aquet, agriculteur à Burtilles \_\_\_\_\_ et de  
feue Marie, née Meylan \_\_\_\_\_  
à \_\_\_\_\_2. Rey, Alice

\_\_\_\_\_ célibataire \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ ménagère \_\_\_\_\_

originaire de Forel sur Lucens \_\_\_\_\_ domiciliée à  
Forel \_\_\_\_\_ née àForel \_\_\_\_\_ le premier janvier \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-huit \_\_\_\_\_ fille deLouis-Emile Rey, agriculteur \_\_\_\_\_ et de  
Isaline, née Rey \_\_\_\_\_à Forel sur Lucens \_\_\_\_\_

Comme témoins :

1. Ernest Rey, agriculteur à Forel sur Lucens \_\_\_\_\_2. Alois Michod, agriculteur à Lucens \_\_\_\_\_Les publications ont eu lieu à Lutry, à Burtilles et à Forel sur  
Lucens, le dix novembre 1916. \_\_\_\_\_Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.\_\_\_\_\_ Lucens, le premier décembre mil neuf cent seize. \_\_\_\_\_

Pièces déposées :

- 1 Promesse de mariage
- 2 et 3 Actes de naissance des époux
- 4 à 6 Actes de publication de ma-  
riage de Lutry, Burtilles et  
Forel sur Lucens.

Les époux :

Albert Aquet.  
Alice Aquet.

Les témoins :

Ernest Rey.  
Alois Michod

L'officier de l'état civil :

Georges FavreCommuniqué à l'état civil de  
Lutry le 1<sup>er</sup> décembre 1916.



## Registre des mariages A.

N° 16

Gavillet, Henri-Louis  
Meylan, Yvonne

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Gavillet, Henri-Louis \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_ celibataire \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_ agriculteur \_\_\_\_\_  
 originaire de Peney et Vucherem \_\_\_\_\_ domicilié à  
 Lucens \_\_\_\_\_ né à  
 Lutelles \_\_\_\_\_ le dix mai \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-neuf \_\_\_\_\_ fils de  
 Héli Gavillet, agriculteur à Lucens \_\_\_\_\_ et de  
 Jeanne Jenny née Spychiger \_\_\_\_\_

2. Meylan, Yvonne-Luce \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_ célibataire \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_ ménagère \_\_\_\_\_  
 originaire de Lieu \_\_\_\_\_ domiciliée à  
 Fétigny \_\_\_\_\_ née à  
 Payerne \_\_\_\_\_ le huit décembre \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-dix-sept \_\_\_\_\_ fille de  
 Ulysse Meylan, agriculteur \_\_\_\_\_ et de  
 Marie-Catherine-Eugénie, née Savary, \_\_\_\_\_  
 à Fétigny \_\_\_\_\_

Comme témoins :

1. Héli Gavillet, agriculteur à Lucens \_\_\_\_\_
2. Aimé Gavillet, agriculteur à Lucens \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Lucens le 2 décembre, au Lieu, à Vucherem  
 et à Fétigny le 3 décembre, à Peney le 4 décembre 1916.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

\_\_\_\_\_ Lucens, le vingt-trois décembre mil neuf cent seize \_\_\_\_\_

## Pièces déposées :

- 1 Promesse de mariage avec con-  
 sentement des père et mère de la fiancée  
 mineure,
- 2 et 3 Actes de naissance des époux
- 4 à 8 Les actes de publication de ma-  
 riage de Lucens, de Peney, de Vuche-  
 rem, du Lieu et de Fétigny

Communiqué à l'état civil de Corcelle  
 du Lieu, de Fétigny, de Moudon, le  
 23 décembre 1916

## Les époux :

Gavillet Henri  
 Gavillet Yvonne

## Les témoins :

Gavillet Héli  
 Gavillet Aimé

L'officier de l'état civil :

Georges Favre

Registre des mariages A.

N° 17  
 Potterat, Charles-Ulysse  
 Crisp, Daisy-Emma

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Potterat, Charles-Ulysse \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_ célibataire \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ coiffeur \_\_\_\_\_

originaire de Chavannes le Rhône \_\_\_\_\_ domicilié à

Grandcour \_\_\_\_\_ né à

Forel (Vaud) \_\_\_\_\_ le vingt-sept septembre \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-sept \_\_\_\_\_ fils de

feu Charles Potterat \_\_\_\_\_ et de

Rosine, née Pasche, ménagère \_\_\_\_\_

à Lucens \_\_\_\_\_

2. Crisp, Daisy-Emma \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_ célibataire \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ pierriste \_\_\_\_\_

originaire de Angleterre \_\_\_\_\_ domiciliée à

Lucens \_\_\_\_\_ née à

Londres, Paradise Street, 21 \_\_\_\_\_ le vingt juin \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil huit cent nonante-deux \_\_\_\_\_ fille de

feu Harry Crisp \_\_\_\_\_ et de

\_\_\_\_\_ et de

\_\_\_\_\_

Comme témoins :

1. Alois Potterat, coiffeur à Lucens \_\_\_\_\_

2. Emile Kuchat, pierriste à Lucens \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Lucens, Chavannes le Rhône et Grand-  
-cour le 6 octobre 1916. \_\_\_\_\_

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

\_\_\_\_\_ Lucens, le vingt-huit décembre mil neuf cent seize.

Pièces déposées :

Certificat de publication. \_\_\_\_\_

Les époux :

Potterat Ulysse  
Potterat Daisy

Les témoins :

A Potterat  
E. Kuchat

L'officier de l'état civil :

Georges Favre

Communiqué à l'état civil de Grand-  
-cour, d'Yvonand et à la Chancel-  
-lerie d'Etat, le 28 décembre 1916

Imprimerie Vaudaise, Lausanne, 500 f. d.

Vu le 10 février 1917 -  
 L. Rabreau  
 Mayor



Le numéro dix-sept, à la page cinquante-cinq, est celui de la dernière inscription faite dans l'année mil neuf cent seize. Les deux doubles du présent registre sont conformes, ce que nous certifions.

Lucens le trente et un décembre mil neuf cent seize. L'officier de l'état civil Georges Favre

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 1.  
 Rey, Camille Ernest  
 Duc, Anna

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Rey, Camille Ernest \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_ célibataire \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ agriculteur \_\_\_\_\_

originaire de Forel sur Lucens \_\_\_\_\_ domicilié à

Forel sur Lucens \_\_\_\_\_ né à

Forel sur Lucens \_\_\_\_\_ le dix-huit juin \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-six \_\_\_\_\_ fils de

Louis Emile Rey, agriculteur \_\_\_\_\_ et de

Isaline, née Rey, ménagère \_\_\_\_\_

à Forel sur Lucens \_\_\_\_\_

2. Duc, Anna \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ célibataire \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ ménagère \_\_\_\_\_

originaire de Villars-Bramard \_\_\_\_\_ domiciliée à

Dompiere sur Lucens \_\_\_\_\_ née à

Dompiere sur Lucens \_\_\_\_\_ le seize décembre \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-neuf \_\_\_\_\_ fille de

feu Jacques Félix Duc \_\_\_\_\_ et de

Hélène, née Dind, ménagère \_\_\_\_\_

à Dompiere sur Lucens \_\_\_\_\_

Comme témoins :

1. Félix Duc, agriculteur à Dompiere sur Lucens \_\_\_\_\_

2. Alois Michod, agriculteur à Lucens \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Forel sur Lucens, Dompiere sur Lucens

le 23 janvier et Villars-Bramard, le 25 janvier 1917 \_\_\_\_\_

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

\_\_\_\_\_ Lucens \_\_\_\_\_, le quatorze février mil neuf cent dix-sept \_\_\_\_\_

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage.
- 2 et 3. Actes de naissance des époux.
- 4 à 6. Les actes de publication de mariage de Forel sur Lucens, Dompiere sur Lucens et Villars-Bramard

Les époux :

Ernest Rey.  
 Anna Rey

Les témoins :

Duc  
 Michod

pr L'officier de l'état civil :

E. Wenger) rempl.

Communiqué à l'état-civil de  
 Villargel, le 15 février 1917.

## Registre des mariages A.

N° 2.  
Senn-Edmond Alois  
-Rood, Fanny

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Senn, Edmond Alois \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ célibataire \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ agriculteur \_\_\_\_\_

originaire de Belpberg (Berne) \_\_\_\_\_ domicilié à  
Brenles \_\_\_\_\_ né à

Brenles \_\_\_\_\_ le sept mai \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mit huit cent nonante et un \_\_\_\_\_ fils de

Jean Henri Senn, agriculteur à Brenles, \_\_\_\_\_ et de

feu Elise Monod, \_\_\_\_\_

à Brenles \_\_\_\_\_

2. Rood, Fanny \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ célibataire \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ ménagère \_\_\_\_\_

originaire de Ropraz, Corcelles le Jorat et Mèzières \_\_\_\_\_ domiciliée à  
Brenles \_\_\_\_\_ née à

Dompierre sur Lucens \_\_\_\_\_ le vingt-six décembre \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mit huit cent nonante \_\_\_\_\_ fille de

Jules Rood, agriculteur \_\_\_\_\_ et de

Jenny Elise, née Corthézy \_\_\_\_\_

à Brenles \_\_\_\_\_

Comme témoins :

1. Zaretti, Emanuel, entrepreneur à Lucens \_\_\_\_\_

2. Luceur, Edouard, gendarme à Trévonloup \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Brenles et Belp, le 6 février, à Ropraz  
Corcelles le Jorat et Mèzières, le 7 février 1917 \_\_\_\_\_

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

\_\_\_\_\_ Lucens \_\_\_\_\_ le 2 mars deux mars mil neuf cent dix sept  
Approuvé la radiation du chiffre deux, et du mot 'mars, E. Wenger \_\_\_\_\_

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage
- 2 et 3. Actes de naissance des fiancés
- 4 et 5. Les actes de publication de mariage de Brenles, Belp, Ropraz, Corcelles le Jorat et Mèzières.

Les époux :

Edmond Senn  
Fanny Senn

Les témoins :

Emanuel Zaretti  
Edouard Luceur

Pr. L'officier de l'état civil :

E. Wenger \_\_\_\_\_

Communiqué à l'état civil de Belp,  
Mèzières et Ropraz, le 3 mars 1917

## Registre des mariages A.

N° 3

Rey, Justin  
 Rey, Elise Elvine

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Rey, Justin \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_ célibataire \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_ agriculteur \_\_\_\_\_  
 originaire de Oulens sur Lucens \_\_\_\_\_ domicilié à  
 Oulens sur Lucens \_\_\_\_\_ né à  
 Bussy sur Moudon \_\_\_\_\_ le treize août \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-quatre \_\_\_\_\_ fils de  
 Eugène Rey, agriculteur \_\_\_\_\_ et de  
 Nancy, née Gossevel, ménagère, à Oulens sur Lucens \_\_\_\_\_  
 à \_\_\_\_\_

2. Rey, Elise-Elvine \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_ célibataire \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_ ménagère \_\_\_\_\_  
 originaire de Oulens sur Lucens \_\_\_\_\_ domiciliée à  
 Oulens sur Lucens \_\_\_\_\_ née à  
 Oulens sur Lucens \_\_\_\_\_ le vingt-deux juillet \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-neuf \_\_\_\_\_ fille de  
 Samuel Rey, agriculteur \_\_\_\_\_ et de  
 Louise, née Pidoux, ménagère \_\_\_\_\_  
 à Oulens sur Lucens \_\_\_\_\_

Comme témoins :

1. Edouard Rey, agriculteur à Oulens sur Lucens \_\_\_\_\_  
 2. Constant Pidoux, agriculteur à Lucens \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Oulens sur Lucens le 17 février 1917.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.  
 \_\_\_\_\_ Lucens, le treize août mil neuf cent dix-sept. \_\_\_\_\_

Pièces déposées :

1 Promesse de mariage  
 2 Acte de naissance de l'époux.  
 3 Acte de naissance de l'épouse.  
 4 Acte de publication du mariage  
 d'Oulens sur Lucens.

Les époux :

Rey Justin  
Rey Elise

Les témoins :

Edouard Rey  
Constant Pidoux

L'officier de l'état civil :

Georges Favre

Communiqué

## Registre des mariages A.

N° 14

Graber, Moritz  
Germond, Alice

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Graber, Moritz

celibataire

pièceiste

originaire de Rothrist (C. Argovie) domicilié à  
Lucens

né à

Hauingen (Grand Duché de Baden) le dix-sept février

mil huit cent quatre-vingt-neuf fils de

feu Friedrich Graber et de

Rosa, née Frei,

à Winterthour

2. Germond, Alice

celibataire

pièceiste

originaire de Lucens domiciliée à

Lucens née à

Lucens le quatre mai

mil huit cent nonante-trois fille de

feu Jean Frédéric Germond et de

Marie-Louise, née Desoerens

à Lucens

Comme témoins :

1. Fritz Clerc, fabricant à Boudevy

2. Josephine Clerc, ménagère à Boudevy

Les publications ont eu lieu à Lucens le 3 mars 1917, à Rothrist le  
5 mars 1917.Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lucens, le vingt et un avril mil neuf cent dix-sept.

## Pièces déposées :

- 1 Promesse de mariage
- 2 et 3 Actes de naissance des époux
- 4 et 5 Actes de publication de ma-  
riage de Lucens et de Rothrist.

## Les époux :

Maurice Graber  
Alice Graber

## Les témoins :

F. Clerc  
F. Clerc

L'officier de l'état civil :

Georges Favre

Communiqué à l'état civil de  
Rothrist le 21 avril 1917.

## Registre des mariages A.

N° 5

Pasche, Louis  
Genier, Eugénie

Par jugement du Tribunal du district de Moudon, rendu en date du 7 mai 1931, déclaré définitif et exécutoire, le 16 juillet 1931, le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le divorce.

Lucens, le 22 juillet 1931.

L'officier de l'état civil:  
Sime Wenger

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Pasche, Louis

célibataire

pierriste

originaire de Sevron

domicilié à

Lucens

né à

Lucens

le deux janvier

mil huit cent quatre-vingt-un

fils de

fue Rosalie Pasche née Miegroz

et de

à

2. Genier, Eugénie

célibataire

pierriste

originaire de Chierrens

domiciliée à

Lucens

née à

Domeloye

le vingt et un novembre

mil huit cent quatre-vingt-dix-huit

fille de

Amédée Genier, pierriste

et de

Lydie Adeline née Luechod, ménagère

à Lucens

Comme témoins :

1. Ernest Fauchere, pierriste à Lucens

2. Alexis Bongon, pierriste à Lucens

Les publications ont eu lieu à Lucens le 23 avril 1917, à Chierrens et à Sevron le 24 avril 1917.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lucens, le douze mai mil neuf cent dix-sept.

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage portant le consentement au mariage, des parents de l'épouse mineure.
- 2 et 3 Les actes de naissance des époux.
- 4 à 6 Les actes de publications de mariage de Lucens, Sevron et Chierrens.

Communiqué à l'état civil de St-Leger et d'Oron la Ville le 14 mai 1917.

Les époux :

L. Pasche

E. Pasche

Les témoins :

E. Fauchere

A. Bongon

L'officier de l'état civil :

Georges Favre

## Registre des mariages A.

N° 6

Fournier, Joseph Louis Auguste  
Pidoux, Ida

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Fournier, Joseph - Louis - Auguste  
cibatairecouvreur, soldat au 273<sup>e</sup> régiment d'infanterie  
originaire de Boulogne (France) domicilié à  
Boulogne, actuellement interné de guerre en séjour à Gimel — né à  
St-Martin, Boulogne le vingt-trois septembre  
mil huit cent quatre-vingt-sept — fils deLéon Fournier, maçon et de  
Louise née Wasselien, à Boulogne  
à2. Pidoux, Ida

cibataire

pierriste

originaire de Villars le Comte domiciliée à  
Henniez née à  
Combrémont le Grand le vingt janvier  
mil neuf cent — fille deCharles Pidoux, agriculteur à Sèdeilles et de  
Louise Rosine née Burnens, ménagère  
à Lucens

Comme témoins :

1. Lecorre Marcel, camionneur, interné de guerre à Lucens

2. Schodduyn Auguste, mineur, interné de guerre à Lucens

Les publications ont eu lieu à Gimel le 7 avril, à Henniez le 8 avril,  
à Villars le Comte le 11 avril 1917, à Boulogne sur Mer en 1916.Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lucens, le douze mai mil neuf cent dix-sept.

Pièces déposées :

Certificat de publication

Les époux :

Fournier Joseph  
Fournier Ida

Les témoins :

Lecorre  
Schodduyn Auguste

L'officier de l'état civil :

Georges Favre

Communiqué à la Chancellerie  
d'Etat, à l'état civil de Gimel  
Granges et Denezzy le 14 mai 1917

Par jugement du Tribunal civil de  
Boulogne sur Mer (Par de Palais, France) rendu  
en date du 16 juillet 1921, déclaré exécutoire  
le 26 janvier 1923. Le mariage inscrit  
ci-contre a été dissous par le divorce  
Inscrit le 13 décembre 1925.  
L'Officier de l'état civil :  
Louis Berger.



## Registre des mariages A.

Form. 3.

N° 7  
 Besson, Maurice-Lucien  
 Jaquier, Berthe-Amélie

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Besson, Maurice-Lucien \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_ célibataire \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_ agriculteur \_\_\_\_\_  
 originaire de Tompierre et Villargel \_\_\_\_\_ domicilié à  
Chesalles sur Moudon \_\_\_\_\_ né à  
Chesalles \_\_\_\_\_ le dix-neuf août \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_ mil huit cent nonante-deux \_\_\_\_\_ fils de  
Jules Besson, agriculteur \_\_\_\_\_ et de  
Lucie-Isaline née Becholey, à Chesalles sur Moudon \_\_\_\_\_  
 à \_\_\_\_\_

2. Jaquier, Berthe-Amélie \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_ célibataire \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_ ménagère \_\_\_\_\_  
 originaire de Vucherens \_\_\_\_\_ domiciliée à  
Vucherens \_\_\_\_\_ née à  
Vucherens \_\_\_\_\_ le onze décembre \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_ mil huit cent nonante-six \_\_\_\_\_ fille de  
Louis Jaquier, agriculteur \_\_\_\_\_ et de  
Adèle, née Rod \_\_\_\_\_  
 à Vucherens \_\_\_\_\_

Comme témoins :

1. Lucie Besson, ménagère à Chesalles \_\_\_\_\_  
 2. Susanne Duret, ménagère à Sottens \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Chesalles, Tompierre et Villargel le 9  
 mai 1917, à Vucherens le 10 mai 1917.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.  
 \_\_\_\_\_ Lucens , le premier juin mil neuf cent dix-sept \_\_\_\_\_

Pièces déposées :

1 Promesse de mariage  
 2 et 3 Actes de naissance des époux  
 4 à 7 Les actes de publication de  
 mariage de Chesalles, Tompierre,  
 Villargel et de Vucherens.

Les époux :

M<sup>r</sup> Besson  
Berthe Besson

Les témoins :

Lucie Besson  
Susanne Duret

L'officier de l'état civil :

Georges Favre

Communiqué à l'état civil de  
Moudon et de Villargel, le 1<sup>er</sup>  
 juin 1917.

## Registre des mariages A.

N° 8

Rod, Alfred  
Morand, Marie-Lucie

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Rod, Alfred

divorcé d'avec Fémini Louise dite Emma dès le 31 janvier 1916

pierreiste

originaire de Peney le yorat domicilié à

Lucens né à

Bressonnay rive Moudon le vingt novembre

mil huit cent quatre-vingt-trois fils de

feu Louis Rod et de

Louisa Adèle, née Rey, ménagère à Lucens

à

2. Morand, Marie-Lucie

célibataire

pierreiste

originaire de Le Pâquier (c. Freiburg) domiciliée à

Lucens née à

Le Pâquier le premier mars

mil huit cent nonante fille de

François-Joseph Morand, agriculteur et de

Marie Emélie, née Bussard, ménagère

à Cour de Crème

Comme témoins :

1. Henri Blot, pierreiste à Lucens

2. Oscar Mottet, pierreiste à Lucens

Les publications ont eu lieu à Lucens le 8 mai, à Peney le 9 mai, à Le Pâquier le 10 mai 1917.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lucens, le neuf juin mil neuf cent dix-sept.

## Pièces déposées :

- 1 Promesse de mariage.
- 2 Acte de mariage de l'époux, portant la mention du divorce.
- 3 Acte de naissance de l'épouse.
- 4 à 6 Les actes de publication de mariage de Lucens, Peney et Le Pâquier

Les époux :

Alfred Rod  
Lucie Morand

Les témoins :

Oscar Mottet  
Henri Blot

L'officier de l'état civil :

Georges Favre

Communiqué à l'état civil de  
Ropraz et de Gruyères, le 9 juin  
1917.

## Registre des mariages A.

N° 9  
 Trollet, Jean François  
 Charbonney, Beche Helène

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Trollet, Jean-François \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_ célibataire \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ agriculteur \_\_\_\_\_

originaire de Seigneux \_\_\_\_\_ domicilié à  
Lucens \_\_\_\_\_ né à

Lucens \_\_\_\_\_ le six janvier \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_ mil huit cent nonante-deux \_\_\_\_\_ fils de

Louis Trollet, meunier \_\_\_\_\_ et de

Fanny Louise, née Bourgeois \_\_\_\_\_  
 à Lucens \_\_\_\_\_

2. Charbonney, Beche-Helène \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_ célibataire \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ pierriste \_\_\_\_\_

originaire de Lucens \_\_\_\_\_ domiciliée à  
Lucens \_\_\_\_\_ née à

Bienne \_\_\_\_\_ le neuf mars \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_ mil huit cent nonante-deux \_\_\_\_\_ fille de

feu Jacques Louis Charbonney \_\_\_\_\_ et de

Marie Anna, née Schwarz, pierriste \_\_\_\_\_  
 à Lucens \_\_\_\_\_

Comme témoins :

1. Henri Anthony, pierriste à Lucens \_\_\_\_\_

2. Georges Bag, coiffeur à Lucens \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Lucens le 2 juillet, à Seigneux le 5 juillet 1917.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

\_\_\_\_\_ Lucens, le dix-neuf juillet mil neuf cent dix-sept.

Pièces déposées :

- 1 Promesse de mariage
- 2 à 3 Actes de naissance des époux
- 4 à 5 Les actes de publication de mariage de : Lucens et Seigneux.

Les époux :

J. Trollet.  
H. Charbonney

Les témoins :

H. Anthony  
Bag.

L'officier de l'état civil :

Georges Favre

Communiqué à l'état civil de  
Villazel le 19 juillet 1917.

## Registre des mariages A.

N° 10

Audetat, Georges-Albert  
Berthoud, Alice-Gemmaine

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Audetat, Georges-Albert

célibataire

mécanicien - électricien

originaire de Les Verrières et de La Côte-aux-Fées domicilié à

Monthey (Valais) né à

La Côte-aux-Fées le trente janvier

mil huit cent quatre-vingt-six fils de

Audetat Joseph-Henri, concierge à Genève et de

Olga Eugénie, née Gorgéat, son épouse

à

2. Berthoud, Alice-Gemmaine

célibataire

institutrice

originaire de Romanel sur Morges et de Fleurier domiciliée à

Lucens née à

Lausanne le quatorze septembre

mil huit cent quatre-vingt-cinq fille de

feu Marc François Berthoud et de

Marie-Louise-Fanny, née Bossat, institutrice

à Lucens

Comme témoins :

1. <sup>Audetat</sup> Joseph ~~Berthoud~~, modelleur à Genève

2. Charles Berthoud, mécanicien à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Monthey le 5 juillet, à La Côte-aux-Fées le 6 juillet, à Lucens le 18 juillet, à Romanel sur Morges le 7 juillet, à Fleurier le 6 juillet 1917.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lucens, le quatre août mil neuf cent dix-sept.

Pièces déposées :

Certificat de publication.

Approuvé la radiation du mot  
Berthoud à la 22<sup>me</sup> ligne, rem-  
placé par celui d'Audetat.

L'officier de l'état civil :

Georges Favre

Communiqué à l'état civil de :  
Monthey, Les Verrières, La Côte-aux-  
Fées, Vuillierens et Fleurier, le 8  
août 1917.

Les époux :

A. Audetat

Alice Audetat

Les témoins :

J. Audetat

Ch. Berthoud

L'officier de l'état civil :

Georges Favre

## Registre des mariages A.

N° 11

Jordan, Auguste  
Charbonney, Hulda - Mar-  
-guerite

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Jordan, Auguste \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ célibataire \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ pierriste \_\_\_\_\_  
originaire de Mézières (Vaud) \_\_\_\_\_ domicilié à  
Lucens \_\_\_\_\_ né à  
Mézières \_\_\_\_\_ le douze mai \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ mil huit cent nonante et un \_\_\_\_\_ fils de  
feu John Jordan \_\_\_\_\_ et de  
feu Emma née Key \_\_\_\_\_

2. Charbonney, Hulda - Marguerite \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ célibataire \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ pierriste \_\_\_\_\_  
originaire de Lucens \_\_\_\_\_ domiciliée à  
Lucens \_\_\_\_\_ née à  
Lucens \_\_\_\_\_ le dix-neuf août \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ mil huit cent nonante-six \_\_\_\_\_ fille de  
Louis - Antoine - Auguste - Charbonney, pierriste \_\_\_\_\_ et de  
Marie - Lina, née Poehel, à Lucens \_\_\_\_\_

Comme témoins :

1. Marius Braud, pierriste à Lucens \_\_\_\_\_  
2. Emile Kuchat, pierriste à Lucens \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Lucens le 21 juillet, à Mézières le  
24 juillet 1917 \_\_\_\_\_

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lucens, le onze août mil neuf cent dix-sept. \_\_\_\_\_

Pièces déposées :

1 Promesse de mariage  
2 et 3 Actes de naissance des  
époux.  
4 et 5 Les actes de publication  
de mariage de Lucens  
et de Mézières.

Les époux :

Auguste Jordan  
Hulda Jordan

Les témoins :

Braud Marius  
Kuchat Emile

L'officier de l'état civil :

Georges Favre

Communiqué à l'état civil de  
Mézières, le 11 août 1917

## Registre des mariages A.

N° 12

Fague, Paul-Louis  
Badoux, Elise

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Fague, Paul-Louis

celibataire

agriculteur

originaire de Crez

domicilié à

Crez

né à

Crez

le dix-huit février

mil huit cent quatre-vingt-cinq

fils de

Jean Louis Fague, agriculteur

et de

Marie-Louise, née Burnier,

à Crez2. Badoux, Elise

celibataire

ménagère

originaire de Cremin

domiciliée à

Cremin

née à

Cremin

le trente décembre

mil huit cent quatre-vingt-huit

fille de

Alfred Badoux, décédé

et de

Suzette Lina, née Bissot, ménagère

à Cremin

Comme témoins :

1. Jules Anneler, agriculteur à Villeneuve (Fribourg)

2. Ida Badoux, ménagère à Cremin

Les publications ont eu lieu à Crez le 1<sup>er</sup> juillet, à Cremin le 2 juillet  
1917.Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.Lucens, le dix-huit août mil neuf cent dix-sept.

Pièces déposées :

Certificat de publication

Les époux :

Paul Louis Fague

Elise Fague-Badoux

Les témoins :

Jules Anneler

Ida Elise Badoux

L'officier de l'état civil :

Georges Favre

Communiqué à l'état civil de Crez  
le 18 juillet 1917 août 1917.

## Registre des mariages A.

N° 13

Steck, Henri  
Tsaud, Marie

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Steck, Henri \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ celibataire \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ pierriste \_\_\_\_\_

originaire de Walkringen (L. Berne) \_\_\_\_\_ domicilié àLucens \_\_\_\_\_ né àLucens \_\_\_\_\_ le vingt-trois octobre \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-quatre \_\_\_\_\_ fils de

Edouard Pierre Louis Steck, pierriste \_\_\_\_\_ et deBlémence, née Jacques, ménagère \_\_\_\_\_à Lucens \_\_\_\_\_2. Tsaud, Marie \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ célibataire \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ pierriste \_\_\_\_\_

originaire de Bollens \_\_\_\_\_ domiciliée àLucens \_\_\_\_\_ née àLucens \_\_\_\_\_ le sept mars \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil huit cent nonante-quatre \_\_\_\_\_ fille de

Louis Frédéric Tsaud, journalier \_\_\_\_\_ et deLucie, née Stöckli, ménagère \_\_\_\_\_à Lucens \_\_\_\_\_

Comme témoins :

1. Charbonney Charles, agriculteur à Lucens \_\_\_\_\_2. Ribet Constant, agriculteur à Lucens \_\_\_\_\_Les publications ont eu lieu à Lucens le 8 août, à Walkringen le 9 août, à Bollens le 10 août 1917.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

\_\_\_\_\_ Lucens \_\_\_\_\_, le cinq septembre mil neuf cent dix-sept.

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage
- 2 et 3 Actes de naissance des époux
- 4 à 6 Les actes de publication de mariage de Lucens, Walkringen et Bollens

Les époux :

Henri Steck  
Marie Steck

Les témoins :

Charbonney Charles  
Constant Ribet

L'officier de l'état civil :

Georges FavreCommuniqué à l'état civil de  
Walkringen et de Poliez le Grand  
le 5 septembre 1917.

## Registre des mariages A.

N° 14

Éraud, John  
Mägerli, Louise-jenny

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Éraud, John

célibataire

journalier

originaire de Bottens domicilié àLucens né àLucens le six aoûtmil huit cent nonante-trois fils deEmile Alexandre Éraud, cantonnier et deLouise-julie née Brüd, ménagèreà Lucens2. Mägerli, Louise-jenny

célibataire

ménagère

originaire de Wiler sur Utzenstorf (C. Berne) domiciliée àPéronloup née àPéronloup le vingt et un juinmil huit cent nonante-deux fille deAlbert Mägerli, agriculteur et deMarie-jenny, née Vallon, ménagèreà Péronloup

Comme témoins :

1. Henri Mottaz, journaliste à Lucens2. Charles Charbonney, agriculteur à LucensLes publications ont eu lieu à Lucens et à Péronloup le 25 août, à Utzenstorf le 26 août, à Bottens le 27 août 1917.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lucens, le quatorze septembre mil neuf cent dix-sept.

## Pièces déposées :

- 1 Promesse de mariage
- 2 et 3 Actes de naissance des époux
- 4 et 7 Les actes de publication de mariage de Lucens, Péronloup, Bottens et Utzenstorf

## Les époux :

John Éraud  
Louise Éraud.

## Les témoins :

Mottaz Henri  
Charbonney Charles

L'officier de l'état civil :

Georges Favre.

Communiqué à l'état civil de Poliez  
le Grand et de Utzenstorf, le 15  
septembre 1917.



## Registre des mariages A.

N° 15

Marti, Jean  
Willommet, Blanche Louise

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Marti, Jean \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ célibataire \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ cordonnier \_\_\_\_\_

originaire de Hirschdorf (C. Bienne) \_\_\_\_\_ domicilié àLucens \_\_\_\_\_ né àGrindelwald \_\_\_\_\_ le vingt-sept octobre \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-neuf \_\_\_\_\_ fils deJean Marti, jardinier \_\_\_\_\_ et deMarquise née Jossi, à Matten \_\_\_\_\_

à \_\_\_\_\_

2. Willommet, Blanche-Louise \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ célibataire \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ pierriste \_\_\_\_\_

originaire de Payerne \_\_\_\_\_ domiciliée àLucens \_\_\_\_\_ née àLucens \_\_\_\_\_ le vingt-cinq juillet \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ mil huit cent nonante-six \_\_\_\_\_ fille deJules Louis Willommet, pierriste \_\_\_\_\_ et deMarie Rosalie née Blot, ménagère \_\_\_\_\_à Lucens \_\_\_\_\_

Comme témoins :

1. Jules Louis Willommet, pierriste à Lucens \_\_\_\_\_2. Albert Blot, négociant à Lucens \_\_\_\_\_Les publications ont eu lieu à Lucens le 4 septembre, à Hirschdorf et  
à Payerne le 5 septembre 1917 \_\_\_\_\_Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.à Lucens \_\_\_\_\_, le vingt-neuf septembre mil neuf cent dix-sept \_\_\_\_\_

Pièces déposées :

- 1 Promesse de mariage
- 2 et 3 Actes de naissance des époux
- 4 à 6 Les actes de publication de mariage de : Lucens, Hirschdorf et Payerne

Les époux :

Jean MartiBlanche-Louise Marti

Les témoins :

Jules Willommet  
Albert Blot-Jorandi

L'officier de l'état civil :

Georges FavreCommuniqué à l'état civil de  
Hirschdorf et de Payerne, le  
29 septembre 1917

## Registre des mariages A.

N° 16

Guénoud, Constant  
Michod, Aimée

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Guénoud, Constant

celibataire

agriculteur

originaire de Lutry et Grandvaux, domicilié à  
Lucens né à

Châtonnaye le cinq avril

mil huit cent nonante-quatre fils de

feu Louis Guénoud et de

Léa, née Wist, ménagère

à Lucens

2. Michod, Aimée

celibataire

pierriste

originaire de Lucens domiciliée à  
Lucens née à

Lucens le vingt-neuf décembre

mil huit cent nonante-six fille de

Lucien Nicolas Michod, journalier et de

Élisa, née Gattabin, ménagère

à Lucens

Comme témoins :

1. Marius Izard, pierriste à Lucens2. Georges Mag, coiffeur à LucensLes publications ont eu lieu à Lucens et Lutry le 28 septembre, à  
Grandvaux le 30 septembre 1917.Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lucens, le dix-neuf octobre mil neuf cent dix-sept

Pièces déposées :

- 1 Promesse de mariage.
- 2 et 3 Actes de naissance des époux
- 4 à 6 Les actes de publication du mariage de : Lucens, Lutry et Grandvaux.

Les époux :

Constant Guénoud  
Aimée Guénoud.

Les témoins :

Marius Izard.  
Mag.

L'officier de l'état civil :

Georges Favre

Communiqué à l'état civil de  
Lutry et Lully, le 20 octobre  
1917.

## Registre des mariages A:

N° 17

Pernet, Emile  
Baccand, Alice

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Pernet, Emile

célibataire

agriculteur

originaire de Remmaz, Noville et Ormont-dessus domicilié àGilly né àGilly le vingt-sept févriermil huit cent quatre-vingt-neuf fils deJules Charles Alexandre Pernet, agriculteur et deLuise Jenny née Polaz, à Gillyà Gilly2. Baccand, Alice

célibataire

ménagère

originaire de Trérouloup domiciliée àTrérouloup née àTrérouloup le premier juilletmil huit cent quatre-vingt-cinq fille deDavid Eugène Baccand, agriculteur et deAntoinette née Bruchonà Trérouloup

Comme témoins :

1. Clot, Adolphe, agriculteur à Trérouloup2. Clot, Clarisse à TrérouloupLes publications ont eu lieu à Gilly, Remmaz, Noville et Ormont-dessus  
le vingt-six octobre et à Trérouloup, le vingt-neuf octobre mil neuf  
cent dix-septAprès avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.Lucens, le quinze novembre mil neuf cent dix-sept

Pièces déposées :

Certificat de publication.

Les époux :

Emile PernetAlice Pernet

Les témoins :

Adolphe ClotClarisse Clot

pr. L'officier de l'état civil :

E. Kengor Kempf.Communiqué à l'état civil de Gilly,  
Noville et Ormont-dessus, le  
16 novembre 1917.

## Registre des mariages A.

N° 18

Vessaz, René-Albert  
Renevey, Marie-Joséphine

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Vessaz, René-Albert

célibataire

électricien

originaire de Chabrey (C. Vaud) domicilié à  
Lucens né àChabrey le trois janviermil huit cent nonante et un fils deConstant-Frédéric Vessaz, agriculteur et deMarie-Christine, née Christinaz, ménagère à Telley

à

2. Renevey, Marie-Joséphine

célibataire

modiste

originaire de Montagny la Ville (C. Fribourg) domiciliée à  
Lucens née àPayerne le deux maimil huit cent septante-six fille deJacques Lucien Renevey, agriculteur à Montagny la Ville et defeue Marie Adélaïde, née Chuard

à

Comme témoins :

1. Jean Louis Bauc, droguiste à Lausanne2. Arnold Savin, électricien à LucensLes publications ont eu lieu à Lucens, à Chabrey et à Montagny la  
Ville le 8 décembre 1917.Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.Lucens, le vingt-deux décembre mil neuf cent dix-sept.

## Pièces déposées :

- 1 Promesse de mariage
- 2 et 3 Actes de naissance des époux
- 4 à 6 Les actes de publication de ma-  
riage de Chabrey, Montagny la  
Ville et de Lucens

## Les époux :

René Vessaz.  
Marie Vessaz

## Les témoins :

Jean  
Arnold Comin

L'officier de l'état civil :

Georges FavreCommuniqué à l'état civil de Botterod  
Bellerive et de Montagny les Monts  
le 22 décembre 1917.

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 1000 F. d.

Vu le 21 février 1918  
N. B. R. J. J.  
L. J. J.Le numéro dix-huit, à la page septante-trois, est celui de la dernière inscrip-  
tion faite dans l'année mil neuf cent dix-sept. Les deux doubles du présent registre  
sont conformes, ce que nous certifions.

Lucens le trente et un décembre mil neuf cent dix-sept.

L'officier de l'état civil: Georges Favre

## Registre des mariages A.

N° 1

Burgdorfer, Emile  
Crisinel, Mathilde-Augustine

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Burgdorfer, Emile

célibataire

agriculteur

originaire de Eggwil (C. Bune)

domicilié à

Lucens

né à

Lucens

le premier mars

mil huit cent nonante

fils de

Christian Ferdinand Burgdorfer, agriculteur

et de

Marie Elise, née Fiaux, ménagère

à Lucens

2. Crisinel, Mathilde-Augustine

célibataire

ménagère

originaire de Denezy

domiciliée à

Moudon (Au Plan)

née à

Denezy

le vingt-sept juin

mil huit cent nonante et un

fille de

Eugène Crisinel, agriculteur

et de

Lucie Augustine, née Bonney, ménagère

à Moudon

Comme témoins :

1. Christian Ferdinand Burgdorfer, agriculteur à Lucens

2. Marie Burgdorfer, ménagère à Lucens

Les publications ont eu lieu à Eggwil le 10 février, à Lucens et à Moudon le 11 février, à Denezy le 12 février 1918.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lucens, le premier mars mil neuf cent dix-huit.

Pièces déposées :

- 1 Promesse de mariage
- 2 et 3 Actes de naissance des époux
- 4 à 7 Les actes de publication de mariage de Eggwil, Lucens, Moudon et Denezy

Communiqué: Eggwil, Moudon et Denezy, le 1<sup>er</sup> mars 1918.

Les époux :

Emile Burgdorfer  
Mathilde Burgdorfer Crisinel

Les témoins :

Ferdinand Burgdorfer  
Marie Burgdorfer

L'officier de l'état civil :

Georg Faver

## Registre des mariages A.

N° 2

Dizerens, Edouard  
Jean-Mairet, Berthe

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Dizerens, Edouard \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ célibataire \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ maçon \_\_\_\_\_

originaire de Lutry \_\_\_\_\_ domicilié à

bustilles Lucens \_\_\_\_\_ né à

bustilles \_\_\_\_\_ le vingt et un juillet \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil huit cent nonante et un \_\_\_\_\_ fils de

Edouard Dizerens, maçon \_\_\_\_\_ et de

Anna Barbara, née Leburdiquet, ménagère \_\_\_\_\_

à Lucens \_\_\_\_\_

2. Jean-Mairet, Berthe \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ célibataire \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ pierriste \_\_\_\_\_

originaire de Taillemans, La Sagne et Les Ponts \_\_\_\_\_ domiciliée à

Lucens \_\_\_\_\_ née à

Lucens \_\_\_\_\_ le quinze janvier \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil huit cent nonante et un \_\_\_\_\_ fille de

Henri Jean-Mairet, journalier \_\_\_\_\_ et de

Marie, née Badoux, pierriste \_\_\_\_\_

à Lucens \_\_\_\_\_

Comme témoins :

1. Henri Jean-Mairet, journalier à Lucens \_\_\_\_\_

2. Felix Zaretti, maçon à Lucens \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Lucens le 17 janvier, à Lutry, aux  
Ponts-de-Martel et à La Sagne le 18 janvier, à Taillemans le 19 janvier  
1918. \_\_\_\_\_Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

\_\_\_\_\_ Lucens, le deux mars mil neuf cent dix-huit. \_\_\_\_\_

Approuvé la radiation du mot : bustilles, à la 6<sup>me</sup> ligne. \_\_\_\_\_

Pièces déposées :

- 1 Promesse de mariage
- 2 et 3 Actes de naissance des époux
- 4 à 8 Les actes de publication du ma-  
riage de Lucens, Lutry, Les Ponts,  
La Sagne et Taillemans.

Les époux :

Dizerens Edouard

Lucens Berthe

Les témoins :

H. Jean Mairet

Zaretti Felix

L'officier de l'état civil :

Georges Favre

Communiqué à l'état civil de Lutry,  
La Sagne, Les Ponts et Taillemans, le  
2 mars 1918.

## Registre des mariages A.

N° 3

Strickler, Robert  
Dubi, Frida

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Strickler, Robert

celibataire

commis

originaire de Stäfa (c. Zueich) domicilié à  
Oerlikon né à

Hombrechtikon le treize août

mil huit cent quatre-vingt-six fils de

Robert Strickler, décédé et de

Selina, née Hunz, à Oerlikon

à

2. Dubi, Frida

celibataire

originaire de Burgistein (c. Beene) domiciliée à  
Lucens née à

Lucens le sept octobre

mil huit cent quatre-vingt-neuf fille de

Frederich Dubi, piecciste et de

Elisabeth, née Stucky, ménagère

à Lucens

Comme témoins :

1. Paul Gasser, piecciste à Lucens

2. Joseph Holzer, hôtelier à Lucens

Les publications ont eu lieu à Oerlikon le 28 janvier, à Lucens le 29 janvier,  
à Stäfa et à Mühlthurnen le 30 janvier 1918.Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lucens, le neuf mars mil neuf cent dix-huit.

Pièces déposées :

Certificat de publication

Les époux :

Robert Strickler  
Frida Strickler

Les témoins :

P. Gasser  
J. Holzer

L'officier de l'état civil :

Georges Favre

Registre des mariages A.

Form. 3.

N° 4

Gudit, Paul Henri  
Jaquier, Lelina

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Gudit, Paul Henri \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ célibataire \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ agent de train C.F.F. \_\_\_\_\_

originaire de Arissoules (Vaud) \_\_\_\_\_ domicilié à  
Neuchâtel \_\_\_\_\_ né à

Arissoules \_\_\_\_\_ le douze mars \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil huit cent nonante-un \_\_\_\_\_ fils de

Alexis-Louis Gudit, agriculteur \_\_\_\_\_ et de

Rosine, née Guillaume, \_\_\_\_\_

à Arissoules \_\_\_\_\_

2. Jaquier, Lelina \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ célibataire \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ garde-malade \_\_\_\_\_

originaire de Villars le Comte \_\_\_\_\_ domiciliée à

Villars le Comte \_\_\_\_\_ née à

Villars le Comte \_\_\_\_\_ le vingt-cinq décembre \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil huit cent nonante-trois \_\_\_\_\_ fille de

Eugène Jaquier, agriculteur \_\_\_\_\_ et de

Marie Adèle, née Rod, \_\_\_\_\_

à Villars le Comte \_\_\_\_\_

Comme témoins :

1. Eugène Jaquier, agriculteur à Villars le Comte \_\_\_\_\_

2. Alexis Louis Gudit, agriculteur à Arissoules \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Neuchâtel le 21, à Arissoules le 23

et à Villars le Comte le 27 février 1918. \_\_\_\_\_

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

\_\_\_\_\_ Lucens, le vingt-sept mars mil neuf cent dix-huit. \_\_\_\_\_

Pièces déposées :  
Certificat de publication.

Les époux :  
Gudit P.  
Gudit Lelina

Les témoins :  
Eugène Jaquier  
A. Gudit

L'officier de l'état civil :  
Georges Favre

Communiqué à l'état civil de  
Neuchâtel, d'Yvermand et de  
Denezy le 27 mars 1918.

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 1000 f. d.



## Registre des mariages A.

N° 5

Geiser, Emile  
Burchod, Marie

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Geiser, Emile \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ célibataire \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ jardinière \_\_\_\_\_  
originaire de Roggwil (C. Bienne) \_\_\_\_\_ domicilié à  
Lucens \_\_\_\_\_ né àGranges (C. Soleure) \_\_\_\_\_ le deux juin \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-trois \_\_\_\_\_ fils defeu Emanuel Geiser \_\_\_\_\_ et de  
Rosina, née Krähenbühl, ménagère \_\_\_\_\_  
à Lucens \_\_\_\_\_2. Burchod, Marie \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ célibataire \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ infirmière \_\_\_\_\_  
originaire de Sommartin et de Villars-Cèccelin \_\_\_\_\_ domiciliée à  
Lausanne \_\_\_\_\_ née àSommartin \_\_\_\_\_ le onze mai \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-trois \_\_\_\_\_ fille defeu Albert Burchod \_\_\_\_\_ et de  
feue Louise née Charbonney \_\_\_\_\_  
à \_\_\_\_\_

Comme témoins :

1. Constant Eugène Pidoux, agriculteur à Lucens \_\_\_\_\_2. Charles Frédéric Charbonney, agriculteur à Lucens \_\_\_\_\_Les publications ont eu lieu à Lucens le 26 février, à Lausanne et à  
Roggwil le 27 février, à Sommartin et à Villars Cèccelin le 28 février  
1918. \_\_\_\_\_Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

\_\_\_\_\_ Lucens, le vingt trois avril mil neuf cent dix-huit. \_\_\_\_\_

Pièces déposées :

- 1 Promesse de mariage
- 2 et 3 Actes de naissance des époux
- 4 à 8 Les actes de publication de mariage de Lucens, Lausanne, Roggwil, Sommartin et Villars Cèccelin.

Les époux :

Emile Geiser.  
Marie Geiser

Les témoins :

Constant Pidoux  
Charles Charbonney

L'officier de l'état civil :

Georges Favre

Communiqué à l'état civil de  
Roggwil, Poliez le Grand et  
Lausanne le 23 avril 1918

## Registre des mariages A.

N° 6

Sargiotto, Jean-Baptiste-François  
Vocat, Marie-Joséphine

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Sargiotto, Jean-Baptiste-François \_\_\_\_\_  
celibataire \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ scieur \_\_\_\_\_

originaire de Cuxin (Italie) \_\_\_\_\_ domicilié à  
Curtelles \_\_\_\_\_ né à  
Turin \_\_\_\_\_ le six septembre \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil huit cent nonante \_\_\_\_\_ fils de  
Dominique Sargiotto, scieur à Curtelles \_\_\_\_\_ et de  
feue Angèle née Lima \_\_\_\_\_

2. Vocat, Marie-Joséphine \_\_\_\_\_  
celibataire \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ ménagère \_\_\_\_\_

originaire de Miège (Valais) \_\_\_\_\_ domiciliée à  
Miège \_\_\_\_\_ née à  
Miège \_\_\_\_\_ le quinze mai \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-neuf \_\_\_\_\_ fille de  
feu Syrien Vocat \_\_\_\_\_ et de  
Geneviève, née Fuly \_\_\_\_\_  
à Miège.

Comme témoins :

1. Jules Reymond, fabricant à Lucens \_\_\_\_\_  
2. Daniel Briod, agriculteur à Lucens. \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Curtelles et à Miège le 6 décembre,  
à Cuxin le 23 décembre 1917. \_\_\_\_\_

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

\_\_\_\_\_ Lucens, le vingt-six avril mil neuf cent dix-huit. \_\_\_\_\_

## Pièces déposées :

- 1 Promesse de mariage
- 2 Autorisation du Conseil d'Etat  
de publier le mariage.
- 3 à 4 Actes de naissance des époux
- 5 à 7 Actes de publication de ma-  
riage de Curtelles, Miège et  
Cuxin.
- 8 Permis de célébration de mariage

Communiqué à la Chancellerie  
d'Etat et à l'état civil de Miège  
le 27 avril 1918.

## Les époux :

Sargiotto Jean  
Vocat Marie Sargiotto

## Les témoins :

Reymond Schucy  
Daniel Briod

L'officier de l'état civil :

Georges Favre

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 7  
 Lorthésy, Emile-Alfred  
 Prongué, Pauline-Anna

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Lorthésy, Emile-Alfred  
 veuf de Amélie Lina née Goumaz, dès le 12 avril 1913  
 agriculteur

originaire de Dompierre et Lucens domicilié à  
 Dompierre (hameau des Granges) né à  
 Lucens le neuf février  
 mil huit cent septante-sept fils de

Emile-Louis Lorthésy, agriculteur et de  
 Jenny-Louise, née Ballif, ménagère  
 à Dompierre (Les Granges)

2. Prongué, Pauline-Anna  
 célibataire  
 ménagère

originaire de Buis domiciliée à  
 Boncourt née à  
 Buis le dix-neuf octobre  
 mil huit cent nonante-deux fille de

Auguste Prongué, journalier à Buis et de  
 feu Joséphine, née Tébotail

Comme témoins :

1. Henri Mottaz, journalier à Lucens
2. Fernand Gischer, pierriste à Lucens

Les publications ont eu lieu à Dompierre, à Buis et à Boncourt le 4  
 mai 1918.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lucens, le vingt-trois mai mil neuf cent dix-huit.

Pièces déposées :

- 1 Promesse de mariage
- 2 à 3 Actes de naissance des époux
- 4 Acte de décès de Amélie Lina  
 Lorthésy, née Goumaz
- 5 à 7 Les actes de publication de  
 mariage de : Dompierre, Buis  
 et Boncourt.

Communiqué à l'état civil de Buis  
 et de Boncourt le 24 mai 1918.

Les époux :

Lorthésy Alfred  
 Prongué Anna

Les témoins :

Mottaz Henri  
 Gischer Fernand

L'officier de l'état civil :

Georges Favre

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 8  
 Rochat, Justin-Louis  
 Jaccoud, Marie-Louise

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Rochat, Justin-Louis

celibataire

agriculteur

originaire de Groy (Vaud) domicilié à

Groy né à

Groy le huit mars

mil huit cent quatre-vingt-huit fils de

Constant-François Rochat, agriculteur et de

Fanny-Jenny, née Rochat, à Groy

à \_\_\_\_\_

2. Jaccoud, Marie-Louise

celibataire

couturière

originaire de Puidoux (Vaud) domiciliée à

Lucens née à

Lucens le dix-huit décembre

mil huit cent nonante et un fille de

François-Louis Jaccoud, pierriste et de

Fanny-Lydie, née Jaquier, ménagère

à Lucens

Comme témoins :

1. François Louis Jaccoud, pierriste à Lucens

2. Ernest Rochat, limier à Vallorbe.

Les publications ont eu lieu à Lucens le 3 mai, à Groy le 4 mai et

à Puidoux le 5 mai 1918.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lucens, le vingt mai mil neuf cent dix-huit.

Pièces déposées :

Certificat de publication

Les époux :

Justin Rochat  
Marie Louise Rochat

Les témoins :

F. Louis Jaccoud  
Rochat Ernest

L'officier de l'état civil :

Georges Faure

Communiqué à l'état civil de  
 Romainmôtier et de Chexbres  
 le 30 mai 1918.

## Registre des mariages A.

N° 9

Aigroz, Victor Alphonse  
Genier, Lucie Eva

Par jugement du Tribunal du district de Lausanne, rendu le 2 juillet 1936, déclaré définitif et exécutoire le 24 sept. 1936, le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le divorce.

Le tribunal a:

a) fixé à un an, dès le 24 sept. 1936, le délai pendant lequel le mari ne pourra se remarier.

Lucens, le 2 octobre 1936.

L'officier de l'état civil:

C. Charbonney

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Aigroz, Victor Alphonse \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ célibataire \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ agriculteur \_\_\_\_\_

originaire de Combremont-le-Petit \_\_\_\_\_ domicilié à

Syens \_\_\_\_\_ né à

Syens \_\_\_\_\_ le vingt mai \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil huit cent nonante-sept \_\_\_\_\_ fils de

Eugène Aigroz, décédé \_\_\_\_\_ et de

Julie, née Gillieron, actuellement dame Pochet, \_\_\_\_\_

à Syens \_\_\_\_\_

2. Genier, Lucie-Eva \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ célibataire \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ pierriste \_\_\_\_\_

originaire de Chièrens \_\_\_\_\_ domiciliée à

Lucens \_\_\_\_\_ née à

Lucens \_\_\_\_\_ le vingt-deux avril \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil huit cent nonante-sept \_\_\_\_\_ fille de

Amédée Genier, pierriste \_\_\_\_\_ et de

Lydie-Adeline, née Buchod, ménagère \_\_\_\_\_

à Lucens \_\_\_\_\_

Comme témoins :

1. Aigroz Henri, agriculteur à Syens \_\_\_\_\_

2. Alice Genier, pierriste à Lucens \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Lucens et à Syens le 1<sup>er</sup> mai, à Chièrens le 2 mai, à Combremont le Petit le 3 mai 1918. \_\_\_\_\_

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

\_\_\_\_\_ Lucens, le premier juin mil neuf cent dix-huit. \_\_\_\_\_

Pièces déposées :

Certificat de publication

Les époux :

Aigroz Victor  
Lucie Aigroz

Les témoins :

Aigroz Henri  
Alice Genier

L'officier de l'état civil :

Georges Favre

## Registre des mariages A.

N° 10

Dizerens, Emile  
 Tsaud, Juliette-Marthe

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Dizerens, Emile

celibataire

maçon

originaire de Lutry domicilié à

Lucens né à

Lurpierre le premier mai

mil huit cent nonante-trois fils de

Edouard Dizerens, journalier et de

Anna-Barbara, née Reibundquit,

à Lucens

2. Tsaud, Juliette-Marthe

celibataire

pierriste

originaire de Bottens domiciliée à

Lucens née à

Lucens le deux mai

mil huit cent nonante-deux fille de

feu Louis Tsaud et de

Fanny-Louise, née Bidiville, ménagère

à Lucens

Comme témoins :

1. Ernest Charbonney, pierriste à Lucens

2. Henri Clot, pierriste à Lucens

Les publications ont eu lieu à Lucens et Lutry le 17 mai, à Bottens  
 le 20 mai 1918

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lucens, le huit juin mil neuf cent dix-huit.

Pièces déposées :

- 1 Promesse de mariage
- 2 et 3 Actes de naissance des époux
- 4 à 6 Les actes de publication de  
 mariage de Lucens, Lutry et  
 Bottens

Les époux :

DIZERENS Emile  
 DIZERENS Juliette

Les témoins :

E. Charbonney  
 Henri Clot

L'officier de l'état civil :

Georges Favre

Communiqué à l'état civil de Lutry  
 et de Foliez le Grand le 8 juin  
 1918.

## Registre des mariages A.

N° 11

Ammann, Emile  
Charbonney, Alice-jenny

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Ammann, Emile \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ célibataire \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ pierriste \_\_\_\_\_

originaire de Zeiningen (C. Argovie) \_\_\_\_\_ domicilié à  
Lucens \_\_\_\_\_ né à

Zeiningen \_\_\_\_\_ le vingt-quatre avril \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ mil huit cent nonante-cinq \_\_\_\_\_ fils de

feu Siegfried Ammann \_\_\_\_\_ et de  
Rosina, née Beck, \_\_\_\_\_

à Zeiningen \_\_\_\_\_

2. Charbonney, Alice-jenny \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ célibataire \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ pierriste \_\_\_\_\_

originaire de Lucens \_\_\_\_\_ domiciliée à  
Lucens \_\_\_\_\_ née à

Lucens \_\_\_\_\_ le vingt-quatre septembre \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ mil huit cent nonante-sept \_\_\_\_\_ fille de

Louis-Antoine-Auguste Charbonney, pierriste \_\_\_\_\_ et de  
Marie-Lina, née Porchet, pierriste \_\_\_\_\_

à Lucens \_\_\_\_\_

Comme témoins :

1. Walthée Eschudé, pierriste à Lucens \_\_\_\_\_

2. Fritz Berger, pierriste à Lucens \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Lucens le 30 avril, à Zeiningen le 1<sup>er</sup>  
mai 1918. \_\_\_\_\_

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

\_\_\_\_\_ Lucens, le huit juin mil neuf cent dix-huit. \_\_\_\_\_

Pièces déposées :

- 1 Promesse de mariage
- 2 et 3 Actes de naissance des époux
- 4 et 5 Les actes de publication de mariage de Zeiningen et de Lucens

Les époux :

Emil Ammann  
Alice Ammann

Les témoins :

W. Eschudé  
F. Berger

L'officier de l'état civil :

Georges Favre

Communiqué à l'état civil de  
Zeiningen le 8 juin 1918

## Registre des mariages A.

N° 12

Genier, Jean-Louis  
Bourgeois, Marie-Lia

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Genier, Jean-Louis

celibataire

pierriste

originaire de Chierrens domicilié à

Lucens né à

Lucens le dix-sept septembre

mil huit cent quatre-vingt-quatre fils de

Jean-Louis Genier, pierriste, à Lucens et de

fue Aline-Louise, née Chenaux

2. Bourgeois, Marie-Lia

célibataire

pierriste

originaire de Lutelles domiciliée à

Lucens née à

Lucens le trente septembre

mil huit cent nonante-huit fille de

Albert Bourgeois, journaliste, à Lucens et de

fue Eugénie née Pellissier

Comme témoins :

1. Albert Bourgeois, journaliste à Lucens2. Paul Loude, pierriste, à LucensLes publications ont eu lieu à Lucens le 25 avril, à Lutelles le 26  
avril, à Chierrens le 27 avril 1918.Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lucens, le huit juin mil neuf cent dix-huit.

Pièces déposées :



- 1 Promesse de mariage
- 2 Consentement du père de la fiancée.
- 3 et 4 Actes de naissance des époux
- 5 à 7 Les actes de publication de mariage de : Lucens, Lutelles et Chierrens

Communiqué à l'état civil de St  
Gierges le 8 juin 1918.

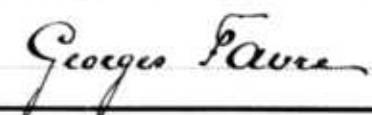
Les époux :


Les témoins :

L'officier de l'état civil :





## Registre des mariages A.

N° 13

Paccard, Oscar  
Bovey, Valérie

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Paccard, Oscar \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ célibataire \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ agriculteur \_\_\_\_\_

originaire de Prévouloup \_\_\_\_\_ domicilié àPrévouloup \_\_\_\_\_ né àPrévouloup \_\_\_\_\_ le vingt-cinq mai \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-deux \_\_\_\_\_ fils de

David Eugène Paccard, agriculteur \_\_\_\_\_ et deAntoinette, née Beuchon, ménagère \_\_\_\_\_à Prévouloup \_\_\_\_\_2. Bovey, Valérie \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ célibataire \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ ménagère \_\_\_\_\_

originaire de Chaniaz \_\_\_\_\_ domiciliée àVilleneuve F., au hameau des 13 Cantons \_\_\_\_\_ née àVilleneuve F. \_\_\_\_\_ le vingt et un mai \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-neuf \_\_\_\_\_ fille de

feu Louis Ferdinand Bovey \_\_\_\_\_ et deThaline, née Besson, ménagère \_\_\_\_\_à Villeneuve (13 Cantons) \_\_\_\_\_

Comme témoins :

1. Antoine Gauty, boulanger à Lucens \_\_\_\_\_2. John Ozaud, journaliste à Lucens \_\_\_\_\_Les publications ont eu lieu à Prévouloup et à Villeneuve le 25 mai, àChaniaz, le 26 mai 1918. \_\_\_\_\_

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

\_\_\_\_\_ Lucens, le quatorze juin mil neuf cent dix-huit. \_\_\_\_\_

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage
- 2 et 3 Actes de naissance des époux
- 4 à 6 Actes de publication de mariage de : Prévouloup, Chaniaz et Villeneuve

Les époux :

Paccard Oscar  
Valérie Bovey Paccard

Les témoins :

A. Gauty  
John Ozaud

L'officier de l'état civil :

Georges Favre

Communiqué à l'état civil de  
Dorneloye et de Lupière le 15  
juin 1918.

Registre des mariages A.

N° 14  
Delessect, Victor  
Cothésy, Lucile-Alice

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Delessect, Victor \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ celibataire \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ agriculteur \_\_\_\_\_

originaire de Savigny, Forel (Lavaux) et Peney \_\_\_\_\_ domicilié à  
Dompierre sur Lucens \_\_\_\_\_ né à

Savigny \_\_\_\_\_ le vingt-neuf novembre \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-sept \_\_\_\_\_ fils de

feu Henri David Delessect \_\_\_\_\_ et de

Jenny, née Emery, ménagère \_\_\_\_\_  
à Lausanne \_\_\_\_\_

2. Cothésy, Lucile-Alice \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ célibataire \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ ménagère \_\_\_\_\_

originaire de Dompierre sur Lucens \_\_\_\_\_ domiciliée à  
Dompierre sur Lucens \_\_\_\_\_ née à

Forel of Lucens \_\_\_\_\_ le vingt-cinq janvier \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ mil huit cent nonante-trois \_\_\_\_\_ fille de

Aimé Cothésy, agriculteur \_\_\_\_\_ et de

Emma, née Maury, ménagère \_\_\_\_\_  
à Dompierre. \_\_\_\_\_

Comme témoins :

1. Henri Mottaz, journalier à Lucens \_\_\_\_\_

2. Jacob Burri, domestique à Lucens \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Savigny, à Forel L. et Dompierre le 22  
mai, à Peney le 23 mai 1918.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

\_\_\_\_\_ Lucens, le quinze juin mil neuf cent dix-huit. \_\_\_\_\_

Pièces déposées :

- 1 Promesse de mariage
- 2 et 3 Actes de naissance des époux
- 4 à 7 Actes de publication de mariage  
de : Savigny, Forel L., Peney et  
Dompierre.

Les époux :

Victor Delessect  
Alice Delessect

Les témoins :

Mottaz Henri  
Burri Jakob

L'officier de l'état civil :

Georges Favre

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 5000 f. d.

Communiqué à l'état civil de Savigny,  
Forel L. et Corcelles, le 15 juin 1918.

## Registre des mariages A.

N° 15

Vuillerminaz, Joseph-Camille  
Boegle, Elise

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Vuillerminaz, Joseph-Camille

célibataire

scienc

originaire de Envy (C.Vaud) domicilié à

Lutelles né à

Saint-Vincent (Loliz) le vingt-cinq août

mil huit cent septante-sept fils de

feu Michel Joseph Vuillerminaz et de

feu Marie-Rosalie née Gens

2. Boegle, Elise

célibataire

ménagère

originaire de Neudorf (Haute-Alsace, Allemagne) domiciliée à

Lutelles née à

Neudorf le vingt janvier

mil huit cent quatre-vingt-huit fille de

Joseph Boegle, journalier, à Bâle et de

Elise, née Guder, ménagère à Neudorf

Comme témoins :

1. Édouard Vaney, hôtelier à Lucens.

2. Jules Favre, boulanger à Lucens.

Les publications ont eu lieu à Lutelles le 1<sup>er</sup> mars, à Envy le 2 mars, et à Neudorf le 6 mars 1918.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lucens, le dix-huit juillet mil neuf cent dix-huit.

Pièces déposées :

- 1 Promesse de mariage
- 2 Autorisation du Conseil d'État
- 3 et 4 Actes de naissance des époux.
- 5 à 7 Actes de publication de mariage de Lutelles, Envy et Neudorf
- 8 déclaration de l'officier d'état civil de Neudorf.

Communiqué à l'état civil de Romainmôtier et à la Chancellerie d'État, le 19 juillet 1918.

Les époux :

Camille Vuillerminaz  
Elise Vuillerminaz

Les témoins :

Édouard Vaney  
Jules Favre

L'officier de l'état civil :

Georges Favre

## Registre des mariages A.

N° 16

Martin, Jean François  
Vulliens, Adine

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Martin, Jean-François \_\_\_\_\_  
veuf de Lina, née Bettez \_\_\_\_\_  
agriculteur \_\_\_\_\_originaire de Neyruz \_\_\_\_\_ domicilié à  
Forel / Lucens \_\_\_\_\_ né à  
Neyruz \_\_\_\_\_ le trente et un août \_\_\_\_\_  
mil huit cent quatre-vingt-trois \_\_\_\_\_ fils de  
feu Jean Martin \_\_\_\_\_ et de  
Isaline, née Pidoux, à Neyruz \_\_\_\_\_  
à \_\_\_\_\_2. Vulliens, Adine \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_  
ménagère \_\_\_\_\_originaire de Boulens et de Saint-Bierges \_\_\_\_\_ domiciliée à  
Forel / Lucens \_\_\_\_\_ née à  
Boulens \_\_\_\_\_ le huit juillet \_\_\_\_\_  
mil huit cent quatre-vingt-huit \_\_\_\_\_ fille de  
feu Jules Vulliens \_\_\_\_\_ et de  
Jenny, née Piot, \_\_\_\_\_  
à Boulens \_\_\_\_\_

Comme témoins :

1. Edouard Vaney, hôtelier, à Lucens \_\_\_\_\_  
2. Numa Pidoux, agriculteur à Forel \_\_\_\_\_Les publications ont eu lieu à Forel le 17 mai, à Saint-Bierges et  
à Neyruz le 18 mai, à Boulens le 20 mai 1918. \_\_\_\_\_Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lucens, le vingt-deux juillet mil neuf cent dix-huit

Pièces déposées :

1 Promesse de mariage \_\_\_\_\_  
2 et 3 Actes de naissance des époux \_\_\_\_\_  
4 Acte de décès de Lina Martin \_\_\_\_\_  
5 à 8 Actes de publication de ma-  
riage de Forel, Saint-Bierges,  
Neyruz et Boulens \_\_\_\_\_

Les époux :

Jean Martin  
Adine Martin

Les témoins :

Edouard Vaney  
Numa Pidoux

L'officier de l'état civil :

Georges Favre

Communiqué à l'état civil de :  
Saint-Bierges et Denezy le 22  
juillet 1918.

Registre des mariages A.

N° 17

Germond, Louis  
Dutoit, Marthe-Alice

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Germond, Louis \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ célibataire \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ pieccista \_\_\_\_\_

originaire de Lucens \_\_\_\_\_ domicilié à

Lucens \_\_\_\_\_ né à

Lucens \_\_\_\_\_ le onze mars \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil huit cent quarante-quatre \_\_\_\_\_ fils de

feu Albert Germond \_\_\_\_\_ et de

feue Susette née Bullog \_\_\_\_\_

à \_\_\_\_\_

2. Dutoit, Marthe-Alice \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ célibataire \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ cuisinière \_\_\_\_\_

originaire de Moudon et Neyruz \_\_\_\_\_ domiciliée à

Lucens \_\_\_\_\_ née à

Lucens \_\_\_\_\_ le dix-huit juin \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil huit cent quarante-quatre \_\_\_\_\_ fille de

François Elie Dutoit, à Lucens \_\_\_\_\_ et de

feue Louise née Michod \_\_\_\_\_

à \_\_\_\_\_

Comme témoins :

1. François Elie Dutoit, agriculteur à Lucens \_\_\_\_\_

2. Jean Hobbe, pieccista à Lucens \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Lucens le 28 mai, à Moudon et à  
Lausanne le 29 mai, à Neyruz le 30 mai 1918.

Après avoir demandé aux fiancés, s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil, les a déclarés légalement unis par le mariage.

\_\_\_\_\_ Lucens, le vingt-sept juillet mil neuf cent dix-huit

Pièces déposées

- 1 Promesse de mariage
- 2 et 3 Actes de naissance des époux.
- 4 à 7 Les actes de publication de mariage de Lucens, Moudon, Lausanne et Neyruz

Les époux :

Louis Germond

L. Germond

Les témoins :

François Elie Dutoit

J. Hobbe

L'officier de l'état civil :

Georges Favre

Communiqué à l'état civil de Moudon et Neyruz le 27 juillet 1918.

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 4000 f. d.

## Registre des mariages A.

N° 18

Pasche, Arthur  
Michod, Louise-Florence

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Pasche, Arthur

\_\_\_\_\_ célibataire \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ agriculteur \_\_\_\_\_

originaire de Sevion \_\_\_\_\_ domicilié àLucens \_\_\_\_\_ né àPrabins \_\_\_\_\_ le trois janvier \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ mil huit cent septante-sept \_\_\_\_\_ fils defeu Jean Pasche \_\_\_\_\_ et defeu Louise-Lévine, née Pidoux \_\_\_\_\_2. Michod, Louise-Florence

\_\_\_\_\_ célibataire \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ pierriste \_\_\_\_\_

originaire de Lucens \_\_\_\_\_ domiciliée àLucens \_\_\_\_\_ née àLucens \_\_\_\_\_ le vingt juillet \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-quatorze \_\_\_\_\_ fille deEdouard Michod, journalier à Lucens \_\_\_\_\_ et defeu Emma Gillieron, née Noverez \_\_\_\_\_

Comme témoins :

1. Joseph Raboud, pierriste à Lucens \_\_\_\_\_2. Jacob Burri, domestique à Lucens \_\_\_\_\_Les publications ont eu lieu à Lucens le 14 juin, à Sevion le 16 juin  
1918.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

\_\_\_\_\_ Lucens, le vingt-deux août mil neuf cent dix-huit.

Pièces déposées :

- 1 Promesse de mariage.
- 2 et 3 Actes de naissance des époux
- 4 et 5 Actes de publication de mariage de Lucens et de Sevion.
- 6 Opposition de la Municipalité de Sevion
- 7 et 8 Lettres du Département de justice et Police.

Communiqué à l'état civil de Sevion  
et au Procureur général à Lausanne  
le 22 août 1918.

Les époux :

Arthur Pasche  
M<sup>me</sup> Louise Pasche

Les témoins :

Joseph Raboud  
Jacob Burri

L'officier de l'état civil :

Georges Favre

Par jugement du tribunal du district de Moudon, rendu en date du 17 juin 1920, déclaré définitif et exécutoire le 18 octobre 1920, le mariage mentionné ci-dessus a été annulé.

Inscrit le 18 novembre 1920  
L'officier de l'état civil  
Georges Favre

A registre des mariages A. A zepnam zeb estigefN<sup>o</sup> 19Ruchat, Eugène - Emile  
Strickler, Marie - Rosette

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Ruchat, Eugène - Emile

celibataire

pierreiste

originaire de Grandcour

domicilié à

Lucens

né à

Avenches

le trois septembre

mil huit cent nonante-deux

fils de

feu Constant - Louis Ruchat

et de

Lydie, née Pache, ménagère

à Lucens

2. Strickler, Marie - Rosette

celibataire

blanchisseuse

originaire de Stäfa (Zürich)

domiciliée à

Lucens

née à

Lucens

le seize novembre

mil huit cent nonante-deux

fille de

Gottlieb Strickler, pierreiste

et de

Marie, née Sommet, ménagère

à Lucens

Comme témoins :

1. Arnold Guignet, pierreiste à Lucens2. Alexandre Charbonney, pierreiste à Lucens

Les publications ont eu lieu à Lucens le 5 septembre, à Grandcour le 6 septembre et à Stäfa le 9 septembre 1918

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil, les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lucens, le vingt-huit septembre mil neuf cent dix-huit.

Pièces déposées :

- 1 Promesse de mariage
- 2 et 3 Actes de naissance des époux
- 4 à 6 Actes de publication de mariage de Lucens, Grandcour et Stäfa

Les époux :

E. Ruchat  
M. Ruchat

Les témoins :

Arnold Guignet  
Charbonney Alexandre fils

L'officier de l'état civil :

Georges Favre

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 20.  
 Yaton, Jules  
 Paccaud, Rosa

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Yaton, Jules

célibataire

employé aux C. F. F.

originaire de Villars-Mendraz (Vaud) domicilié à

Petit-Lacornex né à

Romont (Fribourg) le dix-sept janvier

mit-huit cent quatre-vingt-neuf fils des

défunts Pierre Abram Yaton et de

Elise Mottet, sa femme

à

2. Paccaud Rosa

célibataire

originaire de Prévouloz domiciliée à

Prévouloz

domiciliée à

Prévouloz

née à

le treize janvier

mit-huit cent quatre-vingt-douze fille de

Félix Paccaud, sans profession et de

Elise Jaquier sa femme à Prévouloz

à

Comme témoins :

1. Rosset, Ami, cordonnier à Lucens

2. Holzer Joseph, hôtelier à Lucens

Les publications ont eu lieu au Petit-Lacornex, le 19 septembre, à Prévouloz, le 21 septembre et à Villars-Mendraz, le 22 septembre 1918 sans opposition.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lucens, le cinq octobre mil neuf cent dix-huit

Pièces déposées :

Certificat de publication

Les époux :

Jaton Jules

Rosa Yaton

Les témoins :

Ch. Rosset

J. Holzer

l'officier de l'état civil :

Emile Wenger / rempl.

Communiqué à l'état civil du Petit-Lacornex et St-Gerges, le 15 octobre 1918.



N<sup>o</sup> 21Besson, Ernest  
Ogay, Vilma - Esther

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Besson, Ernest

celibataire

agriculteur

originaire de Dompierre et Villargel (Vaud) domicilié àDompierre (Vaud) né àDompierre le vingt maimil huit cent quatre-vingt-huit fils deJean Charles Besson, agriculteur et deAdeline - Louise, née Paccaut, domiciliésà Dompierre2. Ogay, Vilma - Esther

celibataire

ménagère

originaire de Lovatens domiciliée àRossens née àRossens le vingt-trois juilletmil huit cent nonante-sept fille dePierre-Philippe Ogay, agriculteur et deEmma, née Gourmaz, domiciliésà Rossens

Comme témoins :

1. Louis Genier, pierriste à Lucens2. Henri Mottaz, journalier à LucensLes publications ont eu lieu à Dompierre et à Lovatens le 16 sep-  
tembre, à Villargel le 17 et à Rossens le 18 septembre 1918.Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.Lucens, le seize octobre mil neuf cent dix-huit.

Pièces déposées :

- 1 Promesse de mariage
- 2 et 3 Actes de naissance des époux
- 4 à 7 Les actes de publication de  
Dompierre, Lovatens, Villargel  
et Rossens

Les époux :

Ernest BessonEsther Besson

Les témoins :

Louis Genier  
Henri Mottaz

L'officier de l'état civil :

Georges FavreCommuniqué à l'état civil de Villargel  
le 16 octobre 1918.

## Registre des mariages A.

N° 22

Besson, Emile  
Rossier, Laure-julie

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Besson, Emile

veuf de Lina, née Duc

agriculteur

originaire de Dompierre et Villargel (Vaud) domicilié à

Dompierre (Vaud) né à

Dompierre (Vaud) le douze janvier

mil huit cent soixante-huit fils de

feu Louis Samuel Besson et de

feue Lisette, née Besson

2. Rossier, Laure-julie

célibataire

ménagère

originaire de Villargel domiciliée à

Dompierre (Vaud) née à

Villars-Bramard le dix-neuf janvier

mil huit cent nonante-sept fille de

Lucie-Saline Rossier, et de

ménagère

à Fribourg

Comme témoins :

1. Chrophile Strickler, pierriste à Lucens2. Henri Strickler, pierriste à Lucens

Les publications ont eu lieu à Dompierre et à Villargel le 8 octobre 1918.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lucens, le vingt quatre octobre mil neuf cent dix-huit.

## Pièces déposées :

- 1 Promesse de mariage
- 2 et 3 Acte du 1<sup>er</sup> mariage de l'époux et acte de naissance de l'épouse
- 4 Acte de décès de Lina Besson
- 5 et 6 Les actes de publication de Dompierre et Villargel

## Les époux :

Emile Besson  
Laure Besson

## Les témoins :

H. Strickler  
H. Strickler

L'officier de l'état civil :

Georges Favre

Communiqué à l'état civil de Villargel le 25 octobre 1918.

## Registre des mariages A.

N° 23

Badoux, ErnestCalderara, Emma-Genestine

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Badoux, Ernest

\_\_\_\_\_ célibataire \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ charbon \_\_\_\_\_

originaire de Bremun \_\_\_\_\_ domicilié àLucens \_\_\_\_\_ né àLucens \_\_\_\_\_ le dix avul \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil huit cent nonante-quatre \_\_\_\_\_ fils de

feu Alphonse Badoux \_\_\_\_\_ et defeu Fanny-Léonie née Lind \_\_\_\_\_

à \_\_\_\_\_

2. Calderara, Emma-Genestine

\_\_\_\_\_ célibataire \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ ménagère \_\_\_\_\_

originaire de Bisuschio-Vareze, Italie \_\_\_\_\_ domiciliée àLucens \_\_\_\_\_ née àOleyres \_\_\_\_\_ le vingt-huit mars \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil huit cent nonante-six \_\_\_\_\_ fille de

feu Orelando Calderara \_\_\_\_\_ et deAdèle, née Nicolier, ménagère \_\_\_\_\_à Oleyres \_\_\_\_\_

Comme témoins :

1. Vuilleumier Adolphe, puériculteur à Lucens \_\_\_\_\_2. Gavillet Aimé, agriculteur à Lucens \_\_\_\_\_Les publications ont eu lieu à Lucens et à Bremun le 29 octobre 1918

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

\_\_\_\_\_ Lucens \_\_\_\_\_, le seize novembre mil neuf cent dix-huit \_\_\_\_\_

## Pièces déposées :

1 Promesse de mariage

2 et 3 Actes de naissance des époux

4 Autorisation du Conseil d'Etat de célébrer le mariage sans le publier en Italie

5 et 6 Actes de publication de mariage de Lucens et Bremun

Communiqué à la Chancellerie d'Etat le 16 novembre 1918.

## Les époux :

Ernest BadouxEmma Badoux

## Les témoins :

A VuilleumierAimé Gavillet

L'officier de l'état civil :

Georges Favre

## Registre des mariages A.

N° 24

Joss, Adolphe  
Grob, Bertha

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Joss, Adolphe \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_ célibataire \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_ agriculteur \_\_\_\_\_  
 originaire de Wällerswil (c. Berne) \_\_\_\_\_ domicilié à  
Forel sur Lucens \_\_\_\_\_ né à  
Neuenegg \_\_\_\_\_ le vingt-huit février \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-sept \_\_\_\_\_ fils de  
Frédéric Joss, ouvrier de fabrique à Neuenegg \_\_\_\_\_ et de  
feu Elisabeth, née Remund \_\_\_\_\_

2. Grob, Bertha \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_ célibataire \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_ ménagère \_\_\_\_\_  
 originaire de Mettmenstetten (c. Zurich) \_\_\_\_\_ domiciliée à  
Forel sur Lucens \_\_\_\_\_ née à  
Mettmenstetten \_\_\_\_\_ le trente août \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_ mil huit cent nonante-huit \_\_\_\_\_ fille de  
feu Jacob Grob \_\_\_\_\_ et de  
Louise, née Schiffer, ménagère \_\_\_\_\_  
 à Mettmenstetten \_\_\_\_\_

Comme témoins :

1. Fritz Augsburg, agriculteur à Bremis \_\_\_\_\_  
 2. Henri Nicod, instituteur à Villargel \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Forel sur Lucens le 9 novembre, à  
Wällerswil et à Mettmenstetten le 10 novembre 1918.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

\_\_\_\_\_ Lucens, le vingt huit décembre mil neuf cent dix-huit.

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage  
 2 et 3 Actes de naissance des époux  
 4 à 6 Actes de publication de mari-  
 age de Forel, Wällerswil et  
Mettmenstetten

Les époux :

Rudolf Joss  
Bertha Joss

Les témoins :

Augsburger Fritz  
Hr Nicod

L'officier de l'état civil :

Georges Favre

Communiqué à l'état civil de  
Wällerswil et de Mettmens-  
stetten le 28 décembre 1918.

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 1000 f. d.



Le numéro vingt-quatre, à la page nonante-sept, est celui de la dernière  
 inscription faite dans l'année mil neuf cent dix-huit. Les deux doubles du  
 présent registre sont conformes, ce que nous certifions.

Lucens, le trente et un décembre mil neuf cent dix-huit.

Pour l'officier de l'état civil: E. Bünker, remplaçant

M. le 4 janvier 1919  
E. Bünker  
Président

## Registre des mariages A.

N° 1

Genier, Emile  
Dessaux, Alice-Julie

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Genier, Emile

divorcé de Lucie née Nicod

pierreiste

originaire de Chierrens domicilié àLucens né àLucens le douze juin

mil huit cent quatre-vingt-neuf fils de

Jean-Louis Genier, pierreiste à Lucens et defeue Aline-Louise née Chenaux

à

2. Dessaux, Alice-Julie

célibataire

sage-femme

originaire de Saint-Prex domiciliée àLucens née àSaint-Prex le vingt-sept septembre

mil huit cent nonante fille de

Jules-Marc Dessaux, vigneron, domicile inconnu et defeue Henriette-Jeanne née Mettral

à

Comme témoins :

1. Emile Gloor, fabricant à Lucens2. César Junod, pierreiste à LucensLes publications ont eu lieu à Lucens le 18 février, à Saint-Prex le 20 février, à Chierrens le 21 février 1919.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lucens, le vingt-deux mars mil neuf cent dix-neuf.

Pièces déposées :

- 1 Promesse de mariage
- 2 Acte de mariage de l'époux avec mention du divorce
- 3 Acte de naissance de l'épouse
- 4 à 6 Les actes de publication de mariage de Lucens, Saint-Prex et de Chierrens.

Communiqué à l'état civil à Gloy et à Saint-Léger le 22 mars 1919.

Les époux :

Emile Genier  
Alice Dessaux Genier

Les témoins :

Gloor  
C. Junod

L'officier de l'état civil :

Georges Favre

## Registre des mariages A.

N° 2

Sémoroz, Jean-Ernest  
Ruchat, Lydie-Alice

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Sémoroz, Jean-Ernest

célibataire

agriculteur

originaire de Sevron domicilié à

Forel sur Lucens né à

Forel le trente et un mai

mil huit cent nonante-huit fils de

Marie Sémoroz, ménagère à Forel et de

à

2. Ruchat, Lydie-Alice

célibataire

pierriste

originaire de Grandcour domiciliée à

Lucens née à

Faoug le onze février

mil huit cent nonante-sept fille de

feu Constant-Louis Ruchat et de

Lydie née Pasche, ménagère à Lucens

à

Comme témoins :

1. Jules Willommet, pierriste à Lucens

2. César Junod, pierriste à Lucens

Les publications ont eu lieu à Lucens le 3 mars, à Forel le 4 mars, à Sevron et à Grandcour le 5 mars 1919.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lucens, le vingt-deux mars mil neuf cent dix-neuf

## Pièces déposées :

- 1 Promesse de mariage
- 2 et 3 Actes de naissance des époux
- 4 à 7 Les actes de publication de mariage de Lucens, Forel, Sevron et Grandcour

## Les époux :

Jean-Ernest Sémoroz  
Alice Lydie Sémoroz

## Les témoins :

Jules Willommet  
C. Junod

L'officier de l'état civil :

Georges Favre

Communiqué à l'état civil d'Oron  
la Ville et de Grandcour le 22 mars  
1919.

## Registre des mariages A.

N° 3

Charbonney, Albert  
Sey, Lydie-Madeleine

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Charbonney, Albert

célibataire

pierriste

originaire de Lucens domicilié à

Lucens né à

Lucens le vingt-deux décembre

mil huit cent quatre-vingt-neuf fils de

feu Henri Charbonney et de

Rosine, née Mègroz, ménagère

à Lucens

2. Sey, Lydie-Madeleine

célibataire

pierriste

originaire de Marsens (C. Freiburg) domiciliée à

Lucens née à

Porsel le douze octobre

mil huit cent nonante-trois fille de

feu Léonard-Nicolas Sey et de

Marie-Elisabeth, née Bosson, ménagère

à Marsens.

Comme témoins :

1. Emile Genier, pierriste à Lucens

2. Charles Dufey, pierriste à Lucens

Les publications ont eu lieu à Lucens le 18 février et à Marsens  
le 21 février 1919.Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lucens, le trois avril mil neuf cent dix-neuf.

Pièces déposées :

- 1 Promesse de mariage
- 2 et 3 Actes de naissance des époux
- 4 et 5 Actes de publication de  
Lucens et Marsens

Les époux :

Albert Charbonney  
Lydie Charbonney

Les témoins :

E. Genier  
C. Dufey

L'officier de l'état civil :

Georges Favre

Communiqué à l'état civil de  
Vuippens le 3 avril 1919.

## Registre des mariages A.

N° 4

Stelz, Aloïs  
Meylan, Jeanne-Louise

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Stelz, Aloïs employé aux C.F.F.  
divorcé d'avec Maria-Joséphine née Vanlanthen, dès le 16 décembre  
1910originaire de Sainte-Croix domicilié à  
Lucens né à  
Oulens le vingt-neuf janvier  
mil huit cent septante-sept fils de  
Rosine Stelz, cuisinière à Lausanne et de2. Meylan, Jeanne-Louise  
célibataire  
pierreisteoriginaire de Lieu domiciliée à  
Lucens née à  
Grandcour le douze avril  
mil huit cent nonante-six fille de  
Jean-Louis-Henri Meylan, journalier et de  
Marie-Louise, née Bertholet  
à Lucens.

Comme témoins :

1. Victor Nicod, commis C.F.F., à Lucens

2. Henri Jean-Mairet, journalier, à Lucens

Les publications ont eu lieu à Lucens le 3 février, à Sainte-Croix, aux  
Granges de Sainte-Croix et au lieu le 10 février 1919.Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lucens, le quatre avril mil neuf cent dix-neuf.

Pièces déposées :

- 1 Promesse de mariage
- 2 Acte de mariage des époux,  
avec mention du divorce
- 3 Acte de naissance de l'épouse
- 4 à 7 Actes de publication de  
mariage de Lucens, Sainte-  
Croix, les Granges de Sainte  
Croix et du lieu.

Les époux :

A. Stelz  
Jeanne Stelz

Les témoins :

Victor Nicod  
Henri Jean-Mairet

L'officier de l'état civil :

Georges Favre

Communiqué à l'état civil de  
Sainte-Croix, des Granges de  
Sainte-Croix et du lieu le 14  
avril 1919.



## Registre des mariages A.

N° 5

Bretin, Jules-Joseph  
Regamey, Renée-Violette

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bretin, Jules-Joseph \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ célibataire \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ commis aux C. F. F. \_\_\_\_\_

originaire de Lentigny et de Cottens (C. Fribourg) \_\_\_\_\_ domicilié à  
Lucens \_\_\_\_\_ né à

Village St Pierre \_\_\_\_\_ le dix-huit septembre \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ mil huit cent nonante-trois \_\_\_\_\_ fils de

Emile-Joseph Bretin, chef de gare \_\_\_\_\_ et de  
Marie-Lidie, née Moret, \_\_\_\_\_

à Dampierre (C. Fribourg) \_\_\_\_\_

2. Regamey, Renée-Violette \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ célibataire \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ pierriste \_\_\_\_\_

originaire de Lausanne \_\_\_\_\_ domiciliée à  
Lucens \_\_\_\_\_ née à

Morges \_\_\_\_\_ le vingt mars \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ mil huit cent nonante-six \_\_\_\_\_ fille de

Juste-Ernest Regamey, négociant \_\_\_\_\_ et de  
Josephine née Meier \_\_\_\_\_

à Lucens \_\_\_\_\_

Comme témoins :

1. Arthur Lecoultré, pierriste à Lucens \_\_\_\_\_

2. David Maillefer, instituteur à Lucens \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Lucens le 29 janvier, à Lentigny le 30  
janvier, à Cottens et à Lausanne le 31 janvier 1919.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lucens, le vingt-six avril mil neuf cent dix-neuf.

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage
- 2 et 3 Actes de naissance des époux
- 4 à 7 Actes de publication de ma-  
riage de Lucens, Lentigny,  
Cottens et Lausanne.

Les époux :

Bretin Jules  
Regamey Renée  
Bretin Renée

Les témoins :

Lecoultré  
Maillefer

L'officier de l'état civil :

Georges Favre

Communiqué à l'état civil de  
Lentigny, Auligny et Lausanne  
le 26 avril 1919.

## Registre des mariages A.

N° 6

Vernez, Ulysse  
Gavillet, Lina-Rosa

Par jugement du Tribunal du district de Moudon, rendu en date du 29 décembre 1927, déclaré définitif et exécutoire le 15 mars 1928, le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le divorce.

Le Tribunal a fixé à deux ans, le délai pendant lequel le mari coupable ne pourra contracter un nouveau mariage. Ainsi le 30 mars 1928.

L'officier de l'état civil:

Emile Wenger

communié en 1928

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Vernez, Ulysse

celibataire

agriculteur

originaire de Villars Bramard

domicilié à

Chesalles sur Moudon

né à

Curtelles

le dix-sept mars

mil huit cent quatre-vingt-sept

fils de

Felix Vernez, agriculteur à Chesalles sur Moudon

et de

Léonore, née Badoux, ménagère

à Nyon

2. Gavillet, Lina-Rosa

celibataire

ménagère

originaire de Peney et de Vucherens

domiciliée à

Chesalles sur Moudon

née à

Brenles

le onze avril

mil huit cent nonante-sept

fille de

Jules Gavillet, charpentier

et de

Rose, née Gavin, ménagère

à Chesalles sur Moudon

Comme témoins :

1. Mathilde Viret, ménagère à Bussey sur Moudon

2. Louis Genier, pierriste à Lucens

Les publications ont eu lieu à Chesalles et à Peney le 19 mars, à Vucherens le 20 mars, à Villars Bramard le 21 mars 1919.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lucens, le vingt-six avril mil neuf cent dix-neuf.

Pièces déposées :

- 1 Promesse de mariage
- 2 et 3 Actes de naissance des époux
- 4 à 7 Actes de publication de mariage de Chesalles, Peney, Vucherens et Villars Bramard

Les époux :

Vernez Ulysse  
Vernez Lina Rosa

Les témoins :

Mathilde Viret  
L. Genier

L'officier de l'état civil :

Georges Favre

Communiqué à l'état civil de Villarsel, Moudon et Copraz le 2 mai 1919.

## Registre des mariages A.

N° 7

Grand, François-Louis  
Bonard, Rose-Julie

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Grand, François-Louis  
veuf de Marie Grand, née Ulleich, dès le 21 décembre 1917capetier  
originaire de Romont domicilié à  
Lucens né à  
Romont le premier octobremil huit cent cinquante-neuf fils de  
feu Georges-Joseph-Nicolas Grand et de  
feu Marie-Pauline née Perreud2. Bonard, Rose-Julie  
célibataireménagère  
originaire de Brocy et Romainmôtier domiciliée à  
Lucens née àGrandson le vingt-quatre mai  
mil huit cent nonante et un fille de  
feu Jules-Benjamin Bonard et deRose-Amélie, née Glardon, ménagère  
à Vevey.

Comme témoins :

1. Auguste Maillard, capetier à Lucens  
2. Alexandre Clément, picariste à LucensLes publications ont eu lieu à Lucens le 16 avril, à Romont le 17  
avril, à Brocy et à Romainmôtier le 18 avril 1919.Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lucens, le trois mai mil neuf cent dix-neuf.

Pièces déposées :

- 1 Promesse de mariage
- 2 et 3 Actes de naissance des  
époux,
- 4 Acte de décès de Marie Grand
- 5 à 8 Les actes de publication de  
mariage de Lucens, Ro-  
mont, Brocy et Romainmô-  
tier.

Communiqué à l'état civil de  
Romont et de Romainmôtier  
le 6 mai 1919.

Les époux :

F. Grand  
R. Grand.

Les témoins :

Aug. Maillard  
Clément Alex

L'officier de l'état civil :

Georges Favre

## Registre des mariages A.

N° 8

Badoux, Léopold-Aloïs  
 Tzand, Elise

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Badoux, Léopold-Aloïs \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_ célibataire \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ agriculteur \_\_\_\_\_

originaire de Crémrin \_\_\_\_\_ domicilié à

Burtilles \_\_\_\_\_ né à

Burtilles \_\_\_\_\_ le neuf février \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil huit cent nonante et un \_\_\_\_\_ fils de

\_\_\_\_\_ feue Louise Badoux \_\_\_\_\_ et de

+

2. Tzand, Elise \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_ célibataire \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ pierriste \_\_\_\_\_

originaire de Bottens \_\_\_\_\_ domiciliée à

Lucens \_\_\_\_\_ née à

Lucens \_\_\_\_\_ le six juillet \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil huit cent nonante-deux \_\_\_\_\_ fille de

\_\_\_\_\_ feu Julien Tzand \_\_\_\_\_ et de

\_\_\_\_\_ feue Nancy née Badoux \_\_\_\_\_

+

Comme témoins :

1. Henri Jean Mairet, journalier à Lucens \_\_\_\_\_

2. Eugène Tzand, pierriste à Lucens \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Lucens et à Burtilles le 11 avril, à  
Crémrin le 12 avril et à Bottens le 14 avril 1919. \_\_\_\_\_

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

\_\_\_\_\_ Lucens, le neuf mai mil neuf cent dix-neuf. \_\_\_\_\_

Pièces déposées :

1 Promesse de mariage \_\_\_\_\_

2 et 3 Actes de naissance des époux \_\_\_\_\_

4 à 7 Actes de publication de ma-  
 riage de Lucens, Burtilles,  
Crémrin et Bottens. \_\_\_\_\_

Les époux :

Badoux Aloïs

Badoux Elise

Les témoins :

H. Jean Mairet  
E. Tzand.

L'officier de l'état civil :

Georges Favre

Communiqué à l'état civil de  
Poliez le Grand le 10 mai 1919.

## Registre des mariages A.

N° 9  
 Cothésy, Fernand  
 Senn, Yvonne-Marqu Shore-Charlotte

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Cothésy, Fernand \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_ célibataire \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ agriculteur \_\_\_\_\_

originaire de Sompierre et Prévouloup \_\_\_\_\_ domicilié à

Prévouloup \_\_\_\_\_ né à

Prévouloup \_\_\_\_\_ le vingt mai \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil huit cent nonante-quatre \_\_\_\_\_ fils de

\_\_\_\_\_ et de

\_\_\_\_\_ et de

\_\_\_\_\_ et de

\_\_\_\_\_ et de

\_\_\_\_\_ et de

\_\_\_\_\_ et de

\_\_\_\_\_ et de

\_\_\_\_\_ et de

\_\_\_\_\_ et de

\_\_\_\_\_ et de

\_\_\_\_\_ et de

\_\_\_\_\_ et de

\_\_\_\_\_ et de

Comme témoins :

1. Gustave Senn, agriculteur à Brenles \_\_\_\_\_

2. Marie Senn, ménagère à Brenles \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Prévouloup, Sompierre et Belp le  
1<sup>er</sup> mai 1919. \_\_\_\_\_

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lucens, le trente mai mil neuf cent dix-neuf

Pièces déposées :

- 1 Promesse de mariage
- 2 et 3 Actes de naissance des époux
- 4 à 6 Actes de publication de mariage de Prévouloup, Sompierre et Belpberg.

Les époux :

Fernand Cothésy  
Yvonne Cothésy

Les témoins :

Gustave Senn  
Marie Senn

L'officier de l'état civil :

Georges Favre

Communiqué à l'état civil de  
Belp le 31 mai 1919.

## Registre des mariages A.

N° 10

Brand, Paul Alfred  
Bourquin, Marceline Regina

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Brand, Paul-Alfred \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ célibataire \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ jardinier \_\_\_\_\_  
originaire de Lützelflüh (C. Berne) \_\_\_\_\_ domicilié à  
Lucens \_\_\_\_\_ né àLucens \_\_\_\_\_ le cinq septembre \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ mil huit cent nonante-sept \_\_\_\_\_ fils deJean Brand, agriculteur \_\_\_\_\_ et de  
Emma, née Gamon, ménagère \_\_\_\_\_à Lucens \_\_\_\_\_2. Bourquin, Marceline-Regina \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ célibataire \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ horlogère \_\_\_\_\_  
originaire de Villeret (C. Berne) \_\_\_\_\_ domiciliée à  
Villeret \_\_\_\_\_ née àVilleret \_\_\_\_\_ le sept décembre \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ mil huit cent nonante-quatre \_\_\_\_\_ fille deThéophile-Arnold Bourquin, horloger \_\_\_\_\_ et de  
Elisabeth, née Maerli, ménagère \_\_\_\_\_à Villeret \_\_\_\_\_

Comme témoins :

1. Robert Brand, commis C.F.F., à Embrach \_\_\_\_\_2. François Jaquier, commis C.F.F., à Lucens \_\_\_\_\_Les publications ont eu lieu à Lucens le 9 avril, à Villeret et à  
Lützelflüh le 10 avril 1919. \_\_\_\_\_Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.\_\_\_\_\_ Lucens, le trois juin mil neuf cent dix-neuf. \_\_\_\_\_

Pièces déposées :

- 1 Promesse de mariage
- 2 et 3 Actes de naissance des époux
- 4 à 6 Actes de publication de mariage de Lucens, Villeret et Lützelflüh

Les époux :

P. Brand.  
M. Brand

Les témoins :

R. Brand  
F. Jaquier

L'officier de l'état civil :

Georges FavreCommuniqué à l'état civil de Lüt-  
zeflüh et de Villeret le 4 juin 1919.

## Registre des mariages A.

N° 11  
 Tallent, Henri-François  
 Durussel, Louisa-Renée-Nadia

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Tallent, Henri-François \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_ célibataire \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ agriculteur \_\_\_\_\_

originaire de Begnins \_\_\_\_\_ domicilié à

Begnins, Les Clavelières \_\_\_\_\_ né à

Bussins \_\_\_\_\_ le vingt-trois janvier \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil huit cent nonante-un \_\_\_\_\_ fils de

Bisac-Marc-Louis Tallent, agriculteur \_\_\_\_\_ et de

Jeanne-Louise, née Tenthorey \_\_\_\_\_

à Begnins \_\_\_\_\_

2. Durussel, Louisa-Renée-Nadia \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ célibataire \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ ménagère \_\_\_\_\_

originaire de Chesalles sur Moudon \_\_\_\_\_ domiciliée à

Chesalles sur Moudon \_\_\_\_\_ née à

Brenles \_\_\_\_\_ le dix-sept janvier \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil huit cent nonante-huit \_\_\_\_\_ fille de

Emile Durussel, agriculteur \_\_\_\_\_ et de

Emma-Clina, née Lenn, \_\_\_\_\_

à Chesalles sur Moudon \_\_\_\_\_

Comme témoins :

1. Henri Parmelin, agriculteur à Bussins \_\_\_\_\_

2. Gustave Lenn, agriculteur à Brenles \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Begnins le 13 et à Chesalles sur Moudon le 15 mai 1919. \_\_\_\_\_

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

\_\_\_\_\_ Lucens, le douze juin mil neuf cent dix-neuf. \_\_\_\_\_

Pièces déposées :

Certificat de publication

Les époux :

Tallent Henri  
Renée Tallent

Les témoins :

Parmelin Henri  
Lenn Gustave

L'officier de l'état civil :

Georges Favre

Communiqué à l'état civil de  
Begnins le 12 juin 1919

## Registre des mariages A.

N° 12  
Tenthorey, Ernest - Félix  
Borthésy, Lina - Elisa

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Tenthorey, Ernest - Félix

\_\_\_\_\_ célibataire \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ agriculteur \_\_\_\_\_

originaire de Dompierre sur Lucens \_\_\_\_\_ domicilié à

Dompierre (aux Granges) \_\_\_\_\_ né à

Dompierre \_\_\_\_\_ le quatorze octobre \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-sept \_\_\_\_\_ fils de

feu Aimé Tenthorey \_\_\_\_\_ et de

Lucie, née Pasche, ménagère \_\_\_\_\_

à Dompierre \_\_\_\_\_

2. Borthésy, Lina - Elisa

\_\_\_\_\_ célibataire \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ ménagère \_\_\_\_\_

originaire de Dompierre et Prionloup \_\_\_\_\_ domiciliée à

Dompierre \_\_\_\_\_ née à

Lucens \_\_\_\_\_ le dix-huit juin \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-neuf \_\_\_\_\_ fille de

Daniel - Frédéric Borthésy, agriculteur \_\_\_\_\_ et de

Blémence, née Chavan, ménagère, \_\_\_\_\_

à Dompierre \_\_\_\_\_

Comme témoins :

1. Henri Briod cordonnier à Lucens \_\_\_\_\_

2. Louis Steck, pierriste à Lucens \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Dompierre et à Prionloup le 31 mai  
1919. \_\_\_\_\_

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lucens, le quatorze juin mil neuf cent dix-neuf.

Pièces déposées :

- 1 Promesse de mariage
- 2 et 3 Actes de naissance des époux
- 4 et 5 Actes de publication de mariage de Dompierre et de Prionloup

Les époux :

Ernest Tenthorey  
Lina Tenthorey

Les témoins :

Briod Henri Samuel  
L Steck

Communiqué

L'officier de l'état civil :

Georges Favre



## Registre des mariages A.

N° 13

Briod, Jean  
Graud, Berthe

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Briod, Jean \_\_\_\_\_

celibataire

agriculteur

originaire de Lucens et Forel sur Lucens \_\_\_\_\_ domicilié àLucens \_\_\_\_\_ né àLucens \_\_\_\_\_ le vingt-six septembre \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ mil huit cent nonante-quatre \_\_\_\_\_ fils defeu Henri Briod \_\_\_\_\_ et deMéty, née Badoux, ménagère \_\_\_\_\_à Lucens \_\_\_\_\_2. Graud, Berthe \_\_\_\_\_

celibataire

pierriste

originaire de Bottens \_\_\_\_\_ domiciliée àLucens \_\_\_\_\_ née àLeigneux \_\_\_\_\_ le dix-sept mai \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-huit \_\_\_\_\_ fille deDaniel Graud, journalier \_\_\_\_\_ et deLouise-Marie, née Golay, pierriste \_\_\_\_\_à Lucens \_\_\_\_\_

Comme témoins :

1. Eugène Pilet, journalier à Lucens \_\_\_\_\_2. Constant Frossard, coedonnie à Lucens. \_\_\_\_\_Les publications ont eu lieu à Lucens le 26 juin, à Forel le 27 juin  
à Bottens le 26 juin 1919. \_\_\_\_\_Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.\_\_\_\_\_ Lucens , le dix-huit juillet mil neuf cent dix-neuf

Pièces déposées :

1 Promesse de mariage \_\_\_\_\_2 et 3 Actes de naissance des époux \_\_\_\_\_4 à 6 Actes de publication de mari-  
age de Lucens, Forel et  
Bottens. \_\_\_\_\_

Les époux :

Jean Briod  
Berthe Briod

Les témoins :

Eugène Pilet  
Constant Frossard

L'officier de l'état civil :

Georges FavreCommuniqué à l'état civil de  
Poliez le Grand le 18 juillet  
1919.

## Registre des mariages A.

N° 114

Clot, Jules-François  
 Bugnard, Justine-Joséphine

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Clot, Jules-François

celibataire

agriculteur

originaire de Lutelles

domicilié à

Préviloup

né à

Sargens

le dix octobre

mil huit cent quatre-vingt-huit

fils de

feu Pierre-François Clot

et de

Visarine, née Paccard, ménagère

à Préviloup

2. Bugnard, Justine-Joséphine

celibataire

ménagère

originaire de Charmey (Guyère)

domiciliée à

Dompierre sur Lucens

née à

Neirive

le vingt-six février

mil huit cent septante-neuf

fille de

Edmond Bugnard, cafetier à Dompierre sur Lucens

et de

feu Marie, née Bastella.

à

Comme témoins :

1. Emmanuel Zaretti, entrepreneur à Lucens

2. Bernard Protti, entrepreneur à Lutelles

Les publications ont eu lieu à Lutelles, Préviloup et Dompierre  
 le 16 juillet, à Charmey le 17 juillet 1919

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lucens, le quatre août mil neuf cent dix-neuf.

Pièces déposées :

- 1 Promesse de mariage
- 2 et 3 Actes de naissance des époux
- 4 à 7 Les actes de publication de mariage de Lutelles, Préviloup, Dompierre et Charmey

Les époux :

Jules Clot  
Justine Clot

Les témoins :

Emmanuel Zaretti  
Bd Protti

L'officier de l'état civil :

Georges Favre

Communiqué à l'état civil de  
Charmey le 5 août 1919

## Registre des mariages A.

N° 15

Dumuid, Eugène - Louis  
Besson, Jeanne - Rosa

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Dumuid, Eugène - Louis

celibataire

agriculteur

originaire de Monnaz domicilié à

Monnaz né à

Monnaz le vingt-neuf août

mil huit cent quatre-vingt-douze fils de

Emile - Louis Dumuid, agriculteur et de

Marie née Bettex

à Monnaz

2. Besson, Jeanne - Rosa

celibataire

ménagère

originaire de Compiègne et Villargel domiciliée à

Chesalles sur Moudon née à

Chesalles sur Moudon le vingt-neuf mai

mil huit cent quatre-vingt-dix-huit fille de

Jules Besson, agriculteur et de

Lucie - Pauline née Bécholey

à Chesalles sur Moudon

Comme témoins :

1. Jules Besson, agriculteur à Chesalles sur Moudon

2. Marie Chauvet, ménagère à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Monnaz le 27 à Villargel le 28 et à Chesalles et Compiègne le 28 août 1919.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lucens, le vingt-six septembre mil neuf cent dix-neuf

Pièces déposées :

Certificat de publication

Les époux :

Dumuid Eugène  
Besson Jeanne

Les témoins :

Jules Besson  
Marie Chauvet

L'officier de l'état civil :

Georges Favre

## Registre des mariages A.

N° 16

Mägerli, Jean-Emile  
Bettex, Elsa-Mathilde

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Mägerli, Jean-Emile

célibataire

agriculteur

originaire de Wylea près Utzenstorf (C. Bern) domicilié à  
Lucens né à

Prevonloup le six août

mil huit cent nonante-trois fils de

Albert Mägerli, agriculteur et de

Marie-Jenny, née Vallon

à Prevonloup

2. Bettex, Elsa-Mathilde

célibataire

ménagère

originaire de Combremont-le-Petit domiciliée à

Combremont-le-Petit née à

Combremont-le-Petit le six juillet

mil huit cent nonante-sept fille de

Jules Bettex, agriculteur et de

Lina, née Meylan

à Combremont-le-Petit

Comme témoins :

1. Alexandre Ozaud, journalier à Lucens

2. Jules Ozaud, agent de police à Lucens

Les publications ont eu lieu à Lucens le 29 septembre, à Combremont-le-Petit et à Utzenstorf le 30 septembre 1919.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lucens, le dix-sept octobre mil neuf cent dix-neuf

## Pièces déposées :

- 1 Promesse de mariage
- 2 et 3 Actes de naissance des époux
- 4 à 6 Actes de publication de mariage de Lucens, Combremont-le-Petit et Utzenstorf.

## Les époux :

Mägerli Jean-Emile  
Bettex Elsa

## Les témoins :

Alex. Ozaud  
Jules Ozaud

L'officier de l'état civil :

Georges Favre

Communiqué à l'état civil de  
Utzenstorf et de Combremont le  
Grand le 22 octobre 1919.

## Registre des mariages A.

N° 17

Tanner, Charles-Jacques-François  
Reymond, Mathilde

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Tanner, Charles-Jacques-François  
 veuf de Ida née Reymond, dès le 15 octobre 1918

mecanicien

originaire de Eriswil / C. Berne, domicilié à

Lucens né à

Lucens le vingt et un juillet

mil huit cent quatre-vingt-huit fils de

Jean Tanner, fabricant de pierres fines et de

Louise Adèle née Delessert,

à Lucens

2. Reymond, Mathilde  
 célibataire

pierriste

originaire des Chenit domiciliée à

Lucens née à

Lucens le quatorze août

mil huit cent nonante-trois fille de

feu Pierre-Henri-Auguste Reymond et de

Vaney, née Gallandat, ménagère

à Lucens

Comme témoins :

1. Auguste Schmidtmann, pierriste à Lucens

2. Robert Zaugg, pierriste à Lucens

Les publications ont eu lieu à Lucens le 19 août, à Eriswil, au Brassus et au Sentier le 20 août 1919.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lucens, le huit novembre mil neuf cent dix-neuf.

Pièces déposées :

- 1 Promesse de mariage
- 2 et 3 Actes de naissance des époux
- 4 Acte de décès d'Ida Tanner
- 5 à 8 Actes de publication de mariage de Lucens, Eriswil, du Brassus et du Sentier

Les époux :

C. Tanner  
M. Reymond

Les témoins :

Auguste Schmidtmann  
R. Zaugg

L'officier de l'état civil :

Georges Favre

## Registre des mariages A.

N° 18

Corneu, Jules - Albert  
Jaccoud, Jenny - Susanne

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Corneu, Jules - Albert \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_ célibataire \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ pierriste \_\_\_\_\_

originaire de Corcelles - Cormondrèche et des Ponts de Martel \_\_\_\_\_ domicilié à  
Lucens \_\_\_\_\_ né à

Lucens \_\_\_\_\_ le trois novembre \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil huit cent nonante-quatre \_\_\_\_\_ fils de

Louis-Victor Corneu, pierriste \_\_\_\_\_ et de

Rosine née Michod, ménagère \_\_\_\_\_

à Lucens \_\_\_\_\_

2. Jaccoud, Jenny - Susanne \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_ célibataire \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ pierriste \_\_\_\_\_

originaire de Puidoux \_\_\_\_\_ domiciliée à

Lucens \_\_\_\_\_ née à

Lucens \_\_\_\_\_ le sept mai \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil huit cent nonante-huit \_\_\_\_\_ fille de

François - Emile Jaccoud, pierriste \_\_\_\_\_ et de

Melina, née Estoppey, ménagère \_\_\_\_\_

à Lucens \_\_\_\_\_

Comme témoins :

1. Arnold Guignel, pierriste à Lucens \_\_\_\_\_

2. Paul Waser, pierriste à Lucens \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Lucens le 30 septembre, à Corcelles - Cormondrèche et aux Ponts de Martel le 1<sup>er</sup> octobre, à Puidoux le 2 octobre 1919.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

\_\_\_\_\_ Lucens, le quatorze novembre mil neuf cent dix-neuf.

## Pièces déposées :

- 1 Promesse de mariage
- 2 et 3 Actes de naissance des époux
- 4 à 7 Actes de publication de mariage de Lucens, Corcelles - Cormondrèche, Ponts de Martel et de Puidoux.

## Les époux :

Jules Corneu  
Susanne Corneu

## Les témoins :

A. Guignel  
P. Waser

## L'officier de l'état civil :

Georges Favre

Communiqué à l'état civil de Corcelles, Les Ponts et Chexbres le 19 novembre 1919.

## Registre des mariages A.

N° 19

Bonzon, Alexis

Butty, Jeanne-Marie

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bonzon, Alexis

célibataire

pierreiste

originaire de Ormont-dessous

domicilié à

Lucens

né à

Ollon

le vingt-sept décembre

mil huit cent quatre-vingt-quatre

fils de

Aimé-Vincent Bonzon, agriculteur

et de

Marie-Joséphine-Amélie née Revaz

à Ollon

2. Butty, née Savio, Jeanne-Marie

divorcée de Butty Romain-Louis-Auguste dès le 28 décembre 1918

ménagère

originaire de Uroy

domiciliée à

Lucens

née à

Rue

le vingt-deux juillet

mil huit cent quatre-vingt-un

fille de

feu Antoine-Auguste Savio

et de

Henriette-Albertine née Pittet, aubergiste

à Lucens

Comme témoins :

1. Louis Jaquier, pierreiste à Lucens

2. Joseph Holzer, cafetier à Lucens

Les publications ont eu lieu à Lucens le 28 octobre, à Uroy et Ormont-dessous le 29 octobre 1919.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lucens, le quatorze novembre mil neuf cent dix-neuf

Pièces déposées :

- 1 Promesse de mariage
- 2 Acte de naissance de l'époux
- 3 Acte du 1<sup>er</sup> mariage de l'époux avec mention du divorce
- 4 a b Actes de publication de mariage de Lucens, Uroy et Ormont-dessous.

Les époux :

Bonzon  
Marie Bonzon

Les témoins :

L. Jaquier  
J. Holzer

L'officier de l'état civil :

Georges Favre

## Registre des mariages A.

N° 20

Zabler, Arthur-joseph-Marcel  
Perret, Rose-julia

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Zabler, Arthur-joseph-Marcel

célibataire

maréchal

originaire de Savigny (Vaud) et de St-Stephan (Berne) domicilié à  
Lucens né àBeurnevial-le-Grand (France) le vingt-huit février  
mil huit cent nonante-sept fils deAbram Zabler, mécanicien et de  
Josephine-Marie, née Dumont

à Paris

2. Perret, Rose-julia

célibataire

ménagère

originaire de Vulliens domiciliée à  
Burtilles née àBurtilles le quatorze octobre  
mil huit cent nonante-trois fille defeu François-Louis Perret et de  
Léa-Vérina née Gilliard, ménagère

à Chêne et Paquier

Comme témoins :

1. Louis Jaquier, pierriste à Lucens

2. Alexis Bonzon, pierriste à Lucens

Les publications ont eu lieu à Lucens et à Burtilles le 11 octobre,  
à Savigny et à Vulliens le 13 octobre, à St-Stephan le 14 oc-  
tobre 1919.Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lucens, le quatorze novembre mil neuf cent dix-neuf.

## Pièces déposées :

- 1 Promesse de mariage
- 2 et 3 Actes de naissance des époux
- 4 Déclaration d'origine du Conseil d'Etat du canton de Vaud,
- 5 à 9 Actes de publication de mariage de Lucens, Burtilles, Savigny, Vulliens et St-Stephan

Communiqué à l'état civil de Sa-  
vigny, St-Stephan et Mézières  
le 19 novembre 1919.

## Les époux :

Zabler Marcel  
Zabler Julia

## Les témoins :

L. Jaquier  
A. Bonzon

L'officier de l'état civil :

Georges Favre



## Registre des mariages A.

N° 21

Jossevel, Constant  
Barbey, Nancy

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Jossevel, Constant

veuf de Louise Jaquier  
perriste

originaire de Bussy sur Moudon et Moudon domicilié à  
Lucens né à

Bussy le vingt-cinq janvier  
mil huit cent cinquante-quatre fils de

feu Jean-Philippe Jossevel et de  
feu Jeanne Susanne née Paschout

2. Barbey, née Vallon, Nancy

veuve de Emile Barbey dès le 30 mai 1916

ménagère

originaire de Granges domiciliée à  
Lucens née à

Mollondin le six mars  
mil huit cent septante-six fille de

feu Charles Vallon et de  
feu Jeannette née Peytrequet

Comme témoins :

1. Adolphe Michod, maréchal à Lucens

2. Alice Michod, ménagère à Lucens

Les publications ont eu lieu à Lucens le 29 octobre, à Moudon, à  
Bussy et à Granges le 30 octobre 1919.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lucens, le vingt et un novembre mil neuf cent dix-neuf.

Pièces déposées :

- 1 Promesse de mariage
- 2 Acte de mariage Jossevel-Jaquier
- 3 Acte de mariage Barbey-Vallon
- 4 Acte de décès de Emile Barbey
- 5 Acte de décès de Louise Jossevel
- 6 à 9 Actes de publication de Lu-  
cens, Moudon, Bussy et Granges.

Communiqué à l'état civil de  
Moudon et Granges le 24  
novembre 1919.

Les époux :

Constant Jossevel  
Nancy Jossevel

Les témoins :

Adolphe Michod  
Alice Michod

L'officier de l'état civil :

Georges Favre

## Registre des mariages A.

N° 22

Tsaud, Marius - César  
Cornu, Lina

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Tsaud, Marius - César

celibataire

pierriste

originaire de Bottens domicilié àAvenches né àLucens le quatorze janvier

mil huit cent nonante-quatre fils de

feu Louis Tsaud et deFanny - Louise, née Bidiville, ménagèreà Lucens2. Cornu, Lina

celibataire

pierriste

originaire de Corcelles - Cormondrèche et des Ponto de Martel domiciliée àLucens née àLucens le onze novembre

mil huit cent nonante-huit fille de

Louis Victor Cornu, pierriste et deRosine, née Michod, ménagèreà Lucens

Comme témoins :

1. Louis Victor Cornu, pierriste à Lucens2. Louis Steck fils, pierriste à LucensLes publications ont eu lieu à Avenches le 28, à Lucens le 29, à  
Corcelles - Cormondrèche et Ponto de Martel le 30, à Bottens le  
31 octobre 1919.Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.Lucens, le vingt-deux novembre mil neuf cent dix-neuf

Pièces déposées :

1. Certificat de publication.

Les époux :

Tsaud MariusTsaud LinaSteck Louis

Les témoins :

Louis Victor CornuSteck Louis

L'officier de l'état civil :

Georges FavreCommuniqué à l'état civil de :  
Poliez le Grand, Avenches, Corcel-  
les et Les Ponto le 24 novembre  
1919.

## Registre des mariages A.

N° 23

Lavin, Robert - Eugène  
Paccaud, Irma - Bertha

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Lavin, Robert - Eugène \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ célibataire \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ employé C.F.F. \_\_\_\_\_

originaire de Vullyens \_\_\_\_\_ domicilié àRueyes \_\_\_\_\_ né àFey \_\_\_\_\_ le vingt novembre \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-seize \_\_\_\_\_ fils de

Eugène Lavin, journalier \_\_\_\_\_ et deÉlise, née Pidoux, ménagère \_\_\_\_\_à Rueyes \_\_\_\_\_2. Paccaud, Irma - Bertha \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ célibataire \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ ménagère \_\_\_\_\_

originaire de Prévouloup \_\_\_\_\_ domiciliée àRueyes \_\_\_\_\_ née àPrévouloup \_\_\_\_\_ le seize novembre \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil neuf cent un \_\_\_\_\_ fille de

Adolphe - Louis Paccaud, agriculteur \_\_\_\_\_ et deRosine Alice, née yaton, \_\_\_\_\_à Prévouloup \_\_\_\_\_

Comme témoins :

1. Orell Recordon, employé C.F.F., à Tenens \_\_\_\_\_2. Aimé Pittet, charpentier à Tompière \_\_\_\_\_Les publications ont eu lieu à Rueyes le 18 novembre, à Vullyens et àPrévouloup le 19 novembre 1919. \_\_\_\_\_

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

\_\_\_\_\_ Lucens, le treize décembre mil neuf cent dix-neuf. \_\_\_\_\_

Pièces déposées :

Certificat de publication \_\_\_\_\_

Les époux :

Lavin Robert.Lavin Irma

Les témoins :

Orell RecordonPittet Aimé

L'officier de l'état civil :

Georges FavreCommuniqué à l'état civil de Fey  
et de Mézières (Vaud) le 15 dé-  
cembre 1919.

## Registre des mariages A.

No 24

Fenthorey, Gustave  
Frauenknecht, Lina

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Fenthorey, Gustave

célibataire

agriculteur

originaire de Dompierre sur Suens domicilié àDompierre né àDompierre le quinze octobre

mil huit cent quatre-vingt-deux fils de

Jules Fenthorey, agriculteur à Dompierre et defeue Julie née Jan2. Frauenknecht, Lina

célibataire

ménagère

originaire de Zuzwil (c. de St. Gall.) domiciliée àDompierre sur Suens née àImerbirmos le premier octobre

mil huit cent quatre-vingt-six fille de

feu Edouard Valentin Frauenknecht et defeue Anna Elisabeth née Zurich

Comme témoins :

1. Louis Fenthorey, agriculteur à Dompierre2. Elise Fenthorey, ménagère à DompierreLes publications ont eu lieu à Dompierre sur Suens, le 28 novembre  
et à Zuzwil, le 29 novembre 1919

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Suens, le vingt-sept décembre mil neuf cent dix-neuf

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage
- 2 et 3 Actes de naissance des époux
- 4 et 5 Les Actes de publication du mariage de Dompierre et Zuzwil.

Les époux :

Gustave Fenthorey  
Lina Fenthorey

Les témoins :

Louis Fenthorey  
Elise Fenthorey

L'officier de l'état civil :

Georges Favre

Communiqué à l'état civil de  
Zuzwil (St. Gall), le 3 janvier 1920.

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 25Piquet, Hector-Jules-Alphonse  
Jornod, Eva-Ida

Par jugement du Tribunal du district de  
Moudon, rendu en date du 15 septembre 1924,  
déclaré définitif et irrévocable le 15 octobre 1924,  
le mariage inséré ci-contre a été dissous par le  
divorce.

Le Tribunal a fixé à un an le délai  
pendant lequel le mari coupable ne pourra  
contracter un nouveau mariage.

Inséré le 19 octobre 1924

L'officier de l'état civil  
Emile Wenger

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Piquet, Hector-Jules-Alphonse  
divorcé de Aurélie-Mathilde Fuchs dès le 2 novembre 1916

\_\_\_\_\_ pievriste \_\_\_\_\_  
originaire de Chenit \_\_\_\_\_ domicilié à

Lucens \_\_\_\_\_ né à  
Morez (Jura-France) \_\_\_\_\_ le vingt-quatre mai \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-six \_\_\_\_\_ fils de  
Jules-Alfred Piquet, docteur à Morez \_\_\_\_\_ et de

feu Hline-Mélanie née Lucembre \_\_\_\_\_

2. Jornod, Eva-Ida \_\_\_\_\_ célibataire \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ ménagère \_\_\_\_\_  
originaire de Travers \_\_\_\_\_ domiciliée à

Lucens \_\_\_\_\_ née à  
Niraique \_\_\_\_\_ le deux mai \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-quatre \_\_\_\_\_ fille de  
Eli Jornod, mécanicien à Lucens \_\_\_\_\_ et de

feu Sophie née Guillaume-Gentil \_\_\_\_\_

Comme témoins :

1. Antoine Ganty, boulanger à Lucens \_\_\_\_\_

2. Joseph Holzer, cafetier à Lucens \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Lucens, le 22 octobre, au Sentier, au Brassus et à  
Travers, le 23 octobre 1919 \_\_\_\_\_

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

\_\_\_\_\_ Lucens, le vingt-neuf décembre mil neuf cent dix-neuf.

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage
2. Acte de mariage du fiancé avec  
mention du divorce.
3. Acte de naissance de la fiancée
4. Les actes de publication de  
mariage de Lucens, du  
Sentier, du Brassus et de  
Travers.

Communiqué à l'état civil au Sentier,  
au Brassus et à Travers, le 5 janvier  
1920.

Les époux :

Hector Piquet  
Eva Piquet

Les témoins :

A. Ganty  
J. Holzer

L'officier de l'état civil :

Georges Favre

## Registre des mariages A.

N° 26.

Michod, Robert  
Grous, Marthe Angèle

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Michod, Robert

célibataire

journalier

originaire de Lucens domicilié àMarnand né àLucens le onze juinmil huit cent quatre-vingt-huit fils defeu Philippe Michod et defeu Marie-Elise née Maret2. Grous, Marthe-Angèle

célibataire

ménagère

originaire de Giez et Noralles domiciliée àBremin née àMoudon le vingt-quatre septembremil huit cent quatre-vingt-onze fille deEmile Grous, vigneron à Giez et deSophie Marie née Goy, à Giez

Comme témoins :

1. Henri Goy, agriculteur à Bremin2. Adèle Goy, ménagère à BreminLes publications ont eu lieu à Marnand, à Lucens, à Bremin, à Giez  
et à Noralles, le 6 décembre 1919

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lucens, le trente décembre mil neuf cent dix-neuf.

Pièces déposées :

Certificat de publication

Les époux :

Robert Michod  
Marthe Michod

Les témoins :

Henri Goy  
Adèle Goy

L'officier de l'état civil :

Georges FavreCommuniqué à l'état civil de Granges,  
de Grandson et de Fiez, le 5 janvier  
1920.Le numéro vingt-six à la page cent vingt-trois est celui de la dernière  
inscription faite dans l'année mil neuf cent dix-neuf. Les deux doubles du  
présent registre sont conformes, ce que nous certifions.

Lucens, le 31 décembre 1919.

Pour l'officier de l'état civil: S. Wenger rempl.

In le 28 février 1920  
St. Germain  
Voyez



## Registre des mariages A.

N° 1

Druey, Emile  
Léchaire, Alice

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Druey, Emile \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ célibataire \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ agriculteur \_\_\_\_\_

originaire de Faoug \_\_\_\_\_ domicilié à  
Avenches \_\_\_\_\_ né àFaoug \_\_\_\_\_ le quatorze décembre \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ mil huit cent septante-sept \_\_\_\_\_ fils defeu Henri-Edouard Druey \_\_\_\_\_ et defeu Madelaine née Bongni \_\_\_\_\_2. Léchaire, Alice \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ célibataire \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ ménagère \_\_\_\_\_

originaire de Lovatens \_\_\_\_\_ domiciliée àLucens \_\_\_\_\_ née àLovatens \_\_\_\_\_ le vingt avril \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-cinq \_\_\_\_\_ fille defeu Jacques-Daniel Léchaire \_\_\_\_\_ et deAdèle, née Jacques, ménagère \_\_\_\_\_à Lovatens.

Comme témoins :

1. Constant Pidoux, agriculteur à Lucens \_\_\_\_\_2. Constant Michod, agriculteur à Lucens \_\_\_\_\_Les publications ont eu lieu à Forel sur Lucens et à Lovatens  
le 9 décembre, à Lucens et à Faoug le 10 décembre 1919.Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.\_\_\_\_\_ Lucens, le sept janvier mil neuf cent vingt.

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage
- 2 et 3 Actes de naissance des époux
- 4 à 7 Actes de publication de mariage de Forel, Lovatens, Lucens et Faoug

Les époux :

Emile Druey  
Alice Druey

Les témoins :

Constant Pidoux  
Constant Michod

L'officier de l'état civil :

Georges FavreCommuniqué à l'état civil d'Aven-  
ches le 9 janvier 1920

## Registre des mariages A.

N° 2  
 Krümmen, Emile  
 Burgdorfer, Rose

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Krümmen, Emile

\_\_\_\_\_ célibataire \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ agriculteur \_\_\_\_\_

originaire de Mühleberg (c. Bune) \_\_\_\_\_ domicilié à

Bremin \_\_\_\_\_ né à

Mühleberg \_\_\_\_\_ le trente décembre \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-huit \_\_\_\_\_ fils de

Frédéric Krümmen, agriculteur, à Bremin \_\_\_\_\_ et de

Elisabeth, née Jüni, ménagère \_\_\_\_\_

à Bremin \_\_\_\_\_

2. Burgdorfer, Rose

\_\_\_\_\_ célibataire \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ ménagère \_\_\_\_\_

originaire de Eggiwil (c. Bune) \_\_\_\_\_ domiciliée à

Lucens \_\_\_\_\_ née à

Lucens \_\_\_\_\_ le cing décembre \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil huit cent nonante-six \_\_\_\_\_ fille de

Christian Ferdinand Burgdorfer, sellier, à Lucens \_\_\_\_\_ et de

Marie-Elise, née Fiaux, ménagère \_\_\_\_\_

à Lucens . \_\_\_\_\_

Comme témoins :

1. Ernest Krümmen, agriculteur à Bremin \_\_\_\_\_

2. Berthe Burgdorfer, institutrice à La Suse \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Lucens le 13 mars, à Bremin et à Eggiwil le 15 mars, à Mühleberg le 16 mars 1920.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lucens, le dix avril mil neuf cent vingt

Pièces déposées :

- 1 Promesse de mariage
- 2 et 3 Actes de naissance des époux
- 4 à 7 Les actes de publication du mariage de Lucens, Bremin, Eggwil et Mühleberg.

Les époux :

Emile Krümmen

Rose Burgdorfer

Les témoins :

Ernest Krümmen

Berthe Burgdorfer

L'officier de l'état civil :

Georges Favre

Communiqué à l'état civil de Mühleberg et de Eggiwil le 10 avril 1920



## Registre des mariages A.

N° 3

Bize, Ernest - Louis  
 Mayor, Susanne - Louise

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bize, Ernest - Louis \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_ célibataire \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ pierriste \_\_\_\_\_

originaire de Villargel \_\_\_\_\_ domicilié àLucens \_\_\_\_\_ né àLucens \_\_\_\_\_ le huit octobre \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil huit cent nonante-neuf \_\_\_\_\_ fils de

Louis-Auguste Bize, pierriste \_\_\_\_\_ et deRosine-Élora née Desvoignes, ménagère \_\_\_\_\_à Lucens \_\_\_\_\_2. Mayor, Susanne - Louise \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_ célibataire \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ pierriste \_\_\_\_\_

originaire de Grandcour \_\_\_\_\_ domiciliée àLucens \_\_\_\_\_ née àGrandcour \_\_\_\_\_ le dix janvier \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil huit cent nonante-huit \_\_\_\_\_ fille de

Robert-Ulrich Mayor, pierriste \_\_\_\_\_ et deLouisa née Petitpierre, ménagère \_\_\_\_\_à Lucens \_\_\_\_\_

Comme témoins :

1. Jules Chévoz, pierriste à Lucens \_\_\_\_\_2. Emile Schneider, pierriste à Lucens \_\_\_\_\_Les publications ont eu lieu à Lucens le 10 mars, à Grandcour et  
 à Villargel le 11 mars 1920 \_\_\_\_\_Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.\_\_\_\_\_ Lucens, le seize avril mil neuf cent vingt. \_\_\_\_\_

Pièces déposées :

- 1 Promesse de mariage
- 2 et 3 Actes de naissance des époux
- 4 à 6 Actes de publication de mariage de Lucens, Villargel et Grandcour

Les époux :

Bize Ernest  
Bize Susanne

Les témoins :

Jules Chévoz  
Emile Schneider

L'officier de l'état civil :

Georges Favre

Communiqué à l'état civil de  
Villargel et de Grandcour le 17  
 avril 1920

Registre des mariages A.

N° 4  
Mag, Georges Johann  
Charbonney, Alice-Olga

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Mag, Georges-Johann \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ célibataire \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ coiffeur \_\_\_\_\_

originaire de Bommersheim (Prusse) \_\_\_\_\_ domicilié à  
Lucens \_\_\_\_\_ né à

Bommersheim \_\_\_\_\_ le douze avril \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil huit cent nonante et un \_\_\_\_\_ fils de

Jacob-Johann Mag, coiffeur à Bommersheim \_\_\_\_\_ et de  
Anna-Maria née Schmidt, décédée \_\_\_\_\_

à \_\_\_\_\_

2. Charbonney, Alice-Olga \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ célibataire \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ pierriste \_\_\_\_\_

originaire de Lucens \_\_\_\_\_ domiciliée à  
Lucens \_\_\_\_\_ née à

Madretsch \_\_\_\_\_ le seize octobre \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil huit cent nonante-cinq \_\_\_\_\_ fille de

Jacques-Louis Charbonney, décédé \_\_\_\_\_ et de  
Maria-Anna née Schwarb, pierriste \_\_\_\_\_

à Lucens \_\_\_\_\_

Comme témoins :

1. Jean Trolliet, agriculteur à Lucens \_\_\_\_\_

2. Henri Charbonney, pierriste à Lucens \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Lucens le 13 février, à Bommers-  
heim le 20 février 1920. \_\_\_\_\_

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lucens, le six mai mil neuf cent vingt. \_\_\_\_\_

Pièces déposées :

- 1 Promesse de mariage
- 2 et 3 Actes de naissance des époux
- 4 Autorisation du Conseil d'Etat
- 5 et 6 Actes de publication de  
Lucens et Bommersheim.

Les époux :

G. Mag  
A. Mag

Les témoins :

J. Trolliet.  
Charbonney

L'officier de l'état civil :

Georges Favre

Communiqué à la Chancellerie  
d'Etat à Lausanne le 6 mai  
1920.

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 4000 f. d.

### Registre des mariages A.

N° 5  
Pidoux, Gustave  
Langsue, Marie-Anna

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Pidoux, Gustave \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ célibataire \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ conducteur d'automobile \_\_\_\_\_

originaire de Lucens \_\_\_\_\_ domicilié à

Romont \_\_\_\_\_ né à

Chesières \_\_\_\_\_ le douze octobre \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil huit cent nonante-sept \_\_\_\_\_ fils de

Jules-Eugène Pidoux, décédé \_\_\_\_\_ et de

Julie-Isaline née Luttelod, \_\_\_\_\_

à Chesières \_\_\_\_\_

2. Langsue, Marie-Anna \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ célibataire \_\_\_\_\_

originaire de Bornol (c. Berne) \_\_\_\_\_ domiciliée à

Romont \_\_\_\_\_ née à

Grandfontaine \_\_\_\_\_ le vingt-huit septembre \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-onze \_\_\_\_\_ fille de

Jules Langsue, pierriste \_\_\_\_\_ et de

Eugénie née Bourcet, \_\_\_\_\_

à Samvant (canton Bernois) \_\_\_\_\_

Comme témoins :

1. Jean Thurnheer, chauffeur à Lausanne \_\_\_\_\_

2. Eugénie Langsue, ménagère à Lausanne \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Romont et à Lucens le 8 mai, à  
Bornol le 10 mai 1920. \_\_\_\_\_

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

\_\_\_\_\_ Lucens, le vingt-quatre mai mil neuf cent vingt

Pièces déposées :

Certificat de publication.

Les époux :

Gustave Pidoux  
Anna Pidoux

Les témoins :

Thurnheer Jean  
Langsue Eugénie

L'officier de l'état civil :

Georges Favre

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 4000 f. d.

Communiqué à l'état civil de  
Bornol et de Romont le 3  
juin 1920.

## Registre des mariages A.

N° 6  
 Cothésy, René-Ulysse  
 Chappuis, Blanche-Julia

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Cothésy, René-Ulysse

celibataire

agriculteur

originaire de Tompière sur Lucens et de Prévouloz domicilié à Prévouloz né à Prévouloz

le seize janvier

mil huit cent nonante-huit fils de

Emile Cothésy, décédé et de

Nancy née Ogay, ménagère

à Prévouloz

2. Chappuis, Blanche-Julia

celibataire

menagée

originaire de Vulliens domiciliée à Prévouloz

née à

Barrouge le vingt un février

mil huit cent nonante-sept fille de

Emile Chappuis, agriculteur et de

Hélène née Hugony, ménagère

à Prévouloz

Comme témoins :

1. Bernard Protti entrepreneur à Lutelles

2. Elisa Cothésy, ménagère à Prévouloz

Les publications ont eu lieu à Prévouloz et à Tompière le 6 mai, à Vulliens le 7 mai 1920.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lucens, le deux juin mil neuf cent vingt.

Pièces déposées :

- 1 Promesse de mariage
- 2 et 3 Actes de naissance des époux
- 4 et 6 Actes de publication de mariage de Prévouloz, Tompière et Vulliens.

Les époux :

René Cothésy  
 Julia Cothésy

Les témoins :

*Protti Bernard*  
 Cothésy Elisa

L'officier de l'état civil :

Georges Favre

Communiqué à l'état civil de Mézières le 3 juin 1920

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 7  
 Leuba, René-Georges  
 Viquerat, Alice

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Leuba, René-Georges \_\_\_\_\_  
 célibataire \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ menuisier \_\_\_\_\_

originaire de Bultes et de La Côte-aux-Fées \_\_\_\_\_ domicilié à

Lucens \_\_\_\_\_ né à

Fleurice \_\_\_\_\_ le vingt et un octobre \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil huit cent nonante-quatre \_\_\_\_\_ fils de

Louis-Emile Leuba, menuisier à Lucens \_\_\_\_\_ et de

Emma-Bertha née Huguenin-Tumiltan, décédée \_\_\_\_\_

à \_\_\_\_\_

2. Viquerat, Alice \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ célibataire \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ couturière \_\_\_\_\_

originaire de Sombremont le Grand \_\_\_\_\_ domiciliée à

Sombremont le Grand \_\_\_\_\_ née à

Sombremont le Grand \_\_\_\_\_ le vingt-deux juin \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil huit cent nonante-quatre \_\_\_\_\_ fille de

Louis Alexandre Viquerat, décédé \_\_\_\_\_ et de

Lucie née Viquerat, ménagère \_\_\_\_\_

à Sombremont le Grand. \_\_\_\_\_

Comme témoins :

1. John Kamel, picceiste à Lucens \_\_\_\_\_

2. Edmond Ferrini, maçon à Lucens \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Lucens, à Sombremont le Grand, à Bultes  
 et à La Côte-aux-Fées le premier avril 1920. \_\_\_\_\_

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

\_\_\_\_\_ Lucens, le seize juin mil neuf cent vingt. \_\_\_\_\_

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage
- 2 et 5 Actes de publication de ma-  
 riage de Lucens, Sombremont le Grand, Bultes et de  
La Côte-aux-Fées,
- 6 et 7 Les actes de naissance des  
 époux.

Les époux :

Leuba Georges  
Leuba Alice

Les témoins :

John Kamel  
Ferrini Edmond

L'officier de l'état civil :

Georges Favre

Communiqué à l'état civil de  
Bultes, La Côte-aux-Fées et de  
Sombremont-le-Grand le 17 juin  
1920.

Registre des mariages A.

N° 8  
Corthésy, Eugène - Auguste  
Jenny, Marie - Eugénie

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Corthésy, Eugène - Auguste  
veuf, de Louise Angeline née Germain, dès le 18 juin 1911

agriculteur  
originaire de Brenles et de Tompiere sur Lucens domicilié à  
Brenles né à  
Brenles le quatorze septembre  
mil huit cent soixante-trois fils de

François - Louis Corthésy, décédé et de  
Pauline - Caroline, née Soliquet, décédée

2. Jenny, Marie - Eugénie  
célibataire  
modeste

originaire de Dilaret (C. Feiboug) domiciliée à  
Romont née à  
Romont le trois avril  
mil huit cent quatre-vingt-huit fille de

Ulrich Jenny, couveuse et de  
Marie née Perroud, ménagère  
à Romont

Comme témoins :

- 1. Alphonse Gauthier, négociant à Romont
- 2. Wilhelm Jenny, couveuse à Romont

Les publications ont eu lieu à Brenles, à Tompiere, à Romont le 1<sup>er</sup> juin  
1920, à Dilaret le 2 juin 1920.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lucens, le seize juin mil neuf cent vingt.

Pièces déposées :

- 1 Promesse de mariage
- 2 et 3 Actes de naissance des époux
- 4 Acte de décès de Louise Corthésy
- 5 à 8 Actes de publication de mariage  
de Brenles, Tompiere, Romont et  
Dilaret

Les époux :

Eugène Corthésy  
Marie Jenny Corthésy

Les témoins :

Alphonse Gauthier  
Wilhelm Jenny

L'officier de l'état civil :

Georges Favre

Communiqué à l'état civil de Romont  
et de Dilaret le 17 juin 1920.

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 9  
 Comte, Jules-Emile  
 Michaud, Elisabeth Marguerite

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Comte, Jules-Emile \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_ célibataire \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_ mécanicien \_\_\_\_\_  
 originaire de Payenne \_\_\_\_\_ domicilié à  
Lucens \_\_\_\_\_ né à  
Payenne \_\_\_\_\_ le deux mai \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_ mil huit cent nonante-neuf \_\_\_\_\_ fils de  
Edouard-Jérôme Comte, vérificateur des poids et mesures \_\_\_\_\_ et de  
Louisa née Briod, ménagère \_\_\_\_\_  
 à Payenne \_\_\_\_\_

2. Michaud, Elisabeth-Marguerite \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_ célibataire \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_ couturière \_\_\_\_\_  
 originaire de La Cour de Peily \_\_\_\_\_ domiciliée à  
Lucens \_\_\_\_\_ née à  
Novaters \_\_\_\_\_ le trois avril \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_ mil huit cent nonante-neuf \_\_\_\_\_ fille de  
Jean-Auguste Michaud, pierriste \_\_\_\_\_ et de  
Élisa née Germond, ménagère \_\_\_\_\_  
 à Lucens \_\_\_\_\_

Comme témoins :

1. Charles Lecoultre, pierriste à Lucens \_\_\_\_\_  
 2. Hermann Vulliens, mécanicien à Baulens \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Lucens le 31 mai, à Payenne et à La Cour de Peily le 1<sup>er</sup> juin 1920. \_\_\_\_\_

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.  
 \_\_\_\_\_ Lucens, le seize juin mil neuf cent vingt. \_\_\_\_\_

Pièces déposées :

1 et 2 Promesses de mariage  
 3 et 4 Actes de naissance des époux  
 5 à 7 Actes de publication de mariage de Payenne, Lucens, La Cour de Peily

Les époux :

Emile Comte  
Elisabeth Comte

Les témoins :

Ch. Lecoultre  
Hermann Vulliens

L'officier de l'état civil :  
Georges Favre

Communiqué à l'état civil de Payenne et de La Cour de Peily le 17 juin 1920.

## Registre des mariages A.

N° 10

Marqueron, Frédéric Samuel  
Gachet, Emma

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Marqueron, Frédéric Samuel  
veuf de Marie née Vulléty dès le 14 mai 1908  
agriculteur

originaire de Lucern domicilié à  
Granges né à  
Lucern le vingt-neuf janvier  
mil huit cent cinquante-neuf fils de  
Charles Louis Antoine Marqueron, décédé et de  
jeanne Françoise Marguerite née Vallotton, décédée

2. Gachet, née Fivaz, Emma  
veuve de Jean Gachet dès le 8 octobre 1918  
ménagère

originaire de Bettens domiciliée à  
Granges née à  
Chierrens le vingt-neuf mars  
mil huit cent soixante-trois fille de  
François Fivaz, agriculteur à Sassel et de  
jeanne née Genier, décédée

Comme témoins :

1. Ami Briod cantonnier à Lucern  
2. Jules Briod, agriculteur à Lucern

Les publications ont eu lieu à Granges le 13 mai, à Lucern le 15 mai  
et à Bettens le 16 mai 1920.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lucern, le deux juillet mil neuf cent vingt.

Pièces déposées :

Certificat de publication

Les époux :

F. Marqueron  
Emma Marqueron

Les témoins :

Ami Briod  
Jules Briod

L'officier de l'état civil :

Georges Favre

Communiqué à l'état civil de  
Sullem et de Granges le 2  
juillet 1920.



## Registre des mariages A.

N° 11

Briod, Eugène - Edouard  
Pichonnat, Rose Marguerite

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Briod, Eugène - Edouard

celibataire

agriculteur

originaire de Lucens et de Forel domicilié à

Lucens

né à

Lucens

le trente et un octobre

mil huit cent nonante-sept

fils de

Pierre-Daniel Briod, agriculteur et de

Marie née Mottaz, ménagère

à Lucens

2. Pichonnat, Rose-Marguerite

celibataire

ménagère

originaire de Lovatens et de Prévouloup domiciliée à

Lovatens

née à

Lovatens

le vingt-neuf janvier

mil huit cent nonante-neuf

fille de

Ernest-Eugène Pichonnat, agriculteur et de

Lia née Ogay, ménagère

à Lovatens

Comme témoins :

1. William Balmer, agriculteur à Bussy

2. Frédéric dit Feutter, électricien à Lucens

Les publications ont eu lieu à Lucens le 14 mai, à Forel, à Lovatens, à Prévouloup le 15 mai 1920.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lucens, le sept juillet mil neuf cent vingt.

Pièces déposées :

- 1 Promesse de mariage
- 2 et 3 Actes de naissance des époux
- 4 à 7 Actes de publication de mariage de Lucens, Forel, Lovatens et Prévouloup.

Communiqué

Les époux :

Briod Edouard.  
Briod Rose

Les témoins :

Balmer William  
Frédéric Feutter

L'officier de l'état civil :

Georges Favre

## Registre des mariages A.

N° 12  
 Pichonnat, Constant  
 Déglon, Lucie - Emma

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Pichonnat, Constant \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_ célibataire \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ agriculteur \_\_\_\_\_

originaire de Lovatens \_\_\_\_\_ domicilié à

Sargem \_\_\_\_\_ né à

Sargem \_\_\_\_\_ le premier décembre \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt \_\_\_\_\_ fils de

Emile Pichonnat, agriculteur \_\_\_\_\_ et de

Lucie née Jordan, ménagère \_\_\_\_\_

à Burtilles \_\_\_\_\_

2. Déglon, Lucie - Emma \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ célibataire \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ ménagère \_\_\_\_\_

originaire de Burtilles \_\_\_\_\_ domiciliée à

Burtilles \_\_\_\_\_ née à

Burtilles \_\_\_\_\_ le cinq mai \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil huit cent nonante \_\_\_\_\_ fille de

Louis Déglon, agriculteur \_\_\_\_\_ et de

Marie-Louise, née Lechaire, ménagère \_\_\_\_\_

à Burtilles \_\_\_\_\_

Comme témoins :

1. Ernest Déglon, agriculteur à Burtilles \_\_\_\_\_

2. Eugène Pichonnat, agriculteur à Burtilles \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Lovatens, à Burtilles et à Sargem le

12 mai 1920. \_\_\_\_\_

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

\_\_\_\_\_ Lucens, le dix juillet mil neuf cent vingt. \_\_\_\_\_

## Pièces déposées :

- 1 Promesse de mariage
- 2 et 3 Actes de naissance des époux
- 4 à 6 Actes de publication de mariage de Lovatens, Burtilles et Sargem

Communiqué

## Les époux :

Constant Pichonnat.

Emma Pichonnat

## Les témoins :

Ernest Déglon.

Eugène Pichonnat

L'officier de l'état civil :

Georges Favre

## Registre des mariages A.

N° 13

Duperrex, Robert  
Sargiotto, Thérèse

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Duperrex, Robert

celibataire

mécanicien

originaire de Rougemont

domicilié à

Lucens

né à

Lucens

le quatorze juin

mil huit cent nonante-cinq

fils de

Aloïs Duperrex, mécanicien

et de

Charlotte-Emma, née Lavanchy, ménagère

à Lucens

2. Sargiotto, Thérèse

celibataire

ménagère

originaire de Lombriasco (province de Turin, Italie)

domiciliée à

Lucens

née à

Traverso

le vingt-huit mars

mil neuf cent deux

fille de

Dominique Sargiotto, scieur à Vallorbe

et de

Angèle née Lima, décédée

à

Comme témoins :

1. Adolphe Vuilleumier, pierriste à Lucens

2. Ernest Badoux, mécanicien

Les publications ont eu lieu à Lucens le 30 avril, à Rougemont et à Vallorbe le 4 mai, à Lombriasco le 17 juin 1920

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lucens, le seize juillet mil neuf cent vingt.

Pièces déposées :

- 1 Promesse de mariage
- 2 et 3 Actes de naissance des époux
- 4 Autorisation du conseil d'état
- 5 Consentement du père de l'épouse
- 6 à 9 Actes de publication de mariage de Lucens, Rougemont, Vallorbe et Lombriasco.

Les époux :

Robert Duperrex  
Thérèse Duperrex

Les témoins :

Adolphe Vuilleumier  
Ernest Badoux

L'officier de l'état civil :

Georges Favre

Communiqué à l'état civil de Rougemont et à la chancellerie d'état le 17 juillet 1920.

## Registre des mariages A.

N° 14

Pichonnat, Ulysse  
Cornu, Rose-Emma

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Pichonnat, Ulysse

celibataire

agriculteur

originaire de Lovatens domicilié àBurtilles né àBurtilles le dix-sept octobremil huit cent nonante-trois fils deEmile Pichonnat, agriculteur et deLucie, née Jordan, ménagèreà Burtilles2. Cornu, Rose-Emma

celibataire

pierriste

originaire de Bocelles-Bormondriche et les Ponts de Martel domiciliée àLucens née àLucens le vingt-six octobremil huit cent nonante-sept fille deLouis-Victor Cornu, pierriste et deRosine née Michod, ménagèreà Lucens

Comme témoins :

1. Oscar Pichonnat, agriculteur à Sargens2. Jules Cornu, pierriste à LucensLes publications ont eu lieu à Lovatens, à Burtilles, à Lucens le 13  
juillet, aux Ponts de Martel et à Bocelles-Bormondriche les 14 et  
15 juillet 1920.Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.Lucens, le sept août mil neuf cent vingt.

## Pièces déposées :

- 1 Promesse de mariage
- 2 et 3 Actes de naissance des époux
- 4 à 8 Actes de publication de ma-  
riage de Lucens, Burtilles,  
Lovatens, Bocelles-Bormondri-  
che et les Ponts de Martel

Communiqué à l'état civil de  
Bocelles et les Ponts de Martel  
le 7 août 1920.

## Les époux :

Pichonnat Ulysse  
Cornu Rose

## Les témoins :

Pichonnat Oscar  
Cornu Jules

L'officier de l'état civil :

Georges Favre

## Registre des mariages A.

N° 15

Lecoulte, Armand  
Perret, Marianne

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Lecoulte, Armand \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ célibataire \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ pieciste \_\_\_\_\_

originaire de Chenit \_\_\_\_\_ domicilié àLucens \_\_\_\_\_ né àLucens \_\_\_\_\_ le treize novembre \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ mil huit cent nonante-cinq \_\_\_\_\_ fils deMarius Lecoulte, fabricant \_\_\_\_\_ et deLia née Schneider \_\_\_\_\_à Lucens \_\_\_\_\_2. Perret, Marianne \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ célibataire \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ institutrice \_\_\_\_\_

originaire de Essertines et Yverdon \_\_\_\_\_ domiciliée àLausanne \_\_\_\_\_ née àHenniez \_\_\_\_\_ le premier août \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ mil huit cent nonante-sept \_\_\_\_\_ fille deCharles Perret, chef de service au département de l'industrie et du commerce et deLia, née Dubois, décédée \_\_\_\_\_

à \_\_\_\_\_

Comme témoins :

1. Alfred Delisle, négociant à Lausanne \_\_\_\_\_2. Robert Reymond, fabricant à Lucens \_\_\_\_\_Les publications ont eu lieu à Lucens le 24 juillet, au Brassus, à Lausanne, à Essertines et au Sentier le 26 juillet 1920.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lucens, le quatre septembre mil neuf cent vingt.

Pièces déposées :

- 1 Promesse de mariage
- 2 et 3 Actes de naissance des époux
- 4 à 8 Actes de publication de mariage de Lucens, du Brassus, du Sentier, d'Essertines et de Lausanne

Les époux :

Marianne Lecoulte  
Armand Lecoulte

Les témoins :

Delisle  
Reymond

L'officier de l'état civil :

Georges FavreCommuniqué à l'état civil du Brassus, du Sentier, de Vuarren et de Lausanne le 4 septembre 1920.

## Registre des mariages A.

No 16

Tiquerat, Francois. Friderich  
Krähenbühl, née Cosanday Alice

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Tiquerat, Francois. Friderich  
veuf en 2<sup>ème</sup> noces de Marie-Louise Caroline Käst née Pilet, dès le 10 octobre 1919  
Instituteur

originaire de Combremont-le-Grand, domicilié à  
Steffens-la-Ville (hameau en Faraz) né à  
Combremont-le-Grand le vingt-huit février  
mil huit cent quarante-neuf fils de  
Pierre Daniel Tiquerat, décédé et de  
Susanne née Talud, décédée

2. Krähenbühl, née Cosanday, Alice  
veuve de Paul Krähenbühl, dès le 24 juillet 1914.  
négociante

originaire de Otterbach (Bum) domiciliée à  
Lucens née à  
Sarzens le quinze août  
mil huit cent soixante-six fille de  
Jean Samuel Cosanday, décédé et de  
Louise Rosine née Pasche, décédée

Comme témoins :

1. Fritz Neuenchwander, horloger à Lucens  
2. Marie Berger, rentière à Lucens

Les publications ont eu lieu à Steffens-la-Ville et Lucens, le vingt-cinq  
août, à Combremont-le-Grand et Otterbach (Bum) le vingt-six  
du dit mois mil neuf cent vingt.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lucens, le dix septembre mil neuf cent vingt.

Pièces déposées :

certificat de publication

Les époux :

Tiquerat Friderich  
Alice Krähenbühl

Les témoins :

F. Neuenchwander  
Marie Berger

Pr. L'officier de l'état civil :

A. Wenger, suppl.

Communiqué à l'état civil de  
Combremont-le-Grand-le-Grand,  
de Steffens et de Hergenbergy le  
17 septembre 1920.

## Registre des mariages A.

No 17.

Schneider, Emile  
Bize, Marguerite - Ellora

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Schneider, Emile \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ *célibataire* \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ *pierriste* \_\_\_\_\_originaire de Brügg (Bern) \_\_\_\_\_ domicilié à  
Lucens \_\_\_\_\_ né à  
Lucens \_\_\_\_\_ le vingt et un juillet \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ mil huit cent quarante-huit \_\_\_\_\_ fils de  
Edouard Schneider, pierriste \_\_\_\_\_ et de  
Alicie Louise née Pasche, ménagère à Lucens \_\_\_\_\_2. Bize, Marguerite - Ellora \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ *célibataire* \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ *pierriste* \_\_\_\_\_originaire de Villarzel \_\_\_\_\_ domiciliée à  
Lucens \_\_\_\_\_ née à  
Lucens \_\_\_\_\_ le vingt-sept juin \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ mil huit cent quarante-huit \_\_\_\_\_ fille de  
Louis-Auguste Bize, pierriste \_\_\_\_\_ et de  
Rosine Elora née Desvoignes, ménagère \_\_\_\_\_  
à Lucens \_\_\_\_\_

Comme témoins :

1. Paul Loubé, pierriste à Lucens \_\_\_\_\_  
2. Paul Gasser, fils, pierriste à Lucens \_\_\_\_\_Les publications ont eu lieu à Lucens le trois août, à Villarzel  
et à Brügg (Bern) le quatre août mil neuf cent vingt \_\_\_\_\_Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.\_\_\_\_\_ Lucens , le dix septembre mil neuf cent vingt \_\_\_\_\_

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage
- 
- 2 et 3 Actes de naissance des époux
- 
- 4 à 6 Actes de publication de mariage
- 
- de Lucens, Brügg et Villarzel

Les époux :

Emile Schneider.  
Marguerite Schneider.

Les témoins :

Paul Loubé.  
Paul Gasser, fils.

L'officier de l'état civil :

E. Wenger, rempl.Communiqué à l'état civil de Brügg  
et de Villarzel le 17 septembre 1920.

## Registre des mariages A.

N° 18  
 Jacot, Léon-Marcel  
 Forestier, Rosa

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Jacot, Léon-Marcel  
 divorcé de Anna-Léonie Troutet dès le 17 juillet 1920  
 \_\_\_\_\_ picciriste \_\_\_\_\_

originaire de La Chaux du Milieu et du Locle \_\_\_\_\_ domicilié à  
 Lucens \_\_\_\_\_ né à  
 Lucens \_\_\_\_\_ le vingt et un janvier \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_ mil huit-cent quatre-vingt-cinq \_\_\_\_\_ fils de  
 Cell-Louis-Paul-Adolphe Jacot, horloger \_\_\_\_\_ et de  
 Marthe-Rosine, née Wälti, ménagère \_\_\_\_\_  
 à Lucens \_\_\_\_\_

2. Forestier, Rosa  
 \_\_\_\_\_ célibataire \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_ picciriste \_\_\_\_\_

originaire de Chierrens \_\_\_\_\_ domiciliée à  
 Lucens \_\_\_\_\_ née à  
 Chierrens \_\_\_\_\_ le vingt-cinq juillet \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_ mil huit cent vingt \_\_\_\_\_ fille de  
 Louis Forestier, décédé \_\_\_\_\_ et de  
 Fanny, née Guillet, ménagère \_\_\_\_\_  
 à Chierrens \_\_\_\_\_

Comme témoins :

1. Alfred Rod, picciriste à Lucens \_\_\_\_\_  
 2. Fernand Michod, inspecteur d'assurances, à Lucens \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Lucens et au Locle le 1<sup>er</sup> septembre, à La  
 Chaux du Milieu le 2 septembre, à Chierrens le 3 septembre 1920.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lucens, le dix-huit septembre mil neuf cent vingt.

## Pièces déposées :

- 1 Promesse de mariage
- 2 et 3 Actes de naissance des époux
- 4 Acte de mariage Jacot-Troutet por-  
 tant la mention du divorce.
- 5 à 8 Actes de publication de mariage  
 de Lucens, Le Locle, La Chaux  
 du Milieu et Chierrens.

## Les époux :

Rosa Jacot  
 Léon Jacot

## Les témoins :

*[Signature]*  
 J. Michod  
 L'officier de l'état civil :  
 Georges Favre

Communiqué à l'état civil du Locle,  
 La Chaux du Milieu et Chierrens  
 le 20 septembre 1920.



## Registre des mariages A.

N° 19

Meystre, Constant  
Guye, Berthe-Matilde

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Meystre, Constant

célibataire

journalier

originaire de Chierrens

domicilié à

Guttillo

né à

Guttillo

le huit avuit

mil huit cent nonante

fils de

Alexis Meystre, agriculteur

et de

Marie-Aline, née Monnard, ménagèreà Guttillo2. Guye, Berthe-Matilde

célibataire

pièceiste

originaire des Petit Bayard (c. Neuchâtel)

domiciliée à

Lucens

née à

Lucens

le trois juin

mil huit cent quatre-vingt-neuf

fille de

Louis-Albert Guye, décédé

et de

Élise-Fanny, née Ducet, décédée

à

Comme témoins :

1. Bernard Potti, entrepreneur à Guttillo2. Fernand Michod, inspecteur d'assurances, à Lucens

Les publications ont eu lieu à Lucens le 1<sup>er</sup> septembre, à Guttillo le 2 septembre, aux Bayards le 3 septembre et à Chierrens le 4 septembre 1920.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lucens, le dix-huit septembre mil neuf cent vingt.

## Pièces déposées :

- 1 Promesse de mariage
- 2 et 3 Actes de naissance des époux
- 4 à 7 Actes de publication de mariage de Guttillo, Chierrens, Lucens et des Bayards

## Les époux :

Meystre Constant  
Guye Berthe  
Meystre Berthe

## Les témoins :

Potti  
Michod

L'officier de l'état civil :

Georges Favre

Communiqué à l'état civil de S'-biège et aux Bayards le 20 septembre 1920.

## Registre des mariages A.

N° 20  
 Morel, Auguste - Henri  
 Bovay, Hermance - Yvonne

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Morel, Auguste - Henri \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_ célibataire \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ agriculteur \_\_\_\_\_

originaire de Rosenges \_\_\_\_\_ domicilié à

Forel sur Lucens \_\_\_\_\_ né à

Rosenges \_\_\_\_\_ le sept mars \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil huit cent nonante-cinq \_\_\_\_\_ fils de

Edouard - Samuel Morel, décédé \_\_\_\_\_ et de

Rosine - Aline, née Vuagniaux, ménagère \_\_\_\_\_

à Rosenges \_\_\_\_\_

2. Bovay, Hermance - Yvonne \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_ célibataire \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ couturière \_\_\_\_\_

originaire de Ghaniaz \_\_\_\_\_ domiciliée à

Ghaniaz \_\_\_\_\_ née à

Ghaniaz \_\_\_\_\_ le trente octobre \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil huit cent nonante-neuf \_\_\_\_\_ fille de

François - Aimé - Philippe Bovay, charbon \_\_\_\_\_ et de

Julie née Porchet, ménagère \_\_\_\_\_

à Ghaniaz . \_\_\_\_\_

Comme témoins :

1. Jules Chaffard, charbon à Lucens \_\_\_\_\_

2. Joseph Holzer, cafetier à Lucens \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Forel sur Lucens le 19 septembre, à Rosenges le 20 septembre et à Ghaniaz le 21 septembre 1920. \_\_\_\_\_

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lucens, le neuf octobre mil neuf cent vingt \_\_\_\_\_

Pièces déposées :

1 Promesse de mariage \_\_\_\_\_

2 et 3 Actes de naissance des époux \_\_\_\_\_

4 à 6 Actes de publication de mariage de Forel, Rosenges et Ghaniaz. \_\_\_\_\_

Les époux :

Henri Morel

Yvonne Morel

Les témoins :

J. Holzer

Jules Chaffard

L'officier de l'état civil :

Georges Favre

## Registre des mariages A.

N° 21

Waser, Paul-Albert

Viret, Rose-Lucie

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Waser, Paul-Albert

celibataire

pierreiste

originaire de Wölfenschiessem (Nidwald) domicilié àLucens né àLucens le cing maimil huit cent nonante-sept fils deAlbert Waser, pierreiste à Lucens et deHenriette-Rosalie, née Schwendy, décidée

à

2. Viret, Rose-Lucie

celibataire

pierreiste

originaire de Lucens domiciliée àLucens née àLucens le vingt-cing janviermil huit cent nonante-six fille deDaniel-François Viret, décidé et deIsaline Pache, née Lemat, décidée

à

Comme témoins :

1. Emile Schneider, pierreiste à Lucens2. Arnold Guignet, pierreiste à LucensLes publications ont eu lieu à Lucens le 20 septembre à Wölfenschiessem  
le 21 septembre 1920

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lucens, le vingt-neuf octobre mil neuf cent vingt.

Pièces déposées :

- 1 Promesse de mariage
- 2 et 3 Actes de naissance des époux
- 4 et 5 Actes de publication de mariage de Lucens et de Wölfenschiessem.

Les époux :

Lucie Waser.Paul Waser.

Les témoins :

Emile Schneider.A. Guignet

L'officier de l'état civil :

Georges FavreCommuniqué à l'état civil de  
Wölfenschiessem le 29 octobre 1920.

## Registre des mariages A.

N° 22

Favre, Albert-Louis

Ehsam, Susanne-Marie

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Favre, Albert-Louis

celibataire

boucher

originaire de Lucens domicilié àLucens né àLucens le vingt juinmil huit cent nonante-six fils deFritz-Albert Favre, boucher et deRosine-Léonie, née Taverney, ménagèreà Lucens2. Ehsam, Susanne-Marie

celibataire

originaire de Rümlingen (c. Bâle) domiciliée àMoudon née àMoudon le douze octobremil huit cent nonante-sept fille deJean-Jacob Ehsam, négociant et deMarie-Alice, née Schneiderà Moudon.

Comme témoins :

1. Juliette Chappuis, à Moudon2. Charles Ziegenbalg, greffier-substitut, domicilié à Bourgenans.Les publications ont eu lieu à Lucens le 4 octobre, à Moudon et à Rümlingen le 5 octobre 1920.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lucens, le dix novembre mil neuf cent vingt.

Pièces déposées :

- 1 Promesse de mariage
- 2 et 3 Actes de naissance des époux
- 4 à 6 Actes de publication de mariage de Lucens, Moudon et Rümlingen.

Les époux :

Susanne Favre.Albert Favre.

Les témoins :

Juliette Chappuis  
Ch. Ziegenbalg

L'officier de l'état civil :

Georges FavreCommuniqué à l'état civil de  
Moudon et de Buchten le 11  
novembre 1920.

## Registre des mariages A.

N° 23

Woltz, Henri-Louis  
Peytrequet, Olga-Adeline

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Woltz, Henri-Louis \_\_\_\_\_  
celibataire \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mécanicien \_\_\_\_\_

originaire de Donatyre \_\_\_\_\_ domicilié à

Lucens \_\_\_\_\_ né à

Avenches \_\_\_\_\_ le vingt-sept octobre \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil huit cent nonante-six \_\_\_\_\_ fils de

Benjamin-Paul-Henri Woltz, décédé \_\_\_\_\_ et de

Blara-Louisa, née Duprinc, ménagère \_\_\_\_\_

à Yvonand \_\_\_\_\_

2. Peytrequet, Olga-Adeline \_\_\_\_\_  
celibataire \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ piecciste \_\_\_\_\_

originaire de Donneloye \_\_\_\_\_ domiciliée à

Lucens \_\_\_\_\_ née à

Lucens \_\_\_\_\_ le six janvier \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil neuf cent un \_\_\_\_\_ fille de

Gustave Peytrequet, piecciste \_\_\_\_\_ et de

Marie-Bécile, née Pittet, piecciste \_\_\_\_\_

à Lucens \_\_\_\_\_

Comme témoins :

1. Ernest Peytrequet, commis postal à Zurich \_\_\_\_\_

2. Alois Woltz, charretier à Budrefin \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Lucens le 28 octobre, à Donatyre le 29 octo-  
bre et à Donneloye le 30 octobre 1920. \_\_\_\_\_

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lucens, le vingt novembre mil neuf cent vingt. \_\_\_\_\_

Pièces déposées :

- 1 Promesse de mariage avec commen-  
tement des parents de la fiancée,
- 2 et 3 Actes de naissance des époux
- 4 à 6 Actes de publication de mari-  
age de Lucens, Donatyre et  
Donneloye.

Les époux :

Woltz Henri

Olga Woltz

Les témoins :

Peytrequet Et  
A Woltz

L'officier de l'état civil :

Georges Favre

Communiqué à l'état civil d'Avenches  
et de Donneloye le 20 novembre 1920.

## Registre des mariages A.

N° 24

Roncoroni, Richard  
Rolando, Anna

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Roncoroni, Richard

celibataire

maçon

originaire de Brivio (Côme, Italie) domicilié à

Curtelles né à

Locarno le trois juillet

mil neuf cent fils de

Charles-Antoine Roncoroni, menuisier et de

Thérèse née Vielli

à Locarno

2. Rolando, Anna

celibataire

ménagère

originaire de Pratiglione (Curin, Italie) domiciliée à

Curtelles née à

Pratiglione le quatorze novembre

mil huit cent nonante-trois fille de

Jean Rolando, décédé et de

Marie née Perucca, à Locarno

à

Comme témoins :

1. Silvio Ruggeri, maçon à Curtelles

2. Agapito Magistini, maçon à Curtelles

Les publications ont eu lieu à Curtelles le 2 juillet 1920, à Brivio le 21 octobre 1920 et à Pratiglione le 2 septembre 1920.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lucens, le sept décembre mil neuf cent vingt.

## Pièces déposées :

- 1 Promesse de mariage
- 2 et 3 Actes de naissance des époux
- 4 Autorisation du Conseil d'Etat
- 5 - Dépt. de just. et P.
- 6 à 8 Actes de publication de mariage de Curtelles, Brivio et Pratiglione
- 9 Consentement des parents du fiancé.

Communiqué à la Chancellerie d'Etat  
le 8 décembre 1920.

## Les époux :

Roncoroni Riccardo  
Roncoroni Anna

## Les témoins :

Ruggeri Silvio  
Magistini Agapito

L'officier de l'état civil :

Georges Favre

Le numéro vingt-quatre à la page cent quarante-sept est celui de la dernière inscription faite dans l'année mil neuf cent vingt. Les deux doubles du présent registre sont conformes ce que nous certifions.

Lucens le trente et un décembre mil neuf cent vingt.

L'officier de l'état civil.

Georges Favre

Année de 17. mars 1921  
N. L. B. B. B.  
Lucens

## Registre des mariages A.

N° 1

de Mertzenfeld, Georges-Louis  
Monod, Jeanne-Licile-Elisabeth

Par jugement du Tribunal du district  
 de Fribourg, rendu en date du 17 mars 1932,  
 déclaré définitif et exécutoire le 6 mai 1932,  
 le mariage ci-contre a été dissous par  
 le divorce.

Intervient le 21 mai 1932.

L'officier de l'état civil:  
 Smite Wenger

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. de Mertzenfeld, Georges-Louis

celibataire

pierriste

originaire de Paris domicilié à

Lucens né à

Paris (5<sup>me</sup> arr.) le vingt-trois juin

mil huit cent nonante et un fils de

Henri-Albert de Mertzenfeld, décédé et de

Marie-Jeanne, née Michaud, décédée

à \_\_\_\_\_

2. Monod, Jeanne-Licile-Elisabeth

celibataire

pierriste

originaire des Châtelard, Noville et Remmaz domiciliée à

Lucens née à

Lausanne le vingt-deux novembre

mil neuf cent

Rodolphe-Frédéric Monod, décédé et de

Marie-Susette-Elisa, née Cherpillod, ménagère

à Lucens.

Comme témoins :

1. Jules Bessaud, agriculteur, à Lucens

2. Louis Charbonney, pierriste, à Lucens

Les publications ont eu lieu à Lucens le 9 novembre, au Châtelard le 10  
 novembre, à Noville et à Remmaz le 11 novembre 1920, à Paris le 16 no-  
 vembre 1920.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lucens, le vingt janvier mil neuf cent vingt et un.

Pièces déposées :

- 1 Promesse de mariage
- 2 à 3 Actes de naissance des époux
- 4 à 5 Autorisations de publier et de cé-  
 librer le mariage
- 6 Certificat de capacité matrimoniale
- 7 à 10 Actes de publication de mariage  
 de Lucens, Châtelard, Noville,  
 Remmaz et Paris.

Communiqué à l'état civil de Mon-  
 treux et de Villeneuve (Vaud), à la  
 Chancellerie d'Etat le 20 janvier  
 1921.

Les époux :

Elisabeth de Mertzenfeld  
Georges de Mertzenfeld

Les témoins :

Bessaud Jules  
L. Charbonney

L'officier de l'état civil :

Georges Favre

## Registre des mariages A.

N° 2

Somenzi, Saint-André-Amédée  
Maurzy, Louise-Louisa

Par jugement du Tribunal du district de Moudon, rendu en date du 9 juillet 1947, déclaré définitif et exécutoire le 11 sept. 1947, le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le divorce.

L'épouse est originaire de Vuibroye ensuite de réintégration dans la nationalité suisse.

Inscrit, le 6 octobre 1947.

L'officier de l'état civil:  
E. Charbonney

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Somenzi, Saint-André-Amédée

\_\_\_\_\_ célibataire

\_\_\_\_\_ pierriste

originaire de Soresina (Province de Lombrina, Italie) \_\_\_\_\_ domicilié à

Lucens \_\_\_\_\_ né à

Soresina \_\_\_\_\_ le trente novembre \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-six \_\_\_\_\_ fils de

Alexandre Somenzi, journalier \_\_\_\_\_ et de

Elisabeth, née Breda \_\_\_\_\_

à Soresina \_\_\_\_\_

2. Maurzy, Louise-Louisa

\_\_\_\_\_ célibataire

\_\_\_\_\_ pierriste

originaire de Vuibroye (Vaud) \_\_\_\_\_ domiciliée à

Lucens \_\_\_\_\_ née à

Oron-la-Ville \_\_\_\_\_ le neuf juillet \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil huit cent nonante-quatre \_\_\_\_\_ fille de

Théodore Maurzy, maçon, domicile inconnu \_\_\_\_\_ et de

Louise Moreillon née Emery, ménagère \_\_\_\_\_

à Lucens \_\_\_\_\_

Comme témoins :

1. Somenzi Baptiste, fabricant à Neuveville \_\_\_\_\_

2. Dufey Charles, pierriste à Lucens \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Lucens le 9 septembre 1920, à Vuibroye le 11 septembre 1920 et à Soresina le 16 décembre 1920.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

\_\_\_\_\_ Lucens \_\_\_\_\_, le dix-neuf février mil neuf cent vingt-un \_\_\_\_\_

Pièces déposées :

- 1 Promesse de mariage
- 2 et 3 Actes de naissance des époux
- 4 Autorisation de publier le mariage
- 5 Autorisation de célébrer le mariage
- 6 à 8 Actes de publication de mariage de Lucens, Vuibroye et Soresina
- 9 Certificat de capacité matrimoniale

Communiqué à la Chancellerie d'Etat à Lausanne et à l'état civil de Oron-la-Ville le 22 février 1921.

Les époux :

Somenzi Amédée  
Louise (Maurzy) Somenzi

Les témoins :

Baptiste Somenzi  
Charles Dufey

L'officier de l'état civil :

Georges Favre



## Registre des mariages A.

N° 3

Woolli, Jacques  
Morel, Ida-Rosa

Par décision du 12 décembre 1946, le Département de Justice et Justice ordonne la rectification du nom patronymique de "Woolli" en ce sens qu'il soit orthographié "Woodtli".

Lucens, le 24 déc. 1946.  
L'officier de l'état civil:  
E. Charbonney.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Woolli, Jacques

celibataire

charron

originaire de Vordemwald (Argovie) domicilié à

Sargens Chesalles sur Moudon né à

Sargens le premier août

mil huit cent quatre-vingt-huit fils de

Jeannette-Rosine Woolli, décédée et de

à

2. Morel, Ida-Rosa

celibataire

ménagère

originaire de Rosenges domiciliée à

Moudon, précédemment à Chavannes près Renens née à

Moudon le dix-sept août

mil huit cent nonante-quatre fille de

Alfred Morel, tisserand et de

Olympe, née Leuchon, ménagère

à Moudon.

Comme témoins :

1. Marcel Métraux, peintre, domicilié à Moudon

2. Jules Viret, ferrantier, domicilié à Moudon

Les publications ont eu lieu à Chesalles sur Moudon le 11 décembre 1920  
à Vordemwald, à Chavannes et à Rosenges le 13 décembre 1920.

Approuvé la radiation du mot "Sargens" à la 6<sup>me</sup> ligne.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lucens, le vingt-six février mil neuf cent vingt-un.

Pièces déposées :

1 Promesse de mariage

2 et 3 Actes de naissance des époux

4 à 7 Actes de publication de mariage de Chesalles, Vordemwald, Chavannes et Rosenges.

Les époux :

Jacques Woolli.

Ida Morel Woolli.

Les témoins :

Marcel Métraux

Viret Jules

L'officier de l'état civil :

Georges Favre.

Communiqué à l'état civil de  
Vordemwald et de Moudon  
le 26 février 1921.

## Registre des mariages A.

N° 4  
 Fabri, Oscar - Edouard  
 Camélia, Anna - Emma

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Fabri, Oscar - Edouard

\_\_\_\_\_ célibataire \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ pierriste \_\_\_\_\_

originaire de Eriz (c. Seine) \_\_\_\_\_ domicilié à

Lucens \_\_\_\_\_ né à

Lucens \_\_\_\_\_ le dix janvier \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil huit cent nonante et un \_\_\_\_\_ fils de

Samuel Fabri, pierriste \_\_\_\_\_ et de

Louise, née Favez, ménagère \_\_\_\_\_

à Henniez \_\_\_\_\_

2. Camélia, Anna - Emma

\_\_\_\_\_ célibataire \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ pierriste \_\_\_\_\_

originaire de Masserano (Novare, Italie) \_\_\_\_\_ domiciliée à

Lucens \_\_\_\_\_ née à

Lucens \_\_\_\_\_ le vingt-un août \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil neuf cent \_\_\_\_\_ fille de

Camélia Venceslas, décédé \_\_\_\_\_ et de

Juliette - Elise née Brandt dit Gruerin, ménagère \_\_\_\_\_

à Lucens. \_\_\_\_\_

Comme témoins :

1. Johann Hobbe, pierriste à Bienne \_\_\_\_\_

2. Albert Fabri, pierriste à Henniez \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Lucens le 22 décembre 1920, à Eriz (Schwarzenegg) le 27 décembre 1920 et à Masserano le 10 janvier 1921.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

\_\_\_\_\_ Lucens, le vingt-six mars mil neuf cent vingt et un.

Pièces déposées :

1 Promesse de mariage \_\_\_\_\_

2 et 3 Actes de naissance des époux \_\_\_\_\_

4 Consentement écrit de la mère de l'épouse, \_\_\_\_\_

5 Autorisation du département de justice et Police de publier le mariage \_\_\_\_\_

6 à 8 Actes de publication de mariage de Lucens, Eriz et Masserano \_\_\_\_\_

9 Traduction \_\_\_\_\_

Communiqué à l'état civil de Schwarzenegg et à la Chancellerie d'Etat à Lausanne le 28 mars 1921

Les époux :

Anna Fabri

Oscar Fabri

Les témoins :

Joh. Hobbe

Albert Fabri

L'officier de l'état civil :

Georges Favre

## Registre des mariages A.

N° 5

Schwar, Ami Benjamin  
Lecoultré, Hélène Olga

Par décision du 25 novembre 1948, le Département de Justice et Police du canton de Vaud, ordonne la rectification de l'acte de mariage ci-contre en ce sens que le nom patronymique des intéressés soit orthographié "Schwaar" et non "Schwar";

Lucens, le 7 déc. 1948.

L'officier de l'état civil:  
E. Charbonney.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Schwar, Ami Benjamin \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ célibataire \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ secrétaire \_\_\_\_\_

originaire de Oberlangenegg (C. Neuch) \_\_\_\_\_ domicilié à

Lion (C. Valais) \_\_\_\_\_ né à

La Sarraz \_\_\_\_\_ le cinq novembre \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil huit cent nonante quatre \_\_\_\_\_ fils de

James Edmond Schwar, décédé \_\_\_\_\_ et de

Marie Berthe, née Peytregnet, décédée \_\_\_\_\_

à \_\_\_\_\_

2. Lecoultré, Hélène Olga \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ célibataire \_\_\_\_\_

originaire de Chenit \_\_\_\_\_ domiciliée à

Lucens \_\_\_\_\_ née à

Lucens \_\_\_\_\_ le dix août \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil huit cent nonante-neuf \_\_\_\_\_ fille de

Marius Lecoultré, fabricant de pierres d'horlogerie \_\_\_\_\_ et de

Lia, née Schneider, \_\_\_\_\_

à Lucens \_\_\_\_\_

Comme témoins :

1. Arthur Lecoultré, pierriste à Lucens \_\_\_\_\_

2. Adrien Barbey, instituteur à Moudon \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Lion le 12 août, à Oberlangenegg et à Lucens le 13 août, et au Chenit le 14 août 1921. \_\_\_\_\_

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

\_\_\_\_\_ Lucens, le trente août mil neuf cent vingt et un.

Pièces déposées :

Certificat de publication \_\_\_\_\_

Les époux :

Schwar  
Hélène Schwar

Les témoins :

Lecoultré  
Barbey

L'officier de l'état civil :

Georges Favre

Communiqué à l'état civil de :  
Schwarzenegg, de Lion, du Bras-  
nus et du Sentier le 6 mai  
1921.

## Registre des mariages A.

N° 6

Bettex, Armand Paul Henri  
Pidoux, Louise

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bettex, Armand Paul Henri

célibataire

agriculteur

originaire de Lombrement-le-Petit domicilié à

Lombrement-le-Petit né à

Lombrement-le-Petit le quatorze dix-sept août

mil huit cent nonante-quatre fils de

Jules Emile Bettex, agriculteur et de

Lina, née Gentivies, à Lombrement-le-Petit

2. Pidoux, Louise

célibataire

ménagère

originaire de Focel sur Lucens domiciliée à

Focel née à

Focel le quatorze juin

mil huit cent nonante-sept fille de

Jules Denys Pidoux, décédé et de

Léonie, née Rod à Focel

Comme témoins :

1. Jules Pidoux, agriculteur à Focel sur Lucens

2. Louisa Briod, ménagère, à Focel

Les publications ont eu lieu à Lombrement-le-Petit et à Focel le 25 août

1921

Approuvé la radiation du mot "quatorze", à la 7<sup>me</sup> ligne.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lucens, le vingt et un mai mil neuf cent vingt et un.

Pièces déposées :

Certificat de publication.

Les époux :

P. Bettex

Louise Bettex

Les témoins :

Jules Pidoux

Louisa Briod

L'officier de l'état civil :

Georges Favre

Communiqué à l'état civil de Lom-  
brement le Grand le 21 mai 1921

## Registre des mariages A.

N° 7

Kunz, Walter

Schmidtmann, Marie-Elise

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Kunz, Walter

célibataire

contee maître piecciste

originaire de Arisdorf (Bâle campagne) domicilié àSt. Payerne né àOlberg le deux avril

mil huit cent nonante-deux fils de

Karl Reinhard Kunz, décédé et deElisabeth, née Gysin, décédée

à

2. Schmidtmann, Marie-Elise

célibataire

originaire de Meschede (Westphalie, Prusse) domiciliée àLucens née àLucens le trois novembre

mil huit cent quatre-vingt-sept fille de

Auguste Schmidtmann, piecciste et deEugénie-Marie, née Noveraz,à Lucens.

Comme témoins :

1. Charles Kunz, agriculteur à Langenbruck2. Emma Geiser, à Lucens.

Les publications ont eu lieu à Payerne et à Lucens le 12 mai, à Arisdorf le 13 mai 1921. Le permis de publication du Département de justice et Police contient la dispense de publication en Allemagne.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lucens, le quatre juin mil neuf cent vingt-un.

Pièces déposées :

Certificat de publication

Les époux :

Walter Kunz.Elise Kunz

Les témoins :

Emma GeiserKarl Kunz

L'officier de l'état civil :

Georges Favre

## Registre des mariages A.

N° 8  
 Zubi, Ernest  
 Canner, Olga Lydia

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Zubi, Ernest

\_\_\_\_\_ célibataire

\_\_\_\_\_ pierriste

originaire de Burgistein (Berne) \_\_\_\_\_ domicilié à

Lucens \_\_\_\_\_ né à

Lucens \_\_\_\_\_ le vingt-et-un août \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil huit cent nonante-deux \_\_\_\_\_ fils de

Frédéric Zubi, pierriste \_\_\_\_\_ et de

Elisabeth, née Stucki, ménagère \_\_\_\_\_

à Lucens \_\_\_\_\_

2. Canner, Olga - Lydia

\_\_\_\_\_ célibataire

originaire de Eriswil (Berne) \_\_\_\_\_ domiciliée à

Lucens \_\_\_\_\_ née à

Lucens \_\_\_\_\_ le sept août \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil huit cent nonante-trois \_\_\_\_\_ fille de

Jean Canner, fabricant \_\_\_\_\_ et de

Louise Adèle, née Selessert, ménagère \_\_\_\_\_

à Lucens . \_\_\_\_\_

Comme témoins :

1. Thiophile Canner, fabricant, à Lucens \_\_\_\_\_

2. Pierre Vannay, pierriste, à Lucens \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Lucens le 26 mai, à Mühlebühnen pour Burgistein le 27 mai 1921, à Eriswil le 27 mai 1921.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

\_\_\_\_\_ Lucens, le vingt-trois juin mil neuf cent vingt-un.

Pièces déposées :

- 1 Promesse de mariage
- 2-3 Actes de naissance des époux
- 4-6 Actes de publication de mariage de Lucens, Mühlebühnen et Eriswil.

Les époux :

E. Zubi  
O. Canner

Les témoins :

P. Canner  
P. Vannay

L'officier de l'état civil :

Georges Favre

Communiqué à l'état civil de Mühlebühnen et Eriswil le 23 juin 1921.

## Registre des mariages A.

N° 9

Germond, Marcel  
Blot, Alice-Marie

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Germond, Marcel

celibataire

pierriste

originaire de Lucens domicilié àLucens né àLucens le vingt juillet

mil huit cent nonante-deux fils de

Albert Germond, décédé et deSuzette, née Bulloz, décédée

à

2. Blot, Alice-Marie

celibataire

pierriste

originaire de Lutilles domiciliée àLucens née àLutilles le trente juin

mil huit cent nonante-trois fille de

Jean-Daniel Blot, charpentier à Morges et deMérey, née Badoux, ménagèreà Lucens.

Comme témoins :

1. Amédée Somenzi, pierriste à Lucens2. Emile Germond, pierriste à LucensLes publications ont eu lieu à Lucens et à Lutilles le 23 août 1921

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lucens, le neuf juillet mil neuf cent vingt-un.

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage
- 2-3 Actes de naissance des époux
- 4-5 Actes de publication de mariage de Lucens et de Lutilles.

Les époux :

Alice Germond  
Marcel Germond

Les témoins :

Somenzi diorneds  
Germond Emile

L'officier de l'état civil :

Georges Favre

Communiqué

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 10  
Chevalley, Aloïs - Emile  
Gilliand, Marie - Louise

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Chevalley, Aloïs - Emile

celibataire

agriculteur

originaire de Champtaoz domicilié à

Forel sur Lucens né à

Forel sur Lucens le deux mai

mil huit cent nonante-huit fils de

Emile - Aloïs Chevalley, agriculteur et de

Léa - Aline, née Jaccoud,

à Borevon

2. Gilliand, Marie - Louise

celibataire

ménagère

originaire de Bombremont-le-Grand domiciliée à

Forel sur Lucens née à

Denezzy le vingt-six juillet

mil neuf cent fille de

Henri - Elie Gilliand, agriculteur et de

Fanny, née Chevalley,

à Forel sur Lucens.

Comme témoins :

1. Emile - Aloïs Chevalley, agriculteur à Borevon

2. Henri - Elie Gilliand, agriculteur à Forel.

Les publications ont eu lieu à Forel le 21 juin, à Bombremont-le-Grand  
et à Champtaoz le 23 juin 1921.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lucens, le neuf juillet mil neuf cent vingt-un.

Pièces déposées :

- 1 Promesse de mariage
- 2-3 Actes de naissance des époux
- 4-6 Actes de publication de mariage de Forel, Bombremont le Grand et Champtaoz

Les époux :

Aloïs Chevalley  
Louise Gilliand

Les témoins :

Henri Gilliand  
Emile Chevalley

L'officier de l'état civil :

Georges Favre

Communiqué à l'état civil de  
Bombremont-le-Grand le 11  
juillet 1921.



## Registre des mariages A.

N° 11

Zahnd, Albrecht  
Mägerli, Lina

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Zahnd, Albrecht

cibataire

agriculteur

originaire de Rüschegg (C. Berne) domicilié àPrévouloup né àRüschegg le treize septembre

mil huit cent nonante-six fils de

Friedrich Zahnd, agriculteur à Rüschegg et deElisabeth, née Nydegger, décédée

à

2. Mägerli, Lina

cibataire

ménagère

originaire de Wylar of Utzenstorf (C. Berne) domiciliée àPrévouloup née àPrévouloup le sept mars

mil neuf cent deux fille de

Albert Mägerli, agriculteur et deMarie-Jenny, née Vallon, ménagèreà Prévouloup.

Comme témoins :

1. Edouard Desarzens, négociant à Lucens2. John Traud, journalier à LucensLes publications ont eu lieu à Prévouloup et à Utzenstorf le 1<sup>er</sup> juin  
à Rüschegg le 2 juin 1921.Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.Lucens, le quinze juillet mil neuf cent vingt-un.

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage
2. Consentement des parents de la fiancée mineure
- 3-4. Actes de naissance des époux
- 5-7. Actes de publication de mariage de Prévouloup, Utzenstorf et Rüschegg.

Communiqué à l'état civil de  
Utzenstorf et de Rüschegg le  
15 juillet 1921.

Les époux :

Albrecht Zahnd.Lina Mägerli

Les témoins :

Ed. DesarzensTraud John

L'officier de l'état civil :

Georges Favre

## Registre des mariages A.

N° 12

Gehri, Alfred-Walter  
Sabattini, Rosine

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Gehri, Alfred-Walter \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ célibataire \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ laitier \_\_\_\_\_

originaire de Seedorf (C. Bane) \_\_\_\_\_ domicilié à

Lobsigen \_\_\_\_\_ né à

Lobsigen \_\_\_\_\_ le dix-huit novembre \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil huit cent nonante-quatre \_\_\_\_\_ fils de

Anna née Gehri, veuve Eschannen, domiciliée à Lobsigen \_\_\_\_\_ et de

à \_\_\_\_\_

2. Sabattini, Rosine \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ célibataire \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ pierriste \_\_\_\_\_

originaire de Envy (Vaud) \_\_\_\_\_ domiciliée à

Lucens \_\_\_\_\_ née à

Luttilles \_\_\_\_\_ le quatorze décembre \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil neuf cent \_\_\_\_\_ fille de

Joseph-Léopold Sabattini, entrepreneur \_\_\_\_\_ et de

Elise, née blot, \_\_\_\_\_

à Luttilles. \_\_\_\_\_

Comme témoins :

1. Emile blot, conducteur de tramways à Genève \_\_\_\_\_

2. Alphonse Sabattini, entrepreneur à Luttilles \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Seedorf et à Lucens le 30 juin 1921, à  
Envy le 1<sup>er</sup> juillet 1921 \_\_\_\_\_Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

\_\_\_\_\_ Lucens, le vingt-trois juillet mil neuf cent vingt-un.

Pièces déposées :

Certificat de publication \_\_\_\_\_

Les époux :

Walter Gehri

Rosine Gehri

Les témoins :

blot Emile

Sabattini

L'officier de l'état civil :

Georges Favre

Communiqué à l'état civil de  
Seedorf et de Romainmôtier le  
23 juillet 1921.

## Registre des mariages A.

N° 13

Pittet, Justin-Aimé  
Paccard, Olive-Elise

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Pittet, Justin-Aimé

célibataire

charpentier

originaire de Bronay domicilié à

Dompierre sur Lucens né à

Dompierre sur Lucens le trois juillet

mil huit cent nonante-six fils de

Pierre Constant Pittet, journalier et de

Justine, née Pochon, ménagère

à Dompierre sur Lucens;

2. Paccard, Olive-Elise

célibataire

ménagère

originaire de Prévouloup domiciliée à

Prévouloup née à

Prévouloup le onze septembre

mil huit cent nonante-huit fille de

Adolphe-Louis Paccard, agriculteur et de

Rosine-Alice, née Jaton, ménagère

à Prévouloup.

Comme témoins :

1. Jules Willommet, tapier à Lucens

2. Henri Chierin, agriculteur à Praratoz

Les publications ont eu lieu à Prévouloup et à Dompierre le 12 juillet  
à Bronay le 13 juillet 1921.Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lucens, le vingt-neuf juillet mil neuf cent vingt-un

Pièces déposées :

- 1 Promesse de mariage
- 2-3 Actes de naissance des époux
- 4-6 Actes de publication de ma-  
riage de Bronay, Dompierre  
et Prévouloup

Les époux :

Aimé Pittet

Olive Pittet

Les témoins :

J. Willommet  
Chierin Henri

L'officier de l'état civil :

Georges Favre

Communiqué à l'état civil de  
Formeloye le 29 juillet 1921

## Registre des mariages A.

N° 14  
 Spycher, Hans  
 Niklaus, Marie-Lina

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Spycher, Hans \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_ célibataire \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ agriculteur \_\_\_\_\_

originaire de König (C. Berne) \_\_\_\_\_ domicilié à  
Lucens \_\_\_\_\_ né à

Oerbalm \_\_\_\_\_ le vingt-six août \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil huit cent nonante-sept \_\_\_\_\_ fils de

Albrecht Spycher, décédé \_\_\_\_\_ et de

Anna-Maria, née Spycher, ménagère \_\_\_\_\_

à Lucens \_\_\_\_\_

2. Niklaus, Marie-Lina \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ célibataire \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ ménagère \_\_\_\_\_

originaire de Müntschmies (C. Berne) \_\_\_\_\_ domiciliée à

Oulens sur Lucens \_\_\_\_\_ née à

Müntschmies \_\_\_\_\_ le vingt-sept juillet \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil neuf cent un \_\_\_\_\_ fille de

Johann-Alfred Niklaus, agriculteur \_\_\_\_\_ et de

Marie-Lina, née Löffel, ménagère \_\_\_\_\_

à Oulens sur Lucens. \_\_\_\_\_

Comme témoins :

1. Egli Emil, agriculteur à Riedbach \_\_\_\_\_

2. Spycher Gottfried, agriculteur à Lucens. \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Lucens le 28 juillet, à Oulens sur Lucens, à König et à Ins le 29 juillet 1921. \_\_\_\_\_

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

\_\_\_\_\_ Lucens, le vingt août mil neuf cent vingt-un. \_\_\_\_\_

Pièces déposées :

- 1 Promesse de mariage
- 2-3 Actes de naissance des époux
- 4-7 Actes de publication de mariage de Lucens, Oulens, König et Ins.

Les époux :

Spycher Hans  
Marie Spycher

Les témoins :

Egli Emil.  
Gottfried Spycher.

L'officier de l'état civil :

Georges Favre

Communiqué à l'état civil de  
König et de Ins, le 20 août  
1921.

## Registre des mariages A.

N° 15

Michod, Albert

Haltenrieder, Hémence-Jeanne

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Michod, Albert

celibataire

pierreiste

originaire de Lucens domicilié à

Lucens né à

Lucens le seize janvier

mil huit cent nonante-sept fils de

Emile Michod, agriculteur et de

Julie-Lina, née Bied, ménagère

à Lucens

2. Haltenrieder, Hémence-Jeanne

celibataire

pierreiste

originaire de Châtres (c. Freiburg) domiciliée à

Lucens née à

Chavannes-le-Bhône le vingt-trois septembre

mil huit cent nonante-neuf fille de

Benedict dit Benoit Haltenrieder, agriculteur à Chavannes-le-Bhône et de

Marie-Louise, née Michoud, décédée

à

Comme témoins :

1. Ami Gavillet, cafetier à Lucens2. Aline Schneider, ménagère à Lucens

Les publications ont eu lieu à Lucens le 3 août et à Châtres le 4 août 1921.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lucens, le vingt-trois août mil neuf cent vingt-un.

Pièces déposées :

- 1 Promesse de mariage
- 2-3 Actes de naissance des époux
- 4-5 Actes de publication de mariage de Lucens et de Châtres.

Les époux :

Albert Michod.  
Hémence Michod.

Les témoins :

Ami Gavillet  
Aline Schneider

L'officier de l'état civil :

Georges Favre

Communiqué à l'état civil de Châtres le 23 août 1921.

## Registre des mariages A.

N° 16  
 Dovat, Emile-François  
 Schwab, Elise-Henriette

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Dovat, Emile-François

celibataire

agriculteur

originaire de Maracon domicilié à

Oulens sur Lucens né à

Maracon le onze septembre

mil huit cent nonante-quatre fils de

Victor-Louis Dovat, agriculteur à Borsier et de

Julie, née Favre, décédée

à

2. Schwab, Elise-Henriette

celibataire

ménagère

originaire de Herzers (Fribourg) domiciliée à

Seigneux née à

Seigneux le vingt-quatre avril

mil neuf cent fille de

Ernest Schwab, agriculteur et de

Marie-Louise, née Bentherey, domiciliés

à Seigneux

Comme témoins :

1. Ami Constant Dovat, agriculteur à Oulens

2. Mère Dovat, ménagère à Oulens

Les publications ont eu lieu à Herzers le 13 juillet, à Oulens sur  
 Lucens, à Seigneux et à Maracon le 14 juillet 1921

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lucens, le vingt-sept août mil neuf cent vingt-un.

Pièces déposées :

1 Promesse de mariage

2-3 Actes de naissance des époux

4-7 Actes de publication de ma-  
 riage de Maracon, Oulens,  
 Herzers et Seigneux.

Les époux :

Emile François Dovat  
 Elise Dovat

Les témoins :

Ami Dovat  
 Mère Dovat.

L'officier de l'état civil :

Georges Favre

Communiqué à l'état civil de  
 Palézieux, de Herzers et de  
 Villazel le 27 août 1921.

## Registre des mariages A.

N° 17

Rapaz, Henri-Fernand  
 Giezendanner, Emma

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Rapaz, Henri-Fernand

\_\_\_\_\_ célibataire \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ commis C.F.F. \_\_\_\_\_

originaire de Bex \_\_\_\_\_ domicilié à

Weinsfelden \_\_\_\_\_ né à

Lucens \_\_\_\_\_ le sept septembre \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil huit cent nonante-huit \_\_\_\_\_ fils de

Henri-Eugène Rapaz, chef de réseau \_\_\_\_\_ et de

Henriette, née Zutter \_\_\_\_\_

à Lucens \_\_\_\_\_

2. Giezendanner, Emma

\_\_\_\_\_ célibataire \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ ménagère \_\_\_\_\_

originaire de Happel (St Gall) \_\_\_\_\_ domiciliée à

Rikon-zell (Zürich) \_\_\_\_\_ née à

Laupen près Wald (Zürich) \_\_\_\_\_ le dix-sept août \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil huit cent nonante-sept \_\_\_\_\_ fille de

Johannes Giezendanner, ouvrier de fabrique \_\_\_\_\_ et de

Emma, née Weber, \_\_\_\_\_

à Rikon près Zell. \_\_\_\_\_

Comme témoins :

1. François Jaquier, commis C.F.F., à Granges \_\_\_\_\_

2. Oscar Giezendanner, commis de banque à Glaris \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Weinsfelden et à Zell le 10 août, à Happel le 11 août et à Bex le 12 août 1921. \_\_\_\_\_

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lucens, le trois septembre mil neuf cent vingt-un \_\_\_\_\_

Pièces déposées :

Certificat de publication

Les époux :

Henri Rapaz  
Emma Rapaz

Les témoins :

Jaquier  
Oscar Giezendanner

L'officier de l'état civil :

Georges Favre

Communiqué à l'état civil de  
Bex, de Weinsfelden, de Zell et  
de Happel le 9 septembre 1921.

Registre des mariages A.

N° 18

Geiser, Otto  
Lager, Anna

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Geiser, Otto

celibataire

jardinier

originaire de Roggwil (Berne)  
Lucens

domicilié à

né à

Lurtilles

le treize février

mil huit cent quatre-vingt-neuf

fils de

Jean-Emmanuel Geiser, décédé

et de

Rosette, née Brähenbühl, ménagère

à Lucens

2. Lager, Anna

celibataire

cuisinière

originaire de Adligenswil (Lucerne)

domiciliée à

Lucerne (Hos. Pfaffenstrasse 14)

née à

Megggen

le seize juin

mil huit cent nonante

fille de

Johann Lager, décédé

et de

Adèle, née Güder, décédée

à

Comme témoins :

1. Emile Geiser, jardinier à Lucens

2. Charles Charbonney, agriculteur à Lucens

Les publications ont eu lieu à Lucens le 17 août, à Roggwil et à Adligenswil le 18 août, à Lucerne le 19 août 1921.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lucens, le dix septembre mil neuf cent vingt-un.

Pièces déposées :

- 1-2 Promesses de mariage
- 3-4 Actes de naissance des époux
- 5-8 Actes de publication de mariage de Lucens, Roggwil, Adligenswil et Lucerne

Les époux :

Otto Geiser

Anna Lager

Les témoins :

E. Geiser Curchev.

Charbonney Charles.

L'officier de l'état civil :

Georges Favre

Communiqué à l'état civil de :  
Roggwil, Adligenswil et Lucerne  
le 10 septembre 1921.



## Registre des mariages A.

N° 19

Strickler, Gottlieb-jean dit Chérophile  
Lemat, Marguerite-Fanny

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Strickler, Gottlieb-jean dit Chérophile  
célibatairefacteur postal  
originaire de Stäfa (Zürich) domicilié à  
Lucens né àLucens le quatorze mars  
mil huit cent nonante-quatre fils deGottlieb Strickler, pierriste, à Lucens et de  
Marie, née Sommet, décidéeà  
2. Lemat, Marguerite-Fanny  
célibatairepierriste  
originaire de Tollens domiciliée àLucens née àLucens le neuf mars  
mil huit cent nonante-huit fille deGustave-Adolphe Lemat, pierriste à Lucens et de  
Marianne-Lina, née Christinat, décidée

à

Comme témoins :

1. Albert Ballif, instituteur à Lucens2. Jean Lemat, jardinier à Borcelles-LormondècheLes publications ont eu lieu à Lucens le 11 août, à Stäfa et à Tollens  
le 13 août 1921.Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.Lucens, le dix septembre mil neuf cent vingt-un.

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage
- 2-3 Actes de naissance des époux
- 4-6 Actes de publication de mariage  
de Lucens, Stäfa et Tollens

Les époux :

Marg. Strickler  
L. Lemat

Les témoins :

A. Ballif  
J. Lemat

L'officier de l'état civil :

Georges FavreCommuniqué à l'état civil de Stäfa  
et de St. Leger le 10 septembre  
1921.

## Registre des mariages A.

N° 20

Mottaz, Louis Alphonse  
Bovat, Suzanne

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Mottaz, Louis-Alphonse

celibataire

agriculteur

originaire de Syens domicilié àForel sur Lucens né àCorrevon le quatre décembremil huit cent nonante-sept fils deAlphonse Mottaz, agriculteur, à Correvon et deRéa, née Jaccard, décédée

✶

2. Bovat, Suzanne

celibataire

ménagère

originaire de Berniaz (Vaud) domiciliée àCorvatsens née àVulliens le dix-huit septembremil huit cent nonante-sept fille deEugène Bovat, agriculteur et deElisa, née Boucloud, ménagèreà Vulliens.

Comme témoins :

1. Emile Binggeli, agriculteur à Lucens2. Jean Trolliet, agriculteur à LucensLes publications ont eu lieu à Forel le 1<sup>er</sup> septembre, à Corvatsens le 2  
septembre, à Syens et à Berniaz le 3 septembre 1921.Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.Lucens, le dix-sept septembre mil neuf cent vingt-un.

Pièces déposées :

- 1 Promesse de mariage
- 2-3 Actes de naissance des époux
- 4-7 Actes de publication de mariage  
de Forel, Corvatsens, Syens et Berniaz.

Les époux :

Mottaz Louis  
Mottaz Suzanne

Les témoins :

Binggeli Emile  
Trolliet Jean

L'officier de l'état civil :

Georges Favre

Communiqué à l'état civil de  
Villazel et de Moudon le 17  
septembre 1921.

## Registre des mariages A.

N° 21

Besson, Ernest-Gustave  
Magnin, Susanne Marguerite

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Besson, Ernest-Gustave \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ célibataire \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ agriculteur \_\_\_\_\_

originaire de Dompierre et Villargel (Saut) \_\_\_\_\_ domicilié à

Chesalles sur Moudon \_\_\_\_\_ né à

Chesalles \_\_\_\_\_ le vingt septembre \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil huit cent nonante-six \_\_\_\_\_ fils de

Jules Besson, agriculteur \_\_\_\_\_ et de

Lucie Isaline, née Bécholey, \_\_\_\_\_

à Chesalles \_\_\_\_\_

2. Magnin, Susanne-Marguerite \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ célibataire \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ ménagère \_\_\_\_\_

originaire de Blonay \_\_\_\_\_ domiciliée à

Chailly sur Glarens \_\_\_\_\_ née à

Chailly (commune Le Châtelard) \_\_\_\_\_ le seize février \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil neuf-cent un \_\_\_\_\_ fille de

Paul-Victor Magnin, décédé \_\_\_\_\_ et de

Berthe-Louise, née Bron, \_\_\_\_\_

à Lausanne. \_\_\_\_\_

Comme témoins :

1. Jean François Ehinger, agriculteur à Lucens \_\_\_\_\_

2. Berthe Holzer, hôtelière à Lucens. \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Chesalles, au Châtelard, à Dompierre  
à Villargel et à Blonay le 7 septembre 1921. \_\_\_\_\_

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

\_\_\_\_\_ Lucens, le vingt-trois septembre mil neuf cent vingt-un.

Pièces déposées :

- 1 Promesse de mariage \_\_\_\_\_
- 2-3 Actes de naissance des époux \_\_\_\_\_
- 4-8 Actes de publication de ma-  
riage de Chesalles, du Châtelard,  
de Dompierre, de Villargel et  
de Blonay. \_\_\_\_\_

Les époux :

Ernest Besson

Susanne Besson

Les témoins :

J. frs. Ehinger  
Berthe Holzer

L'officier de l'état civil :

Georges Favre

Communiqué à l'état civil de  
Villargel, de Montreux et de  
St-Légier, le 23 septembre 1921.

## Registre des mariages A.

N° 22

Gasser, Paul Alfred  
Ravussin, Berthe Adèle

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage.:

1. Gasser, Paul-Alfred

célibataire

pierriste

originaire de Unterhallau (Schaffhouse) domicilié à

Lucens né à

Lucens le dix-neuf juillet

mil huit cent nonante-sept fils de

Jean Paul Gasser, pierriste à Lucens et de

Marie-Adèle, née Desvignes, décédée

à

2. Ravussin, Berthe-Adèle

célibataire

institutrice

originaire de Baulmes domiciliée à

Lucens née à

Baulmes le vingt-trois août

mil huit cent nonante-quatre fille de

Abraham-Albert Ravussin, décédé et de

Lina-Adèle, née Perrin

à Rolle.

Comme témoins :

1. Adrien Golay, mécanicien à Lucens2. Louis Bize, pierriste à LucensLes publications ont eu lieu à Lucens le 16 août, à Unterhallau et  
à Baulmes le 17 août 1921.Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lucens, le cinq octobre mil neuf cent vingt-un.

Pièces déposées :

1 Promesse de mariage

2-3 Actes de naissance

4-6 Actes de publication de  
mariage de Lucens, Unterhal-  
lau et Baulmes.

Les époux :

Berthe Gasser  
Paul Gasser.

Les témoins :

A. Golay.  
L. Bize

L'officier de l'état civil :

Georges Favre

Communiqué à l'état civil de  
Unterhallau et de Baulmes  
le 6 octobre 1921.

## Registre des mariages A.

N° 23

Schmidtmann, Paul-Jean  
Jornod, Sophie-Jéine

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Schmidtmann, Paul-Jean \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ célibataire \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ instituteur \_\_\_\_\_

originaire de Lucens \_\_\_\_\_ domicilié àVémoret \_\_\_\_\_ né àLucens \_\_\_\_\_ le vingt-neuf octobre \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ mil huit cent nonante-huit \_\_\_\_\_ fils deAuguste Schmidtmann, décédé \_\_\_\_\_ et deEugénie-Marie, née Noverraz, sa veuve \_\_\_\_\_à Lucens \_\_\_\_\_2. Jornod, Sophie-Jéine \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ célibataire \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ ménagère \_\_\_\_\_

originaire de Travers (Neuchâtel) \_\_\_\_\_ domiciliée àLucens \_\_\_\_\_ née àLucens \_\_\_\_\_ le dix décembre \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ mil huit cent nonante-six \_\_\_\_\_ fille deÉlie Jornod, mécanicien à Lucens \_\_\_\_\_ et deMarie-Sophie-Colombe, née Manduillon, décédée \_\_\_\_\_

\* \_\_\_\_\_

Comme témoins :

1. Louisa Schmidtmann, institutrice, à Lucens \_\_\_\_\_2. Berthe Holzer, hôtelière, à Lucens \_\_\_\_\_Les publications ont eu lieu à Vémoret et à Lucens le 12 août, à Travers le 13 août 1921. \_\_\_\_\_

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

\_\_\_\_\_ Lucens, le huit octobre mil neuf cent vingt-un. \_\_\_\_\_

Pièces déposées :

1 Certificat de publication \_\_\_\_\_

Les époux :

P. Schmidtmann  
S. Jornod

Les témoins :

Louisa Schmidtmann  
Berthe Holzer

L'officier de l'état civil :

Georges FavreCommuniqué à l'état civil de  
Vermeloze et de Travers le 15  
octobre 1921.

## Registre des mariages A.

N° 24

Gavin, Octave - Louis  
Pidoux, Blanche - Lucie

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Gavin, Octave - Louis

\_\_\_\_\_ célibataire \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ agriculteur \_\_\_\_\_

originaire de Brenles et Moudon \_\_\_\_\_ domicilié àBrenles \_\_\_\_\_ né àBrenles \_\_\_\_\_ le quinze septembre \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ mil huit cent nonante-trois \_\_\_\_\_ fils deÉmile - Alfred Gavin, agriculteur à Brenles \_\_\_\_\_ et deNancy, née Boethézy, décidée \_\_\_\_\_

à \_\_\_\_\_

2. Pidoux, Blanche - Lucie

\_\_\_\_\_ célibataire \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ ménagère \_\_\_\_\_

originaire de Villars-le-Comte et Forcl sur Lucens \_\_\_\_\_ domiciliée àBucinaux rière Chavannes sur Moudon \_\_\_\_\_ née àBucinaux rière Chavannes \_\_\_\_\_ le vingt-sept août \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ mil huit cent nonante-huit \_\_\_\_\_ fille deEugène Pidoux, agriculteur \_\_\_\_\_ et deClémence, née Oulevey, ménagère \_\_\_\_\_à Bucinaux rière Chavannes sur Moudon \_\_\_\_\_

Comme témoins :

1. Eugène Pidoux, agriculteur à Bucinaux \_\_\_\_\_2. Joseph Holzer, hôtelier à Lucens \_\_\_\_\_Les publications ont eu lieu à Brenles, à Moudon, à Forcl le 28 sep-  
-tembre, à Chavannes le 29 septembre et à Villars-le-Comte le  
30 septembre 1921. \_\_\_\_\_Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.\_\_\_\_\_ Lucens, le dix-neuf octobre mil neuf cent vingt-un. \_\_\_\_\_

Pièces déposées :

1 Promesse de mariage2-3 Actes de naissance des époux4-8 Actes de publication de ma-  
-riage de Brenles, Moudon,  
Forcl, Chavannes et Villars le  
Comte.

Les époux :

Octave GavinBlanche Gavin

F.

Les témoins :

Eug. PidouxJ. Holzer

L'officier de l'état civil :

Georges FavreCommuniqué à l'état civil de  
Moudon et de Denezy le 20 octo-  
-bre 1921.

## Registre des mariages A.

N° 25

*Delerce, Charles-François-Augustin*  
*Schneider, Beeth-Mathilde*

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. *Delerce, Charles-François-Augustin* \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_ célibataire \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ *pierriste* \_\_\_\_\_

originaire de *Chonon-les-Bains (France)* \_\_\_\_\_ domicilié à

*Lucens* \_\_\_\_\_ né à

*Chonon-les-Bains* \_\_\_\_\_ le *dix-huit février* \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ *mil huit cent nonante-six* \_\_\_\_\_ fils de

*Nazaire Delerce, pierriste à Chonon-les-Bains* \_\_\_\_\_ et de

*Sophie, née Dubois, décédée* \_\_\_\_\_

à \_\_\_\_\_

2. *Schneider, Beeth-Mathilde* \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ célibataire \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ *pierriste* \_\_\_\_\_

originaire de *Röthenbach i. E. (Seme)* \_\_\_\_\_ domiciliée à

*Lucens* \_\_\_\_\_ née à

*Lucens* \_\_\_\_\_ le *neuf novembre* \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ *mil huit cent nonante-un* \_\_\_\_\_ fille de

*Henri Schneider, décédé* \_\_\_\_\_ et de

*Eugénie, née Nicod, ménagère* \_\_\_\_\_

à *Lucens* . \_\_\_\_\_

Comme témoins :

1. *Louis Dorier, chef monteur à Larouge* \_\_\_\_\_

2. *Armand Lecoultre, pierriste à Lucens* \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à *Lucens* le 3 août, à *Röthenbach* et à

*Chonon-les-Bains* le 6 août 1921. \_\_\_\_\_

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

\_\_\_\_\_ *Lucens*, le *vingt octobre mil neuf cent vingt-un*. \_\_\_\_\_

Pièces déposées :

1 *Promesse de mariage* \_\_\_\_\_

2-3 *Actes de naissance des époux* \_\_\_\_\_

4 *Acte de consentement du père de l'époux* \_\_\_\_\_

5 *Acte de décès de la mère de l'époux* \_\_\_\_\_

6 *Autorisation du Dép't de justice et Police* \_\_\_\_\_

7 *Certificat de capacité de mariage* \_\_\_\_\_

8-10 *Actes de publication de mariage de* \_\_\_\_\_

*Lucens, Chonon-les-Bains et Röthen-* \_\_\_\_\_

*-bach.* \_\_\_\_\_

Communiqué à la chancellerie d'état à

*Lausanne* et à l'état civil de *Röthen-* \_\_\_\_\_

*-bach* le 20 octobre 1921. \_\_\_\_\_

Les époux :

*Charles Delerce*

*Beeth Delerce*

Les témoins :

*Dorier*

*A. Lecoultre*

L'officier de l'état civil :

*Georges Favre*

## Registre des mariages A.

N° 26

Rey, Alfred  
 Pidoux, Blémence Louise

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Rey, Alfred

celibataire

agriculteur

originaire de Oulens sur Lucens domicilié à

Oulens sur Lucens né à

Oulens sur Lucens le dix-sept novembre

mil huit cent nonante-huit fils de

Émile Rey, agriculteur et de

Caroline, née Jaquier, ménagère

à Oulens sur Lucens

2. Pidoux, Blémence-Louise

celibataire

ménagère

originaire de Villars-le-Bonmont domiciliée à

Villars-le-Bonmont née à

Villars-le-Bonmont le vingt-cinq mars

mil neuf-cent fille de

François-Louis Pidoux, boucher et de

Lina, née Pidoux

à Lausanne.

Comme témoins :

1. Edouard Rey, agriculteur à Oulens

2. Ulysse Pidoux, agriculteur à Villars-le-Bonmont

Les publications ont eu lieu à Oulens sur Lucens le 8 octobre, à Villars-

-le-Bonmont le 9 octobre 1921.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lucens, le quatre novembre mil neuf cent vingt-un.

Pièces déposées :

1 Promesse de mariage

2-3 Actes de naissance des époux

4-5 Actes de publication de mariage  
 de Oulens et Villars-le-Bonmont.

Les époux :

Alfred Rey  
 Blémence Rey

Les témoins :

Edouard Rey  
 Ulysse Pidoux

L'officier de l'état civil :

Georges Faurer

Communiqué à l'état civil de Tenegy  
 le 11 novembre 1921.



## Registre des mariages A.

N° 27

Muri, Ernest

Germond, Blanche-Eglantine

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Muri, Ernest

celibataire

agriculteur

originaire de Seftigen (Berne) domicilié àBrenles né àSeftigen le vingt-six octobremil huit cent nonante-trois fils deChristian Muri, décédé et deMaria, née Dietrich, ménagèreà Seftigen2. Germond, Blanche-Eglantine

celibataire

ménagère

originaire de Lovatens domiciliée àLovatens née àLovatens le neuf novembremil huit cent nonante-neuf fille deUlysse Germond, agriculteur et deAline née Wist, ménagèreà Lovatens.

Comme témoins :

1. Fernand Germond, postillon à Prévouloup2. Adeline Germond, couturière à PrévouloupLes publications ont eu lieu à Guezelen, à Brenles et à Lovatens  
le premier novembre 1921.Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.Lucens, le vingt-quatre novembre mil neuf cent vingt-un

Pièces déposées :

- 1 Promesse de mariage
- 2-3 Actes de naissance des époux
- 4-6 Actes de publication de mariage de Guezelen, Brenles et Lovatens.

Les époux :

Ernst Muri,  
Blanche Muri

Les témoins :

Fernand Germond  
Adeline Germond

L'officier de l'état civil :

Georges FavreCommuniqué à l'état civil de  
Guezelen le 24 novembre 1921

## Registre des mariages A.

N° 28

Flückiger, Alfred  
Aebersold, Emma

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Flückiger, Alfred

celibataire

agriculteur

originaire de Ausswil (Beune) domicilié àLucens né àSteffisburg le douze avrilmil huit cent nonante-sept fils deFriedrich Flückiger, agriculteur et deElise née Spring, ménagèreà Steffisburg2. Aebersold, Emma

celibataire

ménagère

originaire de Niederhünigen (c. Beune) domiciliée àBremmin née àBurg (Fribourg) le seize janviermil neuf cent un fille deEdouard Aebersold, agriculteur et deElise née Gaberell, ménagèreà Bremmin,

Comme témoins :

1. Fritz Aebersold, agriculteur à Bremmin2. Rodolphe Flückiger, domestique à SteffisburgLes publications ont eu lieu à Lucens le 3 novembre, à Bremmin, à Koh-  
bach et à Stalden i. & le 4 novembre 1921.Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.Lucens, le vingt-cinq novembre mil neuf cent vingt-un.

## Pièces déposées :

- 1 Promesse de mariage
- 2-3 Actes de naissance des époux
- 4-7 Actes de publication de mariage  
de Lucens, Bremmin, Kohrbach et  
Stalden i. &.

## Les époux :

Alfred Flückiger  
Emma Flückiger

## Les témoins :

Fritz Aebersold  
Flückiger Rod.

L'officier de l'état civil :

Georges Favre

Communiqué à l'état civil de Koh-  
bach et de Stalden i. & le 25 no-  
vembre 1921.

## Registre des mariages A.

N° 29

Charbonney, Arthur-Jean  
Chevalley, Rose-Lucie

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage:

1. Charbonney, Arthur-Jean

celibataire

agriculteur

originaire de Lucens domicilié à

Lovatens né à

Lucens le dix-sept novembre

mil huit cent nonante fils de

Henri Charbonney, décédé et de

Rosine, née Negroz,

à Lucens

2. Chevalley, Rose-Lucie

celibataire

ménagère

originaire de Champtourg domiciliée à

Lovatens née à

Forel le deux mars

mil neuf cent deux fille de

Emile-Alois Chevalley, agriculteur et de

Léa-Aline, née Jaccoud, ménagère

à Correvon.

Comme témoins:

1. Emile Alois Chevalley, agriculteur à Correvon

2. Alfred Blot, picceiste à Lucens

Les publications ont eu lieu à Lucens, à Lovatens et à Champtourg

le 5 décembre 1921.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lucens, le vingt-huit décembre mil neuf cent vingt-un.

Pièces déposées:

1 Promesse de mariage

2-3 Actes de naissance des époux

4-6 Actes de publication de mariage

de Lucens, Lovatens et Champtourg.

Les époux:

Charbonney Arthur

Chevalley Rose

Les témoins:

Emile Alois Chevalley

Alfred Blot

L'officier de l'état civil:

Georges Favre

Communiqué à l'état civil de  
Lombremont le Grand le 28  
décembre 1921.

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 1000 f. d.

Le numéro vingt-neuf à la page cent septante-six est celui de la dernière  
inscription faite dans l'année mil neuf cent vingt-un. Les deux doubles du  
présent registre sont conformes, ce que nous certifions.Lucens le trente-un décembre mil neuf cent vingt-un. L'officier de l'état civil:  
Georges FavreVu le 28 février 1922.  
N. Bégin  
Maire

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 1.  
 Rossier, Armand-Edouard  
 Dufey, Berthe-Louise

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Rossier, Armand-Edouard

célibataire

journalier

originaire de Villarzel domicilié à

Curtelles né à

Ozens le vingt-six juillet

mil huit cent quatre-vingt-huit fils de

Eugène Rossier, décédé et de

Fanny née Pahud, journalière à Sargens

2. Dufey, Berthe-Louise

célibataire

tailleuse

originaire de Sassel et de Palézieux domiciliée à

Sassel née à

Granges le quatre novembre

mil huit cent quatre-vingt-six fille de

Esther Dufey, ménagère à Sassel et de

Comme témoins :

1. Luthey Albert, agriculteur à Sassel

2. Cosandey Louise, ménagère à Sassel

Les publications ont eu lieu à Curtelles et Palézieux, le 6 janvier 1922 et à Sassel et Villarzel, le 7 janvier 1922.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Ozens, le vingt-sept janvier mil neuf cent-vingt-deux.

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage

2 et 3. Actes de naissance des époux

4 à 7. Actes de publication de mariage de Curtelles Palézieux, Sassel et Villarzel.

Les époux :

Armand Rossier

Berthe Rossier

Les témoins :

Luthey Albert

Louise Cosandey

par l'officier de l'état civil :

Emile Wenger, rempl.

Communiqué à l'état civil de  
Palézieux, Granges et Villarzel

## Registre des mariages A.

N° 2

Genoud, Clément Alexandre  
Bovat, Louise Emma

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Genoud, Clément - Alexandre \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ célibataire \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ agriculteur \_\_\_\_\_

originaire de Vuadens (Subourg) \_\_\_\_\_ domicilié à

Piévouloup \_\_\_\_\_ né à

Vuadens \_\_\_\_\_ le huit septembre \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil huit cent nonante-huit \_\_\_\_\_ fils de

Jean-Joseph Genoud, agriculteur \_\_\_\_\_ et de

Anne-Marie, née Giller \_\_\_\_\_

à domicile inconnu \_\_\_\_\_

2. Bovat, Louise - Emma \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ célibataire \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ ménagère \_\_\_\_\_

originaire de Berniaz \_\_\_\_\_ domiciliée à

Sompierre sur Lucens \_\_\_\_\_ née à

Sompierre sur Lucens \_\_\_\_\_ le dix-sept septembre \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil huit cent nonante-neuf \_\_\_\_\_ fille de

Aimé Bovat, agriculteur \_\_\_\_\_ et de

Leontine, née Genthorey, ménagère \_\_\_\_\_

à Sompierre sur Lucens. \_\_\_\_\_

Comme témoins :

1. Joseph Holzger, cafetier à Lucens \_\_\_\_\_

2. Albert Favre, charcutier à Lucens \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Piévouloup et à Sompierre sur Lucens  
le 1<sup>er</sup> février, à Berniaz le 2 février et à Vuadens le 3 février 1922.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

\_\_\_\_\_ Lucens, le dix-huit février mil neuf cent vingt-deux.

Pièces déposées :

- 1 Promesse de mariage
- 2-3 Actes de naissance des époux
- 4-7 Actes de publication de mariage de Vuadens, Piévouloup, Berniaz et Sompierre.

Les époux :

Genoud Clément  
Genoud Louise

Les témoins :

J. Holzger  
A. Favre.

L'officier de l'état civil :

Georges Favre

Communiqué à l'état civil de  
Vuadens et de Villarzel le 20  
février 1922.

## Registre des mariages A.

N° 3

Perroz, Gaston

Vaney, Madelaine Elisabeth

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Perroz, Gaston

celibataire

pierriste

originaire de Bressier (Neuchâtel) domicilié à

Lucens né à

Moudon le neuf janvier

mil neuf cent fils de

Romain-James Perroz, secrétaire à Marseille et de

Marie-Quintienne, née Vienny, décédée

à

2. Vaney, Madelaine Elisabeth

celibataire

pierriste

originaire de Bugy et Bottens (Aud) domiciliée à

Lucens née à

Moudon le vingt-trois décembre

mil huit cent nonante-neuf fille de

Jules-Samuel Vaney, terrassier et de

Louise-Malvina, née Germond, ménagère

à Lucens.

Comme témoins :

1. Henri Steck, pierriste à Lucens2. Alfred Ezaud, journalier à Lucens

Les publications ont eu lieu à Lucens le 9 janvier, à Bressier le 10 janvier, à Bugy et à Bottens le 11 janvier 1922.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lucens, le deux mars mil neuf cent vingt-deux.

## Pièces déposées :

- 1 Promesse de mariage
- 2-3 Actes de naissance des époux
- 4-7 Actes de publication de mariage de Lucens, Bressier, Bugy et Bottens.

## Les époux :

Madelaine Perroz  
Gaston Perroz

## Les témoins :

Henri Steck  
Alfred Ezaud

L'officier de l'état civil :

Georges Favre

Communiqué à l'état civil de  
Bressier et de Poliez-le-Grand  
le 3 mars 1922.

## Registre des mariages A.

N° 4

Abersold, Friedrich dit Fritz  
Gäumann, Rosa

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Abersold, Friedrich, dit Fritz

\_\_\_\_\_ célibataire \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ agriculteur \_\_\_\_\_

originaire de Niederhünigen (Berne) \_\_\_\_\_ domicilié à

Bremm \_\_\_\_\_ né à

Altavilla \_\_\_\_\_ le vingt-neuf décembre \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil huit cent nonante-sept \_\_\_\_\_ fils de

Edouard Abersold, agriculteur \_\_\_\_\_ et de

Elise, née Gaberell, ménagère \_\_\_\_\_

à Bremm \_\_\_\_\_

2. Gäumann, Rosa

\_\_\_\_\_ célibataire \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ ménagère \_\_\_\_\_

originaire de Häutlingen (Berne) \_\_\_\_\_ domiciliée à

Boumin rière Chapelle p. S. \_\_\_\_\_ née à

Courlevon \_\_\_\_\_ le vingt-six septembre \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil huit cent nonante-huit \_\_\_\_\_ fille de

Christian Gäumann, agriculteur \_\_\_\_\_ et de

Lina, née Helfer, ménagère \_\_\_\_\_

à Boumin rière Chapelle \_\_\_\_\_

Comme témoins :

1. Ernest Baetscher, agriculteur à Forel \_\_\_\_\_

2. Jacob Baetscher, agriculteur à Forel \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Bremm et à Stalden i. S. le 3 février, à Chapelle le 4 février 1922. \_\_\_\_\_

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lucens, le trois mars mil neuf cent vingt-deux. \_\_\_\_\_

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage \_\_\_\_\_

2. Actes de naissance des époux \_\_\_\_\_

3. Actes de publication de mariage de Bremm, de Stalden i. S. et de Chapelle p. S. \_\_\_\_\_

Les époux :

Abersold Fritz  
Abersold Rosa

Les témoins :

Ernest Baetscher  
Jacob Baetscher

L'officier de l'état civil :

Georges Favre

Communiqué à l'état civil de Stalden i. S. et de Surpierre le 6 mars 1922.

Registre des mariages A.

N° 5

Wenger, William-jean  
Pauroux, Jeanne-Charlotte

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Wenger, William-jean \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ célibataire \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ agriculteur \_\_\_\_\_

originaire de Blumenstein (Banc) \_\_\_\_\_ domicilié à

Lucens \_\_\_\_\_ né à

Lucens \_\_\_\_\_ le vingt-cinq août \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil huit cent nonante-sept \_\_\_\_\_ fils de

Charles-Emile Wenger, agriculteur à Lucens \_\_\_\_\_ et de

Marie-Aline, née Viret, décédée \_\_\_\_\_

à \_\_\_\_\_

2. Pauroux, Jeanne-Charlotte \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ célibataire \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ pieciiste \_\_\_\_\_

originaire de Belmont sur Lausanne \_\_\_\_\_ domiciliée à

Lucens \_\_\_\_\_ née à

Orrens \_\_\_\_\_ le trente octobre \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil huit cent nonante-cinq \_\_\_\_\_ fille de

Eugène-Alfred Pauroux, chef de gare retraité \_\_\_\_\_ et de

Marie-Emma, née Vollenweider, \_\_\_\_\_

à Puidoux. \_\_\_\_\_

Comme témoins :

1. Emile Wenger, agriculteur à Lucens \_\_\_\_\_

2. David Michod, boulanger à Lucens \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Lucens le 30 janvier, à Blumenstein le 31 janvier et à Belmont le 1<sup>er</sup> février 1922.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lucens, le huit mars mil neuf cent vingt-deux.

Pièces déposées :

- 1 Promesse de mariage
- 2-3 Actes de naissance des époux
- 4-6 Actes de publication de mariage de Lucens, Blumenstein et Belmont

Les époux :

W. Wenger  
J. Wenger

Les témoins :

E. Wenger  
D. Michod

L'officier de l'état civil :

Georges Favre

Communiqué à l'état civil de Blumenstein et de Pully le 15 mars 1922.



## Registre des mariages A.

N° 6

Jaccottet, Henri - Emile  
 Borthésy, Rosine - Elisa

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Jaccottet, Henri - Emile  
 veuf de Elise née Hobler  
 cordonnier

originaire de Echallens domicilié à  
 Tompièrre sur Lucens né à  
 Echallens le seize septembre  
 mil huit cent quatre-vingt-sept fils de  
 Madeleine - Célestine Jaccottet, née Doffey, ménagère, à Lausanne et de

2. Borthésy, Rosine - Elisa  
 célibataire  
 dépositaire postal

originaire de Tompièrre sur Lucens domiciliée à  
 Tompièrre sur Lucens née à  
 Tompièrre sur Lucens le vingt-deux septembre  
 mil huit cent quatre-vingt-un fille de  
 Néli - Isidore Borthésy, décédé et de  
 Julie - Lina, née Besson, décédée

Comme témoins :

1. Ernest Besson, agriculteur à Tompièrre  
 2. César Favre, pierriste à Lucens

Les publications ont eu lieu à Tompièrre sur Lucens et à Echallens le  
 15 février 1922.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lucens, le seize mars mil neuf cent vingt-deux.

Pièces déposées :

1 Promesse de mariage  
 2-3 Actes de naissance des époux  
 4 Acte de décès d'Elise Jaccottet  
 5-6 Actes de publication de mariage  
 de Tompièrre et d'Echallens.

Les époux :

Emile Jaccottet  
 Rosine Jaccottet

Les témoins :

Ernest Besson  
 César Favre.

L'officier de l'état civil :

Georges Favre

Par jugement du Tribunal du district  
 de Nyon, rendu en date du 8 janvier 1931,  
 déclaré définitif et exécutoire le 7 février 1931,  
 le mariage inscrit ci-contre a été dissous  
 par le divorce.

Le Tribunal a fixé à deux ans, le délai  
 pendant lequel le mari coupable ne pourra  
 contracter un nouveau mariage.

Inscrit le 13 février 1931.

L'officier de l'état civil :  
 Louis Wenger



Communiqué à l'état civil de  
 Echallens le 16 mars 1922.

## Registre des mariages A.

N° 7

Müngee, Ernest  
Augsburger, Lina

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Müngee, Ernest

veuf de Beetha née Wältli dès le 21 mars 1921

agriculteur

originaire de Wohlen (Berne) domicilié à

Aillevillers (Département de Haute Saône, France) né à

Wältringen le deux juin

mil huit cent nonante-trois fils de

Johannes Müngee, agriculteur et de

Rosina, née Lehmann

à Oberwil (Argovie)

2. Augsburger, Lina

célibataire

ménagère

originaire de Schangnau (Berne) domiciliée à

Bremin née à

Biglen le quinze avril

mil huit cent nonante-sept fille de

Samuel Augsburger, agriculteur et de

Anna, née Hästli, ménagère

à Bremin.

Comme témoins :

1. Samuel Augsburger, agriculteur à Bremin

2. Fritz Augsburger, agriculteur à Bremin

Les publications ont eu lieu à Wohlen le 24 février, à Bremin le 25 février, à Aillevillers le 26 février et à Schangnau le 27 février 1922.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lucens, le vingt-trois mars mil neuf cent vingt-deux

Pièces déposées :

1 certificat de publication

Les époux :

Müngee Ernest  
Müngee Lina

Les témoins :

Samuel Augsburger  
Fritz Augsburger

L'officier de l'état civil :

Georges Favre

Communiqué à l'état civil de Wohlen (Berne) de Schangnau et à la Chancellerie d'Etat à Lucerne le 23 mars 1922.

## Registre des mariages A.

N° 8

Sonnay, Justin

Pidoux, Germaine - Emma

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Sonnay, Justin \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ célibataire \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ agriculteur \_\_\_\_\_

originaire de Ecoteaux et de La Rogivue \_\_\_\_\_ domicilié à

Chesalles sur Moudon \_\_\_\_\_ né à

aux Cavernes \_\_\_\_\_ le dix-sept juin \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil huit cent nonante-sept \_\_\_\_\_ fils de

Aimé Sonnay, agriculteur \_\_\_\_\_ et de

Lucie - Amélie, née Favre, ménagère \_\_\_\_\_

à Chesalles sur Moudon \_\_\_\_\_

2. Pidoux, Germaine - Emma \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ célibataire \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ ménagère \_\_\_\_\_

originaire de Forel sur Lucens \_\_\_\_\_ domiciliée à

Chesalles sur Moudon \_\_\_\_\_ née à

Beules \_\_\_\_\_ le trois avril \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil huit cent nonante-sept \_\_\_\_\_ fille de

Marcel Pidoux, décédé \_\_\_\_\_ et de

Lia, née Desarzens, ménagère \_\_\_\_\_

à Chesalles sur Moudon \_\_\_\_\_

Comme témoins :

1. Henri Briod, agriculteur à Lucens \_\_\_\_\_2. Constant Pidoux, agriculteur à Lucens \_\_\_\_\_Les publications ont eu lieu à Chesalles sur Moudon et à Forel sur Lucens  
le 15 mars, à Ecoteaux et à La Rogivue le 16 mars 1922. \_\_\_\_\_Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

\_\_\_\_\_ Lucens, le cinq avril mil neuf cent vingt-deux. \_\_\_\_\_

Pièces déposées :

- 1 Promesse de mariage
- 2-3 Actes de naissance des époux
- 4-7 Actes de publication de mariage  
de Chesalles, Forel, Ecoteaux et  
de La Rogivue.

Les époux :

Justin Sonnay  
Germaine Sonnay

Les témoins :

Henri Briod  
Constant Pidoux

L'officier de l'état civil :

Georges Favre

Communiqué à l'état civil de Palézieux  
le 5 avril 1922.

## Registre des mariages A.

N° 9

Pichonnat, Edgare  
Favez, Anaïs

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Pichonnat, Edgare

celibataire

agriculteur

originaire de Lovatens et de Prémontoup domicilié à  
Lovatens né àLovatens le premier janvier  
mil huit cent nonante-cinq fils de

Ernest-Eugène Pichonnat, agriculteur et de

Léa, née Ogay, ménagère

à Lovatens

2. Favez, Anaïs

celibataire

ménagère

originaire de Lucens domiciliée à  
Lovatens née àLovatens le vingt-huit décembre  
mil huit cent nonante-six fille de

Jules Favez, décédé et de

Adèle Sophie, née Blot, ménagère

à Lovatens.

Comme témoins :

1. Rose Briod, ménagère à Lucens

2. Edouard Briod, agriculteur à Lucens

Les publications ont eu lieu à Prémontoup et à Lovatens le 18 mars, à  
Lucens le 20 mars 1922.Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lucens, le dix-neuf avril mil neuf cent vingt-deux.

## Pièces déposées :

- 1 Promesse de mariage
- 2-3 Actes de naissance des époux
- 4-6 Actes de publication de ma-  
riage de Lovatens, Prémontoup  
et Lucens.

## Les époux :

Edg. Pichonnat  
Anaïs Pichonnat.

## Les témoins :

Rose Briod  
Briod

L'officier de l'état civil :

Georges Favez

Communiqué à l'état civil à  
Oron-la-Ville le 21 avril 1922.

## Registre des mariages A.

N° 10

Faver, Alfred  
Berger, Marguerite

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Faver, Alfred \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ célibataire \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ boulanger - pâtissier \_\_\_\_\_  
originaire de Villars-les-Moines (Sane) \_\_\_\_\_ domicilié à  
Reconvilier \_\_\_\_\_ né àLucens \_\_\_\_\_ le vingt-cinq octobre \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ mil huit cent nonante-sept \_\_\_\_\_ fils deAlfred Faver, jardinier \_\_\_\_\_ et de  
Rosina, née Weibel, ménagère \_\_\_\_\_  
à Lucens \_\_\_\_\_2. Berger, Marguerite \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ célibataire \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ cuisinière \_\_\_\_\_  
originaire de Fabri (Sane) \_\_\_\_\_ domiciliée à  
Lucens \_\_\_\_\_ née àSt. Antoni \_\_\_\_\_ le sept novembre \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ mil huit cent nonante-neuf \_\_\_\_\_ fille deJohannes Berger, décédé \_\_\_\_\_ et de  
Maria, née Rindlisbacher, décédée \_\_\_\_\_  
à \_\_\_\_\_

Comme témoins :

1. Robert Faver, pierriste à Lucens \_\_\_\_\_

2. M. Léon Desarzens, pierriste à Lucens \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Gavannes le 6 avril, à Steffisburg le  
7 avril, à Lucens le 7 avril et à Münchenwiler le 8 avril 1922.Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

\_\_\_\_\_ Lucens, le vingt-neuf avril mil neuf cent vingt-deux.

Pièces déposées :

Certificat de publication \_\_\_\_\_

Les époux :

Alfred Faver

Marguerite Berger Faver.

Les témoins :

Robert Faver

Léon Desarzens

L'officier de l'état civil :

Georges Faver

Communiqué à l'état civil de  
Gavannes, Münchenwiler et  
Steffisburg le 1<sup>er</sup> mai 1922.

## Registre des mariages A.

N° 11  
 Décorvet, Aimé  
 Goumaz, Marie-Elise

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Décorvet, Aimé  
 veuf de Lydie Lina née Ducussel  
 agriculteur

originaire de Granges domicilié à  
 Granges né à  
 Granges le vingt-six mars  
 mil huit cent septante-sept fils de  
 François Décorvet, décédé et de  
 Lydie, née Pillet, décédée  
 à

2. Goumaz, née Lavanchy, Marie-Elise  
 veuve en 2<sup>me</sup> noces de Georges Auguste Goumaz dès le 18 juin 1921  
 ménagère

originaire de Sédouilles domiciliée à  
 Marnand née à  
 Essertines sur Yverdon le treize octobre  
 mil huit cent nonante-un fille de  
 Henri-Alexandre Lavanchy, agriculteur et de  
 Elisa, née Sucret,  
 à Essertines.

Comme témoins :

1. Constant Estoppey, cafetier à Granges  
 2. Pierre Violi, entrepreneur à Lucens

Les publications ont eu lieu à Granges le 19 avril, à Marnand  
 et à Sédouilles le 20 avril 1922.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lucens, le six mai mil neuf cent vingt-deux.

Pièces déposées :

certificat de publication.

Les époux :

Aimé Décorvet  
 Elise Décorvet

Les témoins :

Constant Estoppey  
 Violi Pierre

L'officier de l'état civil :

Georges Favre

Communiqué à l'état civil de  
 Granges et de Villargel le  
 10 mai 1922.

## Registre des mariages A.

N° 12

Corthisy, William Samuel  
 Corthisy, Blanche-Nelly

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Corthisy, William - Samuel \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_ célibataire \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ agriculteur \_\_\_\_\_

originaire de Dompierre sur Lucens \_\_\_\_\_ domicilié à

Dompierre sur Lucens \_\_\_\_\_ né à

Dompierre sur Lucens \_\_\_\_\_ le douze mai \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil huit cent nonante-sept \_\_\_\_\_ fils de

Élie-Lucien Corthisy, agriculteur \_\_\_\_\_ et de

Alice, née Bried, ménagère \_\_\_\_\_

à Dompierre ; \_\_\_\_\_

2. Corthisy, Blanche-Nelly \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_ célibataire \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ ménagère \_\_\_\_\_

originaire de Dompierre sur Lucens \_\_\_\_\_ domiciliée à

Dompierre sur Lucens \_\_\_\_\_ née à

Dompierre sur Lucens \_\_\_\_\_ le vingt-trois janvier \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil huit cent nonante-cinq \_\_\_\_\_ fille de

Jean-Arnold Corthisy, agriculteur \_\_\_\_\_ et de

Alice, née Blot, ménagère \_\_\_\_\_

à Dompierre . \_\_\_\_\_

Comme témoins :

1. Constant Corthisy, agriculteur à Dompierre \_\_\_\_\_

2. Nancy Corthisy, ménagère à Dompierre \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Dompierre le 24 avril 1922. \_\_\_\_\_

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

\_\_\_\_\_ Lucens , le onze mai mil neuf cent vingt-deux. \_\_\_\_\_

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage
- 2-3 Actes de naissance des époux
4. Acte de publication de mariage de Dompierre.

Les époux :

Blanche Corthisy .  
William Corthisy

Les témoins :

Nancy Corthisy  
Constant Corthisy

L'officier de l'état civil :

Georges Favre

Communiqué

## Registre des mariages A.

N° 13

Viquerat, Marcel  
Piot, Emma

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Viquerat, Marcel

célibataire

agriculteur

originaire de Lombremont-le-Grand domicilié àLombremont-le-Grand né àLombremont-le-Grand le vingt aoûtmil huit cent nonante-six fils deErnest-Jules Viquerat, agriculteur et deSarah, née Aquetà Lombremont-le-Grand2. Piot, Emma

célibataire

ménagère

originaire de Chierrens domiciliée àForel sur Lucens née àSaint-Prex le seize avrilmil huit cent nonante-six fille dePierre-Ami Piot, sans profession, à Saint-Prex et deRosine, née Ragnaz, décédée

à

Comme témoins :

1. Eugène Piot, agriculteur à Forel2. Germain Viquerat, sellier à Lombremont-le-Grand.Les publications ont eu lieu à Lombremont-le-Grand et à Forel le  
22 avril, à Chierrens le 24 avril 1922.Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.Lucens, le treize mai mil neuf cent vingt-deux.

Pièces déposées :

Certificat de publication

Les époux :

Viquerat Marcel  
Viquerat Emma

Les témoins :

Piot Eugène.  
Viquerat Germain

L'officier de l'état civil :

Georges FavreCommuniqué à l'état civil de  
Lombremont-le-Grand et de  
St Bierge, le 13 mai 1922.



## Registre des mariages A.

N° 14

Guignet, Arnold  
 Dufey, Jeanne-Pauline

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Guignet, Arnold \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_ célibataire \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ pierriste \_\_\_\_\_

originaire de Essertes \_\_\_\_\_ domicilié à

Lucens \_\_\_\_\_ né à

Lucens \_\_\_\_\_ le premier septembre \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil huit cent nonante-quatre \_\_\_\_\_ fils de

Emile-François Guignet, journalier \_\_\_\_\_ et de

Lina, née Badoux, ménagère \_\_\_\_\_

à Lucens \_\_\_\_\_

2. Dufey, Jeanne-Pauline \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_ célibataire \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ pierriste \_\_\_\_\_

originaire de Palézieux \_\_\_\_\_ domiciliée à

Lucens \_\_\_\_\_ née à

Lucens \_\_\_\_\_ le dix-sept avril \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil huit cent nonante-sept \_\_\_\_\_ fille de

Jean-Marc Dufey, journalier \_\_\_\_\_ et de

Mathilde-Augusta, née Charbonney, ménagère \_\_\_\_\_

à Lucens \_\_\_\_\_

Comme témoins :

1. Jules Boenu, pierriste à Lucens \_\_\_\_\_

2. Paul Waser, pierriste à Lucens \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Lucens le 18 avril, à Palézieux le 19 avril et à Essertes le 20 avril 1922.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lucens, le vingt-six mai mil neuf cent vingt-deux.

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage
- 2-3. Actes de naissance des époux
- 4-6. Actes de publication de mariage de Lucens, Palézieux et Essertes

Les époux :

Jeanne Guignet,  
Arnold Guignet

Les témoins :

J. Cornu,  
P. Waser.

L'officier de l'état civil :

Georges Favre

Communiqué à l'état civil de  
Palézieux et d'Oron-la-Ville  
 le 26 mai 1922.

## Registre des mariages A.

N° 15

Pidoux, Jules  
Briod, Louisa

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Pidoux, Jules

célibataire

agriculteur

originaire de Forel sur Lucens domicilié à

Forel sur Lucens né à

Forel sur Lucens le dix-sept octobre

mil huit cent nonante-deux fils de

Jules-Venys Pidoux, décédé et de

Léonie, née Rod, ménagère

à Forel sur Lucens

2. Briod, Louisa

célibataire

ménagère

originaire de Forel sur Lucens et de Lucens domiciliée à

Forel sur Lucens née à

Forel sur Lucens le vingt-six juillet

mil huit cent nonante-sept fille de

Constant Briod, agriculteur et de

Aline-Elise, née Pidoux, ménagère

à Forel sur Lucens.

Comme témoins :

1. Constant Pidoux, agriculteur à Forel

2. Aloïs Briod, agriculteur à Forel

Les publications ont eu lieu à Forel sur Lucens et à Lucens le 16  
mai 1922.Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lucens, le premier juin mil neuf cent vingt-deux.

## Pièces déposées :

- 1 Promesse de mariage
- 2-3 Actes de naissance des époux
- 4-5 Actes de publication de mariage  
de Forel et de Lucens.

## Les époux :

Jules Pidoux  
Louisa Pidoux

## Les témoins :

C. Pidoux  
A. Briod

L'officier de l'état civil :

Georges Favre

Communiqué

## Registre des mariages A.

N° 16

Savio, François-Jules  
Blot, Aline, dite Emilie

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Savio, François-Jules \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ célibataire \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ agriculteur \_\_\_\_\_

originaire de Villars-le-Terroir \_\_\_\_\_ domicilié à

Lucens \_\_\_\_\_ né à

Pont \_\_\_\_\_ le neuf décembre \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil huit cent nonante-un \_\_\_\_\_ fils de

Antoine Savio, décédé \_\_\_\_\_ et de

Henriette, née Pittet, aubergiste \_\_\_\_\_

à Lucens \_\_\_\_\_

2. Blot, Aline, dite Emilie \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ célibataire \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ ménagère \_\_\_\_\_

originaire de Burtilles \_\_\_\_\_ domiciliée à

Burtilles \_\_\_\_\_ née à

Burtilles \_\_\_\_\_ le vingt-sept décembre \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil huit cent nonante-un \_\_\_\_\_ fille de

Charles Blot, agriculteur \_\_\_\_\_ et de

Eugénie, née Rey, ménagère \_\_\_\_\_

à Burtilles. \_\_\_\_\_

Comme témoins :

1. Alexis Benzou, piecciste, à Lucens \_\_\_\_\_

2. Paul Pluviaux, comptable, à Lucens \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Lucens le 24 mai, à Burtilles le 25  
mai et à Villars-le-Terroir le 26 mai 1922. \_\_\_\_\_Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

\_\_\_\_\_ Lucens, le dix juin mil neuf cent vingt-deux. \_\_\_\_\_

Pièces déposées :

- 1 Promesse de mariage
- 2-3 Actes de naissance des époux
- 4-6 Actes de publication de maria-  
ge de Lucens, Burtilles et  
Villars-le-Terroir.

Les époux :

François Savio  
Emilie Blot

Les témoins :

Alexis Benzou  
Paul Pluviaux

L'officier de l'état civil :

Georges Favre

Communiqué à l'état civil de  
Échallens, le 10 juin 1922.

## Registre des mariages A.

N° 17

Estoppey, Charles  
Desmeules, Isabelle

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Estoppey, Charles

celibataire

commis postal

originaire de Granges domicilié à

Moudon né à

Henniez le dix-huit juillet

mil huit cent nonante-six fils de

Adolphe Estoppey, buraliste postal retraité et de

Hélène, née Nötz,

à Henniez

2. Desmeules, Isabelle

celibataire

originaire de Ropraz domiciliée à

Granges née à

Granges le vingt-cinq août

mil huit cent nonante-sept fille de

Emile Desmeules, officier de l'état civil et de

Lopbie Louise, née Rossat,

à Granges.

Comme témoins :

1. Emile Desmeules, officier de l'état civil, à Granges

2. Adolphe Estoppey, buraliste postal retraité, à Henniez

Les publications ont eu lieu à Moudon le 1<sup>er</sup> mai, à Granges le 2 mai  
et à Ropraz le 4 mai 1922.Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lucens, le vingt-trois juin mil neuf cent vingt-deux.

Pièces déposées :

Certificat de publication.

Les époux :

C. Estoppey  
I. Desmeules

Les témoins :

Desmeules  
Estoppey

L'officier de l'état civil :

Georges Favre

Communiqué à l'état civil de :  
Granges, Moudon et Ropraz le  
23 juin 1922.

## Registre des mariages A.

N° 18

Loude, Oscar Ernest  
Genier, Alice

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Loude, Oscar Ernest

celibataire

pierriste

originaire de Château d'Ox domicilié à

Lucens né à

Lucens le quatre août

mil huit cent quatre-vingt-sept fils de

Jean Daniel Loude, décédé et de

Adèle, née Ducet, ménagère

à Lucens

2. Genier, Alice

celibataire

pierriste

originaire de Chierrens domiciliée à

Lucens née à

Neyruz le treize novembre

mil huit cent nonante-deux fille de

Amédée Genier, pierriste et de

Lydie-Adeline, née Buchod, ménagère

à Lucens

Comme témoins :

1. Charles Loude, pierriste, à Lucens

2. Jean Trolliet, agriculteur, à Lucens

Les publications ont eu lieu à Lucens le 23 mai, à Château d'Ox et à Chierrens le 24 mai 1922.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lucens, le vingt-quatre juin mil neuf cent vingt-deux.

## Pièces déposées :

1. Promesse de mariage
- 2-3 Actes de naissance des époux
- 4-6 Actes de publication de mariage de Lucens, Château d'Ox et Chierrens.

## Les époux :

Alice Loude

Oscar Loude

## Les témoins :

Charles Loude  
Jean Trolliet

L'officier de l'état civil :

Georges Favre

Communiqué à l'état civil de  
Château d'Ox et de St-Léger  
le 24 juin 1922.

## Registre des mariages A.

N° 19

Robert, Paul-Alfred  
Baumann, Blanche-Nelly

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Robert, Paul-Alfred

célibataire

pasteur

originaire de Verrières (Neuchâtel) domicilié àLucens né àBiemme le sept septembre

mil huit cent nonante-quatre fils de

Paul-Albert Robert, horloger-graveur et deLopbie-Emma, née Gygi, buralisteà Biemme2. Baumann, Blanche-Nelly

célibataire

infirmière

originaire de Aeschlen (Berne) domiciliée àLucens née àBiemme le vingt-trois juin

mil huit cent nonante-cinq fille de

Pierre Baumann, décorateur et deMathilde-Louise, née Bergerà Biemme.

Comme témoins :

1. Pierre Baumann, décorateur, à Biemme2. Paul Robert, horloger-graveur, à BiemmeLes publications ont eu lieu à Lucens le 13 juin, aux Verrières et à Oberdiessbach le 14 juin 1922.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lucens, le premier juillet mil neuf cent vingt-deux.

## Pièces déposées :

1. Promesse de mariage
- 2-3 Actes de naissance des époux
- 4-6 Actes de publication de mariage de Lucens, Verrières et Oberdiessbach.

## Les époux :

P. A. RobertNelly Robert

## Les témoins :

Pierre BaumannPaul Robert

L'officier de l'état civil :

Georges FavreCommuniqué à l'état civil des Verrières et de Oberdiessbach le 1<sup>er</sup> juillet 1922.

## Registre des mariages A.

N° 20

Chalet, Max - Constant  
Perret, Emma - Louisa

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Chalet, Max - Constant

celibataire

agriculteur

originaire de Heermenches domicilié àLucens né àHeermenches le seize décembremil huit cent nonante-neuf fils deBlémence Chalet, décédée et de2. Perret, Emma - Louisa

celibataire

ménagère

originaire de Vulliens domiciliée àLuettles née àLuettles le vingt-neuf marsmil huit cent quatre-vingt-quatre fille deEugène Perret, décédé et deEugénie, née Sonnaed, décédée

Comme témoins :

1. François Terrin, agriculteur à Luettles2. Eugène Dutoit, garde-forestier à LucensLes publications ont eu lieu à Lucens et Luettles le 27 juin, à Vulliens et à Heermenches le 28 juin 1922.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lucens, le quinze juillet mil neuf cent vingt-deux.

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage
- 2-3 Actes de naissance des époux
- 4-7 Actes de publication de mariage de Lucens, Luettles, Vulliens et Heermenches.

Les époux :

Max Chalet  
Emma Chalet

Les témoins :

François Terrin  
Eug. Dutoit

L'officier de l'état civil :

Georges Favre

Communiqué à l'état civil de Mozières et de Moudon le 4 septembre 1922.

## Registre des mariages A.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Jossevel, Félix-Robert

celibataire

journalier

originaire de Bussy sur Moudon et de Moudon domicilié à  
burtilles né à

Lovatens le dix-huit août

mil huit cent nonante-cinq fils de

Edouard Jossevel, journalier et de

Adèle-Elise, née Paccard, ménagère

aux Granges de Sempierre

2. Hermann, Antilie

divorcée d'avec Demmeules Lamille, dès le 4 décembre 1919

ménagère

originaire de Ropraz domiciliée à

burtilles née à

borcelles près Payerne le cinq mars

mil huit cent nonante-quatre fille de

Élie-Amédée Hermann, décédé et de

Joséphine-Bécile, née Zuillet, ménagère

à borcelles près Payerne.

Comme témoins :

1. Henri Briod, cordonnier à Lucens

2. Emile Germond, pierriste à Lucens

Les publications ont eu lieu à burtilles le 9 juin, à Bussy et Moudon le 10 juin et à Ropraz le 13 juin 1922.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lucens, le deux septembre mil neuf cent vingt-deux.

## Pièces déposées :

- 1 Promesse de mariage
- 2-3 Actes de naissance des époux
- 4 Acte de mariage de la fiancée avec mention du divorce
- 5-8 Actes de publication de mariage de burtilles, Bussy, Moudon et Ropraz.

Communiqué à l'état civil de Moudon et de borcelles le jour le 8 septembre 1922.

## Les époux :

Jossevel Robert  
Antilie Jossevel

## Les témoins :

Briod Henri Samuel  
Emile Germond

L'officier de l'état civil :

Georges Favre

N° 21  
Jossevel, Félix-Robert  
Hermann, Antilie



## Registre des mariages A.

N° 22

*Cosandey, Louis - Alexandre*  
*Gasser, Berthe - Julie*

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. *Cosandey, Louis - Alexandre* \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ célibataire \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ maçon \_\_\_\_\_

originaire de *Sassel (Vaud)* \_\_\_\_\_ domicilié à

*Bernex (Genève)* \_\_\_\_\_ né à

*Menniez* \_\_\_\_\_ le *seize juillet* \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil neuf cent un \_\_\_\_\_ fils de

*Cosandey Alexandre, maçon, à Bernex* \_\_\_\_\_ et de

*Élisa, née Mottet, ménagère* \_\_\_\_\_

à *Granges - Baenand* \_\_\_\_\_

2. *Gasser, Berthe - Julie* \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ célibataire \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ pierriste \_\_\_\_\_

originaire de *Unterhallau (Schaffhouse)* \_\_\_\_\_ domiciliée à

*Lucens* \_\_\_\_\_ née à

*Lucens* \_\_\_\_\_ le *vingt-trois août* \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil neuf cent \_\_\_\_\_ fille de

*Gasser Jean - Paul, contre-maître pierriste, à Lucens* \_\_\_\_\_ et de

*Marie Adèle, née Desvoignes, décédée* \_\_\_\_\_

Comme témoins :

Comme témoins :

1. *Ernest Bize, pierriste à Lucens* \_\_\_\_\_

2. *Émile Schneider, pierriste à Lucens* \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à *Lucens* le *31 août*, à *Bernex* et *Unter-*  
*hallau* le *1<sup>er</sup> septembre*, à *Sassel* le *3 septembre 1922*.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

\_\_\_\_\_ *Lucens*, le *sept octobre* mil neuf cent *vingt-deux*.

Pièces déposées :

*Certificat de publication*

Les époux :

*Berthe Cosandey.*  
*Louis Cosandey!*

Les témoins :

*Ernest Bize*  
*Émile Schneider.*

L'officier de l'état civil :

*Georges Favre*

Communiqué à l'état civil de  
*Granges, Bernex et Unterhallau*  
le *7 octobre 1922*.

## Registre des mariages A.

N° 23

Ganière, Henri - Ernest  
 Ganière, Susanne - Marguerite

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Ganière, Henri - Ernest

celibataire

agriculteur

originaire de Sarzens domicilié à

Sarzens né à

Sarzens le vingt-quatre avril

mil huit cent nonante-quatre fils de

Eugène Ganière, décédé et de

Alice, née Desarzens, ménagère

à Sarzens

2. Ganière, Susanne - Marguerite

celibataire

ménagère

originaire de Sarzens domiciliée à

Brenles née à

Brenles le neuf janvier

mil huit cent nonante-sept fille de

Constant - Eugène Ganière, agriculteur et de

Jenny, née Lemm, ménagère

à Brenles.

Comme témoins :

1. Louis Buemat, pierreiste à Lucens

2. Constant Ganière, agriculteur, à Brenles

Les publications ont eu lieu à Brenles et à Sarzens le 22 septembre 1922.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lucens, le vingt-cinq octobre mil neuf cent vingt-deux.

Pièces déposées :

- 1 Promesse de mariage
- 2-3 Actes de naissance des époux
- 4-5 Actes de publication de mariage de Sarzens et Brenles.

Les époux :

Henri Ganière  
Susanne Ganière

Les témoins :

L. Buemat  
Constant Ganière

L'officier de l'état civil :

Georges Favre

Communiqué

## Registre des mariages A.

N° 24

Gavin, Paul-Louis  
Gavin, Rachel-Emma

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Gavin, Paul-Louis \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ célibataire \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ agriculteur \_\_\_\_\_

originaire de Brenles et Moudon \_\_\_\_\_ domicilié à

Brenles \_\_\_\_\_ né à

Brenles \_\_\_\_\_ le huit avril \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil huit cent nonante-sept \_\_\_\_\_ fils de

Jules-Constant Gavin, agriculteur \_\_\_\_\_ et de

Nancy, née Jenn, ménagère \_\_\_\_\_

à Brenles \_\_\_\_\_

2. Gavin, Rachel-Emma \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ célibataire \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ ménagère \_\_\_\_\_

originaire de Moudon et Brenles \_\_\_\_\_ domiciliée à

Brenles \_\_\_\_\_ née à

Brenles \_\_\_\_\_ le onze avril \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil huit cent nonante-sept \_\_\_\_\_ fille de

Louis Gavin, agriculteur \_\_\_\_\_ et de

Marie, née Gavin, ménagère \_\_\_\_\_

à Brenles \_\_\_\_\_

Comme témoins :

1. Joseph Holzer, cafetier, à Lucens \_\_\_\_\_

2. Bertha Holzer, ménagère, à Lucens \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Brenles le 9 octobre et à Moudon le

10 octobre 1922. \_\_\_\_\_

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

\_\_\_\_\_ Lucens, le vingt-sept octobre mil neuf cent vingt-deux.

Pièces déposées :

- 1 Promesse de mariage
- 2-3 Actes de naissance des époux
- 4-5 Actes de publication de mariage de Brenles et Moudon

Les époux :

Paul Gavin  
Rachel Gavin

Les témoins :

Bertha Holzer  
F. Holy

L'officier de l'état civil :

Georges Favre

Communiqué à l'état civil de  
Moudon le 28 octobre 1922.

## Registre des mariages A.

N° 25

Duruz, Philippe - Edouard  
Vuagniaux, Rose

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Duruz, Philippe - Edouard

\_\_\_\_\_ célibataire \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ agriculteur \_\_\_\_\_

originaire de Bronay \_\_\_\_\_ domicilié à  
Burtilles \_\_\_\_\_ né à

Bronay \_\_\_\_\_ le premier mai \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ mil huit cent nonante \_\_\_\_\_ fils de

Jean-Jaques Duruz, décédé \_\_\_\_\_ et de

Elise, née Chevalier, ménagère \_\_\_\_\_

à Bronay \_\_\_\_\_

2. Vuagniaux, Rose

\_\_\_\_\_ célibataire \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ ménagère \_\_\_\_\_

originaire de Vucherens \_\_\_\_\_ domiciliée à

Forel sur Lucens \_\_\_\_\_ née à

Granges \_\_\_\_\_ le vingt-quatre août \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil huit cent nonante-huit \_\_\_\_\_ fille de

Jules-Henri Vuagniaux, agriculteur à Granges-Marnand et de

Jeannette-Adèle, née Barbey, décédée \_\_\_\_\_

à \_\_\_\_\_

Comme témoins :

1. Jean-François Martin, agriculteur à Forel \_\_\_\_\_

2. Lucien Briod, agriculteur à Burtilles \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Burtilles et à Forel sur Lucens le 16 novembre, à Bronay et à Vucherens le 17 novembre 1922.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

\_\_\_\_\_ Lucens, le quatorze décembre mil neuf cent vingt-deux.

Pièces déposées :

1 Promesse de mariage

2-3 Actes de naissance des époux

4-7 Actes de publication de mariage de Burtilles, Forel, Bronay et Vucherens.

Les époux :

Duruz Edouard

Duruz Rose

Les témoins :

Jean Martin  
Lucien Briod

L'officier de l'état civil :

Georges Favre

Communiqué à l'état civil de  
Molondin et de Moudon le  
14 décembre 1922.

## Registre des mariages A.

N° 26  
 Martin, Henri  
 Bonnelance, Louise Madelaine

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Martin, Henri \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_ célibataire \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ domestique de campagne \_\_\_\_\_

originaire de Neyruz \_\_\_\_\_ domicilié à  
 Lurtilles \_\_\_\_\_ né à

Neyruz \_\_\_\_\_ le dix-sept janvier \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil huit cent nonante-quatre \_\_\_\_\_ fils de

Jules Martin, décédé \_\_\_\_\_ et de

Thérésine, née Gavillet, décédée \_\_\_\_\_

à \_\_\_\_\_

2. Bonnelance, Louise-Madelaine \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ célibataire \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ couturière \_\_\_\_\_

originaire de Sainte-Ébroix \_\_\_\_\_ domiciliée à

Villars-Bramard \_\_\_\_\_ née à

Villars-Bramard \_\_\_\_\_ le trois octobre \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil huit cent nonante-cinq \_\_\_\_\_ fille de

Edouard Daniel Bonnelance, décédé \_\_\_\_\_ et de

Marie, née Dubois, décédée \_\_\_\_\_

à \_\_\_\_\_

Comme témoins :

1. Henri Briod, agriculteur à Lucens \_\_\_\_\_

2. Ézard Mideric, journalier à Lucens \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Lurtilles, à St-Ébroix, à Villars Bramard  
 à La Chaux près St-Ébroix le 2 décembre 1922, à Neyruz le 3 dé-  
 cembre 1922.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lucens, le vingt-six décembre mil neuf cent vingt-deux.

Pièces déposées :

- 1 Promesse de mariage
- 2-3 Actes de naissance des époux
- 4-8 Actes de publication de ma-  
 riage de Lurtilles, St-Ébroix,  
 Villars Bramard, La Chaux  
 et Neyruz.

Les époux :

Henri Martin  
 Louise Martin

Les témoins :

Henri Briod  
 Mideric Ézard.

L'officier de l'état civil :

Georges Favre

Communiqué à l'état civil de  
 Denezy, Villargel, La Chaux et  
 de St-Ébroix le 5 janvier 1923.

## Registre des mariages A.

N° 27

Chollet, Charles-Henri  
Morard, Marie-Louisa

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Chollet, Charles-Henri \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ célibataire \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ pierriste \_\_\_\_\_

originaire de Maracon \_\_\_\_\_ domicilié à  
Lucens \_\_\_\_\_ né àSt Régier \_\_\_\_\_ le vingt-quatre mai \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ mil huit cent nonante-sept \_\_\_\_\_ fils deChollet Louis-Frédéric-Henri, employé, à St Régier \_\_\_\_\_ et de  
Marie-Emma, née Sucret, décédée \_\_\_\_\_

à \_\_\_\_\_

2. Morard, Marie-Louisa \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ célibataire \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ pierriste \_\_\_\_\_

originaire de Avey-davant-Pont et Gumefens \_\_\_\_\_ domiciliée à  
Lucens \_\_\_\_\_ née àLucens \_\_\_\_\_ le premier juillet \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ mil huit-cent nonante-deux \_\_\_\_\_ fille deJoseph-Alphonse Morard, journalier, à Avey-davant-Pont \_\_\_\_\_ et de  
Marianne-Louise, née Roux, ménagère \_\_\_\_\_

à Lucens. \_\_\_\_\_

Comme témoins :

1. Gustave Grandjean, pierriste à Lucens \_\_\_\_\_  
2. Alfred Chollet, pierriste à Lucens \_\_\_\_\_Les publications ont eu lieu à Lucens le 2 décembre, à Avey-davant-  
Pont, Gumefens et Maracon le 4 décembre 1922. \_\_\_\_\_Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

\_\_\_\_\_ Lucens, le vingt-huit décembre mil neuf cent vingt-deux. \_\_\_\_\_

## Pièces déposées :

1 Promesse de mariage \_\_\_\_\_  
2-3 Actes de naissance des époux \_\_\_\_\_  
4-7 Actes de publication de mari-  
age de Lucens, Maracon, Avey-  
davant Pont et Gumefens. \_\_\_\_\_

## Les époux :

Charles Chollet  
Louisa Chollet

## Les témoins :

Gustave Grandjean  
Alfred Chollet.

L'officier de l'état civil :

Georges Favre

Communiqué à l'état civil de Palé-  
zieux et Avey-davant-Pont le  
5 janvier 1923.Le numéro vingt-sept, à la page deux cent  
trois, est celui de la dernière inscription faite  
dans l'année mil neuf cent vingt-deux. Les  
deux doubles du présent registre sont conformes  
ce que nous certifions.

Lucens le 31 décembre 1922.

L'officier de l'état civil :  
Georges FavreVu le 12 avril 1923  
N. Lüscher  
Maire

## Registre des mariages A.

N° 1

Grandjean, Gustave-Jérôme  
Yaccoud, Florence-Odetta

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Grandjean, Gustave-Jérôme \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ célibataire \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ pierriste \_\_\_\_\_

originaire de Enney (C. Feubouey) \_\_\_\_\_ domicilié à  
Lucens \_\_\_\_\_ né à

Semsales \_\_\_\_\_ le dix-neuf mai \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil huit cent nonante-neuf \_\_\_\_\_ fils de

Arnold-Martin Grandjean, décédé \_\_\_\_\_ et de

Marie, née Biibaum, décédée \_\_\_\_\_

à \_\_\_\_\_

2. Yaccoud, Florence-Odetta \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ célibataire \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ pierriste \_\_\_\_\_

originaire de Puidoux (Vaud) \_\_\_\_\_ domiciliée à

Lucens \_\_\_\_\_

domiciliée à

\_\_\_\_\_ née à

Lucens \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ le vingt-sept novembre \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil neuf cent deux \_\_\_\_\_ fille de

Felix-Léon Yaccoud, décédé \_\_\_\_\_ et de

Juliette-Elvina, née Benthoey, décédée \_\_\_\_\_

à \_\_\_\_\_

Comme témoins :

1. Léon Favre, fabricant à Lucens \_\_\_\_\_

2. Alfred Chollet, pierriste, à Lucens \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Lucens le 4 octobre, à Enney le 7 octo-  
bre et à Puidoux le 8 octobre 1922. \_\_\_\_\_

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

\_\_\_\_\_ Lucens, le dix janvier mil neuf cent vingt-trois. \_\_\_\_\_

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage, consentement du tuteur de l'épouse.
- 2-3 Actes de naissance des époux
- 4-6 Actes de publication de mariage de Lucens, Enney et Puidoux.

Les époux :

Gustave Grandjean  
Odette Grandjean

Les témoins :

Léon Favre.  
Alfred Chollet.

L'officier de l'état civil :

Georges Favre.

Communiqué à l'état civil de  
Gruyères et de Chaux-de-Fonds le 12  
janvier 1923.

## Registre des mariages A.

N° 2

Briod, Henri-Samuel  
Garin, Marthe-Louise

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Briod, Henri-Samuel

celibataire

coordonnés

originaire de Lucens et de Forel sur Lucens domicilié à

Lucens né à

Lucens le premier janvier

mil huit cent septante-deux fils de

Béat-jean-François Briod, décédé et de

Rose-Marie-Julie, née Baatard, décédée

à

2. Garin, née Bolay, Marthe-Louise

veuve de Émile-François Garin, dès le 13 août 1918

pierriste

originaire de Fiez domiciliée à

Lucens née à

Pampigny le neuf janvier

mil huit cent nonante-deux fille de

jean-Louis Bolay, décédé et de

Georgette-Alexandrine, née Croisier, ménagère

à Pampigny

Comme témoins :

1. César Favre, fabricant à Lucens

2. Émile Germond, pierriste à Lucens

Les publications ont eu lieu à Lucens le 9 août, à Forel sur Lucens  
et à Fiez le 10 août 1922.Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lucens, le dix-sept janvier mil neuf cent vingt-trois

## Pièces déposées :

- 1 Promesse de mariage
- 2-3 Actes de naissance des époux
- 4 Acte de décès de Garin Émile-François
- 5-7 Actes de publication de mariage de Lucens, Forel et Fiez

Communiqué à l'état civil de Fiez  
le 17 janvier 1923.

## Les époux :

Briod Henri Samuel  
Briod Marthe

## Les témoins :

Germond Émile  
César Favre

L'officier de l'état civil :

Georges Favre



## Registre des mariages A.

N° 3

Gasser, Bertrand  
Cantoni, Lidia - Emina

Par jugement du Tribunal du district de Lausanne, rendu en date du 21 octobre 1926, déclaré définitif et exécutoire le 30 décembre 1926, le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le divorce.

Le Tribunal a fixé à trois ans dès le 30 décembre 1926, le délai pendant lequel le mari coupable ne pourra contracter un nouveau mariage.

Inscrit le 20 janvier 1927

L'officier de l'état civil:  
Louis Menges

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Gasser, Bertrand

celibataire

pierreiste

originaire de Unterballau (Schaffhouse) domicilié à

Lucens né à

Lucens le vingt-deux mai

mil huit cent nonante-neuf fils de

Jean-Paul Gasser, pierreiste à Lucens et de

Marie-Adèle, née Desvoignes, décédée

à

2. Cantoni, Lidia - Emina

celibataire

pierreiste

originaire de Monticelli d'Orgina (Piacenza, Italie) domiciliée à

Lucens née à

Muralto (Cessin) le quinze janvier

mil neuf cent deux fille de

Cantoni Jules de Cornelio, décédé et de

Thérèse, née Rossi, couturière

à Muralto

Comme témoins :

1. Eugène Gaud, pierreiste à Lucens

2. Jules Rossi, pierreiste à Lucens

Les publications ont eu lieu à Lucens le 7 décembre, à Unterballau le 9 décembre et à Monticelli d'Orgina le 31 décembre 1922.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lucens, le premier février mil neuf cent vingt-trois.

Pièces déposées :

- 1 Promesse de mariage
- 2-3 Actes de naissance des époux
- 4 Consentement de la mère de l'époux
- 5 Acte de décès du père de l'épouse
- 6 Autorisation du Département de justice et Police.
- 7-9 Actes de publication de mariage de Lucens, Unterballau et Monticelli d'Orgina.

Communiqué à l'état civil de Unterballau et à la Chancellerie d'Etat à Lausanne le 1<sup>er</sup> février 1923.

Les époux :

Bertrand Gasser.  
Lidia Gasser.

Les témoins :

Jules Rossi  
Eugène Gaud.

L'officier de l'état civil :

Georges Favre

## Registre des mariages A.

N° 4  
Augsburger, Fritz  
Spjcher, Marie

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Augsburger, Fritz \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ célibataire \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ agriculteur \_\_\_\_\_

originaire de Schangnau (Bulle) \_\_\_\_\_ domicilié à  
Bremin \_\_\_\_\_ né à

Biglen \_\_\_\_\_ le vingt juin \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-sept \_\_\_\_\_ fils de

Samuel Augsburger, agriculteur \_\_\_\_\_ et de

Anna, née Hästli, ménagère \_\_\_\_\_

à Bremin \_\_\_\_\_

2. Spjcher, Marie \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ célibataire \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ ménagère \_\_\_\_\_

originaire de Köniz (Berne) \_\_\_\_\_ domiciliée à

Lucens \_\_\_\_\_ née à

Köniz \_\_\_\_\_ le quatorze décembre \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil huit cent nonante et un \_\_\_\_\_ fille de

Albrecht Spjcher, décédé \_\_\_\_\_ et de

Anna-Maria, née Spjcher, ménagère \_\_\_\_\_

à Lucens \_\_\_\_\_

Comme témoins :

1. Münzer Ernest, agriculteur, à Demangeville (Haute Saône, France)

2. Hausammann Christian, agriculteur, à Moudon \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Lucens et à Bremin le 6 février, à Köniz

le 7 février et à Schangnau le 8 février 1923. \_\_\_\_\_

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

\_\_\_\_\_ Lucens, le vingt-quatre février mil neuf cent vingt-trois.

Pièces déposées :

- 1 Promesse de mariage
- 2-3 Actes de naissance des époux
- 4-7 Actes de publication de mariage de Lucens, Bremin, Köniz et Schangnau.

Les époux :

Fritz Augsburger.  
Marie Augsburger.

Les témoins :

Ernest Münzer  
Hausammann Ch.

L'officier de l'état civil :

Georges Favre

Communiqué à l'état civil de Schangnau et de Köniz le 27 février 1923.

## Registre des mariages A.

N° 5

Germond, Eugène  
Benthorey, Alice

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Germond, Eugène

celibataire

agriculteur

originaire de Lovatens domicilié àLovatens né àLarzens le vingt marsmil-huit-cent nonante-six fils deFrançois-Constant Germond, décédé et deHortense, née Martin, institutrice,à Lovatens2. Benthorey, Alice

celibataire

ménagère

originaire de Dompierre (Vaud) domiciliée àDompierre, aux Granges née àDompierre le vingt-six juilletmil-huit-cent nonante-huit fille deAimé Benthorey, décédé et deLucie, née Pasche, décédée

à \_\_\_\_\_

Comme témoins :

1. Constant Benthorey, agriculteur à Dompierre2. Adrienne Germond, dépositaire postal, à LovatensLes publications ont eu lieu à Lovatens et à Dompierre le 8 février  
1923.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lucens, le dix-sept mars mil neuf cent vingt-trois.

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage
- 2-3 Actes de naissance des époux
- 4-5 Actes de publication de mariage de Lovatens et Dompierre.

Les époux :

Germond Eugène  
Germond Alice

Les témoins :

Benthorey Constant  
Germond Adrienne

Communiqué

L'officier de l'état civil :

Georges Favre

## Registre des mariages A.

N° 6

Gavin, Emile-Léonard  
Décosterd, Marguerite

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Gavin, Emile-Léonard \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ célibataire \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ agriculteur \_\_\_\_\_

originaire de Brenles et Moudon \_\_\_\_\_ domicilié àBrenles \_\_\_\_\_ né àBrenles \_\_\_\_\_ le trente-un août \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ mil huit cent nonante-deux \_\_\_\_\_ fils deEmile-Alfred Gavin, agriculteur à Brenles \_\_\_\_\_ et deNancy, née Lothézy, décédée \_\_\_\_\_

à \_\_\_\_\_

2. Décosterd, Marguerite \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ célibataire \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ ménagère \_\_\_\_\_

originaire des Chioleyres \_\_\_\_\_ domiciliée àFerlens \_\_\_\_\_ née àFerlens \_\_\_\_\_ le onze octobre \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ mil huit cent nonante-neuf \_\_\_\_\_ fille deUlysse Décosterd, agriculteur \_\_\_\_\_ et deAlice, née Pasche, ménagère \_\_\_\_\_à Ferlens. \_\_\_\_\_

Comme témoins :

1. Arthur Holzer, mécanicien à La Cour de Pütz \_\_\_\_\_2. Berthe Holzer, hôtelière à Lucens \_\_\_\_\_Les publications ont eu lieu à Brenles et à Moudon le 28 février, à  
Ferlens et aux Chioleyres le 1<sup>er</sup> mars 1923. \_\_\_\_\_Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.\_\_\_\_\_ Lucens, le six avril mil neuf cent vingt-trois. \_\_\_\_\_

Pièces déposées :

- 1 Promesse de mariage \_\_\_\_\_
- 2-3 Actes de naissance des époux \_\_\_\_\_
- 4-7 Actes de publication de ma-  
riage de Brenles, Moudon,  
Ferlens et des Chioleyres.

Les époux :

Emile Gavin  
Marguerite Gavin

Les témoins :

A. Holzer.  
B. Holzer

L'officier de l'état civil :

Georges FavreCommuniqué à l'état civil de  
Moudon et d'Oron-la-Ville  
le 6 avril 1923.

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 7  
 Violi, Ernest - Célestin  
 Brisinel, Elise

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Violi, Ernest - Célestin \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_ célibataire \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_ maçon \_\_\_\_\_  
 originaire de St Paul d'Enza (Reggio d'Emilia, Italie) - domicilié à  
 Lucens \_\_\_\_\_ né à  
 Surpierre \_\_\_\_\_ le dix-neuf décembre \_\_\_\_\_  
 mil huit cent nonante \_\_\_\_\_ fils de  
 Pierre - Marie Violi, terrassier, à Lucens \_\_\_\_\_ et de  
 Marie - Victorine, née Bondallaz, décédée \_\_\_\_\_  
 à \_\_\_\_\_

2. Brisinel, Elise \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_ célibataire \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_ ménagère \_\_\_\_\_  
 originaire de Denezy \_\_\_\_\_ domiciliée à  
 Granges - Marnand \_\_\_\_\_ née à  
 Denezy \_\_\_\_\_ le vingt septembre \_\_\_\_\_  
 mil-huit-cent nonante-neuf \_\_\_\_\_ fille de  
 Louisa Brisinel, ménagère, à Eclagnens \_\_\_\_\_ et de  
 à \_\_\_\_\_

Comme témoins :

1. Joseph Holzer, hôtelier, à Lucens \_\_\_\_\_  
 2. Louis Montanero, peintre, à Lucens \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Lucens et à Granges - Marnand le 21 décembre 1922, à Denezy le 23 décembre 1922 et à St Paul d'Enza le 18 mars 1923.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.  
 \_\_\_\_\_ Lucens, le cinq mai mil neuf cent vingt-trois. \_\_\_\_\_

Pièces déposées :

1 Promesse de mariage  
 2-3 Actes de naissance des époux  
 4 Autorisation du département de justice et Police du canton de Vaud,  
 5-8 Actes de publication de mariage de : Lucens, Granges - Marnand, Denezy et St Paul d'Enza,  
 9 Une traduction.  
 Communiqué à la Chancellerie à Lausanne, à l'état civil de Granges et de Denezy, le 7 mai 1923.

Les époux :

Violi Ernest.  
Violi Elise.

Les témoins :

J. Holzer  
L. Montanero

L'officier de l'état civil :  
Georges Favre

## Registre des mariages A.

N° 8  
 Sonnard, Fernand-Daniel  
 Briod, Rosine-Louise

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Sonnard, Fernand-Daniel \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_ célibataire \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ agriculteur \_\_\_\_\_

originaire de Butilles \_\_\_\_\_ domicilié à

Butilles \_\_\_\_\_ né à

Butilles \_\_\_\_\_ le trainte juillet \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil neuf cent \_\_\_\_\_ fils de

Alcide-Justin Sonnard, agriculteur à Butilles \_\_\_\_\_ et de

Anna-Lia, née Bachin, décédée \_\_\_\_\_

à \_\_\_\_\_

2. Briod, Rosine-Louise \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_ célibataire \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ ménagère \_\_\_\_\_

originaire de Forel sur Lucens et de Lucens \_\_\_\_\_ domiciliée à

Forel sur Lucens \_\_\_\_\_ née à

Forel sur Lucens \_\_\_\_\_ le vingt-un novembre \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil huit cent nonante-sept \_\_\_\_\_ fille de

Léon Briod, agriculteur \_\_\_\_\_ et de

Lucie, née Pidoux, ménagère \_\_\_\_\_

à Forel sur Lucens \_\_\_\_\_

Comme témoins :

1. Léon Briod, agriculteur à Forel \_\_\_\_\_

2. Emile Wenger, agriculteur à Lucens \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Butilles, à Forel et à Lucens le 2 mai 1923.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

\_\_\_\_\_ Lucens, le vingt-cinq mai mil neuf cent vingt-trois.

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage \_\_\_\_\_
- 2-3 Actes de naissance des époux \_\_\_\_\_
- 4-6 Actes de publication de mariage de Butilles, Forel et Lucens.

Les époux :

Fernand Sonnard.

Louise Briard.

Les témoins :

Léon Briod  
Emile Wenger

L'officier de l'état civil :

Georges Favu

Communiqué

## Registre des mariages A.

N° 9

Protti, Paul-Arnold  
Genier, Berthe

Par décret du Grand  
Conseil du 16 novembre 1936,  
Paul-Arnold Protti a été  
naturalisé vaudois et reçu  
avec sa famille au nombre  
des bourgeois de la commune  
de Curtilles.

Cette naturalisation  
s'étend, sans réserve d'option,  
aux enfants mineurs du  
présommé.

Lucens, le 13 janvier 1937.  
L'officier de l'état civil:  
C. Charbonney  
Approuvé par radiation  
ci-dessus.

Lucens, le 24 jan. 1937.  
L'officier de l'état civil:  
C. Charbonney

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Protti, Paul-Arnold

celibataire

maçon

originaire de Scaldasole (Pavie, Italie) domicilié à

Curtilles né à

Curtilles le vingt-huit décembre

mil neuf cent fils de

Paul-Antoine Protti, agriculteur et de

Louise, née Sonnard, ménagère

à Pella, Lac d'Orta (Novare, Italie)

2. Genier, Berthe

celibataire

ménagère

originaire de Chierens domiciliée à

Moudon née à

Granges le dix-sept avril

mil neuf cent un fille de

Emile Genier, couvreur et de

Elise, née Gossevel, ménagère

à Moudon.

Comme témoins :

1. Joseph Holzer, cafetier à Lucens

2. Emile Vuillermin, cafetier à Lucens

Les publications ont eu lieu à Curtilles le 27 mars, à Moudon et à Chierens le 28 mars, à Scaldasole le 22 avril 1923.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lucens, le deux juin mil neuf cent vingt-trois.

Pièces déposées :

- 1 Promesse de mariage
- 2-3 Actes de naissance des époux
- 4 Consentement des parents de l'époux
- 5 Autorisation du Département de justice et Police
- 6-9 Actes de publication de mariage de Curtilles, Moudon, Chierens et Scaldasole.

Communiqué à la chancellerie à  
Lausanne et à l'état civil de  
Moudon et St-Lierges le 7 juin  
1923.

Les époux :

Protti Paul

Protti Berthe

Les témoins :

J. Holzer  
E. Vuillermin

L'officier de l'état civil :

Georges Favre

## Registre des mariages A.

N° 10  
Lecoulte, Charles-Alexis  
Fauchere, Marthe-Louise

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Lecoulte, Charles-Alexis \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ celibataire \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ pierriste \_\_\_\_\_

originaire de Cherit \_\_\_\_\_ domicilié à

Lucens \_\_\_\_\_ né à

au Sentier \_\_\_\_\_ le vingt-sept mars \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil huit cent nonante-huit \_\_\_\_\_ fils de

Charles-Eugène Lecoulte, pierriste \_\_\_\_\_ et de

Jélie-Eugénie, née Archat, ménagère \_\_\_\_\_

à Lucens \_\_\_\_\_

2. Fauchere, Marthe-Louise \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ celibataire \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ ménagère \_\_\_\_\_

originaire de Moudon et de Bussy sur Moudon \_\_\_\_\_ domiciliée à

Moudon \_\_\_\_\_ née à

Moudon \_\_\_\_\_ le vingt-six avril \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil neuf cent trois \_\_\_\_\_ fille de

François-Henri-Abam Fauchere, marbrier \_\_\_\_\_ et de

Maria-Anna, née Ziellinden, ménagère \_\_\_\_\_

à Moudon \_\_\_\_\_

Comme témoins :

1. Charles Lecoulte, père, pierriste, à Lucens \_\_\_\_\_

2. Pierre Matthey, horloger, à Lucens \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Lucens le 17 mai, à Moudon, à Bussy,  
au Sentier et au Brassus le 18 mai 1923.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

\_\_\_\_\_ Lucens, le six juin mil neuf cent vingt-trois.

Pièces déposées :

- 1 Promesse de mariage
- 2-3 Actes de naissance des époux
- 4-8 Actes de publication de mariage de Lucens, Moudon, Bussy, du Sentier et du Brassus.

Les époux :

Chs Lecoulte  
Marthe Lecoulte-Fauchere

Les témoins :

Ch Lecoulte  
F. Matthey

L'officier de l'état civil :

Georges Favre

Communiqué à l'état civil de  
Moudon, du Sentier et du  
Brassus le 16 juin 1923.



## Registre des mariages A.

N° 11

Pichonnat, Francis-Samuel  
Jaccard, Marthe-Lilina

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Pichonnat, Francis-Samuel \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ célibataire \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ agriculteur \_\_\_\_\_

originaire de Lovatens et de Pivionloup \_\_\_\_\_ domicilié àLovatens \_\_\_\_\_ né àLovatens \_\_\_\_\_ le quatorze janvier \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil huit cent nonante-sept \_\_\_\_\_ fils de

C Ernest-Eugène Pichonnat, agriculteur \_\_\_\_\_ et deLéa, née Ogay, ménagère \_\_\_\_\_à Lovatens \_\_\_\_\_2. Jaccard, Marthe-Lilina \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ célibataire \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ garde-malade \_\_\_\_\_

originaire de Montaubion-Chardonney et de Villars-Biercelin domiciliée àLovatens \_\_\_\_\_ née àMontaubion \_\_\_\_\_ le vingt-jullet \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil huit cent nonante-sept \_\_\_\_\_ fille de

Aimé-Alexis Jaccard, décédé \_\_\_\_\_ et deLéa, née Lagnaz, décédée \_\_\_\_\_

à \_\_\_\_\_

Comme témoins :

1. Adrien Richaire, agriculteur à Lovatens \_\_\_\_\_2. René Pichonnat, agriculteur à Lovatens \_\_\_\_\_Les publications ont eu lieu à Lovatens et à Pivionloup le 15 mai,  
à Villars-Biercelin le 16 mai et à Montaubion-Chardonney le  
18 mai 1923.Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.\_\_\_\_\_ Lucens \_\_\_\_\_, le six juin mil neuf cent vingt-trois.

Pièces déposées :

- 1 Promesse de mariage
- 2-3 Actes de naissance des époux
- 4-7 Actes de publication de ma-  
riage de : Lovatens, Pivionloup,  
Montaubion-Chardonney et  
Villars-Biercelin.

Les époux :

Pichonnat Marthe  
Pichonnat Francis

Les témoins :

A. Richaire  
René Pichonnat

L'officier de l'état civil :

Georges FavreCommuniqué à l'état civil de :  
St-Bierges et Poliez-le-Grand  
le 16 juin 1923.

## Registre des mariages A.

N° 12

Badoux, Felix - Louis  
Tubat, Rose - Léa

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Badoux, Felix - Louis

celibataire

agriculteur

originaire de beemin domicilié àbeemin né àbeemin le treize janviermil huit cent nonante-quatre fils deAlfred - Badoux, décédé et deLusette - Lina, née Briod, ménagèreà beemin.2. Tubat, Rose - Léa

celibataire

ménagère

originaire de Rougemont domiciliée àSideilles née àSideilles le trente-un marsmil neuf cent un fille deLouis Tubat, décédé et deElzi, née Roux, ménagèreà Sideilles.

Comme témoins :

1. Fernand Bessard, agriculteur à beemin2. Louis Tubat, agriculteur à SideillesLes publications ont eu lieu à beemin, à Rougemont et à Sideillesle 15 mai 1923.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lucens, le neuf juin mil neuf cent vingt-trois.

## Pièces déposées :

- 1 Promesse de mariage
- 2-3 Actes de naissance des époux
- 4-6 Actes de publication de mariage de beemin, Rougemont et Sideilles.

## Les époux :

Louis Badoux.Rose Badoux.

## Les témoins :

Fernand BessardLouis Tubat

L'officier de l'état civil :

Georges FavreCommuniqué à l'état civil de  
Rougemont et de Villarzel le  
9 juin 1923.

## Registre des mariages A.

N° 13

Graud, Charles-Médéric  
Ammon, Frieda

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Graud, Charles-Médéric \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ célibataire \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ journalier \_\_\_\_\_

originaire de Bottens \_\_\_\_\_ domicilié àLucens \_\_\_\_\_ né àLucens \_\_\_\_\_ le cinq février \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ mil huit cent nonante-cinq \_\_\_\_\_ fils deEmile-Alexandre Graud, décédé \_\_\_\_\_ et deLouise-Julie, née Briod, décédée \_\_\_\_\_

à \_\_\_\_\_

2. Ammon, Frieda \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ célibataire \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ pieriste \_\_\_\_\_

originaire de Herzogenbuchsee (C. Bane) \_\_\_\_\_ domiciliée àLucens \_\_\_\_\_ née àBrügg \_\_\_\_\_ le dix-neuf novembre \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ mil huit cent nonante-neuf \_\_\_\_\_ fille deFriedrich Ammon, décédé \_\_\_\_\_ et deElise, née Staudenmann, décédée \_\_\_\_\_

à \_\_\_\_\_

Comme témoins :

1. Henri Briod, agriculteur à Lucens \_\_\_\_\_2. Arthur Holzer, à Lucens \_\_\_\_\_Les publications ont eu lieu à Lucens et à Oulens sur Lucens le  
14 août 1923, à Herzogenbuchsee le 15 août et à Bottens  
le 16 août 1923.Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.\_\_\_\_\_ Lucens, le trente-un août mil neuf cent vingt-trois

Pièces déposées :

- 1 Promesse de mariage
- 2-3 Actes de naissance des époux
- 4-6 Actes de publication de ma-  
riage de : Lucens, Bottens  
et Herzogenbuchsee.

Les époux :

Médéric Graud.  
Frida Graud.

Les témoins :

Henri Briod.  
A. Holzer.

L'officier de l'état civil :

Georges Favre

## Registre des mariages A.

N° 14

Key, Edouard  
Ribet, Marie-Louise

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Key, Edouard \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ célibataire \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ agriculteur \_\_\_\_\_

originaire de Oulens sur Lucens \_\_\_\_\_ domicilié à

Oulens sur Lucens \_\_\_\_\_ né à

Oulens sur Lucens \_\_\_\_\_ le trente septembre \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil-huit-cent nonante-trois \_\_\_\_\_ fils de

Eugène Key, agriculteur \_\_\_\_\_ et de

Nancy, née Gossevel, ménagère, \_\_\_\_\_

à Oulens sur Lucens \_\_\_\_\_

2. Ribet, Marie-Louise \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ célibataire \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ ménagère \_\_\_\_\_

originaire de Lucens \_\_\_\_\_ domiciliée à

Lucens \_\_\_\_\_ née à

Lucens \_\_\_\_\_ le cinq octobre \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil-huit-cent nonante-huit \_\_\_\_\_ fille de

Jean Ribet, agriculteur \_\_\_\_\_ et de

Adèle-Elisa, née Dutoit, ménagère \_\_\_\_\_

à Lucens. \_\_\_\_\_

Comme témoins :

1. Justin Key, agriculteur à Oulens sur Lucens \_\_\_\_\_

2. Eugène Ribet, agriculteur, à Lucens \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Lucens et à Oulens sur Lucens le 10 août 1923. \_\_\_\_\_

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

\_\_\_\_\_ Lucens, le trente-un août mil neuf cent vingt-trois. \_\_\_\_\_

Pièces déposées :

- 1 Promesse de mariage
- 2-3 Actes de naissance des époux
- 4-5 Actes de publication de mariage de Lucens et Oulens sur Lucens.

Communiqué

Les époux :

Edouard Key.  
Marie Ribet, Key.

Les témoins

Justin Key  
Eugène Ribet

L'officier de l'état civil :

Georges Favre

## Registre des mariages A.

N° 15

Wegmüller, Hans  
Schwab, Emma

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Wegmüller, Hans

celibataire

originaire de Walkringen (C<sup>de</sup> de Bune) domicilié à  
Brenlesné à  
Gergensee le vingt-neuf septembre  
mil huit cent nonante-cinq fils dePierre Wegmüller, boulanger et de  
Rosette, née Lehmann, ménagère

à Gergensee

2. Schwab, Emma

celibataire

originaire de Herzers (C<sup>de</sup> de Fribourg) domiciliée à  
Bercher née àPayerne le vingt-six octobre  
mil neuf cent trois fille deEmile Schwab, employé de condensation et de  
Jeanne-Marie, née Willommet, ménagère

à Bercher.

Comme témoins :

1. Arthur Holzer, mécanicien, en séjour à Lucens

2. Elisa Schwab, cuisinière, à Brenles

Les publications ont eu lieu à Obières (Herzers) le 21 août, à Walkring-  
gen, à Brenles et à Bercher le 22 août 1923.Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lucens, le huit septembre mil neuf cent vingt-trois.

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage
- 2-3 Actes de naissance des époux
4. Consentement des parents de  
l'épouse,
- 5-8 Actes de publication de ma-  
riage de : Walkringen, Bren-  
les, Obières et Bercher.

Communiqué à l'état civil de :  
Walkringen, Obières et St. bis-  
ges le 11 septembre 1923.

Les époux :

Hans Wegmüller  
Emma Wegmüller

Les témoins :

A. Holzer.  
E. Schwab

L'officier de l'état civil :

Georges Favre

## Registre des mariages A.

N° 16

Frossard, Henri  
Blot, Hortense - Pauline

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Frossard, Henri

celibataire

ouvrier - sellier

originaire de Brenles et de Moudon domicilié àPrévouloup né àBrenles le vingt-neuf octobremil huit cent nonante-trois fils deFrederich Frossard, décédé et deLydie - Marguerite, née Gavin, ménagèreà Sargens.2. Blot, Hortense - Pauline

celibataire

ménagère

originaire de Buttilles domiciliée àLausanne née àLausanne le huit aoûtmil huit cent nonante-six fille deLouis - Victor Blot, retraité S.F.F. et dePauline - Olympie, née Badoux, ménagèreà Lausanne.

Comme témoins :

1. Constant Frossard, cordonnier à Lucens2. François Blot, serrurier - mécanicien à LausanneLes publications ont eu lieu à Brenles, à Moudon, à Prévouloup le 31  
juillet et à Lausanne le 1<sup>er</sup> août 1923. Buttilles.Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.Lucens, le quatorze septembre mil neuf cent vingt-trois

Pièces déposées :

- 1 Promesse de mariage
- 2-3 Actes de naissance des époux
- 4-8 Actes de publication de ma-  
riage de : Brenles, Moudon,  
buttilles, Prévouloup et Lau-  
sanne.

Les époux :

Frossard Henri.Hortense Frossard.

Les témoins :

Constant Frossard.F. Blot.

L'officier de l'état civil :

Georges FavreCommuniqué à l'état civil de  
Moudon et de Lausanne le  
15 septembre 1923.

N° 17

Caudin, Auguste-Henri  
 Broyois, Ida-Bertha

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Gaudin, Auguste-Henri

célibataire

chauffeur

originaire de Nyon, Morges, Lausanne et Sévry domicilié à

Lucens né à

Nyon le seize décembre

mil huit-cent quatre-vingt-deux fils de

Jules-Frédéric Gaudin, décédé et de

Suzette-Antoinette, née Matthbey, décédée

à

2. Broyois, née Blanc, Ida-Bertha

veuve de Broyois Edmond-Julien dès le 10 mars 1919

ménagère

originaire de Moudon domiciliée à

Buetilles née à

Bâle le vingt-sept mars

mil huit cent nonante-quatre fille de

Georges-Samuel-Eugène Blanc, décédé et de

Ida, née Cammer, ménagère

à Lucinges (France)

Comme témoins :

1. François Lavis, cafetier, à Lucens

2. Jules Dégion, agriculteur, à Lucens

Les publications ont eu lieu à Lucens et à buetilles le 23 août, à Nyon.

Lausanne et Moudon le 24 août, à Morges et à Sévry le 25 août 1923.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lucens, le vingt-sept septembre mil neuf cent vingt-trois.

Pièces déposées :

- 1 Promesse de mariage
- 2-3 Actes de naissance des époux
- 4 Acte de décès de Broyois Edmond
- 5-11 Actes de publication de mariage de : Lucens, buetilles, Nyon, Lausanne, Moudon, Morges et Sévry.

Les époux :

Henri Gaudin  
 Ida Gaudin

Les témoins :

F. Lavis  
 Jules Dégion

L'officier de l'état civil :

Georges Favre

Communiqué à l'état civil de Nyon, Morges, Lausanne, Grancy et Moudon le 28 septembre 1923.

## Registre des mariages A.

N° 18  
 Charbonney, Henri - Ami  
 Bize, Blanche - Marie

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Charbonney, Henri - Ami \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_ célibataire \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ pierriste \_\_\_\_\_

originaire de Lucens \_\_\_\_\_ domicilié à

Lucens \_\_\_\_\_ né à

Madratsch \_\_\_\_\_ le dix février \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil huit cent nonante \_\_\_\_\_ fils de

Charbonney Jacques - Louis, décédé \_\_\_\_\_ et de

Marie - Anna, née Schwarb, pierriste \_\_\_\_\_

à Lucens \_\_\_\_\_

2. Bize, Blanche - Marie \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ célibataire \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ pierriste \_\_\_\_\_

originaire de Villargel \_\_\_\_\_ domiciliée à

Lucens \_\_\_\_\_ née à

Montagny \_\_\_\_\_ le vingt février \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil neuf cent trois \_\_\_\_\_ fille de

Louis - Auguste Bize, pierriste \_\_\_\_\_ et de

Rosine - Elora, née Desvignes, pierriste \_\_\_\_\_

à Lucens \_\_\_\_\_

Comme témoins :

1. Jean Trolliet, agriculteur à Lucens \_\_\_\_\_

2. Georges Mag, coiffeur à Lucens \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Lucens le 12 septembre et à Villargel  
 le 13 septembre 1923. \_\_\_\_\_

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

\_\_\_\_\_ Lucens, le vingt-huit septembre mil neuf cent vingt-trois. \_\_\_\_\_

Pièces déposées :

- 1 Promesse de mariage
- 2-3 Actes de naissance des époux
- 4-5 Actes de publication de mariage  
 de Lucens et de Villargel.

Les époux :

Henri Charbonney  
Blanche Charbonney

Les témoins :

Trolliet Jean

Mag

L'officier de l'état civil :

Georges Favre

Communiqué à l'état civil de Villargel  
 le 28 septembre 1923.



## Registre des mariages A.

N° 19

Chévoz, Jules - Aimé  
 Darbellay, Blotilde - Esther

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Chévoz, Jules - Aimé

celibataire

photographe

originaire de Missy domicilié à

Lucens né à

Lucens le deux septembre

mil-huit-cent nonante-quatre fils de

Samuel Chévoz, pierriste à Lucens et de

Lia - Elina, née Guignard, décédée

à

2. Darbellay, Blotilde - Esther

celibataire

négociante

originaire de Liddes (Valais) domiciliée à

Vevey née à

Liddes le vingt-un janvier

mil huit cent nonante-neuf fille de

Germain - Lucien Darbellay, décédé et de

Marie - Elise, née Darbellay, décédée

à

Comme témoins :

1. Jean Cherpillod, pierriste à Lucens

2. Robert Duperron, mécanicien à Lucens

Les publications ont eu lieu à Lucens le 6 septembre, à Missy le 7 sep-  
tembre, à Liddes et à Vevey le 8 septembre 1923.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lucens, le vingt-huit septembre mil neuf cent vingt-trois.

Pièces déposées :

- 1 Promesse de mariage
- 2-3 Actes de naissance des époux
- 4-7 Actes de publication de mariage de Lucens, Missy, Vevey et Liddes.

Les époux :

Esther Chévoz  
Jules Chévoz

Les témoins :

J. Cherpillod  
R. Duperron,

L'officier de l'état civil :

Georges Favre

Communiqué à l'état civil de  
Grandcour, Vevey et Liddes  
 le 28 septembre 1923

## Registre des mariages A.

N° 20

Matthey, Pierre-Henri  
Lecoulter, Alice-Eugénie

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Matthey, Pierre-Henri

\_\_\_\_\_ célibataire \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ horloger \_\_\_\_\_

originaire de Savagnier (b. Neuchâtel) \_\_\_\_\_ domicilié à

Lucens \_\_\_\_\_ né à

au Landeron \_\_\_\_\_ le vingt-neuf octobre \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil-huit-cent quatre-vingt-cinq \_\_\_\_\_ fils de

Edouard Matthey, décédé \_\_\_\_\_ et de

Anna, née Wuillomenet, ménagère \_\_\_\_\_

à Lucens \_\_\_\_\_

2. Lecoulter, Alice-Eugénie

\_\_\_\_\_ célibataire \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ pierriste \_\_\_\_\_

originaire de Cherit \_\_\_\_\_ domiciliée à

Lucens \_\_\_\_\_ née à

au Brassus (au brêt-Meylan) \_\_\_\_\_ le premier octobre \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil-huit-cent nonante-six \_\_\_\_\_ fille de

Charles-Eugène Lecoulter, pierriste \_\_\_\_\_ et de

Zélie-Eugénie, née Kochat, ménagère \_\_\_\_\_

à Lucens \_\_\_\_\_

Comme témoins :

1. Charles Lecoulter, pierriste à Lucens \_\_\_\_\_

2. Fritz Neuenchwander, horloger à Lucens \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Lucens le 21 septembre 1923, à Savagnier  
au Brassus et au Sentier le 22 septembre 1923.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

\_\_\_\_\_ Lucens, le dix-neuf octobre mil neuf cent vingt-trois.

Pièces déposées :

1 Promesse de mariage

2-3 Actes de naissance des époux

4-7 Actes de publication de mariage  
de Lucens, Savagnier, du Sentier  
et du Brassus.

Les époux :

Pierre Matthey.

Alice Lecoulter

Les témoins :

Ch. Lecoulter

F. Neuenchwander

L'officier de l'état civil :

Georges Favre

Communiqué à l'état civil de :  
Savagnier, Brassus et du Sentier  
le 24 octobre 1923.

## Registre des mariages A.

N° 21

Chevalley, Charles Jules  
Morel, Elise

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Chevalley, Charles Jules \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ célibataire \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ agriculteur \_\_\_\_\_

originaire de Denezzy \_\_\_\_\_ domicilié àDenezzy \_\_\_\_\_ né àDenezzy \_\_\_\_\_ le vingt-neuf juin \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ mil huit cent nonante-sept \_\_\_\_\_ fils deEmile Chevalley, agriculteur \_\_\_\_\_ et deElisa, née Chambaq, ménagère \_\_\_\_\_à Denezzy \_\_\_\_\_2. Morel, Elise \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ célibataire \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ maîtresse de travaux à l'aiguille \_\_\_\_\_

originaire de Rosenges \_\_\_\_\_ domiciliée àBrenles \_\_\_\_\_ née àHerrenches \_\_\_\_\_ le seize mai \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ mil huit cent nonante-neuf \_\_\_\_\_ fille deSimé Morel, agriculteur \_\_\_\_\_ et deBlémence, née Chanez, ménagère \_\_\_\_\_à Brenles \_\_\_\_\_

Comme témoins :

1. Edmond Gein, pasteur à Chesalles \_\_\_\_\_2. Victor Blanc, instituteur à Brenles \_\_\_\_\_Les publications ont eu lieu à Denezzy et Brenles le 6 octobre, à Rosenges le 7 octobre 1923. \_\_\_\_\_

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

\_\_\_\_\_ Lucens, le vingt-sept octobre mil neuf cent vingt-trois. \_\_\_\_\_

Pièces déposées :

Certificat de publication

Les époux :

Jules Ch. Chevalley  
Elise Chevalley

Les témoins :

Edm. Gein  
V. Blanc

L'officier de l'état civil :

Georges FavreCommuniqué à l'état civil de  
Denezzy et de Moudon le  
3 novembre 1923.

## Registre des mariages A.

N° 22

Jornod, Elie  
Dessemontet, Blémence

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Jornod, Elie  
veuf de Marie-Lopbie-Colombe Jornod, née Manduillon, dès le 12 mars 1921

mécánico-technicien

originaire de Travers (C<sup>te</sup> Neuchâtel) domicilié à  
Lucens né àBesançon le huit juillet  
mil-huit-cent cinquante-sept fils deMarcelin Jornod, décédé et de  
Virginie, née Nicolet, décédée

à

2. Dessemontet, Blémence  
célibataireoriginaire de Belmont sur Yverdon et de Gressy domiciliée à  
Lausanne née àBelmont le vingt-cinq septembre  
mil huit cent soixante-neuf fille deLouis Dessemontet, décédé et de  
Louise-Fanny, née Jaquenoud, décédée

à

Comme témoins :

1. Gaston Jornod, étudiant-technicien, à Biemme
2. Ernest Desarzens, étudiant, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lucens le 17 septembre, à Travers, Lau-  
sanne, Belmont et Gressy le 19 septembre 1923.Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lucens, le trente octobre mil neuf cent vingt-trois.

Pièces déposées :

- 1 Promesse de mariage
- 2-3 Actes de naissance des époux
- 4 Acte de décès de Colombe Jornod
- 5-9 Actes de publication de mariage  
de Lucens, Travers, Lausanne,  
Belmont et Gressy.

Les époux :

E. Jornod  
B. Dessemontet

Les témoins :

G. Jornod  
E. Desarzens

L'officier de l'état civil :

Georges Favre

Communiqué à l'état civil de :  
Travers, Lausanne et Belmont  
sur Yverdon le 3 novembre 1923.

## Registre des mariages A.

N° 23

Ganière, Constant  
Senn, Alice-Marie

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Ganière, Constant

celibataire

agriculteur

originaire de Sargens

domicilié à

Brenles

né à

Brenlesle douze févriermil huit cent quatre-vingt-sept

fils de

Constant Eugène Ganière, agriculteur

et de

Jenny, née Senn, ménagèreà Brenles2. Senn, Alice-Marie

celibataire

ménagère

originaire de Belpberg (c. Beune)

domiciliée à

Brenles

née à

Brenlesle vingt-deux juinmil huit cent nonante-deux

fille de

Jean-Pierre Senn, agriculteur à Brenles

et de

Susanne-Marie, née Jaquillard, décédée

à

Comme témoins :

1. Jules Desargens, agriculteur à Sargens2. Henri Ganière, agriculteur à SargensLes publications ont eu lieu à Sargens, à Brenles et à Belp le 17 octobre  
1923.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lucens, le deux novembre mil neuf cent vingt-trois.

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage
- 2-3 Actes de naissance des époux
- 4-6 Actes de publication de mariage de Sargens, Brenles et Belp.

Les époux :

Ganières Constant  
Marie Ganières

Les témoins :

Jules Desargens  
Henri Ganière

L'officier de l'état civil :

Georges FavreCommuniqué à l'état civil de Belp  
le 3 novembre 1923.

## Registre des mariages A.

N° 24

Michod, Jules-Alois  
Guénoud, Léa-Marie

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Michod, Jules-Alois

celibataire

agriculteur

originaire de Lucens domicilié à

Lucens né à

Moudon le quatre octobre

mil huit cent quatre-vingt-quatre fils de

Jules Michod, agriculteur et de

Lina, née Gurtner, ménagère

à Lucens

2. Guénoud, Léa-Marie

célibataire

ménagère

originaire de Lutry et de Grandvaux domiciliée à

Lucens née à

Henniez le trente juin

mil huit cent nonante-cinq fille de

Louis Guénoud, décédé et de

Léa, née Wist, ménagère

à Lucens.

Comme témoins :

1. Jules Michod, agriculteur à Lucens

2. Arthur Michod, agriculteur à Lucens.

Les publications ont eu lieu à Lucens le 31 octobre, à Lutry le 1<sup>er</sup> novembre et à Grandvaux le 2 novembre 1923.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lucens, le dix-sept novembre mil neuf cent vingt-trois.

Pièces déposées :

- 1 Promesse de mariage
- 2-3 Actes de naissance des époux
- 4-6 Actes de publication de mariage de Lucens, Lutry et de Grandvaux.

Les époux :



Léa Michod

Les témoins :



Michod Jules

L'officier de l'état civil :



Georges Favre

Communiqué à l'état civil de bully et de Lutry le 17 novembre 1923

## Registre des mariages A.

N° 25

Rod, Ulysse - Henri  
Dind, Jenny - Emilie

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Rod, Ulysse - Henri

celibataire

agriculteur

originaire de Ropraz, Borcelles le Grand et Mézières (Vaud) domicilié à  
Brenles né à

Dompierre le dix-sept décembre

mil-huit-cent-vingt-trois fils de

Jules Rod, agriculteur et de

Jenny - Elise, née Borthézy, ménagère

à Brenles

2. Dind, Jenny - Emilie

celibataire

ménagère

originaire de Saint-Bierges domiciliée à

Villargel née à

Dompierre le trois avril

mil-neuf-cent fille de

Jules-Frédéric Dind, agriculteur et de

Olympe, née Gentil, ménagère

à Villargel.

Comme témoins :

1. Ferdinand Rey, à Lucens

2. Joseph Holzer, hôtelier à Lucens

Les publications ont eu lieu à Villargel, à Saint-Bierges, à Brenles, à  
Mézières le 20 octobre, à Borcelles le Grand le 21 octobre, à Ropraz le  
22 octobre 1923.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lucens, le quatorze décembre mil-neuf-cent-vingt-trois.

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage
- 2-3 Actes de naissance des époux
- 4-9 Actes de publication de mariage  
de : Villargel, Mézières, Brenles,  
St-Bierges, Borcelles le Grand et  
Ropraz.

Les époux :

Ulysse Rod  
Jenny Rod

Les témoins :

Ferdinand Rey  
J. Holzer

L'officier de l'état civil :

Georges Favre

Communiqué à l'état civil de :  
Mézières, Borcelles, St-Bierges et  
Villargel, le 22 décembre 1923.

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 26  
Charbonney, Jean-Albert  
Vuille, Louise-Clara

Par jugement du Tribunal du district de Moudon, rendu en date du 26 juin 1936, déclaré définitif et exécutoire le 26 septembre 1936, le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le divorce

Lucens, le 2 octobre 1936.  
L'officier de l'état civil:  
E. Charbonney

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Charbonney, Jean-Albert

celibataire

journalier

originaire de Lucens domicilié à

Lucens né à

Lucens le premier mai

mil huit cent norante-deux fils de

Frédéric Charbonney décédé et de

Marie, née Steck décédée

à

2. Vuille, Louise-Clara

celibataire

ménagère

originaire de Tramelan dessus domiciliée à

Lucens née à

Tramelan dessus le douze décembre

mil huit cent norante-six fille de

Olivier Vuille horloger et de

Susanne-Elise, née Vuilleminier, ménagère à Tramelan dessus

à

Comme témoins :

1. Louis Steck, pierriste à Lucens

2. Charles Charbonney, agriculteur à Lucens

Les publications ont eu lieu à Lucens le 29 novembre, à Tramelan dessus,

le 30 novembre 1923.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lucens le 15 décembre mil neuf cent vingt-trois

Lucens le quinze décembre mil neuf cent vingt-trois

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage
2. Actes de naissance des époux
3. Actes de publication de mariage de Lucens et Tramelan.

Les époux :

Albert Charbonney  
Clara Charbonney

Les témoins :

Louis Steck  
Charbonney Charles

par L'officier de l'état civil :

Amile Wenger Suppl.

Communiqué à l'état civil de Tramelan le 17 décembre 1923.



## Registre des mariages A.

N° 27

Graz, Gustave-Louis  
Liechti, Martha-Louisa

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Graz, Gustave-Louis \_\_\_\_\_

célibataire \_\_\_\_\_

agriculteur \_\_\_\_\_

originaire de Palézieux et de Vevay \_\_\_\_\_ domicilié à

Chesalles sur Moudon \_\_\_\_\_ né à

Villars-le-Comte \_\_\_\_\_ le quatre novembre \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil neuf cent deux \_\_\_\_\_ fils de

Gustave Graz, agriculteur \_\_\_\_\_ et de

Julia, née Jaquier, ménagère \_\_\_\_\_

à Forel sur Lucens \_\_\_\_\_

2. Liechti, Martha-Louisa \_\_\_\_\_

célibataire \_\_\_\_\_

ménagère \_\_\_\_\_

originaire de Landiswyl (Berne) \_\_\_\_\_ domiciliée à

Forel sur Lucens \_\_\_\_\_ née à

Oulens sur Lucens \_\_\_\_\_ le premier aout \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil neuf cent quatre \_\_\_\_\_ fille de

Gottlieb Liechti, agriculteur à Mollens \_\_\_\_\_ et de

Marie, née Pidoux, décédée \_\_\_\_\_

Comme témoins :

1. Alexis Charbonney, pierriste à Lucens \_\_\_\_\_

2. Arthur Holzer, mécanicien, à Lucens \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Chesalles sur Moudon et à Forel sur Lucens le 19 novembre 1923, à Palézieux et à Biglen le 20 novembre, à Vevay le 21 novembre 1923. \_\_\_\_\_

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lucens, le dix-sept décembre mil neuf cent vingt-trois

## Pièces déposées :

- 1 Promesse de mariage
- 2-3 Actes de naissance des époux
- 4 Consentement du père de l'épouse
- 5-9 Actes de publication de mariage de Chesalles, Forel, Palézieux, Biglen et Vevay

## Les époux :

G. Graz  
M. Liechti

## Les témoins :

Alexis Charbonney  
A. Holzer

L'officier de l'état civil :

Georges Favre

Communiqué à l'état civil de :  
Palézieux, Vevay et Biglen le  
22 décembre 1923.

## Registre des mariages A.

No 28.

Ganty, Aimé-Philippe  
Hunziker, Lina

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Ganty, Aimé-Philippe

célibataire

commis postal

originaire de Lutry domicilié à

Lucens né à

Lutry le dix octobre

mil huit cent soixante-sept fils de

Antoine Aimé Charles Ganty, boulanger et de

Eugénie Rose Lambert, ménagère à Lucens

à Lucens

2. Hunziker, Lina

célibataire

originaire de Wynau (Canton Berne) domiciliée à

Wynau née à

Wynau le premier mars

mil huit cent soixante-cinq fille de

Alfred Jacob Hunziker agriculteur et de

Lina née Spreuermann, ménagère à Wynau

à Wynau

Comme témoins :

1. Gahn Jean, commis postal à Berne

2. Hunziker Paul à Wynau (Berne)

Les publications ont eu lieu à Lucens, le 26 novembre à Lutry et Wynau

le 27 novembre 1923

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lucens, le dix-huit décembre mil neuf cent vingt-trois

## Pièces déposées :

1. 2. Promesses de mariage
3. 4. Actes de naissance des époux
5. 6. 7. Actes de publication de mariage de Lucens, Lutry et Wynau

## Les époux :

Aimé Ganty

Lina Ganty

## Les témoins :

Gahn

Paul Hunziker

L'officier de l'état civil :

Annie Wenger, suppl.

Communiqué à l'état civil de  
Lutry et Wynau, le 18 décembre  
1923

## Registre des mariages A.

N° 29

Zaretti, Nicolas-Félix dit Félix  
Croillet, Marie-Julie

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Zaretti, Nicolas-Félix dit Félix \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ célibataire \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ maçon \_\_\_\_\_

originaire de Lucens \_\_\_\_\_ domicilié à

Lucens \_\_\_\_\_ né à

Luttilles \_\_\_\_\_ le vingt-trois avril \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil huit cent nonante-cinq \_\_\_\_\_ fils de

Emmanuel Zaretti, entrepreneur \_\_\_\_\_ et de

Olympe, née Bertolini, ménagère \_\_\_\_\_

à Lucens \_\_\_\_\_

2. Croillet, Marie-Julie \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ célibataire \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ ménagère \_\_\_\_\_

originaire de Bagnes (Valais) \_\_\_\_\_ domiciliée à

Lausanne, Bd de Graney 56 \_\_\_\_\_ née à

Lourtier de Bagnes \_\_\_\_\_ le six juillet \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil huit cent nonante-huit \_\_\_\_\_ fille de

Etienne-François Croillet, entrepreneur \_\_\_\_\_ et de

Marie-Faustine, née Croillet \_\_\_\_\_

à Lourtier \_\_\_\_\_

Comme témoins :

1. Marcel Steck, pierriste à Lucens \_\_\_\_\_

2. Ernest Bize, pierriste à Lucens \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Lucens le 29 novembre, à Lausanne et  
à Bagnes le 30 novembre 1923. \_\_\_\_\_Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

\_\_\_\_\_ Lucens, le vingt-un décembre mil neuf cent vingt-trois.

## Pièces déposées :

- 1 Promesse de mariage  
2-3 Actes de naissance des époux  
4-6 Actes de publication de mariage  
de Lucens, Bagnes et Lausanne

## Les époux :

Zaretti Félix  
Juliette Zaretti

## Les témoins :

Marcel Steck  
Ernest Bize

L'officier de l'état civil :

Georges Favre

Communiqué à l'état civil de  
Bagnes et de Lausanne le  
26 décembre 1923.

## Registre des mariages A.

N° 30

Esaud, Alfred  
 Rey, Marie dite Louise

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Esaud, Alfred \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_ célibataire \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ journalier \_\_\_\_\_

originaire de Bottens \_\_\_\_\_ domicilié à

Lucens \_\_\_\_\_ né à

Lucens \_\_\_\_\_ le neuf octobre \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil neuf cent \_\_\_\_\_ fils de

Louis-Frédéric Esaud, agriculteur \_\_\_\_\_ et de

Lucie, née Stöckli, ménagère \_\_\_\_\_

à Lucens \_\_\_\_\_

2. Rey, Marie dite Louise \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_ célibataire \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ ménagère \_\_\_\_\_

originaire de Oulens sur Lucens \_\_\_\_\_ domiciliée à

Oulens sur Lucens \_\_\_\_\_ née à

Servion \_\_\_\_\_ le vingt quatre mars \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil neuf cent \_\_\_\_\_ fille de

Rey Henri-Frédéric, agriculteur à Oulens sur Lucens \_\_\_\_\_ et de

Marie Pasche, ménagère \_\_\_\_\_

à Brissier \_\_\_\_\_

Comme témoins :

1. Henri Steck, pierriste à Lucens \_\_\_\_\_

2. Robert Favre, pierriste à Lucens \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Lucens et à Oulens sur Lucens le 16  
novembre, à Bottens le 19 novembre 1923 \_\_\_\_\_

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

\_\_\_\_\_ Lucens, le vingt-un décembre mil neuf cent vingt-trois.

Pièces déposées :

- 1 Promesse de mariage \_\_\_\_\_
- 2-3 Actes de naissance des époux \_\_\_\_\_
- 4-6 Actes de publication de mariage de Lucens, Oulens et Bottens \_\_\_\_\_

Les époux :

Alfred Esaud  
Louise Esaud

Les témoins :

Henri Steck  
Robert Favre

L'officier de l'état civil :

Georges Favre

Communiqué à l'état civil de  
Poliez le Grand le 26 décembre  
1923

## Registre des mariages A.

N° 31.

Berger, Hermann-Richard  
 Fauré, Marcelle-Elise

Le Tribunal du district de Morges, par jugement du 22 mars 1946, devenu définitif et exécutoire le 2 décembre 1946, ensuite d'un arrêt du Tribunal cantonal, a prononcé la dissolution par le divorce du mariage inscrit ci-contre.

Lucens, le 26 déc. 1946.

L'officier de l'état civil:

E. Garborney,

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Berger, Hermann-Richard

célibataire

instituteur

originaire de Langnau (Berne) domicilié àCorcelles près Payerne né àYens le seize aoûtmil huit cent quarante-quatre fils deHenri Berger, ancien instituteur et deJeanne Sophie née Meylan à Mont-sur-Rolleà  
2. Fauré, Marcelle-Elise

célibataire

originaire de Lucens domiciliée àLucens née àLucens le vingt-huit décembremil huit cent quarante-neuf fille deFritz-Albert Fauré, boucher et deRosine Léonie née Tavernierà Lucens

Comme témoins :

1. Suzanne Gilliard, institutrice à Lausanne2. Ernest Dumathoy, instituteur à GlinelLes publications ont eu lieu à Corcelles près Payerne, le 31 octobre à  
Langnau et à Lucens, le 1<sup>er</sup> novembre 1923.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lucens, le vingt-sept décembre mil neuf cent vingt-trois

Pièces déposées :

Certificat de publication.

Les époux :

Richard Berger.

Marcelle Fauré

Les témoins :

S. Gilliard

E. Dumathoy

H. Berger

L'officier de l'état civil :

Amédée Wenger, suppl.

## Registre des mariages A.

N° 32

Buzzi, Charles-François  
Briod, Olga-Marie

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Buzzi, Charles-François

celibataire

agriculteur

originaire de Novate Mezzola (Londres, Italie) domicilié à

Lucens né à

Lucens le quinze avril

mil huit cent nonante-six fils de

Charles Buzzi, négociant et de

Elisa, née Parisod, ménagère

à Lucens

2. Briod, Olga-Marie

celibataire

ménagère

originaire de Lucens et de Forel sur Lucens domiciliée à

Lucens née à

Lucens le onze janvier

mil huit cent nonante-six fille de

Pierre-Daniel Briod, agriculteur et de

Marie, née Mottaz, ménagère

à Lucens.

Comme témoins :

1. Daniel Briod, agriculteur à Lucens

2. Charles Buzzi, négociant à Lucens

Les publications ont eu lieu à Lucens et à Forel sur Lucens le 21 sep-  
tembre 1923, à Novate Mezzola le 6 décembre 1923.Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lucens, le vingt-neuf décembre mil neuf cent vingt-trois.

## Pièces déposées :

- 1 Promesse de mariage
- 2-3 Actes de naissance des époux
- 4-6 Actes de publication de mariage  
de Lucens, Forel et Novate Mezzola
- 7 Certificat de célibat
- 8 Autorisation du Dép<sup>t</sup> de justice et  
Police.

Communiqué à la Chancellerie à  
Lausanne le 31 décembre 1923

## Les époux :

C<sup>t</sup> Buzzi  
Olga Buzzi.

## Les témoins :

Daniel Briod  
Buzzi Charles

L'officier de l'état civil :

Georges Favre

Le 13 janvier 1925  
Sallmann  
M. J. P.Le numéro trente-deux, à la page  
deux cent trente-cinq, est celui de  
la dernière inscription faite dans  
l'année mil neuf cent vingt-trois.  
Les deux doubles du présent  
registre sont conformes, ce que  
nous certifions.

Lucens le 31 décembre 1923.

L'officier de l'état civil :

Georges Favre



## Registre des mariages A.

N° 1  
Löffel, Walter  
Niklaus, Clara

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Löffel, Walter \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_ celibataire \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_ agriculteur \_\_\_\_\_  
 originaire de Müntschemier (C. Berne) \_\_\_\_\_ domicilié à  
 Oulens sur Lucens \_\_\_\_\_ né à  
 Ins \_\_\_\_\_ le deux octobre \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_ mil huit cent nonante-sept \_\_\_\_\_ fils de  
 Johann-Samuel Löffel, charpentier \_\_\_\_\_ et de  
 Anna, née Stüker, ménagère \_\_\_\_\_  
 à Anet \_\_\_\_\_

2. Niklaus, Clara \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_ célibataire \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_ ménagère \_\_\_\_\_  
 originaire de Müntschemier (C. Berne) \_\_\_\_\_ domiciliée à  
 Oulens sur Lucens \_\_\_\_\_ née à  
 Müntschemier \_\_\_\_\_ le quinze août \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_ mil neuf cent deux \_\_\_\_\_ fille de  
 Johann-Alfred Niklaus, agriculteur \_\_\_\_\_ et de  
 Marie-Lina, née Löffel, ménagère \_\_\_\_\_  
 à Oulens sur Lucens \_\_\_\_\_

Comme témoins :

1. Georges Mag, coiffeur à Lucens \_\_\_\_\_  
 2. Gérnest Luder, boulanger à Lucens \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Oulens sur Lucens le 1<sup>er</sup> janvier et à  
 Ins le 2 janvier 1924. \_\_\_\_\_

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.  
 \_\_\_\_\_ Lucens, le dix-neuf janvier mil neuf cent vingt-quatre \_\_\_\_\_

Pièces déposées :

1 Promesse de mariage  
 2-3 Actes de naissance des époux  
 4-5 Actes de publication de mari-  
 age de Müntschemier et  
 d'Oulens sur Lucens

Les époux :

Walter Löffel  
Clara Löffel

Les témoins :

G. Mag  
Gérnest Luder

Communiqué à l'état civil à Ins  
 le 19 janvier 1924.

L'officier de l'état civil :

Georges Favre

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 2.  
Moser, Ernest  
Tornare, Emma

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Moser, Ernest  
divorcé d'avec Alice Corboz, née Desargens, des le 11 octobre 1923  
maréchal

originaire de Steffisburg (Berne) domicilié à  
Lucens

Thoune le quatorze février  
mil huit cent quatre-vingt-sept fils de

Christian Moser, ouvrier de fabrique et de

Mérena née Spicker  
à Liebefeld

2. Tornare, Emma

célibataire

pierriste

originaire de Charney (Fribourg) domiciliée à

Lucens née à

Oulens le vingt-cinq février

mil huit cent soixante et dix-sept fille de

Pierre-Alphonse Simon Tornare, décédé et de

Maria née Streich, décédée

Comme témoins :

1. Jean Lézian négociant à Lucens

2. William Wenger, agriculteur à Lucens

Les publications ont eu lieu à Lucens, le 9 janvier, à Steffisburg et à  
Charney, le 11 janvier 1924.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lucens, le vingt-six janvier mil neuf cent vingt-quatre

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage
2. Acte de mariage du fiancé avec mention du divorce
- 3-4. Actes de naissance des époux.
- 5-7. Actes de publication de mariage de Lucens, Steffisburg et Charney.

Communiqué à l'état civil de Steffisburg  
et de Charney, le 26 janvier 1924.

Les époux :

Ernest Moser.  
Emma Moser

Les témoins :

Jean Lézian  
William Wenger

par L'officier de l'état civil :

Emile Wenger, rempl<sup>t</sup>



## Registre des mariages A.

N° 3

Duc, Félix

Barroud, Alice - Emilie

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Duc, Félix \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ célibataire \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ agriculteur \_\_\_\_\_

originaire de Villars - Bramard \_\_\_\_\_ domicilié à

Dompierre sur Lucens \_\_\_\_\_ né à

Villars - Bramard \_\_\_\_\_ le dix-neuf février \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-sept \_\_\_\_\_ fils de

Jacques - Félix Duc, décédé \_\_\_\_\_ et de

Hélène, née Lind, ménagère \_\_\_\_\_

à Dompierre sur Lucens \_\_\_\_\_

2. Barroud, Alice - Emilie \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ célibataire \_\_\_\_\_

originaire de Aigle et Leysin \_\_\_\_\_ domiciliée à

Aigle \_\_\_\_\_ née à

Aigle \_\_\_\_\_ le trois décembre \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil huit cent nonante-huit \_\_\_\_\_ fille de

Vincent - Gustave - Marius Barroud, décédé \_\_\_\_\_ et de

Rosalie - Louise, née Gestuz, maîtresse de pension \_\_\_\_\_

à Lyon. \_\_\_\_\_

Comme témoins :

1. Joseph Holzer, hôtelière à Lucens \_\_\_\_\_

2. Berthe Holzer, à Lucens \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Villars - Bramard, à Dompierre sur Lucens, à Aigle et à Leysin le 7 janvier 1924. \_\_\_\_\_

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

\_\_\_\_\_ Lucens, le quinze février mil neuf cent vingt-quatre. \_\_\_\_\_

## Pièces déposées :

- 1-2 Promesses de mariage  
2-3 Actes de naissance des époux  
4-7 Actes de publication de mariage de Villars - Bramard, Dompierre, Aigle et Leysin.

## Les époux :

Alice Duc  
Duc.

## Les témoins :

B. Holzer  
F. Holzer

L'officier de l'état civil :

Georges Favre

Communiqué à l'état civil de Villargel, Aigle et Leysin, le 16 février 1924.

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 14  
 Binggeli, John-Philippe  
 Rapin, Juliette

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Binggeli, John-Philippe \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_ célibataire \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ agriculteur \_\_\_\_\_

originaire de Wablen (Bienne) \_\_\_\_\_ domicilié à

Lucens \_\_\_\_\_ né à

Lucens \_\_\_\_\_ le treize octobre \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil neuf cent \_\_\_\_\_ fils de

Emile Binggeli, agriculteur \_\_\_\_\_ et de

Elisa, née Gilgen, ménagère \_\_\_\_\_

à Lucens \_\_\_\_\_

2. Rapin, Juliette \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ célibataire \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ ménagère \_\_\_\_\_

originaire de Borcelles près Payerne \_\_\_\_\_ domiciliée à

Burtilles \_\_\_\_\_ née à

Borcelles près Payerne \_\_\_\_\_ le dix septembre \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil neuf cent trois \_\_\_\_\_ fille de

Henri Rapin, agriculteur \_\_\_\_\_ et de

Angèle Clara, née Detrey, ménagère \_\_\_\_\_

à Burtilles. \_\_\_\_\_

Comme témoins :

1. Albert Bessaud, fromager, à Lucens \_\_\_\_\_

2. Robert Favre, pasteur, à Lucens \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Lucens, à Burtilles, à Schwarzenburg le  
 9 février, à Borcelles près Payerne le 10 février 1924. \_\_\_\_\_

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

\_\_\_\_\_ Lucens \_\_\_\_\_, le vingt-six février mil neuf cent vingt-quatre. \_\_\_\_\_

Pièces déposées :

- 1 Promesse de mariage \_\_\_\_\_
- 2-3 Actes de naissance des époux \_\_\_\_\_
- 4-7 Actes de publication de mariage  
 de Lucens, Burtilles, Schwarzenburg et Borcelles près Payerne. \_\_\_\_\_

Les époux :

John Binggeli.  
 Juliette Binggeli

Les témoins :

Albert  
 R. Favre

L'officier de l'état civil :

Georges Favre

Communiqué à l'état civil de Schwarzenburg et de Borcelles près Payerne  
 le 27 février 1924.

## Registre des mariages A.

N° 5

Chollet, Alfred  
Lavary, Berthe-Aline

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Chollet, Alfred \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ célibataire \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ pierriste \_\_\_\_\_

originaire de Maracon \_\_\_\_\_ domicilié àLucens \_\_\_\_\_ né àSt-Légier \_\_\_\_\_ le douze septembre \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil huit cent nonante-huit \_\_\_\_\_ fils de

Louis-Frédéric-Henri Chollet, agriculteur à St-Légier \_\_\_\_\_ et deMarie-Emma, née Tuccet, décédée \_\_\_\_\_

à \_\_\_\_\_

2. Lavary, Berthe-Aline \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ célibataire \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ pierriste \_\_\_\_\_

originaire de Payenne \_\_\_\_\_ domiciliée àGenève \_\_\_\_\_ née àLucens \_\_\_\_\_ le onze octobre \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil neuf cent deux \_\_\_\_\_ fille de

Emile Lavary, décédé \_\_\_\_\_ et deFanny, née Viret, ménagère \_\_\_\_\_à Lucens \_\_\_\_\_

Comme témoins :

1. Gustave Grandjean, pierriste à Lucens \_\_\_\_\_2. Charles Chollet, pierriste à Lucens \_\_\_\_\_Les publications ont eu lieu à Lucens le 22 janvier, à Payenne le 23 janvier, à Maracon et au Petit-Lacornex le 24 janvier 1924. \_\_\_\_\_

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

\_\_\_\_\_ Lucens, le vingt-huit février mil neuf cent vingt-quatre \_\_\_\_\_

Pièces déposées :

- 1-2 Promesses de mariage  
 3-4 Actes de naissance des époux  
 5-8 Actes de publication de mariage de Lucens, Payenne, Maracon et Petit-Lacornex.

Les époux :

Berthe Chollet  
A. Chollet.

Les témoins :

G. Grandjean  
Chollet Charles

L'officier de l'état civil :

Georges Favre

Communiqué à l'état civil de Payenne, Palézieux et du Petit-Lacornex  
le 20 mars 1924.

## Registre des mariages A.

N° 6  
 Dubois, Louis  
 Chorney, Alice

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Dubois, Louis \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_ célibataire \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ agriculteur \_\_\_\_\_

originaire de Henniez \_\_\_\_\_ domicilié à  
 Lucens \_\_\_\_\_ né à

Henniez \_\_\_\_\_ le dix-neuf octobre \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil-huit-cent quatre-vingt-huit \_\_\_\_\_ fils de

Jean-Auguste Dubois, décédé \_\_\_\_\_ et de

Léa, née Wist, ménagère \_\_\_\_\_

à Lucens \_\_\_\_\_

2. Chorney, Alice \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_ célibataire \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ ménagère \_\_\_\_\_

originaire de Vulliens \_\_\_\_\_ domiciliée à

Granges \_\_\_\_\_ née à

Lucens \_\_\_\_\_ le vingt-deux juin \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil huit cent nonante \_\_\_\_\_ fille de

Jean-Louis Chorney, agriculteur \_\_\_\_\_ et de

Emma, née Pabud, ménagère \_\_\_\_\_

à Granges. \_\_\_\_\_

Comme témoins :

1. Constant Pidoux, agriculteur, à Lucens \_\_\_\_\_

2. Cécile Pidoux, ménagère, à Lucens \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Lucens, à Granges, à Vulliens le 14 février  
 et à Henniez le 15 février 1924. \_\_\_\_\_

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

\_\_\_\_\_ Lucens, le huit mars mil neuf cent vingt-quatre. \_\_\_\_\_

Pièces déposées :

1 Promesse de mariage \_\_\_\_\_

2-3 Actes de naissance des époux \_\_\_\_\_

4-7 Actes de publication de ma-  
 riage de Lucens, Granges, Vul-  
 liens et Henniez. \_\_\_\_\_

Les époux :

Louis Dubois

Alice Dubois

Les témoins :

Constant Pidoux

Cécile Pidoux

L'officier de l'état civil :

Georges Favre

Communiqué à l'état civil de  
 Granges et Mézières, le 20 mars  
 1924.

## Registre des mariages A.

N° 7  
Weber, Hermann Ernest  
Guignet, Marthe

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Weber, Hermann Ernest \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ celibataire \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ cordonnier \_\_\_\_\_

originaire de Golaten (Berne) \_\_\_\_\_ domicilié à

Lucens \_\_\_\_\_ né à

Lucens \_\_\_\_\_ le quinze août \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil neuf cent deux \_\_\_\_\_ fils de

Louise Weber, ménagère à Payens \_\_\_\_\_ et de

✱ \_\_\_\_\_

2. Guignet, Marthe \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ célibataire \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ pierriste \_\_\_\_\_

originaire de Essertes \_\_\_\_\_ domiciliée à

Lucens \_\_\_\_\_ née à

Lucens \_\_\_\_\_ le quinze novembre \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil neuf cent un \_\_\_\_\_ fille de

Emile-François Guignet, journalier \_\_\_\_\_ et de

Lina, née Badoux, ménagère \_\_\_\_\_

à Lucens . \_\_\_\_\_

Comme témoins :

1. Jean Carenini, cordonnier à Payens \_\_\_\_\_

2. Robert Vurolod, pierriste à Lucens \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Lucens le 19 mars, à Wileroltigen le 21 mars et à Essertes le 22 mars 1924. \_\_\_\_\_

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

\_\_\_\_\_ Lucens, le dix-sept août mil neuf cent vingt-quatre. \_\_\_\_\_

Pièces déposées :

- 1 Promesse de mariage \_\_\_\_\_
- 2-3 Actes de naissance des époux \_\_\_\_\_
- 4-6 Actes de publication de mariage de Lucens, Wileroltigen et Essertes \_\_\_\_\_

Les époux :

Weber Ernest  
Weber Marthe

Les témoins :

Jean Carenini  
Vurolod Robert

L'officier de l'état civil :

Georges Favre

Communiqué à l'état civil de Wileroltigen et d'Oron-la-Ville le 24 août 1924.

## Registre des mariages A.

No 8.  
Besson, Ernest  
Diserens, Bertha Emma

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Besson, Ernest  
neuf de Hilma-Esther née Ogay dès le 29 octobre 1918

agriculteur  
originaire de Dompierre sur Lucens et de Villargel domicilié à  
Dompierre né à

Dompierre le vingt mai  
mil huit cent quatre-vingt-huit fils de  
Jean-Charles Besson, décédé et de  
Adeline-Louise née Taccand, décédée

2. Diserens, Bertha Emma

célibataire  
ménagère  
originaire de Savigny domiciliée à  
Dompierre sur Lucens née à

Dompierre le quinze septembre  
mil huit cent vingt fille de

Paul-Daniel Diserens, agriculteur et de  
Sophie née Abbott, ménagère  
à Dompierre

Comme témoins :

1. Diserens, Héli, charpentier à Lucens

2. Diserens André, charpentier agriculteur à Dompierre

Les publications ont eu lieu à Dompierre, le 11 février, à Villargel et  
Savigny, le 12 février 1924

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lucens, le vingt-cinq avril mil neuf cent vingt-quatre

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage
- 2 et 3. Actes de naissance des fiancés
4. Acte de décès de Hilma-Esther Besson
- 5, 6 et 7. Actes de publication de mariage  
de Dompierre, Villargel et Savigny.

Les époux :

Ernest Besson  
Bertha Besson

Les témoins :

H. Diserens  
André Diserens

L'officier de l'état civil :

Emile Wenger remplaçant

Communiqué à l'état civil de  
Villargel et de Savigny le  
26 avril 1924.

## Registre des mariages A.

No 9.

Krummen Ernest  
Gros Berthe

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Krummen, Ernest

célibataire

agriculteur

originaire de Mühleberg (Canton de Berne) domicilié àCremin né àMühleberg le vingt-sept janviermil huit cent norante quatre fils deFrédéric Krummen, agriculteur et deElisabeth née Jini, ménagèreà Cremin2. Gros, Berthe

célibataire

ménagère

originaire de Cottens (Vaud) domiciliée àLucens née àLucens le onze marsmil neuf cent un fille deFrançois-Louis Gros, négociant et deLina, née Souvard, ménagèreà Lucens

Comme témoins :

1. Luder Ernest, boulanger à Lucens2. Zaugy Robert, fils, pierriste à LucensLes publications ont eu lieu à Lucens et Cremin, le 14 avril et à  
Cottens et Mühleberg, le 15 avril 1924.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lucens, le trente avril mil neuf cent vingt-quatre

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage2-3. actes de naissance des époux4-7. actes de publication de mariagede Lucens, Cremin, Cottens et  
Mühleberg.

Les époux :

Ernest KrummenBerthe Krummen

Les témoins :

Ernest LuderRobert Zaugy

L'officier de l'état civil :

Emile Wenger, rempl.Communiqué à l'état civil de  
Crancy et Mühleberg, le 14 mai 1924

## Registre des mariages A.

N° 10

Ganière, Marcel  
Gerber, Frida

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Ganière, Marcel

célibataire

agriculteur

originaire de Targens domicilié à

Brenles né à

Brenles le dix avril

mil huit cent nonante-un fils de

Constant Eugène Ganière, agriculteur et de

Jenny, née Senn, ménagère

à Brenles

2. Gerber, Frida

célibataire

ménagère

originaire de Grubschachen (C. Bune) domiciliée à

Brenles née à

Avery sur Mategnan le douze octobre

mil neuf cent cinq fille de

Gottfried Gerber, agriculteur à Brenles et de

Louise, née Reinhart, décédée.

Comme témoins :

1. Charles Aubert, sublantier à Moudon

2. Vilma Aubert, ménagère à Moudon

Les publications ont eu lieu à Targens, à Brenles et à Grubschachen

le 29 avril 1924.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lucens, le seize mai mil neuf cent vingt-quatre.

Pièces déposées :

1 Promesse de mariage

2-3 Actes de naissance des époux

4-6 Actes de publication de mariage  
de Targens, Brenles et Grubs-  
chachen

Les époux :

Ganière Marcel  
Ganière Frida

Les témoins :

Aubert Charles  
Aubert Vilma

L'officier de l'état civil :

Georges Favre

Communiqué à l'état civil de  
Grubschachen le 17 mai 1924.



## Registre des mariages A.

N° 11

Loude, Paul  
Schneider, Bertha-Lucie

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Loude, Paul \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ célibataire \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ pierriste \_\_\_\_\_

originaire de Château d'Oex \_\_\_\_\_ domicilié à

Lucens \_\_\_\_\_ né à

Lucens \_\_\_\_\_ le neuf novembre \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-huit \_\_\_\_\_ fils de

Jean-Daniel Loude, décédé \_\_\_\_\_ et de

Adèle, née Tuccet, ménagère \_\_\_\_\_

à Lucens \_\_\_\_\_

2. Schneider, Bertha-Lucie \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ célibataire \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ pierriste \_\_\_\_\_

originaire de Brügg (C. Borne) \_\_\_\_\_ domiciliée à

Lucens \_\_\_\_\_ née à

Lucens \_\_\_\_\_ le six août \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil huit cent renante-six \_\_\_\_\_ fille de

Edouard Schneider, pierriste \_\_\_\_\_ et de

Alice-Louisa, née Pasche, ménagère \_\_\_\_\_

à Lucens \_\_\_\_\_

Comme témoins :

1. Charles Loude, pierriste à Lucens \_\_\_\_\_

2. Emile Schneider, pierriste à Lucens \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Lucens le 3 mai, à Château d'Oex et  
à Brügg le 5 mai 1924. \_\_\_\_\_

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

\_\_\_\_\_ Lucens, le 23 mai (vingt-trois mai) mil neuf-  
cent vingt-quatre. \_\_\_\_\_

Pièces déposées :

- 1 Promesse de mariage
- 2-3 Actes de naissance
- 4-6 Actes de publication de mariage de Lucens, Brügg et Château d'Oex.

Les époux :

Lucie Loude  
Paul Loude.

Les témoins :

Charles Loude  
Emile Schneider.

L'officier de l'état civil :

Georges Favre.

Communiqué à l'état civil de  
Château d'Oex et de Brügg  
le 31 mai 1924.

## Registre des mariages A.

N° 12

Michod, Gustave Charles  
Fiaut, Léa-Elise

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Michod, Gustave Charles

célibataire

boulangier

originaire de Lucens domicilié à

Lucens né à

Lucens le premier septembre

mil neuf cent

fils de

Louis Edouard Michod, décédé et de

Marie-Aline née Bessaud, boulangère

à Lucens

2. Fiaut, Léa-Elise

célibataire

ménagère

originaire de Hermenches domiciliée à

Lucens née à

Tolochenaz le seize février

mil huit cent soixante-neuf

fille de

Jules-Achille Fiaut, agriculteur et de

Elise née Michod, ménagère

à Lucens

Comme témoins :

1. Michod David, boulangier à Lucens

2. Favre Robert, pioniste à Lucens

Les publications ont eu lieu à Lucens, le 22 et à Hermenches, le 23 avril 1924

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lucens, le quatre juin mil neuf cent vingt quatre

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage
2. 3. Actes de naissance des époux
4. 5. Actes de publication de mariage de Lucens et Hermenches.

Les époux :

Charles Michod  
Michod Léa Fiaut

Les témoins :

Michod

R. Favre

L'officier de l'état civil :

Emile Wenger, rempl.

Communiqué à l'état civil de  
Moudon le 5 juin 1924.

## Registre des mariages A.

N° 13

Protti, Amédée

Badoux, Elise-Ida

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Protti, Amédée

célibataire

maçon

originaire de Scaldasole (Province de Pavie, Italie) domicilié à

Bustilles né à

Bustilles le seize mai

mil-huit-cent nonante-sept fils de

Paul-Antoine Protti, agriculteur et de

Louise, née Lonnard, ménagère

à Pella, Lac d'Orta (Novare, Italie)

2. Badoux, Elise-Ida

célibataire

pierriste

originaire de Bremin domiciliée à

Lucens née à

Villars-le-Comte le vingt-neuf septembre

mil-neuf-cent quatre fille de

Adolphe Badoux, menuisier et de

Rosine, née Jaquier, ménagère

à Lucens.

Comme témoins :

1. Eugène Giroud, maréchal à Lovatens

2. Marcel Germond, journalier à Lucens

Les publications ont eu lieu à Lucens, à Bustilles et Bremin le 29 février, à Scaldasole le 4 mai 1924.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lucens, le treize juin mil-neuf-cent-vingt-quatre.

## Pièces déposées :

- 1 Promesse de mariage portant le consentement des parents de l'épouse,
- 2-3 Actes de naissance des époux
- 4 Certificat de célibataire
- 5 Autorisation du Dép<sup>t</sup> de just. et Police
- 6-9 Actes de publication de mariage de Scaldasole, bustilles, Bremin et Lucens.

Communiqué à la Chancellerie  
d'Etat à Lausanne, le 21 juin  
1924.

## Les époux :

Ida Protti  
Protti Amédée

## Les témoins :

Eug. Giroud  
Marcel Germond

L'officier de l'état civil :

Georges Favre

Par décision du 10 janvier 1924, le Département fédéral de Justice et Police a prononcé la réintégration gratuite de Elise-Ida Protti-Badoux, veuve d'Amédée Protti décédé le 28 septembre 1928, domiciliée à Trembloup, dans le droit de cité du Canton de Faud et de la Commune de Bremin.

Cette réintégration entraîne la naturalisation des deux

enfants mineurs de la prénommée, savoir :

Augustine-Ida, née à Bustilles le 14 mai 1925, et

Pierre-Paul-Adolphe Protti, né à Lausanne le 6 février 1924

Inséré le 28 janvier 1924.

L'officier de l'état civil :

Amédée Wenger

## Registre des mariages A.

N° 14

Paccaud, Ulysse  
Blot, Louise

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Paccaud, Ulysse

célibataire

agriculteur

originaire de Peivronloup domicilié à  
Luettles né àPeivronloup le vingt-trois août  
mil-huit-cent quatre-vingt-huit fils deJules Paccaud, décédé et de  
Élise, née Deylon, ménagère  
à Luettles2. Blot, Louise

célibataire

couturière

originaire de Luettles domiciliée à  
Luettles née àLuettles le vingt-cinq août  
mil-huit-cent quatre-vingt-neuf fille deFrançois-Louis Blot, charpentier à Luettles et de  
Marie-Louise, née Blot, décédée

Comme témoins :

1. François Lavis, cafetier à Lucens2. Samuel Chonney, à LucensLes publications ont eu lieu à Peivronloup et à Luettles le 12 mai 1924.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lucens, le onze juillet mil neuf cent vingt-quatre.

Pièces déposées :

- 1 Promesse de mariage
- 2-3 Actes de naissance des époux
- 4-5 Actes de publication de mariage de Peivronloup et de Luettles.

Les époux :

Louise Paccaud  
Ulysse Paccaud.

Les témoins

Chonney Blot  
F. Lavis.

L'officier de l'état civil :

Georges Favre

Communiqué

## Registre des mariages A.

N° 15

Ferrini, Edmond-Héli-François  
 Fasel, Yvonne-Ernestine

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Ferrini, Edmond-Héli-François

\_\_\_\_\_ célibataire

\_\_\_\_\_ macon

originaire de Agrano (Province de Novare, Italie) \_\_\_\_\_ domicilié à

Lucens \_\_\_\_\_ né à

Lucens \_\_\_\_\_ le trente mars \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil-huit-cent nonante-neuf \_\_\_\_\_ fils de

Jules-Henri-François Ferrini, entrepreneur \_\_\_\_\_ et de

Hélène-Lina, née Durussel, ménagère \_\_\_\_\_

à Lucens \_\_\_\_\_

2. Fasel, Yvonne-Ernestine

\_\_\_\_\_ célibataire

\_\_\_\_\_ pierriste

originaire de Saint-Ours (C<sup>lon</sup> de Fribourg) \_\_\_\_\_ domiciliée à

Lucens \_\_\_\_\_ née à

Fribourg \_\_\_\_\_ le deux août \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil neuf cent un \_\_\_\_\_ fille de

Jean-Ulrich Fasel, manoeuvre \_\_\_\_\_ et de

Albertine, née Gshobag, couturière \_\_\_\_\_

à Vevey \_\_\_\_\_

Comme témoins :

1. Georges Mag, coiffeur à Lucens \_\_\_\_\_

2. Jules Rossi, pierriste à Lucens \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Lucens le 25 avril, à S<sup>t</sup>-Ours le 28 avril  
 et à Agrano le 12 juin 1924.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lucens, le trente-un juillet mil neuf cent vingt-quatre

Pièces déposées :

- 1 Promesse de mariage
- 2-3 Actes de naissance des époux
- 4 Certificat de célibataire
- 5 Autorisation du Dép<sup>t</sup> de justice et Police
- 6-8 Actes de publication de mariage de Lucens, S<sup>t</sup>-Ours et Agrano.

Les époux :

Yvonne Ferrini  
Edmond Ferrini

Les témoins :

G. Mag  
J. Rossi

L'officier de l'état civil :

Georges Favre

Communiqué à la chancellerie à  
 Lausanne et à l'état civil de  
 S<sup>t</sup>-Ours le 8 août 1924.

## Registre des mariages A.

N° 16

Pittet, Justin-Aimé  
Buechod, Rose

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage:

1. Pittet, Justin-Aimé\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ charpentier \_\_\_\_\_veuf d'Oliver-Élise née Paccaud, dès le 1<sup>er</sup> août 1922

originaire de Beonay \_\_\_\_\_ domicilié à

Dompierre sur Lucens \_\_\_\_\_ né à

Dompierre sur Lucens \_\_\_\_\_ le trois juillet \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil huit cent nonante-six \_\_\_\_\_ fils de

Pierre-Constant Pittet, journaliste \_\_\_\_\_ et de

Justine, née Pechon, ménagère \_\_\_\_\_

à Dompierre sur Lucens \_\_\_\_\_

2. Buechod, Rose

\_\_\_\_\_ célibataire \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ ménagère \_\_\_\_\_

originaire de Dommarin \_\_\_\_\_ domiciliée à

Pailly \_\_\_\_\_ née à

Denges \_\_\_\_\_ le sept mai \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil neuf cent un \_\_\_\_\_ fille de

Ulysse Buechod, décédé \_\_\_\_\_ et de

Rosine, née Bruchet, ménagère \_\_\_\_\_

à Pailly \_\_\_\_\_

Comme témoins :

1. Louis Steck fils, pierriste à Lucens \_\_\_\_\_

2. Félix Zaretti, maçon à Lucens \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Dompierre et Beonay le 21 août, à Pailly  
et à Dommarin le 22 août 1924. \_\_\_\_\_Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

\_\_\_\_\_ Lucens, le dix-neuf septembre mil neuf cent vingt-quatre.

## Pièces déposées :

- 1 Promesse de mariage
- 2 Acte de décès d'Oliver-Élise Pittet
- 3-4 Actes de naissance des époux
- 5-8 Actes de publication de mariage  
de Dompierre, Beonay, Pailly et  
Dommarin.

## Les époux :

Pittet Aimé  
Pittet Rose

## Les témoins :

Louis Steck  
Zaretti Félix.

L'officier de l'état civil :

Georges Favre

Communiqué à l'état civil de Yvertoye,  
Polisy-le-Grand et Viarrens le 24  
septembre 1924.

## Registre des mariages A.

N° 17

Gros, Louis - Gustave  
Barquillat, Jeanne - Augustine

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Gros, Louis - Gustave \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ célibataire \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ coiffeur \_\_\_\_\_

originaire de Gottens (Auld) \_\_\_\_\_ domicilié à  
Lucens \_\_\_\_\_ né àBurtilles \_\_\_\_\_ le dix juin \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil-huit-cent nonante-un \_\_\_\_\_ fils de

François - Louis Gros, négociant \_\_\_\_\_ et deLina, née Lonnard, ménagère \_\_\_\_\_à Lucens \_\_\_\_\_2. Barquillat, Jeanne - Augustine \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ célibataire \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ cuisinière \_\_\_\_\_

originaire de Ayze (Haute Savoie, France) \_\_\_\_\_ domiciliée à  
Lausanne \_\_\_\_\_ née àAyze \_\_\_\_\_ le vingt-un octobre \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil-huit-cent nonante-sept \_\_\_\_\_ fille de

Amand Barquillat, décédé \_\_\_\_\_ et dePauline, née Miegay, décédée \_\_\_\_\_

à \_\_\_\_\_

Comme témoins :

1. Oscar Porchet, gendarme à Lucens \_\_\_\_\_2. Fernand Jordan, gendarme à Lovatens \_\_\_\_\_Les publications ont eu lieu à Lucens le 12 août, à Lausanne le 13 août, à  
Ayze le 17 août et à Gottens le 5 septembre 1924.Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.\_\_\_\_\_ Lucens, le six octobre mil neuf cent vingt-quatre.

Pièces déposées :

- 1-2 Promesses de mariage
- 3-4 Actes de naissance des époux
- 5-6 Actes de décès des parents de la fiancée
- 7 Autorisation du Dép<sup>t</sup> de justice et Police
- 8-11 Actes de publication de mariage de  
Lucens, Lausanne, Gottens et d'Ayze
- 12 Certificat de capacité matrimoniale

Communiqué à la Chancellerie d'Etat  
à Lausanne, à l'état civil de  
Crancy et de Lausanne le 31 octobre  
1924.

Les époux :

Gustave Gros  
Jeanne Gros

Les témoins :

O. Porchet  
F. Jordan

L'officier de l'état civil :

Georges Favre

## Registre des mariages A.

N° 18

Fabri, Alfred  
Martelli, Blémence - MilanisRectification.

Le Département de justice et  
Police du canton de Vaud  
ordonne la rectification que  
les intéressés ont désignés  
comme étant originaires  
de "Gritz" (Berne) et non

"Gritz" (Berne)

Lucens, le 19 juin 1958

L'officier de l'état civil

W. Wenger.



Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Fabri, Alfred

celibataire

pierreiste

originaire de Gritz (C. Berne)

domicilié à

Lucens

né à

Lucens

le sept septembre

mil huit cent nonante-neuf

fils de

Alfred Fabri, pierreiste

et de

Rosalie, née Pasche, ménagère

à Lucens

2. Martelli, Blémence - Milanis

celibataire

pierreiste

originaire de Campertogno (Novare, Italie)

domiciliée à

Lucens

née à

Lucens

le trois décembre

mil huit cent nonante-huit

fille de

Giovanni - Blémence - Serafino Martelli, pierreiste

et de

Milanis - Louise, née Lavanchy, ménagère

à Lucens.

Comme témoins :

1. Ernest Savoye, mécanicien à Lucens

2. Albert Bessaud, fromager, à Lucens

Les publications ont eu lieu à Lucens le 2 septembre, à Schwarzenegg le  
3 septembre et à Campertogno le 16 octobre 1924.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lucens, le premier novembre mil neuf cent vingt-quatre.

## Pièces déposées :

- 1 Promesse de mariage
- 2-3 Actes de naissance des époux
- 4 Autorisation du département de justice et Police
- 5-7 Actes de publication de Lucens, Schwarzenegg et Campertogno.

Communiqué à l'état civil de Schwarzenegg et à la chancellerie d'état à Lausanne le 13 novembre 1924.

## Les époux :

Alf. Fabri  
Blémence Martelli

## Les témoins :

Ernest Savoye  
Albert Bessaud

L'officier de l'état civil :

Georges Favre



## Registre des mariages A.

N° 19

Bardou, Marcellin-Léon-Fernand  
Supereux, Ernestine

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bardou, Marcellin-Léon-Fernand \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ célibataire \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ employé de bureau \_\_\_\_\_

originaire de Aix-les-Bains (Savoie, France) \_\_\_\_\_ domicilié à  
Lucens \_\_\_\_\_ né à

Aix-les-Bains \_\_\_\_\_ le vingt-huit août \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil-huit-cent nonante-huit \_\_\_\_\_ fils de

Charles-Jean-Paul Bardou, artiste-dramatique à Coulon \_\_\_\_\_ et de

Adeline, née Häufig, \_\_\_\_\_

à Coulon \_\_\_\_\_

2. Supereux, Ernestine \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ célibataire \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ perruque \_\_\_\_\_

originaire de Rougemont \_\_\_\_\_ domiciliée à

Lucens \_\_\_\_\_ née à

Lucens \_\_\_\_\_ le vingt-cinq juin \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil-neuf-cent trois \_\_\_\_\_ fille de

Alois Supereux, mécanicien \_\_\_\_\_ et de

Charlotte-Emma, née Lavanchy, ménagère \_\_\_\_\_

à Lucens. \_\_\_\_\_

Comme témoins :

1. Joseph Hasenbühler, comptable à Lucens \_\_\_\_\_

2. Paul Fluviaux, comptable à Lucens \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Lucens, à Rougemont et à Aix-les-Bains

le 11 octobre 1924. \_\_\_\_\_

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

\_\_\_\_\_ Lucens, le six novembre mil-neuf-cent-vingt-quatre.

## Pièces déposées :

- 1 Promesse de mariage
- 2-3 Actes de naissance des époux
- 4 Autorisation du Département de justice et Police
- 5-7 Actes de publication de mariage de Lucens, Rougemont et Aix-les-Bains
- 8 Certificat de capacité matrimoniale

Communiqué à l'état civil de Rougemont et à la Chancellerie d'Etat à Lausanne le 14 novembre 1924.

## Les époux :

M. Bardou \_\_\_\_\_

Mlle Supereux \_\_\_\_\_

## Les témoins :

J. Hasenbühler  
P. Fluviaux

L'officier de l'état civil :

Georges Favre

## Registre des mariages A.

N° 20

Besson, Georges-Robert  
Nydegger, Rosa

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Besson, Georges-Robert \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ célibataire \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ agriculteur \_\_\_\_\_  
originaire de Dompierre sur Lucens et de Villargel \_\_\_\_\_ domicilié à  
Dompierre sur Lucens \_\_\_\_\_ né à  
Dompierre sur Lucens \_\_\_\_\_ le huit février \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ mil huit cent nonante-huit \_\_\_\_\_ fils deHéli Besson, agriculteur \_\_\_\_\_ et de  
Elise, née Cerein, ménagère \_\_\_\_\_  
à Dompierre sur Lucens \_\_\_\_\_2. Nydegger, Rosa \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ célibataire \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ ménagère \_\_\_\_\_  
originaire de Wahlern (Berne) \_\_\_\_\_ domiciliée à  
Seigneux \_\_\_\_\_ née à  
Hermiez \_\_\_\_\_ le vingt-cinq juillet \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ mil neuf cent \_\_\_\_\_ fille deFrédéric Nydegger, agriculteur \_\_\_\_\_ et de  
Emma, née Marti, ménagère \_\_\_\_\_  
à Seigneux \_\_\_\_\_

Comme témoins :

1. Rodolphe Nydegger, agriculteur à Seigneux \_\_\_\_\_  
2. Berthe Holzer, à Lucens \_\_\_\_\_Les publications ont eu lieu à Dompierre sur Lucens le 11 octobre, à Villargel  
et à Seigneux le 12 octobre et à Wahlern le 13 octobre 1924.Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.\_\_\_\_\_ Lucens, le six novembre mil neuf cent vingt-quatre.

## Pièces déposées :

1 Promesse de mariage  
2-3 Actes de naissance des époux  
4-7 Actes de publication de: Dompierre, Villargel, Seigneux et Wahlern

## Les époux :

Georges Besson  
Rosa Besson

## Les témoins :

B. Holzer  
R. Nydegger

L'officier de l'état civil :

Georges FavreCommuniqué à l'état civil de Villargel  
et de Schwarzenburg le 14 novembre  
1924.

## Registre des mariages A.

N° 21

Pidoux, Marcel-Alfred  
 Pidoux, Anaïs-Hélène

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Pidoux, Marcel-Alfred

celibataire

agriculteur

originaire de Forel sur Lucens domicilié à

Forel sur Lucens né à

Forel sur Lucens le vingt-huit août

mil huit cent nonante-huit fils de

Jules Pidoux, agriculteur et de

Eugénie, née Pidoux, ménagère

à Forel sur Lucens

2. Pidoux, Anaïs-Hélène

celibataire

ménagère

originaire de Forel sur Lucens domiciliée à

Chesalles sur Moudon née à

Rovray le sept août

mil huit cent nonante-huit fille de

Marcel Pidoux, décédé et de

Léa, née Desarzens, ménagère

à Chesalles sur Moudon

Comme témoins :

1. Antoine Ganty, boulanger à Lucens

2. Joseph Holzer, hôtelier à Lucens

Les publications ont eu lieu à Chesalles sur Moudon et à Forel sur Lucens  
 le 11 octobre 1924.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lucens, le sept novembre mil neuf cent vingt-quatre.

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage
- 2-3. Actes de naissance des époux
- 4-5. Actes de publication de mariage  
 de Forel et de Chesalles.

Les époux :

Pidoux Alfred  
 Pidoux Anaïs

Les témoins :

J. Holzer  
 A. Ganty

L'officier de l'état civil :

Georges Favre

Communiqué

## Registre des mariages A.

N° 22

Oulevey, Louis-Auguste  
Gavin, Anais-béline

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Oulevey, Louis-Auguste

célibataire

agriculteur

originaire de Chesalles sur Moudon domicilié à

Chesalles sur Moudon né à

Chesalles sur Moudon le quatorze juin

mil neuf cent deux fils de

Maurice Oulevey, décédé et de

Lucy-Nancy, née Trausaz, ménagère

à Chesalles sur Moudon

2. Gavin, Anais-béline

célibataire

ménagère

originaire de Brenles et de Moudon domiciliée à

Brenles née à

Brenles le vingt-deux novembre

mil neuf cent fille de

Jules-Constant Gavin, agriculteur et de

Nancy, née Lemm, ménagère

à Brenles.

Comme témoins :

1. Attilio Zaretti, maçon à Lucerne2. Maurice Vacheron, notaire à Moudon

Les publications ont eu lieu à Chesalles sur Moudon et à Brenles le 18 octobre, à Moudon le 20 octobre 1924.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lucerne, le quatorze novembre mil neuf cent vingt-quatre.

Pièces déposées :

- 1 Promesse de mariage
- 2-3 Actes de naissances des époux
- 4-6 Actes de publication de mariage de Chesalles, Brenles et Moudon

Les époux :

L. Oulevey

A. Gavin

Les témoins :

Zaretti Attilio

Vacheron

Communiqué à l'état civil de Moudon  
le 15 novembre 1924.

L'officier de l'état civil :

Georges Favre

## Registre des mariages A.

N° 23

Vernex, Constant-Alfred  
 Monod, Marthe-Alice

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Vernex, Constant-Alfred \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ célibataire \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ agriculteur \_\_\_\_\_

originaire de Villars-Bramard \_\_\_\_\_ domicilié à

Chesalles sur Moudon \_\_\_\_\_ né à

Sargens \_\_\_\_\_ le vingt-sept février \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil huit cent nonante-quatre \_\_\_\_\_ fils de

Gustave Vernex, décédé \_\_\_\_\_ et de

Sylvie, née Blot, ménagère \_\_\_\_\_

à Chesalles sur Moudon \_\_\_\_\_

2. Monod, Marthe-Alice \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ célibataire \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ ménagère \_\_\_\_\_

originaire de Breenles \_\_\_\_\_ domiciliée à

Breenles \_\_\_\_\_ née à

Breenles \_\_\_\_\_ le douze août \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil huit cent nonante-neuf \_\_\_\_\_ fille de

Constant-Frédéric-Louis Monod, agriculteur \_\_\_\_\_ et de

Marie-Lucie, née Augsburgue, ménagère \_\_\_\_\_

à Breenles. \_\_\_\_\_

Comme témoins :

1. Joseph Holzer, hôtelière à Lucern \_\_\_\_\_

2. Henri Bertholet, pierriste à Lucern \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Chesalles sur Moudon et à Breenles le 7 novembre, à Villars-Bramard le 9 novembre 1924. \_\_\_\_\_

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

\_\_\_\_\_ Lucern, le vingt-sept novembre mil neuf cent vingt-quatre. \_\_\_\_\_

Pièces déposées :

- 1 Promesse de mariage
- 2-3 Actes de naissance des époux
- 4-6 Actes de publication de mariage

Les époux :

Constant Vernex  
 Alice Vernex.

Les témoins :

J. Holzer  
 H. Bertholet.

L'officier de l'état civil :

Georges Favre

Communiqué à l'état civil de Villars  
 le 27 novembre 1924.

Registre des mariages A.

N° 24  
Meylan, Albert Francis  
Reymond, Adrienne - Ellen

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Meylan, Albert - Francis \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ célibataire \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ horloger \_\_\_\_\_

originaire des Ghenit \_\_\_\_\_ domicilié à \_\_\_\_\_

Orient \_\_\_\_\_ né à \_\_\_\_\_

Orient \_\_\_\_\_ le quatorze août \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil huit cent nonante-huit \_\_\_\_\_ fils de \_\_\_\_\_

Henri - Ami Meylan, agriculteur \_\_\_\_\_ et de \_\_\_\_\_

Louise - Adèle, née Reymond, ménagère \_\_\_\_\_

à Orient \_\_\_\_\_

2. Reymond, Adrienne - Ellen \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ célibataire \_\_\_\_\_

originaire des Ghenit \_\_\_\_\_ domiciliée à \_\_\_\_\_

Lucens \_\_\_\_\_ née à \_\_\_\_\_

Lucens \_\_\_\_\_ le quatorze août \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil neuf cent \_\_\_\_\_ fille de \_\_\_\_\_

Ernest - Ferdinand Reymond, professeur \_\_\_\_\_ et de \_\_\_\_\_

Julie, née Cornaz, piecière \_\_\_\_\_

à Lucens. \_\_\_\_\_

Comme témoins :

1. Alfred Hallauer, mécanicien à Lucens \_\_\_\_\_

2. Blanche Hallauer, couturière à Lucens \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu au Tentier et au Brassus le 21 octobre, à Lucens le 22 octobre 1924. \_\_\_\_\_

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

\_\_\_\_\_ Lucens, le cinq décembre mil neuf cent vingt-quatre. \_\_\_\_\_

Pièces déposées :

Certificat de publication \_\_\_\_\_

Les époux :

Albert Meylan  
Ellen Reymond  
Meylan.

Les témoins :

Alfr. Hallauer  
Blanche Hallauer

L'officier de l'état civil :

Georges Favre

Communiqué à l'état civil du Tentier  
et du Brassus le 13 décembre 1924.

## Registre des mariages A.

N° 25

Pichonnat, Eugène-Henri  
Gavin, Laure Chérie

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Pichonnat, Eugène-Henri

\_\_\_\_\_ célibataire \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ agriculteur \_\_\_\_\_

originaire de Lovatens et de Prionloup \_\_\_\_\_ domicilié à

Lovatens \_\_\_\_\_ né à

Lovatens \_\_\_\_\_ le onze décembre \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil-huit-cent nonante-sept \_\_\_\_\_ fils de

Ernest-Eugène Pichonnat, agriculteur \_\_\_\_\_ et de

Lia, née Gay, ménagère \_\_\_\_\_

à Lovatens \_\_\_\_\_

2. Gavin, Laure-Chérie

\_\_\_\_\_ célibataire \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ ménagère \_\_\_\_\_

originaire de Brenles et de Moudon \_\_\_\_\_ domiciliée à

Brenles \_\_\_\_\_ née à

Brenles \_\_\_\_\_ le trente juillet \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil huit cent nonante-cinq \_\_\_\_\_ fille de

Emile-Alfred Gavin, agriculteur à Brenles \_\_\_\_\_ et de

Nancy, née Gorbéty, décédée \_\_\_\_\_

à \_\_\_\_\_

Comme témoins :

1. Edouard Briod, agriculteur à Lucens \_\_\_\_\_

2. Rose Briod, ménagère à Lucens \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Lovatens, à Brenles et à Prionloup le  
2 décembre, à Moudon le 3 décembre 1924.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lucens, le vingt-six décembre mil neuf cent vingt-quatre.

Pièces déposées :

1 Promesse de mariage

2-3 Actes de naissance des époux

4-7 Actes de publication de mariage  
de Lovatens, Prionloup, Brenles  
et Moudon.

Les époux :

Henri Pichonnat

Laure Pichonnat

Les témoins :

E. Briod.

Rose Briod

L'officier de l'état civil :

Georges Favre

Communiqué à l'état civil de Moudon  
le 27 décembre 1924.

## Registre des mariages A.

N° 26

Martin, Eugène  
Viret, Florence - Anna

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Martin, Eugène

celibataire

agriculteur

originaire de Neyruz

domicilié à

Fozel sur Lucens

né à

Neyruz

le vingt-trois février

mil huit cent nonante-neuf

fils de

Jules Martin, décédé

et de

Thérésine, née Gavillet, décédée

à

2. Viret, Florence - Anna

celibataire

ménagère

originaire de Villars - Biècelin

domiciliée à

Fozel sur Lucens

née à

Lombremont - le - Petit

le seize octobre

mil neuf cent

fille de

Jules Viret, agriculteur à Morges

et de

Alicé, née Gilliard, ménagère

à Breil sur Granges.

Comme témoins :

1. Eugène Dutoit, garde-forestier à Lucens

2. Albert Favre, boucher-charcutier à Lucens

Les publications ont eu lieu à Fozel sur Lucens le 2 décembre, à Neyruz  
et à Villars - Biècelin le 4 décembre 1924.Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lucens, le vingt-six décembre mil neuf cent vingt-quatre.

## Pièces déposées :

- 1 Promesse de mariage
- 2-3 Actes de naissance des époux
- 4-6 Actes de publication de mariage  
de Fozel, Neyruz et Villars - Biècelin.

## Les époux :

Eugène Martin  
Florence Martin.

## Les témoins :

Eug. Dutoit.  
A. Favre

L'officier de l'état civil :

Georges Favre

Communiqué à l'état civil de Neyruz  
et Poliez-le-Grand le 27 décembre  
1924.

14 6 15 Janvier 1925

Calame  
p. 14Le numéro vingt-six, à la page deux  
cent soixante-une, est celui de la dernière  
inscription faite dans l'année mil neuf  
cent vingt-quatre.Les deux doubles du présent registre sont  
conformes, ce que nous certifions.

Lucens le 31 décembre 1924

L'officier de l'état civil.

Georges Favre





## Registre des mariages A.

N° 1

Téglon, Marcel-Ernest  
Germond, Ida-Elise

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Téglon, Marcel-Ernest

celibataire

agriculteur

originaire de Lucilles domicilié à

Barrouge né à

Lucilles le vingt-six avril

mil neuf cent deux fils de

Emile Téglon, agriculteur et de

Lucie-Victorine, née Beyois, ménagère

à Barrouge.

2. Germond, Ida-Elise

celibataire

commerçante

originaire de Lucens domiciliée à

Lucens née à

Lucens le huit avril

mil neuf cent un fille de

Eugène-Ernest Germond, agriculteur et de

Louise-Elise, née Chinguer, ménagère

à Lucens.

Comme témoins :

1. Eugène Rochat, caissier du crédit Mutuel, à Lucens.

2. Maurice Légeret, gérant de la coopérative, à Lucens.

Les publications ont eu lieu à Barrouge, Lucens et Lucilles le 3 décembre 1924.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lucens, le huit janvier mil neuf cent vingt-cinq.

Pièces déposées :

Certificat de publication.

Les époux :

Téglon Ida  
Téglon Marcel

Les témoins :

E. Rochat  
M. Légeret

L'officier de l'état civil :

Georges Favre

Communiqué à l'état civil à Mézières  
 le 13 janvier 1925.

## Registre des mariages A.

N° 2

Décorvet, Albert  
Hermann, Nancy

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Décorvet, Albertdivorcé d'avec Blanche-Amélie née Falconnier, dès le 5 février 1909\_\_\_\_\_ célibataire \_\_\_\_\_originaire de Granges (Vaud) \_\_\_\_\_ domicilié àDompierre sur Lucens \_\_\_\_\_ né àGranges \_\_\_\_\_ le dix juin \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ mil-huit-cent-septante-neuf \_\_\_\_\_ fils deFrançois Décorvet, décédé \_\_\_\_\_ et deLydie, née Pittet, décédée \_\_\_\_\_

à \_\_\_\_\_

2. Hermann, Nancy\_\_\_\_\_ célibataire \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ ménagère \_\_\_\_\_originaire de Borcettes près Payerne \_\_\_\_\_ domiciliée àBorcettes près Payerne \_\_\_\_\_ née àBorcettes près Payerne \_\_\_\_\_ le huit novembre \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-huit \_\_\_\_\_ fille deElie-Amédée Hermann, décédé \_\_\_\_\_ et deJoséphine-Bécile, née Zullet, ménagère \_\_\_\_\_à Borcettes près Payerne \_\_\_\_\_

Comme témoins :

1. Oscar Porchet, gendarme à Lucens \_\_\_\_\_2. Jean Régian, négociant à Lucens \_\_\_\_\_Les publications ont eu lieu à Dompierre le 27 décembre, à Granges et à Borcettes près Payerne le 29 décembre 1925 \_\_\_\_\_

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

\_\_\_\_\_ Lucens, le vingt-trois janvier mil neuf cent vingt-cinq. \_\_\_\_\_

## Pièces déposées :

- 1 Promesse de mariage \_\_\_\_\_
- 2-3 Actes de naissance des époux \_\_\_\_\_
- 4 Acte de mariage Décorvet-Fal-  
connier portant mention du divorce \_\_\_\_\_
- 5-7 Actes de publication de Dompierre,  
Granges et Borcettes près Payerne. \_\_\_\_\_

Communiqué à l'état civil à Granges  
et à Borcettes près Payerne, le 29  
janvier 1925.

## Les époux :

Albert Décorvet  
Nancy Décorvet

## Les témoins :

O. Porchet gendarme  
J. Régian

L'officier de l'état civil :

Georges Favre

## Registre des mariages A.

N° 3

Pittet, Léonard-Ulysse  
 Cothésy, Blanche-Yvonne

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Pittet, Léonard-Ulysse

celibataire

agriculteur

originaire de Villars-Bramard et de Seigneux domicilié à

Villars-Bramard né à

Villars-Bramard le vingt janvier

mil huit cent quatre-vingt-neuf fils de

Ulysse Pittet, décédé et de

Olympe-Hermence, née Gris,

à Villars-Bramard.

2. Cothésy, Blanche-Yvonne

celibataire

ménagère

originaire de Brenles et de Dompierre domiciliée à

Brenles née à

Brenles le vingt-deux octobre

mil huit cent nonante-un fille de

Jules Cothésy, décédé et de

Jeannette-Lina, née Ganière,

à Brenles.

Comme témoins :

1. Oscar Cothésy, agriculteur à Brenles

2. Constance Chevalley, ménagère à Domez

Les publications ont eu lieu à Villars-Bramard et Seigneux le 7 janvier, à Dompierre et à Brenles le 8 janvier 1925.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lucens, le trente janvier mil neuf cent vingt-cinq.

Pièces déposées :

certificat de publication

Les époux :

Léonard Pittet  
 Blanche Pittet

Les témoins :

Constance Chevalley  
 Oscar Cothésy

L'officier de l'état civil :

Georges Favre

Communiqué à l'état civil à Villargel  
 le 2 février 1925.

## Registre des mariages A.

N° 4-

Roman, Louis-Ernest  
 Botheisy, Berthe-Hélène

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Roman, Louis-Ernest

veuf de Ida Lucile Roman, née Blondel, dès le 20 janvier 1924

mécanicien

originaire de Allaman (Vaud) domicilié à

Romont né à

Lausanne le onze décembre

mil-huit-cent nonante-quatre fils de

Ernest Roman, journalier à Genève et de

Elise Roman, née Morel, ménagère

à Chardonne

2. Botheisy, Berthe-Hélène

célibataire

gérante

originaire de Dompierre (Vaud) domiciliée à

Romont née à

Dompierre le premier août

mil-huit-cent quatre-vingt-six fille de

Héli-Isidore Botheisy, décédé et de

Julie-Lina, née Besson, décédée.

à

Comme témoins :

1. Édouard Desargens, retraité C.F.F.

2. Louis Panchaud, journalier, à Lucens

Les publications ont eu lieu à Romont le 17 février 1925, à Allaman et à Dompierre le 19 février 1925.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lucens, le sept mars mil neuf cent vingt-cinq.

Pièces déposées :

1. Certificat de publication

Les époux :

Louis Roman  
 Hélène Roman.

Les témoins :

Ed. Desargens  
 Louis Panchaud

L'officier de l'état civil :

Georges Favre

Communiqué à l'état civil de Rolle  
 et de Romont le 26 mars 1925.

Registre des mariages A.

N° 5

Canner, Georges  
Veulliez, Louise-Lucie

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Canner, Georges \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ célibataire \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ pierriste \_\_\_\_\_

originaire de Éciswyl (Bune) \_\_\_\_\_ domicilié à

Lucens \_\_\_\_\_ né à

Lucens \_\_\_\_\_ le quatorze janvier \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil neuf-cent deux \_\_\_\_\_ fils de

Jean Canner \_\_\_\_\_ et de

Louise-Adèle, née Telesseet, ménagère \_\_\_\_\_

à Lucens \_\_\_\_\_

2. Veulliez, Louise-Lucie \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ célibataire \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ pierriste \_\_\_\_\_

originaire de Rueyes (Vaud) \_\_\_\_\_ domiciliée à

Lucens \_\_\_\_\_ née à

Lucens \_\_\_\_\_ le vingt-cinq octobre \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil neuf-cent trois \_\_\_\_\_ fille de

Louis-Michel-Albert Veulliez, sans domicile connu \_\_\_\_\_ et de

Adèle, née Wagnières, ménagère \_\_\_\_\_

à Lucens \_\_\_\_\_

Comme témoins :

1. Albert Waser, pierriste à Lucens \_\_\_\_\_

2. Pierre Vannay, pierriste à Lucens \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Lucens le 12 février, à Éciswyl le 12 février et  
à Rueyes le 13 février 1925. \_\_\_\_\_

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

\_\_\_\_\_ Lucens, le dix-neuf mars mil neuf cent vingt-cinq. \_\_\_\_\_

Pièces déposées :

- 1 Promesse de mariage
- 2-3 Actes de naissance des époux
- 4-6 Actes de publication de mariage  
de Lucens, Éciswyl et Rueyes

Les époux :

Louise Canner  
P. Canner

Les témoins :

A. Waser  
Pierre Vannay

L'officier de l'état civil :

Georges Favre

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 4000 f. d.

Communiqué à l'état civil à Éciswyl  
et à Fey le 26 mars 1925

Registre des mariages A.

N° 6

Montanero, Albert-Auguste-Antoine  
Schneider, Yvonne-Gumaine

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Montanero, Albert-Auguste-Antoine

célibataire

plâtrier-peintre

originaire de Lucens (Province de Novare, Italie) domicilié à

Lucens né à

Lucens le onze octobre

mil-huit-cent quatre-vingt-neuf fils de

Charles Montanero, décédé et de

Lucie, née Chiocchetti, décédée

à

2. Schneider, Yvonne-Gumaine

célibataire

pièceiste

originaire de Köthenbach i. E. (C. Berne) domiciliée à

Lucens née à

au Randecon le vingt-trois mars

mil-huit-cent nonante-neuf fille de

Jacob-Robert Schneider, agriculteur et de

Marie-Bertha, née Muiset, ménagère

à Lucens.

Comme témoins :

1. Louis Montanero, peintre à Lucens

2. Jeanne Fellet, demoiselle de magasin, à Aubonne

Les publications ont eu lieu à Lucens le 17 décembre 1924, à Köthenbach i. E.

le 19 décembre 1924 et à Lucens le 21 janvier 1925.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lucens, le vingt-huit mars mil neuf cent vingt-cinq.

Pièces déposées :

- 1 Promesse de mariage
- 2-3 Actes de naissance des époux
- 4 Certificat de célibataire de l'époux
- 5-6 Actes de décès des parents de l'époux
- 7 Autorisation du Dépt de justice et Police
- 8-10 Actes de publication de mariage de Lucens, Köthenbach et de Lucens.

Les époux :

Auguste Montanero  
Yvonne Montanero

Les témoins :

Louis Montanero  
Jeanne Fellet

L'officier de l'état civil :

Georges Favre

Communiqué à la Chancellerie d'Etat à Lausanne et à l'état civil à Köthenbach le 28 mars 1925.

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 7Bessard, Fernand  
Moccand, Ida

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bessard, Fernand

celibataire

agriculteur

originaire de Belleve domicilié àBremin né àBelleve le onze avrilmil-huit-cent nonante-six fils deLéon-Olivier Bessard, agriculteur et de

Alice, née Badoux, ménagère

à Bremin

2. Moccand, Ida

celibataire

ménagère

originaire de Peney le Jorat domiciliée àBustilles née àBustilles le dix-huit octobremil-neuf-cent un fille deJules Moccand, agriculteur et de

Lia, née Paccard, ménagère

à Bustilles.

Comme témoins :

1. Jean Bessard, agriculteur, à Bremin

2. Adolphe Moccand, agriculteur, à Bustilles

Les publications ont eu lieu à Bremin et Bustilles le 13 mars, à Belleve le 14 mars et à Peney le Jorat le 17 mars 1925.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lucens, le trois avril mil-neuf-cent-vingt-cinq.

Pièces déposées :

- 1 Promesse de mariage
- 2-3 Actes de naissance des époux
- 4-7 Actes de publication de mariage de Bremin, Bustilles, Belleve et Peney le Jorat.

Les époux :

Fernand Bessard  
Ida Bessard.

Les témoins :

Jean Bessard  
Adolphe Moccand

L'officier de l'état civil :

Georges Favre

Communiqué à l'état civil à Bours  
-tantine et à Borelles le Jorat  
le 7 avril 1925.

## Registre des mariages A.

N° 8  
 Cherpillod, Marcel  
 Blot, Blanche

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Cherpillod, Marcel

\_\_\_\_\_ célibataire \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ pierriste \_\_\_\_\_

originaire de Vucherens \_\_\_\_\_ domicilié à

Lucens \_\_\_\_\_ né à

Lucens \_\_\_\_\_ le vingt-neuf août \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil neuf cent deux \_\_\_\_\_ fils de

Jean Cherpillod, pierriste \_\_\_\_\_ et de

Marie-Angeline, née Fellay, pierriste \_\_\_\_\_

à Lucens \_\_\_\_\_

2. Blot, Blanche

\_\_\_\_\_ célibataire \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ ménagère \_\_\_\_\_

originaire de Buetilles \_\_\_\_\_ domiciliée à

Lucens \_\_\_\_\_ née à

Lausanne \_\_\_\_\_ le douze février \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil neuf cent deux \_\_\_\_\_ fille de

Louis Blot, sans domicile connu \_\_\_\_\_ et de

Elise Vuagniaux, née Meyster, décédée \_\_\_\_\_

à \_\_\_\_\_

Comme témoins :

1. Gaston Cherpillod, pierriste à Lucens \_\_\_\_\_

2. Max Murry, pierriste à Lucens \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Lucens le 14 mars, à Buetilles le 16 mars  
 et à Vucherens le 17 mars 1925.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lucens, le dix-huit avril mil neuf cent vingt-cinq.

Pièces déposées :

- 1 Promesse de mariage
- 2-3 Actes de naissance des époux
- 4-6 Actes de publication de mariage de Lucens, Buetilles et Vucherens.

Les époux :

Cherpillod Marcel  
Cherpillod Blanche

Les témoins :

Cherpillod Gaston  
Murry Max

L'officier de l'état civil :

Georges Favre

Communiqué à l'état civil à Moudon  
 le 24 avril 1925.



## Registre des mariages A.

N° 9

Briod, Fernand-Louis  
Krummen, Anna

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Briod, Fernand-Louis

celibataire

agriculteur

originaire de Forel sur Lucens et de Lucens domicilié à

Forel sur Lucens né à

Forel sur Lucens le vingt-huit décembre

mil-huit-cent nonante-six fils de

Léon Briod, agriculteur et de

Lucie, née Pidoux, ménagère

à Forel sur Lucens

2. Krummen, Anna

celibataire

ménagère

originaire de Mühleberg (Suisse) domiciliée à

Bremin née à

Frauenkappelen le vingt-quatre avril

mil-neuf-cent-un fille de

Friedrich Krummen, agriculteur et de

Elisabeth, née Jüni, ménagère

à Bremin.

Comme témoins :

1. Ernest Luder, boulanger à Lucens

2. Elise Luder, ménagère, à Bremin.

Les publications ont eu lieu à Forel sur Lucens et à Bremin le 31 mars 1925,  
à Lucens le 1<sup>er</sup> avril et à Mühleberg le 3 avril 1925.Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lucens, le vingt-neuf avril mil-neuf-cent-vingt-cinq.

Pièces déposées :

- 1 Promesse de mariage
- 2-3 Actes de naissance des époux
- 4-7 Actes de publication de mariage  
de Forel, Bremin, Lucens, et  
Mühleberg.

Les époux :

Louis Briod  
Anna Briod

Les témoins :

Ernest Luder  
Elise Luder

L'officier de l'état civil :

Georges Favre

Communiqué à l'état civil à  
Mühleberg le 12 juin 1925

## Registre des mariages A.

N° 10

Michod, Jean David Marcel  
Bessat, Berthe Ida

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Michod, Jean David Marcel

celibataire

bourgeois

originaire de Lucens domicilié à

Lucens né à

Lucens le premier août

mil huit cent nonante-neuf fils de

Louis-Edouard Michod, décédé et de

Marie-Aline, née Bessaud, négociante

à Lucens

2. Bessat, Berthe Ida

celibataire

ménagère

originaire de Grandvaux et de Lutry domiciliée à

Chenaux vire bully née à

Chenaux vire bully le sept juin

mil neuf cent deux fille de

John Bessat, vigneron et de

Emma, née Buernier, ménagère

à Chenaux vire bully.

Comme témoins :

1. Émile Wenger fils, agriculteur à Lucens

2. Louis Giron, négociant, à Lucens

Les publications ont eu lieu à Lucens le 2 août, à Lutry et à bully le 3 août et à Grandvaux le 4 août 1925.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lucens, le trente août mil neuf cent vingt-cinq.

## Pièces déposées :

- 1 Promesse de mariage
- 2-3 Actes de naissance des époux
- 4-7 Actes de publication de mariage de Lucens, Lutry, bully et Grandvaux.

## Les époux :

Jean David Marcel Michod  
Berthe Ida Michod.

## Les témoins :

L. Giron  
E. Wenger.

L'officier de l'état civil :

Georges Favre

Communiqué à l'état civil à Lutry et à bully le 12 juin 1925.

## Registre des mariages A.

N° 11

Montanqero, Louis - Rodolfo  
Pellet, Jeanne - Louise

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Montanqero, Louis - Rodolfo \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ célibataire \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ gypsier - peintre \_\_\_\_\_  
originaire de Lucino (Novare, Italie) \_\_\_\_\_ domicilié à

Lucino \_\_\_\_\_ né à

Lucino \_\_\_\_\_ le premier septembre \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil-huit-cent nonante \_\_\_\_\_ fils de

Baptiste Montanqero, agriculteur \_\_\_\_\_ et de

Angela, née Scaretti, ménagère \_\_\_\_\_

à Lucino \_\_\_\_\_

2. Pellet, Jeanne - Louise \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ célibataire \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ employée de magasin \_\_\_\_\_

originaire de St Livres (Saône) \_\_\_\_\_ domiciliée à

Aubonne \_\_\_\_\_ née à

Genève \_\_\_\_\_ le dix janvier \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil-huit-cent nonante-sept \_\_\_\_\_ fille de

Marc-Frédéric Pellet, décédé \_\_\_\_\_ et de

Lucie-Caroline, née Barbay, décédée \_\_\_\_\_

à \_\_\_\_\_

Comme témoins :

1. Octavie Montanqero, ménagère à Lucino \_\_\_\_\_

2. Aline Bossier, négociante à Larigney \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Lucino le 27 décembre 1924, à Aubonne  
et à St Livres le 29 décembre 1924 et à Lucino le 12 février 1925.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lucino, le dix-neuf mai mil neuf cent vingt-cinq.

Pièces déposées :

- 1-2 Promesses de mariage
- 3-4 Actes de naissance des époux
- 5 Autorisation du Dép. de justice et Police
- 6 certificat de célibataire
- 7-10 Actes de publication de mariage  
de Lucino, Aubonne, St Livres et  
Lucino.

Les époux :

Louis Montanqero  
Jeanne Montanqero

Les témoins :

Aline Bossier  
Octavie Montanqero

L'officier de l'état civil :

Georges Favre

Communiqué à la chancellerie à  
Lausanne et à l'état civil à  
Aubonne le 13 juin 1925.

## Registre des mariages A.

N° 12  
 Déglon, Ernest  
 Déglon, Susanne-Lydie-Adèle

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Déglon, Ernest \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ célibataire \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ agriculteur \_\_\_\_\_

originaire de Luettles \_\_\_\_\_ domicilié à

Luettles \_\_\_\_\_ né à

Luettles \_\_\_\_\_ le vingt-huit avril \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil-huit-cent vingt-sept \_\_\_\_\_ fils de

Louis Déglon, agriculteur à Luettles \_\_\_\_\_ et de

Marie-Louise, née Lechaire, décédée \_\_\_\_\_

à \_\_\_\_\_

2. Déglon, Susanne-Lydie-Adèle \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ célibataire \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ ménagère \_\_\_\_\_

originaire de Luettles \_\_\_\_\_ domiciliée à

Luettles \_\_\_\_\_ née à

Luettles \_\_\_\_\_ le vingt-cinq juin \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil-neuf-cent un \_\_\_\_\_ fille de

Constant-Henri Déglon, agriculteur \_\_\_\_\_ et de

Alice, née Ogay, ménagère \_\_\_\_\_

à Luettles \_\_\_\_\_

Comme témoins :

1. Francis Déglon, agriculteur à Luettles \_\_\_\_\_

2. Rose Déglon, ménagère à Luettles \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Luettles le 29 avril 1925 \_\_\_\_\_

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

\_\_\_\_\_ Lucens, le dix-neuf mai mil neuf cent vingt-cinq \_\_\_\_\_

Pièces déposées :

- 1 Promesse de mariage \_\_\_\_\_
- 2-3 Actes de naissance des époux \_\_\_\_\_
- 4 Acte de publication de mariage de Luettles \_\_\_\_\_

Les époux :

Ernest Déglon  
Susanne Déglon

Les témoins :

Francis Déglon  
Rose Déglon

L'officier de l'état civil :

Georges Favre

Communiqué

## Registre des mariages A.

N° 13

Pidoux, Constant  
Briod, Ida

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Pidoux, Constant

celibataire

agriculteur

originaire de Forel sur Lucens domicilié à

Forel sur Lucens né à

Forel sur Lucens le vingt-neuf juin

mil-huit-cent quatre-vingt fils de

Jean François Pidoux, décédé et de

Isaline, née Richommat, ménagère

à Forel

2. Briod, Ida

celibataire

ménagère

originaire de Forel sur Lucens et de Lucens domiciliée à

Forel sur Lucens née à

Forel sur Lucens le douze juin

mil-huit-cent quatre-vingt-cinq fille de

Constant Briod, agriculteur et de

Aline - Elise, née Pidoux, ménagère

à Forel sur Lucens.

Comme témoins :

1. Constant Briod, agriculteur à Forel

2. Albert Ballif, instituteur à Lucens

Les publications ont eu lieu à Forel sur Lucens et à Lucens le 22 avril  
1925.Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lucens, le vingt-deux mai mil neuf cent vingt-cinq.

Pièces déposées :

- 1 Promesse de mariage
- 2-3 Actes de naissance des époux
- 4-5 Actes de publication de mariage  
de Forel et de Lucens

Les époux :

C. Pidoux  
Ida Pidoux

Les témoins :

Constant Briod  
Ballif

Communiqué

L'officier de l'état civil :

Georges Favre

## Registre des mariages A.

N° 14  
 Blot, Paul  
 Violi, Rosa-Elisabeth-Columbia

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Blot, Paul \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_ celibataire \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ maçon \_\_\_\_\_

originaire de Buetilles \_\_\_\_\_ domicilié à  
Lucens \_\_\_\_\_ né à  
Buetilles \_\_\_\_\_ le vingt-deux mai \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil-neuf-cent deux \_\_\_\_\_ fils de  
Paul Blot, journalier \_\_\_\_\_ et de  
Lia, née Veyre, ménagère \_\_\_\_\_  
 à Lucens \_\_\_\_\_

2. Violi, Rosa-Elisabeth-Columbia \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_ célibataire \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ pierriste \_\_\_\_\_

originaire de St Polo d'Enza (Reggio d'Emilia, Italie) \_\_\_\_\_ domiciliée à  
Lucens \_\_\_\_\_ née à  
Avenches \_\_\_\_\_ le dix février \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil-neuf-cent deux \_\_\_\_\_ fille de  
Violi Antonio-Francesco-Giuseppe-Domenico-Maria, dit Léon, décédé \_\_\_\_\_ et de  
Rosina, née Braschel, décédée \_\_\_\_\_

Comme témoins :

1. Charles Loude, pierriste à Lucens \_\_\_\_\_  
 2. Henri Woltz, micamcier à Lucens \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Lucens le 14 mars, à Buetilles le 16 mars et  
 à St Polo d'Enza le 17 avril 1925.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lucens \_\_\_\_\_, le vingt-deux mai mil neuf cent vingt-cinq.

Pièces déposées :

- 1 Promesse de mariage
- 2-3 Actes de naissance des époux
- 4-5 Actes de décès des père et mère de l'épouse
- 6-8 Actes de publication de mariage de Lucens, buetilles et St Polo d'Enza
- 9 Autorisation du Dép<sup>t</sup> de justice et Police.

Communiqué à la Chancellerie d'Etat  
 à Lausanne.

Les époux :

Columbia Blot  
Paul Blot

Les témoins :

Woltz Henri  
Cpd Loude

L'officier de l'état civil :

Georges Favre

## Registre des mariages A.

N° 15

Mägerli, Otto  
Laprez, Urosolina dite Lina

Par jugement du Tribunal du district de Brülach (Zurich) déclaré définitif et exécutoire, le 16 avril 1931, le mariage inscrit ci. contre a été dissous par le divorce. Le Tribunal a fixé à deux ans, le délai pendant lequel le mari coupable ne pourra contracter un nouveau mariage.

Intuit le 21 mai 1931.

L'officier de l'état civil:  
Emile Wenger

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Mägerli, Otto

divorcé d'avec Hélène-Alice Mägerli, née Gulmann, dès le 10 juillet 1924

cuisinier

originaire de Vylez près Utzenstorf (Sant) domicilié à

Prévouloup né à

Prévouloup le onze juillet

mil-huit-cent-vingt-un fils de

Albert Mägerli, agriculteur et de

Marie-Jenny, née Vallon, ménagère

à Prévouloup

2. Laprez, Urosolina, dite Lina

célibataire

fille de salle

originaire de Ardez (Grisons) domiciliée à

Ardez née à

Ardez le dix septembre

mil-huit-cent-vingt-cinq fille de

Ferdel Laprez, décédé et de

Anna, née Luorrat, décédée.

Comme témoins :

1. Emile Ozaut, journalier à Lucens

2. John Ozaut, pierriste à Lucens.

Les publications ont eu lieu à Prévouloup le 30 mars, à Utzenstorf le 31 mars à Ardez le 1<sup>er</sup> avril 1925.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lucens, le vingt-deux mai mil neuf cent vingt-cinq.

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage
- 2-3. Actes de naissance des époux
- 4-6. Actes de publication de mariage de Prévouloup, Utzenstorf et Ardez

Les époux :

*Mägerli*  
Lina Mägerli

Les témoins :

L. Paul Emile  
E. Paul John

L'officier de l'état civil :

Georges Favre

Communiqué à l'état civil à Utzenstorf et à Ardez

## Registre des mariages A.

N° 16

Faver, Walther Robert  
Rapin, Valérie

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Faver, Walther Robert

célibataire

pierreiste

originaire de Villars les Moines (C. Beane) domicilié à

Lucens né à

Lucens le neuf octobre

mil neuf cent fils de

Alfred Faver, jardinier et de

Rosina, née Weibel, ménagère

à Lucens

2. Rapin, Valérie

célibataire

ménagère

originaire de Borcelles près Payerne domiciliée à

Bustilles née à

Borcelles près Payerne le vingt-deux février

mil neuf cent un fille de

Henri Rapin, agriculteur et de

Angèle Clara, née Delrey, ménagère

à Bustilles.

Comme témoins :

1. René Willommet, pierreiste à Lucens

2. Max Murry, pierreiste à Lucens.

Les publications ont eu lieu à Lucens et à bustilles le 9 mai, à borcelles  
près Payerne le 11 mai et à Villars les Moines le 12 mai 1925.Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lucens, le dix-huit juin mil neuf cent vingt-cinq.

## Pièces déposées :

- 1 Promesse de mariage
- 2-3 Actes de naissance des époux
- 4-7 Actes de publication de mariage  
de Lucens, bustilles, Villars les  
Moines et Borcelles près Payerne

## Les époux :

Valérie Faver

Robert Faver

## Les témoins :

René Willommet.

Max Murry

L'officier de l'état civil :

Georges Faver

Communiqué à l'état civil à Borcelles  
près Payerne et Münchenmühle.



## Registre des mariages A.

N° 17

Piot, Henri-Jules  
Falconnier, Irma-Louise

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Piot, Henri-Jules

célibataire

pierreiste

originaire de Chierrens

domicilié à

Lucens

né à

Pully

le vingt-huit septembre

mil neuf-cent un

fils de

Piot Jules-Constant, postillon

et de

Rose-Marie, née Martin, ménagère

à Lucens

2. Falconnier, Irma-Louise

célibataire

ménagère

originaire de Goumoëns-le-Joux et de Rossenges

domiciliée à

Lucens

née à

Russey

le quatre février

mil neuf-cent quatre

fille de

Élie-Louis Falconnier, agriculteur à Gollion

et de

Léa-Elise, née Baud, décédée.

à

Comme témoins :

1. René Willommét, pierreiste à Lucens

2. Jules Briod, agriculteur à Lucens.

Les publications ont eu lieu à Lucens le 2 juin, à Goumoëns-le-Joux le 5 juin  
à Chierrens et à Rossenges le 6 juin 1935.Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lucens, le vingt-six juin mil neuf cent vingt-cinq.

Pièces déposées :

- 1 Promesse de mariage
- 2-3 Actes de naissance des époux
- 4-7 Actes de mariage de Lucens,  
Goumoëns-le-Joux, Chierrens et  
Rossenges.

Les époux :

Henri Piot.

Irma Piot.

Les témoins :

René Willommét.

Jules Briod

L'officier de l'état civil :

Georges Favre

Communiqué à l'état civil à St-Bingues  
Échallens et Moudon.

## Registre des mariages A.

N° 18

Dizerens, André  
Ogay, Susanne-Marguerite-Fanny

Par jugement du Tribunal du district de Naudou, rendu en date du 27 novembre 1930, déclaré définitif et exécutoire, le 10 janvier 1931, le mariage inscrit ci-contre a été dissout par le divorce.

Le Tribunal a désigné la femme comme épouse coupable et conféré au père l'exercice de la puissance paternelle sur l'enfant: Pola-Perthuis.

Inscrit le 16 janvier 1931.

L'officier de l'état civil  
Emile Wenger

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Dizerens, André

\_\_\_\_\_ célibataire \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ agriculteur \_\_\_\_\_

originaire de Sarigny \_\_\_\_\_ domicilié à

Dompierre sur Lucens \_\_\_\_\_ né à

Dompierre sur Lucens \_\_\_\_\_ le vingt-cinq juin \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil huit cent nonante-huit \_\_\_\_\_ fils de

Paul-Daniel Dizerens, agriculteur \_\_\_\_\_ et de

Sophie, née Mottet, ménagère \_\_\_\_\_

à Dompierre sur Lucens \_\_\_\_\_

2. Ogay, Susanne-Marguerite-Fanny

\_\_\_\_\_ célibataire \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ ménagère \_\_\_\_\_

originaire de Lozaten \_\_\_\_\_ domiciliée à

Lozaten \_\_\_\_\_ née à

Lozaten \_\_\_\_\_ le seize décembre \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil huit cent nonante-huit \_\_\_\_\_ fille de

Justin Ogay, agriculteur \_\_\_\_\_ et de

Marguerite, née Pichomat, ménagère \_\_\_\_\_

à Lozaten. \_\_\_\_\_

Comme témoins :

1. Susanne Piot, couturière à Lozaten \_\_\_\_\_

2. Angèle Ogay, couturière à Lausanne \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Dompierre sur Lucens, à Lozaten et à

Sarigny le 13 juillet 1925. \_\_\_\_\_

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

\_\_\_\_\_ Lucens, le trente et un juillet mil neuf cent vingt-cinq.

Pièces déposées :

- 1 Promesse de mariage \_\_\_\_\_
- 2-3 Actes de naissance des époux \_\_\_\_\_
- 4-6 Actes de publication de mariage \_\_\_\_\_
- \_\_\_\_\_ age de Dompierre, Lozaten
- \_\_\_\_\_ et Sarigny.

Communiqué à l'état civil à Sarigny

Les époux :

André Dizerens  
Susanne Dizerens

Les témoins :

Susanne Piot  
Angèle Ogay

L'officier de l'état civil :

Georges Favre

## Registre des mariages A.

N° 19

Rossi, Jules-Henri  
Regamey, Yvonne-Joséphine

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Rossi, Jules-Henri

célibataire

pionnier

originaire de Chenit

domicilié à

Choune

né à

Morges

le dix-sept juillet

mil-huit-cent nonante-sept

fils de

Dominique-Victor-Emmanuel Rossi, décédé

et de

Louise-Elisa, née Riguet

à Lausanne

2. Regamey, Yvonne-Joséphine

célibataire

pionnier

originaire de Lausanne

domiciliée à

Lucens

née à

Morges

le vingt-huit août

mil-huit-cent nonante-neuf

fille de

Juste-Ernest Regamey, décédé

et de

Joséphine, née Meier, négociante

à Lucens.

Comme témoins :

1. Arthur Lecoultré, fabricant à Lucens

2. Georges Mag, coiffeur à Lucens.

Les publications ont eu lieu à Choune le 10 août, à Lausanne et à Lucens  
le 11 août, au Sentier le 12 août 1925.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lucens, le trois septembre mil neuf cent vingt-cinq.

Pièces déposées :

1. Certificat de publication

Les époux :

Yvonne Rossi  
Jules Regamey-1  
Jules Rossi

Les témoins :

A. Lecoultré,

G. Mag.

L'officier de l'état civil :

Georges Favre

Communiqué à l'état civil à Choune,  
au Sentier et à Lausanne.

## Registre des mariages A.

N° 20

Gavin, Edouard  
Ogay, Rose-Oléine

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Gavin, Edouard \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ célibataire \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ agriculteur \_\_\_\_\_

originaire de Moudon et de Brenles \_\_\_\_\_ domicilié àBrenles \_\_\_\_\_ né àBrenles \_\_\_\_\_ le quinze août \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil neuf cent un \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ fils de

Gavin Louis, agriculteur \_\_\_\_\_ et deMarie, née Gavin \_\_\_\_\_à Brenles \_\_\_\_\_2. Ogay, Rose-Oléine \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ célibataire \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ ménagère \_\_\_\_\_

originaire de Lozaten \_\_\_\_\_ domiciliée àLozaten \_\_\_\_\_ née àLozaten \_\_\_\_\_ le treize avril \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil neuf cent six \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ fille de

Ogay Justin, agriculteur \_\_\_\_\_ et deMarquerite, née Pichonnet, ménagère \_\_\_\_\_à Lozaten \_\_\_\_\_

Comme témoins :

1. Daniel Ozard, journalier à Lucens \_\_\_\_\_2. Henri Briod, agriculteur à Lucens \_\_\_\_\_Les publications ont eu lieu à Moudon, à Brenles et à Lozaten le 11  
septembre 1925. \_\_\_\_\_Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.\_\_\_\_\_ Lucens, le vingt-six septembre mil neuf cent vingt-cinq. \_\_\_\_\_

Pièces déposées :

- 1 Promesse de mariage \_\_\_\_\_
- 2-3 Actes de naissance des époux \_\_\_\_\_
- 4-6 Actes de publication de mariage  
de Moudon, Brenles et Lozaten. \_\_\_\_\_

Les époux :

Edouard Gavin  
Rose Gavin

Les témoins :

Daniel Ozard  
Henri Briod

L'officier de l'état civil :

Georges FavreCommuniqué à l'état civil à Moudon

## Registre des mariages A.

N° 21

Potterat, Jules  
Lagne, Julia

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Potterat, Jules \_\_\_\_\_  
veuf de Henriette Aimée née Charbonney, dès le 7 octobre 1921 \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ pierriste \_\_\_\_\_originaire de Chavannes-le-Bâton \_\_\_\_\_ domicilié à  
Lucens \_\_\_\_\_ né àDenezey \_\_\_\_\_ le vingt-cinq juillet \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ mil-huit-cent-septante-huit \_\_\_\_\_ fils de

Charles Potterat, décédé \_\_\_\_\_ et de

Rosine, née Pasche, ménagère \_\_\_\_\_

à Lucens \_\_\_\_\_

2. Lagne, Julia \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ célibataire \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ pierriste \_\_\_\_\_

originaire de La Lagne (c. Neuchâtel) et de Renan (c. Borne) \_\_\_\_\_ domiciliée à  
Lucens \_\_\_\_\_ née à

Lucens \_\_\_\_\_ le trente-un mars \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil huit cent nonante-un \_\_\_\_\_ fille de

Paul Lagne, pierriste à Lucens \_\_\_\_\_ et de

Emma, née Dutoit, décédée. \_\_\_\_\_

à \_\_\_\_\_

Comme témoins :

1. Ernest Alois Potterat, coiffeur à Lucens \_\_\_\_\_

2. Paul Lagne, pierriste à Lucens. \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Lucens le 16 septembre, à Chavannes-le-Bâton  
à Renan et à La Lagne le 17 septembre 1925. \_\_\_\_\_Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

\_\_\_\_\_ Lucens, le huit octobre mil neuf cent vingt-cinq. \_\_\_\_\_

Pièces déposées :

- 1 Promesse de mariage \_\_\_\_\_
- 2-3 Actes de naissances des époux \_\_\_\_\_
- 4 Acte de décès de Henriette Potterat \_\_\_\_\_
- 5-8 Actes de publication de mariage  
de Lucens, Chavannes-le-Bâton,  
Renan et La Lagne. \_\_\_\_\_

Communiqué à l'état civil à Yvernaux,  
La Lagne et Renan. \_\_\_\_\_

Les époux :

Julia Potterat  
Jules Potterat.

Les témoins :

Paul Lagne  
J. Potterat

L'officier de l'état civil :

Georges Favre

### Registre des mariages A.

N° 22  
Willommet, René Fernand  
Gasser, Lina

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Willommet, René-Fernand \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ célibataire \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ pierriste \_\_\_\_\_

originaire de Payame \_\_\_\_\_ domicilié à  
Lucens \_\_\_\_\_ né à

Lucens \_\_\_\_\_ le vingt décembre \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ mil neuf-cent deux \_\_\_\_\_ fils de

Jules-Louis Willommet, pierriste \_\_\_\_\_ et de  
Marie-Rosalie, née blot, ménagère \_\_\_\_\_

à Lucens \_\_\_\_\_

2. Gasser, Lina \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ célibataire \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ pierriste \_\_\_\_\_

originaire de Unter-Hallau (c. Schaffhouse) \_\_\_\_\_ domiciliée à  
Lucens \_\_\_\_\_ née à

Lucens \_\_\_\_\_ le six mai \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ mil neuf cent un \_\_\_\_\_ fille de

Jean-Paul Gasser, pierriste à Lucens \_\_\_\_\_ et de  
Marie-Adèle, née Desvignes, décédée \_\_\_\_\_

à \_\_\_\_\_

Comme témoins :

1. René Vuillemin, pierriste à Lucens \_\_\_\_\_

2. Rodolphe Gasser, pierriste à Lucens \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Lucens le 2 septembre, à Payame et à  
Unterhallau le 4 septembre 1925.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lucens, le seize octobre mil neuf cent vingt-cinq.

Pièces déposées :

- 1 Promesse de mariage
- 2-3 Actes de naissance des époux
- 4-6 Actes de publication de mariage de Lucens, Payame et Unterhallau.

Les époux :

Lina Willommet.

René Willommet.

Les témoins :

René Vuillemin

Rodolphe Gasser.

L'officier de l'état civil :

Georges Favre

Communiqué à l'état civil à Payame  
et à Unterhallau.

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 4000 f. d.

Registre des mariages A.

N° 23

Savoie, Ernest  
Lenoir-Pegay, Yvonne-Berthe-Dora

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Savoie, Ernest \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ célibataire \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mécanicien \_\_\_\_\_

originaire de Valgrisenche (Province de Guesin, Italie) \_\_\_\_\_ domicilié à

Lucens \_\_\_\_\_ né à

Lucens \_\_\_\_\_ le vingt-sept février \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil huit cent vingt-huit \_\_\_\_\_ fils de

Ambroise Savoie, décédé \_\_\_\_\_ et de

Jeanne-Marie, née Pillet, ménagère \_\_\_\_\_

à Lucens. \_\_\_\_\_

2. Lenoir-Pegay, Yvonne-Berthe-Dora \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ célibataire \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ pierriste \_\_\_\_\_

originaire de Château d'Oex \_\_\_\_\_ domiciliée à

Pont (Vallée de Joux) \_\_\_\_\_ née à

Lucens \_\_\_\_\_ le cinq décembre \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil neuf cent \_\_\_\_\_ fille de

Adolphe-Henri Lenoir-Pegay, pierriste \_\_\_\_\_ et de

Anna, née Rey, ménagère \_\_\_\_\_

au Pont. \_\_\_\_\_

Comme témoins :

1. Robert Raymond, fabricant à Lucens \_\_\_\_\_

2. Louisa Pape, coiffeuse à Boudon. \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Lucens le 10 août, à L'Abbaye et Château d'Oex le 11 août, à Valgrisenche le 10 septembre 1925. \_\_\_\_\_

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lucens, le trente-un octobre mil neuf cent vingt-cinq. \_\_\_\_\_

Pièces déposées :

- 1-2 Promesses de mariage
- 3-4 Actes de naissance des époux
- 5 Certificat de célibataire de l'époux
- 6 Acte de décès du père de l'époux
- 7 Autorisation du Département de justice et Police
- 8-11 Actes de publication de mariage de Lucens, L'Abbaye, Château d'Oex et de Valgrisenche.

Communiqué à la Chancellerie d'Etat à Lausanne, à l'état civil de Château d'Oex et à L'Abbaye.

Les époux :

E. Savoie

Y. Savoie

Les témoins :

R. Raymond  
L. Pape

L'officier de l'état civil :

Georges Favre

Vu le 15 janvier 1926  
de l'inspecteur  
G. Favre

Le numéro vingt-trois, à la page deux cent quatre-vingt-quatre, est celui de la dernière inscription faite dans l'année mil neuf cent vingt-cinq.

Les deux doubles du présent registre sont conformes, ce que nous certifions.

Lucens, le 31 décembre 1925.  
L'officier de l'état civil :  
Georges Favre



## Registre des mariages A.

N° 1.

Moret, Jules-Joseph  
Ecoffey, Marie-Clara

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Moret, Jules-Joseph

célibataire

agriculteur

originaire de Nuadens (Fribourg) domicilié à

Trembloup né à

Font en Egz en l'Estuvas le vingt avril

mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf fils de

Moret, Joseph-Louis, agriculteur et de

Josephine-Décorine-Stéphanie née Tidoux

à Trembloup

2. Ecoffey, Marie-Clara

célibataire

couturière

originaire de Rueyres-Treyfayes et Sâles domiciliée à

Vuisternens devant Romont née à

Rueyres-Treyfayes le quatre mai

mil neuf cent quatre fille de

Ecoffey, Pierre-Claude, agriculteur, décédé et de

Adèle-Philomène née Oere

à Vuisternens

Comme témoins :

1. Paul Dubrit journalier à Lucens

2. Julien Moret, commerçant à Romont

Les publications ont eu lieu à Nuadens, Sâles et Vuisternens, le 8 janvier,  
à Rueyres-Treyfayes et Trembloup, le 9 janvier 1926.Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lucens, le trente janvier mil neuf cent vingt-six

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage
- 2-3 actes de naissance des époux
- 4-5 actes de publication de mariage de  
Nuadens, Sâles, Rueyres-Treyfayes,  
Vuisternens et Trembloup.

Les époux :

Moret Jules  
Moret Clara

Les témoins :

Julien Moret  
Paul J. Dubrit

Pr. L'officier de l'état civil :

Emile Kenger, rempl.

Communiqué à l'état civil à Nuadens,  
à Sâles et à Vuisternens, le 23 mars  
1926.



## Registre des mariages A.

N° 2.

Mundwylér, Walter  
Tichonnat, Clara

Par jugement du Tribunal du district de Moudon, rendu en date du 28 juin 1928, déclaré définitif et exécutoire le 29 septembre 1928, le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le divorce.

Le Tribunal a fixé à trois ans, le délai pendant lequel le mari coupable ne pourra contracter un nouveau mariage.

Inscrit, le 17 janvier 1929.

L'officier de l'état civil:  
Emile Wenger.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Mundwylér, Walter

célibataire

mécanicien

originaire de Bâle domicilié à

Mutteng (Bâle-Campagne) né à

Bâle le deux janvier

mil neuf cent un fils de

Mundwylér, Rudolf, employé d'assurance et de

Teresa-Sophie née Niederhauser,

à Mutteng

2. Tichonnat, Clara

célibataire

originaire de Grandcour domiciliée à

Trévouloup née à

Jouxens-Abigny le vingt-sept janvier

mil neuf cent deux fille de

Tichonnat, Edmond, négociant en vins et de

Bertha-Louisa née Tichonnat, ménagère,

à Trévouloup

Comme témoins :

1. Jean Duc, instituteur à Trévouloup

2. Ernest Oulevey, agriculteur à Trévouloup

Les publications ont eu lieu à Mutteng le 24 janvier, à Bâle, le 29 janvier  
à Trévouloup et à Grandcour, le 30 janvier 1926

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lucens, le dix-huit février mil neuf cent vingt-six

Pièces déposées :

1. Certificat de publication

Les époux :

Walter Mundwylér

Clara Mundwylér

Les témoins :

J. Duc

Ernest Oulevey

L'officier de l'état civil :

Emile Wenger, rempl.

Communiqué à l'état civil à Bâle à  
Mutteng et à Grandcour, le 19 février 1926.

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 3.  
Fattebert, Constant  
Léchaire, Rose

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Fattebert, Constant

\_\_\_\_\_ célibataire \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ ouvrier maréchal \_\_\_\_\_

originaire de Villars-Bramard \_\_\_\_\_ domicilié à

Dompierre sur Lucens \_\_\_\_\_ né à

Villars-Bramard \_\_\_\_\_ le vingt-huit février \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil neuf cent trois \_\_\_\_\_ fils de

Jules Fattebert, maréchal à Jongny \_\_\_\_\_ et de

Marie née Freymond, décédée \_\_\_\_\_

à \_\_\_\_\_

2. Léchaire, Rose

\_\_\_\_\_ célibataire \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ ménagère \_\_\_\_\_

originaire de Lovatens \_\_\_\_\_ domiciliée à

Lovatens \_\_\_\_\_ née à

Lovatens \_\_\_\_\_ le quinze mai \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil neuf cent quatre \_\_\_\_\_ fille de

Jules Léchaire, agriculteur \_\_\_\_\_ et de

Céline née Martin, ménagère \_\_\_\_\_

à Lovatens \_\_\_\_\_

Comme témoins :

1. Besson, Edmond, agriculteur à Dompierre \_\_\_\_\_

2. Fattebert, Jeanne à Villargel \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Dompierre, Lovatens et Villars-Bramard,  
le 26 février 1926.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

\_\_\_\_\_ Lucens , le dix-huit mars mil neuf cent vingt-six \_\_\_\_\_

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage
- 2-3. Actes de naissance des époux
- 4-6. Actes de publication de mariage de Lovatens, Dompierre et Villars-Bramard.

Les époux :

C. Fattebert

R. Léchaire

Les témoins :

Edmond Besson  
Jeanne Fattebert

par L'officier de l'état civil :

Emile Wenger, rempl.

Communiqué l'état civil à Villargel,  
le 18 mars 1926.

## Registre des mariages A.

N° 4.

Lechaire, Henri  
 Bogaud, Eglantine Ida

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Lechaire, Henri

célibataire

agriculteur

originaire de Lovatens

domicilié à

Lovatens

né à

Keyruz

le vingt-neuf juin

mil huit cent vingt-neuf

fils de

Jules Lechaire agriculteur

et de

Céline née Martin ménagèreà Lovatens2. Bogaud, Eglantine Ida

célibataire

pierriste

originaire de Boltens

domiciliée à

Lucens

née à

Lucens

le vingt-sept mai

mil neuf cent trois

fille de

Jules Bogaud, agent de police

et de

Emma née Brid, ménagèreà Lucens

Comme témoins :

1. Jules Chauffard, charon à Lucens2. Jules Faivre, ancien boulanger à Lucens

Les publications ont eu lieu à Lucens, Lovatens, le 11 mars 1926 et à Boltens  
le 29 mars 1926.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lucens, le vingt-six mars mil neuf cent vingt-six

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage
2. 3 Actes de naissance des époux
4. 6 Actes de publication de mariage de  
Lucens, Lovatens et Boltens

Les époux :

Tola Lechaire  
Henri Lechaire

Les témoins :

Jules Chauffard  
Jules Faivre

L'officier de l'état civil :

Emile Wenger suppl.

## Registre des mariages A.

No 5.  
Dubout, Paul. Ernest  
Tichonmat, Aline

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Dubout, Paul. Ernest

célibataire

maréchal

originaire de Grandvaux et Lutry domicilié à

Lovatens né à

Sullens le vingt-deux novembre

mil neuf cent deux

fils de

Gustave Dubout, décédé

et de

Léa née Favre, négociante à Forel (Lavaux)

2. Tichonmat, Aline

célibataire

ménagère

originaire de Lovatens domiciliée à

Curtilles née à

Curtilles le vingt-un décembre

mil huit cent soixante-huit

fille de

Emile Tichonmat, décédé

et de

Lucie née Jordan, ménagère

à Curtilles

Comme témoins :

1. Giroud, Eugène, maréchal à Lovatens

2. Giroud, Rosa, ménagère à Lovatens

Les publications ont eu lieu à Curtilles, Lovatens et Lutry, le 21 avril  
et à Grandvaux, le 22 avril 1926

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Sullens, le vingt-deux mai mil neuf cent vingt-six

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage
2. 3. Actes de naissance des époux
4. 7. Actes de publication de mariage de Curtilles, Lovatens, Lutry et Grandvaux.

Les époux :

Paul. Dubout.

Aline Dubout

Les témoins :

Eugène Giroud

Rosa Giroud

L'officier de l'état civil :

Emile Wenger

Communiqué à l'état civil à Cully  
et à Lutry, le 25 mai 1926.

## Registre des mariages A.

N° 6

Bernex, Francis-Eugène  
Joillet née Bovet, Hélène

Par ordonnance du  
Département de Justice et  
Police du canton de Vaud  
du 21 juin 1938, l'acte ci-  
contre est rectifié en ce  
sens que le nom patro-  
nymique de Joillet, née  
Bovet Hélène soit orto-  
graphié "Jolliet".  
Lucens, le 25 juillet 1938.  
L'officier de l'état civil:

E. Charbonney

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage:

1. Bernex, Francis-Eugène  
veuf de Nanci née Rossét, dès le 9 mai 1921  
agriculteur  
originaire de Billars-Bramard domicilié à  
Oulens sur Lucens né à  
Billars-Bramard le vingt-six février  
mil huit cent cinquante-neuf fils de  
Jean-Daniel Bernex, décédé et de  
Rose-Suzanne née Léchaine, décédée  
à

2. Joillet née Bovet, Hélène  
veuve de Auguste-Jean Joillet, dès le 6 février 1923  
couturière  
originaire de Montbovon (C<sup>t</sup>: Fribourg) domiciliée à  
Oulens sur Lucens née à  
Châtelard sur Entrey le quatorze juin  
mil huit cent quatre-vingt-quatre fille de  
Jules-Louis Bovet, décédé et de  
Louise née Richard, décédée  
à

Comme témoins:

1. Rey, Henri, agriculteur à Oulens sur Lucens  
2. Charles, Constant, charpentier à Lucens

Les publications ont eu lieu à Oulens et à Montbovon, le 4 mai et à  
Billars-Bramard, le 5 mai 1926

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.  
Lucens, le quatre juin mil neuf cent vingt-six.

Pièces déposées:

1. Promesse de mariage  
2-3. Actes de naissance des fiancés  
4. Acte de décès de Nanci Bernex née Rossét  
5. Acte de décès de Joillet, Auguste-Jean  
6-8. Actes de publication de mariage de  
Oulens, Billars-Bramard et Montbovon.

Les époux:  
Eugène Bernex  
Hélène Joillet

Les témoins:  
Henri Rey  
Constant Charles

L'officier de l'état civil:  
Emile Wenger

Communiqué à l'état civil à Willerzel  
et à Montbovon, le 5 mai 1926

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 7  
Mühlethaler, Ernest-Edmond  
Schwab, Elisa

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Mühlethaler, Ernest-Edmond  
célibataire

scieur

originaire de Bleibach (C<sup>t</sup> Berne) domicilié à

Brenles né à

Brenles le dix-neuf décembre

mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf fils de

Gottfried Mühlethaler, scieur à Brenles et de

Elise née Pasche, décédée

à

2. Schwab, Elisa

célibataire

ouvrière à la Condenserie

originaire de Chètres (C<sup>t</sup> Fribourg) domiciliée à

Payerne née à

Payerne le vingt-un juillet

mil huit cent quatre-vingt-seize fille de

Schwab, Emil, ouvrier à la Condenserie et de

Jeanne-Marie née Willoumet, ménagère

à Payerne

Comme témoins :

1. Wenger, William, agriculteur

2. Holzer, Berthe, sommelière, tous deux à Lucens

Les publications ont eu lieu à Chètres, le 19 juillet, à Brenles et à

Payerne, le 20 juillet et à Bleibach, le 21 juillet 1926.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lucens, le sept août mil neuf cent vingt-six

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage

2. 3. actes de naissances des fiancés

4. 7. actes de publication de mariage

de Brenles, Bleibach, Payerne et

Chètres.

Les époux :

Mühlethaler Ernest.

Mühlethaler Elisa

Les témoins :

W. Wenger.

B. Holzer

L'officier de l'état civil :

Emil Wenger.

Communiqué à l'état civil à Payerne,  
Chètres et Bleibach.

## Registre des mariages A.

N° 8.

Aeberhard, Jakob  
Rochat, Marie-Antoinette

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Aeberhard, Jakobveuf de Ida-Bertha née Gygat, déc. le 6 décembre 1919  
Cordonnieroriginaire de Ortenen (Ct. Berne) domicilié àLucens né àBalmuccia (Ct. Berne) le vingt-sept avrilmil huit cent quatre-vingt-treize fils deJakob Aeberhard et deMaria née Zaugg, décédéeà Lucens  
2. Rochat, Marie-Antoinette

célibataire

pierriste

originaire de L'Abbaye domiciliée àLucens née àLovatens le trois marsmil huit cent quatre-vingt-dix-sept fille deJugène-Henri Rochat, employé de bureau et deHelène née Moginier, ménagère,à Lucens

Comme témoins :

1. Rochat, Jugène, caissier du Crédit mutuel2. Rochat-Moginier H., ménagère, les deux à LucensLes publications ont eu lieu à Lucens et à Tegenstorf, le 3 août et à  
L'Abbaye, le 4 août 1926

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lucens, le vingt-sept août mil neuf cent vingt-six

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage
2. 3. actes de naissance des fiancés
4. acte de décès de Ida-Bertha Aeberhard née Gygat
5. 7. actes de publication de mariage de Lucens, Tegenstorf et de L'Abbaye.

Les époux :

J. Aeberhard.

M. Rochat

Les témoins :

*J. Rochat*  
H. Rochat Moginier

L'officier de l'état civil :

Emile Wenger.

Communiqué à l'état civil à L'Abbaye  
et Tegenstorf, le 30 août 1926

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 9.  
 Sabattini, Alphonse-Alfred  
 Gindroz, Marthe-Marie

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Sabattini, Alphonse-Alfred

celibataire

maçon

originaire de Envy (Naud) domicilié à

Curtilles né à

Curtilles le vingt-sept septembre

mil huit cent quatre-vingt-seize fils de

Giuseppe-Léopoldo Sabattini, maçon, à Curtilles et de

Blise née Plot, décédée

2. Gindroz, Marthe-Marie

célibataire

ménagère

originaire de Montpreveyres domiciliée à

Carrouge (Naud) née à

Carrouge le vingt-cinq février

mil neuf cent cinq fille de

Gindroz, Jules agriculteur et de

Emma née Favoz, ménagère

à Carrouge

Compte témoins :

1. Lezian Jean, négociant

2. Holzer Robert, pierriste, tous deux à Lucens

Les publications ont eu lieu à Curtilles à Carrouge, le 17 août, à Envy  
et Montpreveyres, le 18 août 1926

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lucens, le trois septembre mil neuf cent vingt-six

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage
2. Actes de naissance des fiancés
- 4 et 7 actes de publication de mariage  
 de Curtilles, Envy, Carrouge et  
 Montpreveyres

Les époux :

Sabattini

Marthe Sabattini

Les témoins :

J. Lezian  
R. Holzer

L'officier de l'état civil :

Emile Wenger

Communiqué à l'état civil à Mozieres  
Romammotier et Corcelles-le-Jorat,  
le 6 septembre 1926



## Registre des mariages A.

No 10

Dübler, Jakob  
Germond, MariePar devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage  
1. Dübler, Jakob

célibataire

jardinier

originaire de Lüscherz (Berne) domicilié à  
Nisch (Aoud) né à  
Lüscherz le vingt-six avril  
mil neuf cent un fils de  
Gottfried Dübler et de  
Bertha née Miegeli, décédée

2. Germond, Marie

célibataire

ménagère

originaire de Lucens domiciliée à  
Lucens née à  
Lucens le vingt-août  
mil huit cent nonante-six fille de  
Aptoine Constant Germond, décédé et de  
Louise Marie née Faucherre,  
à Lucens

Comme témoins :

1. Loude, Paul

2. Boniger Joseph, tous deux pierristes à Lucens

Les publications ont eu lieu à Nisch, le 11, Lucens, le 12 et à  
Lüscherz, le 13 août 1926Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lucens, le dix septembre mil neuf cent vingt-six

Pièces déposées :

1 Certificat de publication

Les époux :

Jakob Dübler

Marie Dübler

Les témoins :

Paul Loude  
Jos. Boniger

L'officier de l'état civil :

Emile Wenger

Communiqué à l'état civil à Nisch  
et à Begnins, le 13 septembre 1926

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 11.  
Briod, Jules  
Montangers, Otavia-Seconda

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Briod, Jules \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ célibataire \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ agriculteur \_\_\_\_\_  
originaire de Lucens et de Forel sur Lucens \_\_\_\_\_ domicilié à

Lucens \_\_\_\_\_ né à

Lucens \_\_\_\_\_ le cinq avril \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-dix-huit \_\_\_\_\_ fils de

Paul-Ami Briod, cantonnier \_\_\_\_\_ et de

Louise née Teglou, ménagère \_\_\_\_\_

à Lucens \_\_\_\_\_

2. Montangers, Otavia-Seconda \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ célibataire \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ ménagère \_\_\_\_\_

originaire de Curino (Novare, Italie) \_\_\_\_\_ domiciliée à

Lausanne \_\_\_\_\_ née à

Curino (Novare, Italie) \_\_\_\_\_ le quinze septembre \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil huit cent nonante-sept \_\_\_\_\_ fille de

Charles Montangers \_\_\_\_\_ et de

Lucie née Chiocchetti, décédée \_\_\_\_\_

à \_\_\_\_\_

Comme témoins :

1. Montangers, Auguste, gypcier-peintre \_\_\_\_\_

2. Michod, Héli, agriculteur, tous deux à Lucens \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Lucens et Forel, le 28 mai, à Lausanne,

le 31 mai et à Curino, le 8 juin 1926 \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de

l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

\_\_\_\_\_ Lucens, le vingt-quatre septembre mil neuf cent-

vingt-six \_\_\_\_\_

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage
2. 3. Actes de naissance des fiancés
4. 5. " " des père et mère de la fiancée
6. 7. Passeport et certificat de nationalité " "
8. Certificat d'état libre de la fiancée
9. Formis de publication et de mariage
10. 13. Actes de publication de mariage de Lucens, Forel, Lausanne et Curino.

Communiqué à la Chancellerie d'Etat à Lausanne et à l'état civil à Lausanne, le 25 septembre 1926

Les époux :

Jules Briod  
Otavia Briod

Les témoins :

Montangers  
H. Michod

L'officier de l'état civil :

Ernile Wenger

## Registre des mariages A.

N° 14.

Matthey, Pierre-Henri  
 Lecoultre, Lucie-Marie-Louise

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage:

1. Matthey, Pierre-Henri  
 veuf de Alice Eugénie née Lecoultre, dès le 9 juin 1924  
 horloger  
 originaire de Savagnier (Neuchâtel) domicilié à  
 Lucens né à  
 Landeron (Neuchâtel) le vingt-neuf octobre  
 mil huit cent quatre-vingt-cinq fils de  
 Edouard Matthey et de  
 Anna née Guillomenet, décédés

2. Lecoultre, Lucie-Marie-Louise  
 célibataire  
 garde-malade  
 originaire de Cherit domiciliée à  
 Lucens née à  
 Brét-Moylan, commune de Cherit le vingt-un août  
 mil huit cent quatre-vingt-quinze fille de  
 Charles-Eugène Lecoultre, pierriste et de  
 Zélie-Eugénie née Rochat, ménagère  
 à Lucens

Comme témoins :

1. Kerenschwander Fritz, horloger
2. Lecoultre Charles, fils, pierriste, tous deux à Lucens

Les publications ont eu lieu à Lucens, le 24 août, à Savagnier, le 26  
 août, au Brassus et au Sentier, le 27 août 1926

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lucens, le premier octobre mil neuf cent vingt-six

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage
- 2-3. Actes de naissance des fiancés
4. Acte de décès de Alice Eugénie Matthey  
 née Lecoultre
- 5-8. Actes de publication de mariage  
 de Lucens, Savagnier, Brassus  
 et Sentier

Les époux :

Pierre Matthey  
 Lucie Matthey

Les témoins :

F. Kerenschwander  
 Ch. Lecoultre fils

L'officier de l'état civil :

Emile Wenger

Communiqué à l'état civil, à Savagnier  
 et au Sentier, le 4 octobre 1926

## Registre des mariages A.

No 13.  
 Porchet, Marcel  
 Hammerli, Anna

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Porchet, Marcel  
 veuf de Jeanne Marguerite née Wild, des le 5 octobre 1923  
 médecin

originaire de Corcelles-le-Jorat domicilié à  
Lucens né à  
Lucens le vingt-cinq août  
 mil huit cent quatre-vingt-huit fils de  
Jean-Samuel Porchet et de  
Pauline-Françoise née Chappuis, décédée

2. Hammerli, Anna  
 célibataire  
 garde-malade

originaire de Kinzelz (Berne) domiciliée à  
Lucens née à  
Aumont, à Verdiers (Fribourg) le vingt-un janvier  
 mil huit cent quatre-vingt-douze fille de  
Hammerli, Nicolas-Alfred, à Bünsingen et de  
Elise née Weibel, ménagère  
 à Lucens

Comme témoins :

1. Holzer, Joseph, hôtelier  
 2. Giron, Louis, négociant, fils de à Lucens

Les publications ont eu lieu à Lucens, le 23 septembre, à Corcelles-le-Jorat et à Kinzelz, le 25 septembre 1926

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lucens, le huit octobre mil neuf cent vingt-six

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage
- 2-3. Actes de naissance des fiancés
4. Acte de décès de Jeanne Marguerite née Wild
- 5 à 7. Actes de publication de mariage de Lucens, Corcelles-le-Jorat et à Kinzelz.

Les époux :

M. Porchet  
 A. Porchet

Les témoins :

J. Holzer  
 L. Giron

L'officier de l'état civil :

Emile Wenger

Communiqué à l'état civil à  
 Corcelles-le-Jorat et à Kinzelz, le  
 11 octobre 1926.

## Registre des mariages A.

No 14.

Gilliand, Arthur. Henri  
 Tidoux, Blanche

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Gilliand, Arthur. Henri

célibataire

agriculteur

originaire de Combremont-le-Grand domicilié à

Combremont-le-Grand né à

Combremont-le-Grand le quatorze septembre

mil huit cent quatre-vingt-quatorze fils de

Henri-François Gilliand et de

Alice née Gilliand

à Combremont-le-Grand

2. Tidoux, Blanche

célibataire

ménagère

originaire de Forel sur Lucens domiciliée à

Forel née à

Forel le dix-huit août

mil neuf cent quatre fille de

Alois Tidoux et de

Helène née Tidoux

à Forel

Comme témoins :

1. Gilliand, Henri, agriculteur, à Combremont-le-Grand

2. Tidoux, Paul, agriculteur, à Forel

Les publications ont eu lieu à Combremont-le-Grand, le 15 septembre, à  
Forel, le 16 septembre 1926

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lucens, le huit octobre mil neuf cent vingt-six

Pièces déposées :

1. Certificat de publication

Les époux :

Arthur Gilliand  
Blanche Gilliand

Les témoins :

H<sup>re</sup> Gilliand,  
Paul Tidoux.

L'officier de l'état civil :

Emile Wenger

Communiqué à l'état civil à  
Combremont-le-Grand, le 11 octobre  
1926.

## Registre des mariages A.

No 15.

Badoux, Albert-René  
 Germond, Adrienne-Lucie

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Badoux, Albert-René

célibataire

instituteur

originaire de Jompierre sur Lucens domicilié à

Lovatens né à

Jompierre le premier avril

mil huit cent quatre-vingt-dix-huit fils de

Ulysse-Frédéric Badoux et de

Alice née Corthery, décédée

2. Germond, Adrienne-Lucie

célibataire

employée postal

originaire de Lovatens domiciliée à

Lovatens née à

Lovatens le sept mai

mil huit cent quatre-vingt-dix-sept fille de

François-Constant Germond, décédé et de

Hortense née Martin, maîtresse de la classe enfantine

à Lovatens

Comme témoins :

1. Cavin, Albert, inspecteur d'assurances, à Oron-la-Ville

2. Cavin, Suzanne, ménagère à Oron-la-Ville

Les publications ont eu lieu à Jompierre et à Lovatens, le 23 septembre 1926

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lucens, le neuf octobre mil neuf cent vingt-six

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage
- 2-3. actes de naissance des fiancés
- 4-5. actes de publication de mariage de Jompierre et Lovatens.

Les époux :

René Badoux

Adrienne Badoux

Les témoins :

Suz. Cavin

L'officier de l'état civil :

Emile Wenger

Communiqué

## Registre des mariages A.

No 16.

Gavin, Maurice-Constant  
Rod, Méry-Elisa

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Gavin, Maurice-Constant

célibataire

agriculteur

originaire de Brenles et de Moudon domicilié à

Brenles né à

Brenles le vingt-huit juillet

mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf fils de

Jules-Constant Gavin, agriculteur et de

Nancy née Serru, ménagère

à Brenles

2. Rod, Méry-Elisa

célibataire

ménagère

originaire de Ropraz, de Corcelles-le-Jorat et de Nozières domiciliée à

Brenles née à

Brenles le quatorze avril

mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf fille de

Jules Rod, agriculteur et de

Nancy-Elisa née Corthésy, ménagère

à Brenles

Comme témoins :

1. Badout, Adolphe, menuisier à Lucens2. Martin, Jean, agriculteur à Forel sur LucensLes publications ont eu lieu à Brenles, Moudon et Nozières, le 12 octobre,  
à Corcelles-le-Jorat, le 13 octobre et à Ropraz, le 14 octobre 1926Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.Lucens, le premier novembre mil neuf cent vingt-  
six

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage.
2. 3. Actes de naissance des fiancés.
4. 5. Actes de publication de mariage  
de Brenles, Moudon, Ropraz,  
Corcelles-le-Jorat et Nozières.

Les époux :

Maurice Gavin  
Méry-Elisa

Les témoins :

Ad. Badout  
J. Martin

L'officier de l'état civil :

Emile Wenger

Communiqué à l'état civil à Moudon,  
Corcelles-le-Jorat et Nozières, le  
2 novembre 1926

## Registre des mariages A.

No 17.  
Besson, Edmond-Louis  
Fattebert, Jeanne

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Besson, Edmond-Louis

célibataire

agriculteur

originaire de Jompierre et de Willargel domicilié à

Jompierre né à

Jompierre le huit août

mil neuf cent un fils de

Emile Besson, agriculteur à Jompierre et de

Lina née Duc, décédée

à

2. Fattebert, Jeanne

célibataire

ménagère

originaire de Willars-Bramard domiciliée à

Willargel née à

Willars-Bramard le vingt-sept mars

mil neuf cent cinq fille de

Jules Fattebert, maréchal à Jougny et de

Alice née Frémond, décédée

à

Comme témoins :

1. Wenger Albert, agriculteur

2. Wenger Marthe, ménagère, tous deux à Chapelle sur Moudon

Les publications ont eu lieu à Jompierre et Willargel, le 16 octobre,  
à Willars-Bramard, le 17 octobre 1926

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lucens, le dix-neuf novembre mil neuf cent  
vingt-six

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage

2-3. Actes de naissance des fiancés

4-6. Actes de publication de mariage  
de Jompierre, Willargel et Willars-  
Bramard

Les époux :

Edmond Besson

Jeanne Besson

Les témoins :

Wenger Albert

Wenger Marthe

L'officier de l'état civil :

Emile Wenger

Communiqué à l'état civil à Willargel  
le 19 novembre 1926



Registre des mariages A.

No 18.

Tichonmat, Eugène  
Téglon, Rose - Alice

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Tichonmat, Eugène

célibataire

agriculteur

originaire de Lovatens domicilié à

Curtilles né à

Sarzens le douze juillet

mil huit cent quatre-vingt-huit fils de

Ezquile Tichonmat, décédé et de

Lucie née Jordan, ménagère

à Curtilles

2. Téglon, Rose - Alice

célibataire

ménagère

originaire de Curtilles domiciliée à

Curtilles née à

Curtilles le sept juillet

mil neuf cent fille de

Louis Téglon et de

Marie - Louise née Lechaire, décédée

à \_\_\_\_\_

Comme témoins :

1. Tichonmat Constant, agriculteur à Sarzens

2. Giroud, Eugène, maréchal à Lovatens

Les publications ont eu lieu à Curtilles et à Lovatens, le 20 octobre 1926

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lucens, le vingt novembre mil neuf cent vingt-six

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage
- 2 et 3. actes de naissance des fiancés
- 4 et 5. actes de publication de mariages de Curtilles et Lovatens.

Les époux :

Eugène Tichonmat  
Rose Tichonmat

Les témoins :

Constant Tichonmat  
Eugène Giroud

L'officier de l'état civil :

Emile Wenger

Communiqué

Le numéro dix-huit à la page trois cent deux, est celui de la dernière inscription faite dans l'année mil neuf cent vingt-six.

Les deux doubles du présent registre sont conformes, ce que nous certifions

Lucens, le 31 décembre 1926

L'officier de l'état civil :

Emile Wenger



Vu le 3 janvier 1927  
de l'officier  
Salmant

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 4000 f. d.

## Registre des mariages A.

No 1.

Chevalley, Jean-Samuel  
Jossevel, Cécile

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Chevalley, Jean-Samuel

célibataire

agriculteur

originaire de Tenezy domicilié à

Teyruz né à

Teyruz

le dix novembre

mil huit cent norante-neuf fils de

Eustave Chevalley, agriculteur et de

Susanne née Pasche

à Teyruz

2. Jossevel, Cécile

célibataire

couturière

originaire de Moudon et de Bussy sur Moudon domiciliée à

Oulens sur Lucens née à

Bussy sur Moudon le deux mars

mil neuf cent trois fille de

Fritz Jossevel, agriculteur et de

Louise-Léonie née Laquaz

à Bussy sur Moudon

Comme témoins :

1. Girardet, Charles, pasteur à Lucens

2. Rey, Justin, agriculteur à Oulens

Les publications ont eu lieu à Tenezy, Teyruz, Bussy, Oulens et Moudon,

le 22 novembre 1926.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lucens, le quatorze janvier mil neuf cent vingt-sept

Pièces déposées :

Certificat de publication

Les époux :

Samuel Chevalley  
Cécile Chevalley

Les témoins :

Ch. Girardet  
Justin Rey

L'officier de l'état civil :

Emile Wenger

Communiqué à l'état civil à Tenezy  
et à Moudon, le 14 janvier 1927

## Registre des mariages A.

No 2.

Léchaire, Adrien  
Vuagniaux, Rose-Constance-Marie

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Léchaire, Adrien  
veuf de Alice-née Besson, des le 13 novembre 1925  
agriculteuroriginaire de Lovatens domicilié à  
Lovatens né à  
Brenles le quatorze août  
mil huit cent quatre-vingt-un fils de  
Hoplé Léchaire, décédé et de  
Lucie née Gavin  
à Lovatens2. Vuagniaux, Rose-Constance-Marie  
célibataire  
minagèreoriginaire de Stucherens domiciliée à  
Sottens née à  
Sottens le vingt-six février  
mil huit cent quatre-vingt-dix-sept fille de  
Constant Vuagniaux, agriculteur et de  
Thérèse née Taton, à Sottens  
à

Comme témoins :

1. Dubuis, Gérard, employé à la Mairie à Steyve  
2. Vuagniaux, Jean-Jules, agriculteur à SottensLes publications ont eu lieu à Lovatens, le 4 mars, à Stucherens et à  
Sottens, le 5 mars 1927.Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.Lucens, le vingt-six mars mil neuf cent vingt-sept.

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage
- 2-3. Actes de naissance des fiancés
4. acte de décès de Alice née Besson
- 5-7. Actes de publication de mariage de  
Lovatens, Stucherens et Sottens

Les époux :

Rose Léchaire  
A. Vuagniaux

Les témoins :

G. Dubuis Steyve  
J.-J. Vuagniaux, Sottens

L'officier de l'état civil :

Emile Wenger

Communiqué à l'état civil à Moudon et  
St-Berques, le 26 mars 1927.

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 3.  
 Pidoux, John  
 Sémoroz, Louise

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Pidoux, John

celibataire

agriculteur

originaire de Forel sur Lucens domicilié à

Forel sur Lucens né à

Forel sur Lucens le douze septembre

mil neuf cent fils de

Justin Pidoux, cantonnier et de

Susanne Nancy née Curchod

à Forel sur Lucens

2. Sémoroz, Louise

celibataire

ménagère

originaire de Servion domiciliée à

Servion née à

Savigny le sept avril

mil neuf cent un fille de

Aimé Sémoroz, agriculteur et de

Sophie née Raymond

à Servion

Comme témoins :

1. Genevne, Albert, hôtelier à Lucens

2. Genevne, Lucie, ménagère à Lucens

Les publications ont eu lieu à Forel sur Lucens, le 18 janvier, à Servion,

le 19 janvier 1927

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lucens, le sept avril mil neuf cent vingt-sept

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage
- 2-3 Actes de naissance des fiancés
- 4-5 id. publication de mariage de Forel et Servion.

Les époux :

John Pidoux.  
Louise Piolaure

Les témoins :

Albert Genevne  
Lucie Genevne

L'officier de l'état civil :

Emile Wenger

Communiqué à l'état civil à Dron-la-Ville, le 7 avril 1927

## Registre des mariages A.

No 4.

Tahud, Arnold-Henri  
Centlivres, Alice-Marguerite

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Tahud, Arnold-Henri

célibataire

mécanicien

originaire de Ogens domicilié à

Lucens

né à

Bercher

le sept août

mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf

fils de

Henri-Siméon Tahud, négociant à Bercher et de

Elisa-Augustine veuve Beeholey née Kopf, décédée

à

2. Centlivres, Alice-Marguerite

célibataire

ménagère

originaire de Chêne et Paquier domiciliée à

Moudon

née à

Moudon, ferme de Freymond le treize février

mil neuf cent un

fille de

Héli Centlivres, négociant et de

Elina-Constance dite Lina née Hoffmann

à Moudon

Comme témoins :

1. Vuillermin Emile, cafetier à Lucens

2. Torchet Oscar, gendarme à Lucens

Les publications ont eu lieu à Lucens, le 21 mars, à Moudon, le 22 mars, à  
Ogens et Chêne et Paquier, le 23 mars 1927

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lucens, le sept août mil neuf cent vingt-sept

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage
- 2-3. Actes de naissance des fiancés
- 4-7. Actes de publication de mariage  
de Lucens, Moudon, Ogens et  
Chêne et Paquier

Les époux :

Arnold, Tahud  
Alice-Marguerite Tahud

Les témoins :

Vuillermin Emile  
Torchet Oscar

L'officier de l'état civil :

Emile Wenger

Communiqué à l'état civil à Moudon, à  
St-Cierges et Dormeloye, le 7 avril 1927

## Registre des mariages A.

N° 5.

Burri, Jean  
Martin nie Howard, Marie-Louise

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Burri, Jean

célibataire

pioniste

originaire de Boltigen (Berne) domicilié à

Lucens né à

Neyruz (Fribourg) le vingt-huit septembre

mil neuf cent deux fils de

Burri, Jakob, journalier à Lucens et de

Marie nie Benggeli

à Zweisimmen (Berne).

2. Martin nie Howard, Marie-Louise

veuve de Martin, Roger-Louis, dès le 30 septembre 1918

pioniste

originaire de Syens domiciliée à

Lucens née à

Billeneuve (Fribourg) le premier octobre

mil huit cent quatre-vingt-douze fille de

Howard, Samuel-Jakob et de

Marie nie Siegenthaler, décédée.

Comme témoins :

1. Meber, Ernest, cordonnier à Lucens

2. Geneyne, Lucie, hôtelière à Lucens

Les publications ont eu lieu à Lucens et à Boltigen, le 22 janvier et à  
Syens, le 23 janvier 1927.Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lucens, le quatorze avril mil neuf cent vingt-sept.

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage
2. 3 actes de naissance des fiancés
4. Acte de décès de Martin Roger-Louis
5. 7 actes de publication de mariage  
de Lucens, Boltigen et Syens

Les époux :

Burri  
Marie Burri

Les témoins :

Meber Ernest  
Geneyne Lucie

L'officier de l'état civil :

Emile Wenger

Communiqué à l'état civil à Moudon  
et à Boltigen, le 14 avril 1927

## Registre des mariages A.

No 6.

Favre, Ernest. Edouard  
Battaini, Florence

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Favre, Ernest. Edouard

celibataire

boucher

originaire de Lucens domicilié àLucens né àLucens le onze décembremil neuf cent un fils deFritz. Albert Favre, boucher-charcutier et deRosine. Léonie née Naverneyà Lucens2. Battaini, Florence

celibataire

demoiselle de magasin

originaire de Gurone (Province de Côme, Italie) domiciliée àPayerne née àPayerne le onze janviermil neuf cent deux fille deBattaini, Joseph. César, diocèse et deBlise, née Gaudà Lausanne

Comme témoins :

1. Favre, Albert, boucher-charcutier à Lucens2. Chrsam, Jacques, tapissier et Commis d'ameublement à MordonLes publications ont eu lieu à Lucens et à Payerne, le 22 janvier et à  
Gurone, le 17 février 1927.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lucens, le vingt-huit avril mil neuf cent vingt-sept.

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage
- 2-3. Actes de naissance des fiancés
4. Acte de décès du père de la fiancée
- 5-6. Passeport et certificat d'état libre du fiancé
7. Permis de publication et de mariage
- 8-10. Actes de publication de mariage de Lucens, Payerne et Gurone.

Communiqué à l'état civil à Payerne  
et à la Chancellerie d'Etat à Lausanne,  
le 28 avril 1927.

Les époux :

Edouard Favre  
Florence Favre

Les témoins :

A. Favre  
J. Chrsam

L'officier de l'état civil :

Emile Menges

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 7.  
Desarzens, Léon-Alcide  
Fawer, Mathilde-Martha

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Desarzens, Léon-Alcide

célibataire

négoçant

originaire de Sarzens domicilié à

Lausanne, Av. de Cour, 54. né à

Ortilles le trois juin

mil neuf cent un fils de

Emile Desarzens, tailleur et de

Anna née Corthery

à Lausanne

2. Fawer, Mathilde-Martha

célibataire

originaire de Willars-les-Moines (Ferne) domiciliée à

Lucens, la Tignette née à

Lucens le cinq juillet

mil neuf cent deux fille de

Alfred Fawer et de

Rosina née Weibel

à Lucens

Comme témoins :

1. Fawer Alfred, boulanger à Moudon

2. Fawer Robert, picuriste à Lucens

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 25 mars, à Sarzens, à Willars-les-Moines, le 26 mars et à Lucens, le 27 mars 1927

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lucens, le trente avril mil neuf cent vingt-sept

Pièces déposées :

1. Certificat de publication

Les époux :

Léon Desarzens  
Mathilde Desarzens

Les témoins :

Alfred Fawer  
Robert Fawer

L'officier de l'état civil :

Emile Meuger

Communiqué à l'état civil à Lausanne  
et à Münschenwil, le 30 avril 1927



## Registre des mariages A.

No 8

Déglon, Gérard-François  
 Déglon, Marguerite

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Déglon, Gérard-François

celibataire

agriculteur

originaire de Curtilles

domicilié à

Curtilles

né à

Curtilles

le dix-sept mai

mil neuf cent

fils de

Constant-Henri Déglon, agriculteur

et de

Alice née Ogay

à Curtilles

2. Déglon, Marguerite

celibataire

ménagère

originaire de Curtilles

domiciliée à

Curtilles

née à

Curtilles

le vingt-un janvier

mil neuf cent

fille de

Jean dit Auguste Déglon, agriculteur

et de

Bertha née Pidoux

à Curtilles

Comme témoins :

1. Déglon, Armand, agriculteur à Curtilles

2. Fischer, Adol., garagiste à Moudon

Les publications ont eu lieu à Curtilles, le 20 avril 1927

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lucens, le quatorze mai mil neuf cent vingt-sept

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage
2. 3. Actes de naissance des fiancés
4. Acte de publication de mariage de Curtilles.

Les époux :

François Déglon  
Marguerite Déglon

Les témoins :

Armand Déglon  
Adol. Fischer

L'officier de l'état civil :

Emile Wenger

Communiqué

## Registre des mariages A.

No 9.  
Chevalley, Maurice-Robert  
Duc, Angèle-Amma

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Chevalley, Maurice-Robert

celibataire

agriculteur

originaire de Jenezy domicilié à

Chesalles sur Bourdon né à

Chesalles sur Bourdon le trente-un mars

mil huit cent quatre-vingt-dix-huit fils de

Emile Chevalley, décédé et de

Marie-Lina née Jutrit

à Chesalles sur Bourdon

2. Duc, Angèle-Amma

célibataire

ménagère

originaire de Chavannes sur Bourdon domiciliée à

Chavannes sur Bourdon née à

Chavannes sur Bourdon le seize janvier

mil neuf cent fille de

Félix-Louis Duc, décédé et de

Alice née Corthésy

à Chavannes sur Bourdon

Comme témoins :

1. Duc, Ami, agriculteur à Chavannes sur Bourdon

2. Chevalley, Robert, agriculteur à Chesalles sur Bourdon

Les publications ont eu lieu à Chesalles, le 5 mai, à Chavannes, le 6 mai et à Jenezy, le 7 mai 1927.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lucens, le dix-huit mai mil neuf cent vingt-sept

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage
- 2-3 Actes de naissance des fiancés
- 4-6 Actes de publications de mariage de Chesalles, Chavannes et Jenezy.

Les époux :

Chevalley Maurice  
Chevalley Angèle

Les témoins :

Ami Duc  
Robert Chevalley

L'officier de l'état civil :

Emile Wenger

Communiqué à l'état civil à Jenezy et à Bourdon, le 21 mai 1927.

## Registre des mariages A.

N° 10.

Germont, Charles  
Rapaz née Teutter, Henriette

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Germont, Charles

celibataire

menuisier

originaire de Lucens domicilié àLucens né àLucens le dix-huit janvier

mil huit cent septante-trois fils de

Jean-Frédéric Germont, décédé et de

Marie-Louise née Desarzens

à Lucens2. Rapaz née Teutter, Henriette

veuve de Henri-Eugène Rapaz, décédé le 18 février 1923

ménagère

originaire de Prex domiciliée àLucens née à

la Chaux-de-Fonds (Kuehâtel) le dix-huit novembre

mil huit cent septante-trois fille de

Matthias Teutter et de

Françoise née Bitterlin, décédée

Comme témoins :

1. Pahud, Arnold, mécanicien à Lucens2. Genevve, Albert, hôtelier à LucensLes publications ont eu lieu à Lucens, le 25 mai et à Prex, le 27 mai 1927

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lucens, le neuf juin mil neuf cent vingt-sept

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage
- 2-3. Actes de naissance des fiancés
4. acte de décès de Henri-Eugène Rapaz
- 5-6. actes de publication de mariage de Lucens et Prex.

Les époux :

Charles Germont  
Henriette Germont

Les témoins :

Arnold Pahud  
Albert Genevve

L'officier de l'état civil :

Emile Wenger

Communiqué à l'état civil à Prex, le 10 juin 1927.

## Registre des mariages A.

No 11.

Mayer, Jean-Ernest  
Tancy, Olga-Louise

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Mayer, Jean-Ernest

célibataire

pierreux

originaire de Grandcour domicilié àLucens né àLucens le vingt-quatre juin

mil neuf-cent deux fils de

Robert-Ulrich Mayer, pierreux et deLouisa née Petitpierreà Lucens2. Tancy, Olga-Louise

célibataire

originaire de Eugy (Aud) domiciliée àLucens née àLucens le sept janvier

mil neuf-cent trois fille de

Edouard-Jules Tancy, hôtelier et deMarie née Bauerà Lucens

Comme témoins :

1. Prize, Ernest, pierreux à Lucens2. Dubry, René, fabricant d'horlogerie, rue de la Loge, 6, à la Champ-de-FroidsLes publications ont eu lieu à Lucens, le 16 mai, à Grandcour et à Eugy, le 17 mai 1927.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lucens, le dix-huit juin mil neuf cent vingt-sept

## Pièces déposées :

1. Promesse de mariage
- 2 et 3 Actes de naissance des fiancés
- 4-6. Actes de publication de mariage de Lucens, Grandcour et Eugy.

## Les époux :

Jean MayerOlga Mayer

## Les témoins :

Ernest PrizeR. Dubry

L'officier de l'état civil :

Emile WengerCommuniqué à l'état civil à Grandcour  
et Poliez-le-Grand, le 18 juin 1927

Registre des mariages A.

N° 12.

Gasser, Rodolphe  
Bize, Yvonne

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Gasser, Rodolphe \_\_\_\_\_  
 célibataire \_\_\_\_\_  
 pierriste \_\_\_\_\_  
 originaire de Unterhallau (Schaffhouse) \_\_\_\_\_ domicilié à  
Lucens \_\_\_\_\_ né à  
Lucens \_\_\_\_\_ le vingt-deux février \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_ mil neuf cent trois \_\_\_\_\_ fils de  
Jean-Paul Gasser, pierriste à Lucens \_\_\_\_\_ et de  
Marie-Adèle née Jesvoignes, décédée \_\_\_\_\_  
 à \_\_\_\_\_

2. Bize, Yvonne \_\_\_\_\_  
 célibataire \_\_\_\_\_  
 pierriste \_\_\_\_\_  
 originaire de Willargel \_\_\_\_\_ domiciliée à  
Lucens \_\_\_\_\_ née à  
Lucens \_\_\_\_\_ le vingt-deux septembre \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_ mil neuf cent trois \_\_\_\_\_ fille de  
Gustave Bize, pierriste \_\_\_\_\_ et de  
Emilie née Mottet \_\_\_\_\_  
 à Lucens \_\_\_\_\_

Comme témoins :

1. Willommet, René, pierriste à Lucens \_\_\_\_\_
2. Vuillermoin, René, pierriste à Lucens \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Lucens et à Willargel, le 31 mai et à Unterhallau, le 1<sup>er</sup> juin 1927 \_\_\_\_\_

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lucens, le huit juillet mil neuf cent vingt-sept \_\_\_\_\_

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage
- 2-3 actes de naissance des fiancés
- 4-6 actes de publication de mariage de Lucens, Willargel et Unterhallau

Les époux :

Rodolphe Gasser  
Yvonne Gasser

Les témoins :

René Willommet  
René Vuillermoin

L'officier de l'état civil :

Emile Wenger

Communiqué à l'état civil à Willargel  
et à Unterhallau, le 11 juillet 1927

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 13.  
Charbonney, Louis-Antoine-Auguste  
Cevy, Julia

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Charbonney, Louis-Antoine-Auguste  
veuf de Marie-Lina née Torchet, des le 13 novembre 1925

pierriste  
originaire de Lucens domicilié à  
Lucens né à  
Praulmes le trente-un janvier  
mil huit cent septante-un fils de  
Louis-Philippe Charbonney et de  
Susette née Pilet, décédés

à  
2. Cevy, Julia  
divorcée de Genier, Jules-Louis, des le 2 juillet 1926

ménagère  
originaire de Chierrens domiciliée à  
Lucens née à  
Colombier (Vaud) le vingt-deux mars  
mil huit cent huitante-trois fille de  
Jean-Samuel Cevy et de  
Louise-Rosalie née Badout, décédés

à

Comme témoins :

1. Bozard, Eugène, pierriste à Lucens  
2. Willommet, Jules, pierriste à Lucens

Les publications ont eu lieu à Lucens, le 29 juin et à Chierrens, le  
10<sup>e</sup> juillet 1927

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lucens, le vingt-neuf juillet mil neuf cent vingt-sept.

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage  
2-3 Actes de naissance des époux  
4. Acte de décès de Marie-Lina Charbonney  
née Torchet  
5. Acte de mariage avec mention du divorce  
Genier - Cevy  
6-7 Actes de publication de mariage de  
Lucens et Chierrens

Communiqué à l'état civil à St-Cierges,  
le 29 juillet 1927

Les époux :

Auguste Charbonney  
Julia Charbonney

Les témoins :

Eugène Bozard  
Jules Willommet

L'officier de l'état civil :

Emile Wenger

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 14  
 Cortésy, Marcel-Jules  
 Besson, Aline

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Cortésy, Marcel-Jules  
 célibataire  
 agriculteur  
 originaire de Jompierre sur Lucens domicilié à  
 Jompierre sur Lucens né à  
 Jompierre sur Lucens le quinze novembre  
 mil huit cent quatre-vingt-seize fils de  
 Justin Houdeville Cortésy, décédé et de  
 Julia née Cortésy  
 à Jompierre sur Lucens

2. Besson, Aline  
 célibataire  
 ménagère  
 originaire de Chapelle domiciliée à  
 Moudon née à  
 Lucens le vingt-un juin  
 mil huit cent quatre-vingt-quinze fille de  
 Ulysse Besson, agriculteur et de  
 Alice née Gilliard  
 à Moudon

Comme témoins :

1. Geneyne, Albert, hôtelier à Lucens  
 2. Gauty, Antoine, boulanger à Lucens

Les publications ont eu lieu à Moudon, le 21 juin, à Jompierre et à  
 Chapelle, le 22 juin 1927

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.  
 Lucens, le vingt-trois septembre mil neuf cent vingt-sept

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage  
 2-3. Actes de naissance des fiancés  
 4-6. Actes de publication de mariage de  
 Moudon, Jompierre et Chapelle.

Les époux :

Cortésy Marcel  
Besson Aline

Les témoins :

Albert Geneyne  
A. Gauty

L'officier de l'état civil :

Emile Wenger

Communiqué à l'état civil à Moudon  
 et à St. Cierges, le 23 septembre 1927.

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 15.

Tidoux, Henri  
Desarzens, Moïna-Louisa

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage:

1. Tidoux, Henri

célibataire

maréchal

originaire de Willars-le-Comte domicilié àLovatens né àLovatens le trente-un août

mil huit cent quatre-vingt-dix fils de

Jean-Louis Tidoux, fermier vigneron et deConstance née Giroudà Jussy (Genève)2. Desarzens, Moïna-Louisa

célibataire

ménagère

originaire de Sarzens domiciliée àSarzens née àSarzens le vingt-cinq mars

mil huit cent quatre-vingt-seize fille de

Auguste Desarzens, agriculteur et deLouise née Gaccoudà Sarzens

Comme témoins :

1. Giroud, Auguste, maréchal à Lovatens2. Giroud, Rosa, ménagère à LovatensLes publications ont eu lieu à Lovatens et à Sarzens, le 9 septembre et à  
Willars-le-Comte, le 10 septembre 1927

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lucatens, le vingt-neuf septembre mil neuf cent vingt-  
sept

Pièces déposées :

1. Prouesse de mariage
2. 3. actes de naissance des fiancés
4. 6. actes de publication de mariage de  
Lovatens, Sarzens et Willars-le-Comte.

Les époux :

Tidoux HenriDesarzens Moïna

Les témoins :

Georges GiroudRosa Giroud

L'officier de l'état civil :

Emile WengerCommuniqué à l'état civil à Jussy,  
le 20 septembre 1927



## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 16.Badoud, Charles-Arnold  
Bannmann, Elise

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Badoud, Charles-Arnold

célibataire

agriculteur

originaire de Prémondavaux (Fribourg) domicilié àCurtilles né àCurtilles le cinq août

mil neuf cent trois

fils de

Aimé Badoud, journalier à Curtilles et deLéonie née Chavan, décédée

à

2. Bannmann, Elise

célibataire

ménagère

originaire de Schüpfen (Berne) domiciliée àCurtilles née àNorroy le Grand (Fribourg) le treize octobre

mil neuf cent neuf

fille de

Christian Bannmann, agriculteur, à Norroy le Grand et deMarie née Kissig, décédée

à

Comme témoins :

1. Badoud, Aimé, journalier à Curtilles2. Déglon Francis, agriculteur à CurtillesLes publications ont eu lieu à Curtilles et à Schüpfen, le 21 octobre et à  
Prémondavaux, le 23 octobre 1927

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lucens, le douze novembre mil neuf cent vingt-sept

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage
- 2-3. Actes de naissance des fiancés
4. Consentement du père de la fiancée mineure
- 5-7. Actes de publications de mariage de Curtilles, Schüpfen et Prémondavaux

Les époux :

Arnold BadoudElise Badoud

Les témoins :

Badoud AiméFrancis Déglon

L'officier de l'état civil :

Emile WengerCommuniqué à l'état civil à Trissens  
et à Schüpfen, le 12 novembre 1927

## Registre des mariages A.

No 17.

Jommet, Camille-Louis  
 Fahmi, Lucie-Eva

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Jommet, Camille-Louis

célibataire

typographe

originaire de Châtel-St-Jenis (Fribourg) domicilié àMartigny-Ville (Valais) né àSpagny, Gruyère le dix juilletmil neuf-cent deux fils deLouis Jommet et deMarie Emma née Joutazà Nyon2. Fahmi, Lucie-Eva

célibataire

pierreuse

originaire de Eriz (Rom) domiciliée àLucens née àLucens le deux décembremil neuf-cent cinq fille deAlfred Fahmi, pierreux et deRosalie née Pascheà Lucens

Comme témoins :

1. Fahmi, Alfred, fils, pierreux à Lucens2. Jommet, Robert, gérant imprimerie à Lucens

Les publications ont eu lieu à Martigny-Ville, le 18 octobre, à Lucens, le  
21 octobre, à Châtel-St-Jenis, le 24 octobre et à Schwarzenegg, le 25  
octobre 1927.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lucens, le dix-neuf ~~octobre~~ novembre mil neuf cent  
vingt-sept.

Pièces déposées :

1. Certificat de mariage, publication

Les époux :

Camille JommetLucie Jommet

Les témoins :

Ed. Fahmi filsR. Jommetapprouvé la radiation du mot octobre à la dernière ligne

L'officier de l'état civil :

Amélie Wenger

Communiqué à l'état civil à Martigny-  
Ville, à Châtel-St-Jenis et à Schwarzenegg,  
le 19 novembre 1927.

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 18.Paccand, Ferdinand Maurice  
Bettez, Filma Alice

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Paccand, Ferdinand Maurice

célibataire

charron

originaire de Trévoloup domicilié à

Trévoloup né à

Trévoloup le quinze février

mil neuf cent quatre fils de

François Alfred Paccand, charron et de

Emma Marie Louise née Fauché, à Trévoloup

2. Bettez, Filma Alice

célibataire

ménagère

originaire de Combremont-le-Petit domiciliée à

Combremont-le-Petit née à

Combremont-le-Petit le vingt-quatre septembre

mil neuf cent trois fille de

Jules Bettez, charpentier et de

Lina née Meylan

à Combremont-le-Petit

Comme témoins :

1. Paccand, Alfred, charron

2. Paccand, Louise, sa femme, à Trévoloup

Les publications ont eu lieu à Trévoloup et à Combremont-le-Petit, le 8 novembre 1927

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lucens, le vingt-cinq novembre mil neuf cent vingt-sept

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage
- 2-3 actes de naissance des époux
- 4-5 actes de publication de mariage de Trévoloup et Combremont-le-Petit.

Les époux :

Ferdinand Paccand

Alice Paccand

Les témoins :

Alfred Paccand

Euse Paccand

L'officier de l'état civil :

Emile Wenger

Communiqué à l'état civil à Combremont-le-Grand, le 25 novembre 1927

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 19:  
Briod, Lucien  
Lagnaz, Marie-Susanne

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Briod, Lucien  
divorcé de Constance née Tichamat, d<sup>e</sup> le 7 novembre 1925

agriculteur  
originaire de Lucens et de Forel sur Lucens domicilié à  
Curtilles né à  
Curtilles le vingt-deux décembre  
mil huit-cent quatre-vingt-douze fils de  
Edouard Briod, décédé et de  
Lina née Piquet  
à Curtilles

2. Lagnaz, Marie-Susanne

célibataire  
ménagère  
originaire de Pussy sur Moudon domiciliée à  
Curtilles née à  
Curtilles le trois octobre  
mil neuf-cent deux fille de  
Auguste Lagnaz, agriculteur à Curtilles et de  
Alce née Lechaire, décédée

Comme témoins :

1. Prothi, Victor, entrepreneur à Moudon  
2. Clot, Lagnaz, Charles, agriculteur à Curtilles

Les publications ont eu lieu à Lucens, Forel, Curtilles et Pussy, le 1<sup>er</sup> novembre 1927

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lucens, le trois décembre mil neuf cent vingt-sept

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage
- 2-3 Actes de naissance des époux
4. Acte de mariage Briod-Tichamat avec mention du divorce
- 5-8. Actes de publication de mariage de Lucens, Forel, Curtilles et Pussy

Les époux :

Lucien Briod  
Susanne Briod

Les témoins :

Victor Prothi  
Charles Clot

L'officier de l'état civil :

Emile Wenger

Communiqué à l'état civil à Moudon,  
le 3 décembre 1927.

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 20.  
Rod, Jean-Paul  
Monney, Antoinette-Louise

Par jugement rendu par le Tribunal de Première Instance de la République et canton de Genève, le 8 décembre 1948, passé en force de chose jugée dès le 3 janvier 1949, le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le divorce.

Lucens, le 15 janvier 1949.

L'officier de l'état civil:

L. Charbonney

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Rod, Jean-Paul

celibataire

manoeuvre

originaire de Pexey-le-Prat domicilié à

Plainpalais (Genève) B<sup>d</sup> Carl Vogt, J né à

Lucens le seize juin

mil neuf cent six fils de

Rod, Alfred, pierriste à Echoume (Bum) et de

Louise dite Emma née Ferini

à Plainpalais

2. Monney, Antoinette-Louise

celibataire

pierriste

originaire de Villars-le-Grand domiciliée à

Lucens née à

Payerne le six janvier

mil neuf cent dix fille de

Monney, Samuel-Antoine, sans domicile ni résidence connus et de

Louise née Mathys, ménagère

à Lucens

Comme témoins :

1. Maulaz, Gerger, mécanicien à Noudon

2. Geneyne, Albert, hôtelier à Lucens

Les publications ont eu lieu à Plainpalais, le 13 décembre, à Lucens, Villars-le-Grand, le 14 décembre et à Pexey-le-Prat, le 15 décembre 1948.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lucens, le trente-un décembre mil neuf cent vingt-sept

Pièces déposées :

1. Certificat de publication

Les époux :

Paul Rod

Antoinette Rod

Les témoins :

G. Maulaz

Albert Geneyne

L'officier de l'état civil :

Luise Wenger

Communiqué à l'état civil à Plainpalais, Corcelles-le-Prat et Constantine, le 2 janvier 1949.

Vu le 22 février 1949  
Le préfet  
Sambuy

Le numéro vingt à la page trois cent vingt-deux est celui de la dernière inscription faite dans l'année mil neuf cent vingt-sept.

Les deux doubles du présent registre sont conformes, ce que nous certifions.

Lucens, le 31 décembre 1948

L'officier de l'état civil :

Luise Wenger



## Registre des mariages A.

No 1.

Genier, Julien  
Badoux née Richard, Julie

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Genier, Julien  
veuf de Pauline-Elisa née Lavanchy, dès le 23 juin 1924  
maroumeoriginaire de Nohierrens domicilié à  
Lucens né à  
Lucens le premier avril  
mil huit cent septante-six fils de  
Jules Genier et de  
Jenny née Piot, décédés2. Badoux née Richard, Julie  
veuve de François-Frédéric Badoux, dès le 4 février 1924  
ménagèreoriginaire de Cremin domiciliée à  
Curtilles née à  
Savigny le cinq octobre  
mil huit cent septante fille de  
Jean-Jacques Richard et de  
Louise née Jéssert, décédés

Comme témoins :

1. Bonzon, Alexis, cafetier à Lucens  
2. Charbonney, Auguste, pievriste à LucensLes publications ont eu lieu à Lucens, Curtilles et Cremin, le 4 janvier et  
à Nohierrens, le 5 janvier 1928

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lucens, le vingt janvier mil neuf cent vingt-huit

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage
- 2-3. Actes de naissance des époux
4. Acte de décès de Pauline-Elisa Genier
5. Acte de décès de Badoux, François-Frédéric
- 6-9. Actes de publication de mariage de  
Lucens, Curtilles, Cremin et Nohierrens.

Les époux :

Genier Julien  
Julie Genier

Les témoins :

Bonzon  
Auguste Charbonney

L'officier de l'état civil :

Emile WengerCommuniqué à l'état civil à St-Cierges,  
le 20 janvier 1928

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 2.Baechler, Fritz-Ernest  
Guye, Alice-Gisèle

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage

1. Baechler, Fritz-Ernest

célibataire

fromager

originaire de Lenk (Bern) domicilié àLes Fourgs (France) précédemment à Curtilles né àTrayeme, in Prancy le vingt maimil neuf cent sept fils deEmile-Oscar Baechler, laitier et deMarquerite née Blaserà Les Fourgs (France) précédemment à Curtilles2. Guye, Alice-Gisèle

célibataire

pierriste

originaire de Petit-Trayard (Neuchâtel) domiciliée àLucens, précédemment à Curtilles née àLucens le vingt-huit juinmil neuf cent cinq fille deJules-Arnold Guye, pierriste à Lucens et deMarie-Jenny née Christe, d'ici

à \_\_\_\_\_

Comme témoins :

1. Guye, Raoul, pierriste à Lucens2. Guye Jules, pierriste à LucensLes publications ont eu lieu à Curtilles, le 30 novembre, aux Trayards et à  
Lenk, le 1<sup>er</sup> décembre 1927

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lucens, le vingt-huit janvier mil neuf cent vingt-huit

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage
- 2-3. Actes de naissance des époux
- 4-6. Actes de publication de mariage de Curtilles, Lenk et des Trayards

Les époux :

F. Baechler  
Gisèle Baechler

Les témoins :

Raoul Guye  
J. Guye

L'officier de l'état civil :

Emile Wenger

Communiqué à l'état civil à Lenk  
et Les Trayards, le 1<sup>er</sup> février 1928.

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 3.  
Baldinger, César-Aimé  
Desarzens, Marthe-Marguerite

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Baldinger, César-Aimé

célibataire

agriculteur

originaire de Zuzsch (Argovie) domicilié à

Lucens né à

Forel sur Lucens le quatorze juillet

mil neuf cent fils de

feu Pierre-François Baldinger et de

Lucie-Blise née Rey

à Lucens

2. Desarzens, Marthe-Marguerite

célibataire

ménagère

originaire de Sargens domiciliée à

Sargens née à

Curtelles le six juillet

mil neuf cent un fille de

Olysse Desarzens, agriculteur et de

Anna-Blise née Gehrig

à Sargens

Comme témoins :

1. Desarzens, Olysse, agriculteur à Sargens

2. Nancy, Auguste, journalier à Lucens

Les publications ont eu lieu à Lucens, à Sargens et à Zuzsch, le 7 février 1928.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lucens, le vingt-quatre février mil neuf cent vingt-huit

## Pièces déposées :

1. Promesse de mariage
- 2-3. Actes de naissances des époux
- 4-6. Actes de publication de mariage de Lucens, Sargens et Zuzsch.

## Les époux :

César Baldinger

Marthe Baldinger

## Les témoins :

Olysse Desarzens-Gehrig

Nancy Auguste

L'officier de l'état civil :

Emile Wenger

Communiqué à l'état civil à Zuzsch le 24 février 1928.



## Registre des mariages A.

No 4.  
Sabattini, Héli-Georges  
Corthesny, Marcelle-Louise  
Marcelle

Approuvé la correction ci-dessus.

L'officier de l'état civil:  
Emile Wenger

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Sabattini, Héli-Georges

célibataire

maçon

originaire de Envy domicilié à

Curtilles né à

Curtilles le quatre avril

mil neuf cent deux fils de

Giuseppe-Léopoldo Sabattini, entrepreneur à Curtilles et de

Blise née Clot, décédée

à

2. Corthesny, Marcelle-Louise

célibataire

pierriste

originaire de Dompierre et Trévoloup domiciliée à

Lucens née à

Granges le quatre juin

mil neuf cent sept fille de

Lina-Hélène Corthesny, mariée Rey, à Lucens et de

à

Comme témoins :

1. Geneyne, Albert, hôtelier à Lucens

2. Augsburger, Eugène, menuisier, à Lucens

Les publications ont eu lieu à Lucens, le 24 janvier, à Curtilles, à Envy,  
à Dompierre et à Trévoloup, le 28 janvier 1928

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lucens, le neuf mars mil neuf cent vingt-huit

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage
2. 3. Actes de naissance des époux
4. 5. Actes de publication de mariage de  
Lucens, Curtilles, Envy, Dompierre et  
Trévoloup.

Les époux :

H. Sabattini

M. Sabattini

Les témoins :

A. Geneyne

E. Augsburger

L'officier de l'état civil :

Emile Wenger

Communiqué à l'état civil à  
Romainsmattier, le 9 mars 1928.

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 5.  
Badoux, Robert-Charles  
Crot, Rose-Cécile

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Badoux, Robert-Charles  
célibataire  
charron  
originaire de Cremin domicilié à  
Lucens né à  
Cremin le huit mars  
mil neuf cent deux fils de  
Adolphe Badoux, charbonnier et de  
Emma née Badertscher  
à Cremin

2. Crot, Rose-Cécile  
célibataire  
ménagère  
originaire de Lutry et de Riet domiciliée à  
Moudon née à  
Brussy sur Moudon le vingt-jullet  
mil neuf cent huit fille de  
Oscar Crot, agriculteur et de  
Nancy Julia née Gosselet  
à Moudon

Comme témoins :

1. Bessard, Jules, agriculteur à Lucens  
2. Kocher, Ernest, tailleur à Lucens

Les publications ont eu lieu à Lucens et à Moudon, le 24 mars, à  
Cremin, le 25 mars, à Lutry et à Riet, le 26 mars 1928

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.  
Lucens, le quatorze avril mil neuf cent vingt-huit

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage  
2. Actes de naissance des époux  
4. Autorisation du père de l'épouse  
5. Actes de publication de mariage  
de Lucens, Moudon, Cremin, Lutry et  
Riet.

Les époux :

Robert Badoux  
Rose Badoux

Les témoins :

Bessard Jules  
Ernest Kocher

L'officier de l'état civil :  
Emile Wenger

Communiqué à l'état civil à Moudon  
à Lutry et à Cully, le 14 avril 1928.

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 6Giroud, Clément  
Jufey, Marguerite-Alice

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Giroud, Clément

célibataire

agriculteur

originaire de Lovatens domicilié à

Lovatens né à

Chavannes sur Boudon le quatorze juillet

mil huit cent quatre-vingt-un fils de

Jean-Daniel Giroud et de

Alice nie Ravin, décédée

à

2. Jufey, Marguerite-Alice

célibataire

ménagère

originaire de Palézieux domiciliée à

Palézieux née à

Lausanne le vingt-sept mars

mil huit cent dix-huit fille de

Charles-Henri Jufey et de

Marie-Alice nie Paudat, décédée

à

Comme témoins :

1. Giroud, Eugène, maréchal à Lovatens

2. Genevve, Albert, hôtelier à Lucens

Les publications ont eu lieu à Lovatens et à Palézieux, le 31 mars 1928

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lucens, le vingt-huit avril mil neuf cent vingt-huit

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage
- 2-3. Actes de naissance des époux
- 4-5. Actes de publication de mariage de Lovatens et de Palézieux

Les époux :

Clément Giroud  
Marguerite Giroud

Les témoins :

Eugène Giroud  
Albert Genevve

L'officier de l'état civil :

Louise Wenger

Communiqué à l'état civil à Palézieux  
le 30 avril 1928.

## Registre des mariages A.

No 7  
 Pidoux, Paul  
 Dutoit, Violette

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Pidoux, Paul

célibataire

agriculteur

originaire de Forel sur Lucens et de Willars-le-Comte domicilié à

Chesalles sur Bourdon né à

Spendes le deux octobre

mil neuf cent huit fils de

Alcide Pidoux, agriculteur et de

Elie. Clara née Badoux

à Chesalles sur Bourdon

2. Dutoit, Violette

célibataire

ménagère

originaire de Chavannes et de Bourdon domiciliée à

Chavannes née à

Chavannes le neuf juillet

mil neuf cent huit fille de

feu Emile Dutoit et de

Louise-Rosine née Girardoz

à Chavannes

Comme témoins :

1. Pidoux, Héli, agriculteur à Chesalles

2. Badoux, William, agriculteur à Forel

Les publications ont eu lieu à Chesalles, à Forel, à Bourdon, le 27 avril,  
à Chavannes et à Willars-le-Comte, le 28 avril 1928

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lucens, le douze mai mil neuf cent vingt-huit

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage
- 2-3. Actes de naissance des époux
- 4-5. Autorisations des parents des époux
- 6-10. Actes de publication de mariage de  
Chesalles, Forel, Bourdon, Chavannes et  
Willars-le-Comte.

Les époux :

Pidoux Paul

Pidoux Violette

Les témoins :

Pidoux Héli

Badoux William

L'officier de l'état civil :

Emile Wenger

Communiqué à l'état civil à Bourdon  
 et à Denezy, le 12 mai 1928.

## Registre des mariages A.

No 5.

Binggeli, Emile  
Charbonney, Irène-Henriette

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Binggeli, Emile

célibataire

employé aux B. L.

originaire de Mählern (Tronc) domicilié à

Lausanne

né à

Lucens

le premier février

mil neuf cent deux

fils de

Emile Binggeli, rentier

et de

Elisa née Gilgen

à Lucens

2. Charbonney, Irène-Henriette

célibataire

pierreuse

originaire de Lucens domiciliée à

Lucens

née à

Lucens

le vingt-quatre octobre

mil neuf cent

fille de

Louis-Antoine-Auguste Charbonney, pierreux à Lucens

et de

Marie-Lisa née Porchet, décédée

à

Comme témoins :

1. Binggeli, Emile, père, rentier à Lucens

2. Armann, Emile, pierreux à Lucens

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 29 mars, à Mählern et à Lucens  
le 30 mars 1928Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lucens, le douze mai mil neuf cent vingt-huit

Pièces déposées :

1. Certificat de publication.

Les époux :

Binggeli Emile

Binggeli Irène

Les témoins :

Binggeli Emile

Armann Emile

L'officier de l'état civil :

Emile Wenger

Communiqué à Lausanne et à  
Schwarzenburg, le 14 mai 1928.

## Registre des mariages A.

No 9.  
 Favre, Jules-César  
 Ruppff, Lucie-Marthe

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Favre, Jules-César

\_\_\_\_\_ célibataire \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ boulanger \_\_\_\_\_

originaire de Lucens \_\_\_\_\_ domicilié à \_\_\_\_\_

Willars sur Olon \_\_\_\_\_ né à \_\_\_\_\_

Lucens \_\_\_\_\_ le vingt-un novembre \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-dix-huit \_\_\_\_\_ fils de \_\_\_\_\_

Fritz-Albert Favre, ancien boucher \_\_\_\_\_ et de \_\_\_\_\_

Rosine-Léonie née Gaverney \_\_\_\_\_

à Lucens \_\_\_\_\_

2. Ruppff, Lucie-Marthe

\_\_\_\_\_ célibataire \_\_\_\_\_

originaire de Schichens \_\_\_\_\_ domiciliée à \_\_\_\_\_

Lausanne, Avenue Gruy, 24<sup>e</sup> \_\_\_\_\_ née à \_\_\_\_\_

Lausanne, Villa Rivail, Pontaise \_\_\_\_\_ le vingt-huit août \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-dix-huit \_\_\_\_\_ fille de \_\_\_\_\_

Marc-Henri Ruppff, serurier \_\_\_\_\_ et de \_\_\_\_\_

Maria-Hedwig née Janich \_\_\_\_\_

à \_\_\_\_\_

Comme témoins :

1. Favre, Jules, rentier à Lucens \_\_\_\_\_

2. Winkelmann, Elise, à Lausanne \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Lucens et à Morigny, le 21 avril, à Olon, à Lausanne et à Schichens, le 24 avril 1928.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

\_\_\_\_\_ Lucens, le vingt-quatre mai mil neuf cent dix-huit \_\_\_\_\_

Pièces déposées :

1. Certificat de publication

Les époux :

M. Favre  
C. Favre

Les témoins :

Jules Favre

E. Winkelmann

après l'adjonction du mot "cent" à la 30<sup>e</sup> ligne

L'officier de l'état civil :

Emile Wenger

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 10.

Goël, Charles-Albert  
Corthésy, Germaine-Elisabeth

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Goël, Charles-Albert

célibataire

agriculteur

originaire de Trilly domicilié àCurtilles né àCarrange le huit septembre

mil huit cent nonante-huit fils de

Nicolas Goël, agriculteur et deRosine née Ducà Curtilles2. Corthésy, Germaine-Elisabeth

célibataire

ménagère

originaire de Sarzens et de Jompierre domiciliée àSarzens née àSarzens le vingt-trois juillet

mil neuf cent sept fille de

Syde Corthésy, agriculteur et deLéonore née Benthoreyà Sarzens

Comme témoins :

1. Prallig, Albert, instituteur à Lucens2. Geneyne, Albert, hôtelier à LucensLes publications ont eu lieu à Trilly, le 2 mai, à Curtilles, à Sarzens  
et à Jompierre, le 3 mai 1928

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lucens, le vingt-cinq mai mil neuf cent vingt-huit

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage
- 2-3 Actes de naissance des époux
- 4-7 Actes de publication de mariage de Trilly, Curtilles, Sarzens et Jompierre

Les époux :

Charles Goël  
Germaine Goël

Les témoins :

Barj  
Albert Geneyne

L'officier de l'état civil :

Ernest Wenger

Communiqué à l'état civil à Trilly,  
le 26 mai 1928

## Registre des mariages A.

No 11.  
 Chassot, Max. Nobile  
 Bonjour, Yvonne. Marguerite

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Chassot, Max. Nobile

celibataire

agriculteur

originaire de Prez-vers-Siviriez (Fribourg) domicilié à  
Prentles né à

Prez-vers-Siviriez le dix-sept mai

mil neuf cent cinq

fils de

Chassot, Alphonse. Nicodème, agriculteur et de

Julie. Louise née Andrey

à Prez-vers-Siviriez

2. Bonjour, Yvonne. Marguerite

celibataire

ménagère

originaire de St. Léger-la-Chiésaz domiciliée à

Chesalles sur Moudon née à

Lausanne le dix-huit décembre

mil neuf cent un

fille de

Samuel Bonjour, manœuvre et de

Julie, née Loup

à Lausanne

Comme témoins :

1. Pidon, Héli, agriculteur à Chesalles

2. Monod, Albert, agriculteur à Prentles

Les publications ont eu lieu à Prentles, à Chesalles, à Prez-vers-Siviriez et  
 à St. Léger, le 23 mai 1928

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lucens, le huit juin mil neuf cent vingt-huit

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage
- 2-3. Actes de naissance des époux
- 4-7. Actes de publication de mariage  
 de Prentles, Chesalles, Prez-vers-Siviriez  
 et St. Léger.

Les époux :

Max Chassot  
Yvonne Chassot

Les témoins :

Pidon Héli  
Monod Albert

L'officier de l'état civil :

Emile Wenger

Communiqué à l'état civil à St. Léger  
 et à Siviriez, le 9 juin 1928.



## Registre des mariages A.

No 12.

Morrel, Louis-Alfred  
 Mottaz, Yvonne

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage.:

1. Morrel, Louis-Alfred

célibataire

agriculteur

originaire de Rosseuges domicilié à

Brenles né à

Brenles le vingt. avril

mil neuf cent huit fils de

Aimé Morrel, agriculteur et de

Clémence née Chaney

à Brenles

2. Mottaz, Yvonne

célibataire

ménagère

originaire de Syens domiciliée à

Syens née à

Foel (Lavau) le trois février

mil neuf cent neuf fille de

Gustave Mottaz, maréchal et de

Blanche née Rigroz

à Syens

Comme témoins :

1. Pidoux Héli, agriculteur à Chesalles

2. Frossard, Constant, cordonnier à Lucens

Les publications ont eu lieu à Brenles, le 24 mai, à Rosseuges et à Syens,  
le 25 mai 1928.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lucens, le huit juin mil neuf cent vingt-huit

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage
- 2-3. Actes de naissance des époux
4. Autorisation du père de la fiancée
- 5-7. Actes de publication de mariage de Brenles, Rosseuges et Syens.

Les époux :

Morrel Louis  
Morrel Yvonne.

Les témoins :

Pidoux Héli  
Constant Frossard.

L'officier de l'état civil :

Aimé Wenger

Communiqué à l'état civil à Moudon,  
le 9 juin 1928.

## Registre des mariages A.

No 13.

Burgdorfer, Paul  
Durusset, Rose

Par jugement du Tribunal du district de Moudon, rendu en date du 17 juin 1934, déclaré définitif et exécutoire le 13 juillet 1934, le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le divorce.

Le Tribunal a fixé à un an, dès le 13 juillet 1934, le délai pendant lequel les époux ne pourront se remarier.

Inscrit le 21 juillet 1934

L'officier de l'état civil:

E. Charbonney

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Burgdorfer, Paul

célibataire

agriculteur

originaire de Eggwil (Berne) domicilié à

Chesalles sur Moudon né à

Servion le vingt-quatre juin

mil huit cent quatre-vingt-huit fils de

Jacob-Rodolphe Burgdorfer, agriculteur et de

Louise née Telesert, à Servion

2. Durusset, Rose

célibataire

ménagère

originaire de Bussy sur Moudon domiciliée à

Brenles née à

Fey le quatre octobre

mil neuf cent six fille de

Jules Durusset, décodé et de

Alice née Palud

à St. Pierre

Comme témoins :

1. Fanquet, Alexis, cafetier à Lucens

2. Durusset, Gustave, agriculteur à Chesalles

Les publications ont eu lieu à Eggwil, à Bussy et à Chesalles, le 19 juin, à Brenles, le 23 juin 1928

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lucens, le quatorze juillet mil neuf cent vingt-huit

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage
- 2-3. Actes de naissance des époux
- 4-7. Actes de publication de mariage de Eggwil, Bussy, Chesalles et Brenles.

Les époux :

Paul Burgdorfer

Rose Burgdorfer

Les témoins :

Alexis Fanquet

Gov. Durusset

L'officier de l'état civil :

Emile Wenger

Communiqué à l'état civil à Eggwil et à Moudon, le 14 juillet 1928.

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 14Durussel, Henri-Albert  
Desargens, Berthe

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Durussel, Henri-Albert  
divorcé en 2<sup>ème</sup> noces de Célestine Anna née Marquet  
marié au C. F. F.originaire de Seignemur domicilié à  
Yverdon né à  
Fayens le dix-sept mai  
mil huit cent septante-deux fils de  
Jacques-Louis Durussel et de  
Louise née Turfy, décédés2. Desargens, Berthe  
célibataire  
ménagèreoriginaire de Sargens domiciliée à  
Sargens née à  
Sargens le neuf mars  
mil huit cent septante-quatre fille de  
Jean-Abram Desargens et de  
Louise née Gavin, décédés

Comme témoins :

1. Corthézy, Emile, agriculteur à Sargens  
2. Courvoisier Auguste, agriculteur à SargensLes publications ont eu lieu à Yverdon, le 4 juillet, à Sargens, le 5 juillet  
et à Seignemur, le 6 juillet 1928Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Leurs, le vingt-trois juillet mil neuf cent vingt-huit

Pièces déposées :

1. Certificat de publication

Les époux :

H. Durussel  
Berthe Durussel

Les témoins :

Emile Corthézy  
Aug. Courvoisier

L'officier de l'état civil :

Emile Wenger

Communiqué à l'état civil à Villarsel  
et à Yverdon, le 23 juillet 1928

## Registre des mariages A.

No 15.  
Bünter, Alois-François  
Divoisin, Marie

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bünter, Alois-François  
célibataire

industriel

originaire de Smetsburgen (Nidwald) domicilié à

Lucens né à

Lucens le neuf juin

mil huit-cent quatre-vingt-dix-huit fils de

Franz-Alois Bünter, pierriste à Lucens et de

Barina née Weber, décédée

à

2. Divoisin, Marie  
célibataire

institutrice

originaire de Bouvillars et de Fontanegier domiciliée à

Grandson née à

Chavannes-le-Chêne le huit juillet

mil huit-cent quatre-vingt-dix-huit fille de

Eugène Divoisin et de

Louisa née Jaquier, décédée

à

Comme témoins : Paul

1. Bünter, Alois, père, pierriste à Lucens

2. Bünter, Joseph, mécanicien à Lucens

Les publications ont eu lieu à Lucens, le 8 août, à Smetsburgen, à  
Bouvillars, à Fontanegier et à Grandson, le 9 août 1928.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lucens, le dix septembre mil neuf cent vingt-huit

## Pièces déposées :

1. Promesse de mariage
- 2-3. Actes de naissance des époux
- 4-8. Actes de publication de mariage de Lucens, Smetsburgen, Bouvillars, Fontanegier et Grandson.

## Les époux :

Bünter  
M. Bünter

## Les témoins :

A. Bünter  
Bünter

L'officier de l'état civil :

Luigi Wenger

Communiqué à l'état civil à Buchs,  
à Bouvillars et à Grandson, le 7 septembre  
1928.

## Registre des mariages A.

N° 16.

Charbonney, André-Auguste  
Bzand, Blanche-Susanne

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Charbonney, André-Auguste

célibataire

pierreux

originaire de Lucens domicilié à

Lucens

né à

Lucens

le sept août

mil neuf-cent dix

fils de

Louis-Antoine-Auguste Charbonney, pierreux à Lucens et de  
Marie-Lina née Forchet, déedie

à

2. Bzand, Blanche-Susanne

célibataire

pierreux

originaire de Bottens domiciliée à

Lucens

née à

Lucens

le vingt-six octobre

mil neuf-cent cinq

fille de

Eugène Bzand, pierreux et de  
Louise Emma née Roulin

à

Comme témoins :

1. Bzand, Eugène, pierreux à Lucens

2. Charbonney, Auguste, pierreux à Lucens

Les publications ont eu lieu à Lucens, le 14 août et à Bottens, le 16 août  
1928Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lucens, le vingt-un septembre mil neuf cent vingt-huit

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage
- 2-3. Actes de naissance des époux
- 4-5. Actes de publication de mariage de  
Lucens et Bottens.

Les époux :

Charbonney André

Bzand Blanche

Les témoins :

Eugène Bzand

Auguste Charbonney

L'officier de l'état civil :

Emile Wenger

## Registre des mariages A.

No 17.

Corthisy, Jules-Oscar  
Gétag, née Masson, Amélie-Marie

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Corthisy, Jules-Oscar

celibataire

agriculteur

originaire de Brenles et de Jompienne sur Lucens domicilié àBrenles né àBrenles le quatorze septembremil huit cent quatre-vingt-trois fils deJules Corthisy, décédé et deJeannette-Lina née Garièresà Brenles2. Gétag, née Masson, Amélie-Marieveuve de Gétag, Jules-Vincent, dès le 13 juillet 1926

institutrice

originaire de Château d'Or domiciliée àBrenles née àFeytaud le premier maimil huit cent quatre-vingt-dix-huit fille deArmand Masson, employé et deMarie-Lydie née Turbotà Feytaud

Comme témoins :

1. Geneyne, Albert, hôtelier à Lucens2. Hofler, Adolphe, mécanicien à MoudonLes publications ont eu lieu à Brenles et Jompienne, le 9 septembre et  
à Château d'Or, le 10 septembre 1928Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.Lucens, le cinq octobre mil neuf cent vingt-huit

## Pièces déposées :

1. Promesse de mariage
2. Actes de naissance des époux
4. Acte de décès de Gétag, Jules-Vincent
5. Actes de publication de mariage de  
Brenles, Jompienne et Château d'Or

Les époux :

Am. Corthisy  
Oscar Corthisy

Les témoins :

Albert Geneyne  
Adolphe Hofler

L'officier de l'état civil :

Emile Wenger

Communiqué à l'état civil à Château  
d'Or, le 6 octobre 1928.

N° 18.

Besson, Marcel-Henri  
Tauthey, Elise-Madia

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Besson, Marcel-Henri

célibataire

maréchal

originaire de Dompierre sur Lucens et de Tillargel domicilié à

Dompierre né à

Dompierre le huit février

mil huit-cent quatre-vingt-dix-neuf fils de

Jules-Henri Besson, maréchal et de

Fanny-Louise née Chollet

à Dompierre

2. Tauthey, Elise-Madia

célibataire

ménagère

originaire de Seigney et de Bussy sur Mondon domiciliée à

Seigney née à

Seigney le neuf janvier

mil neuf-cent fille de

Louis-Alysse Tauthey, agriculteur et de

Fanny née Tauthey

à Seigney

Comme témoins :

1. Tauthey, Robert, agriculteur à Seigney

2. Tauthey, Alice, à Seigney

Les publications ont eu lieu à Dompierre, le 17 septembre, à Tillargel, à Bussy et à Seigney, le 18 septembre 1928

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lucens, le cinq octobre mil neuf cent vingt-huit

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage
- 2-3. Actes de naissance des époux
- 4-7. Actes de publication de mariage de Dompierre, Tillargel, Bussy et Seigney.

Les époux :

Marcel Besson

Elise Besson

Les témoins :

R. Tauthey

Alice Tauthey

L'officier de l'état civil :

Emile Wenger

Communiqué à l'état civil à Tillargel et à Mondon, le 6 octobre 1928.

## Registre des mariages A.

N° 19.

Corthisy, Roland-Félix-Gustave  
Fattebert, Susanne-Alice

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Corthisy, Roland-Félix-Gustave

célibataire

instituteur

originaire de Joussière sur Lucens domicilié à

Curtilles né à

Pont le douze mai

mil neuf-cent deux fils de

Ernest Corthisy et de

Laure-Aida née Rochat, décédée

à

2. Fattebert, Susanne-Alice

célibataire

institutrice

originaire de Villars-Bramard domiciliée à

Villars-Bramard née à

Villars-Bramard le vingt-neuf mars

mil neuf-cent six fille de

Alfred Fattebert, décédé et de

Lydie née Besson

à Villars-Bramard

Comme témoins :

1. Fattebert Alfred, agriculteur à Villars-Bramard

2. Fattebert, Bianchi, ménagère à Villars-Bramard

Les publications ont eu lieu à Curtilles et à Joussière, le 9 septembre et  
à Villars-Bramard, le 11 septembre 1928

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lucens, le cinq octobre mil neuf cent vingt-huit

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage
- 2-3. Actes de naissance des époux
- 4-6. Actes de publication de mariage de Curtilles, Joussière et Villars-Bramard.

Les époux :

R. Corthisy  
S. Fattebert

Les témoins :

Alfred Fattebert  
R. Fattebert

L'officier de l'état civil :

Emile Wenger

Communiqué à l'état civil à Tillayel  
le 6 octobre 1928.



## Registre des mariages A.

No 20.

Guerne, ami  
Bassin, Léa

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Guerne, ami  
veuf de Berthe-Angèle née Rosselet. Christ, des le 23 janvier 1924  
négociantoriginaire de Novannes (Breme) domicilié à  
Reconvilier (Breme) né à  
Novannes le vingt-un septembre  
mil huit-cent septante-cinq fils de  
feu Guerne, François et de  
fene Adèle née Fessier2. Bassin, Léa  
célibataire  
ménagèreoriginaire de Saules (Breme) domiciliée à  
Curtelles née à  
Saules le vingt décembre  
mil huit-cent septante-sept fille de  
Bassin, Adolphe et de  
Caroline née Bassin, Ans deux décédés

Comme témoins :

1. Schmid-Bassin, Charles, négociant, à Curtelles  
2. Schmid-Bassin, Caroline, à CurtellesLes publications ont eu lieu à Novannes, le 22 septembre et à Curtelles,  
le 24 septembre 1928Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.Lucens, le dix-sept octobre mil neuf cent vingt-huit

Pièces déposées :

1. Certificat de publication

Les époux :

Guerne Léa Bassin  
ami  
me

Les témoins :

C. Schmid-Bassin  
Schmid-Bassin

L'officier de l'état civil :

Emile WengerCommuniqué à l'état civil à Novannes  
le 17 octobre 1928.

## Registre des mariages A.

No 21.

Chappuis, René-Gaston  
Fattebert, Berthe, Kelly

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Chappuis, René-Gaston

célibataire

agriculteur

originaire de Tulliens domicilié àTrévouloz né àTulliens le quatorze octobremil neuf-cent quatre fils deEmile Chappuis, agriculteur et deHelène née Hugonyà Trévouloz2. Fattebert, Berthe Kelly

célibataire

ménagère

originaire de Tillars-Bramard domiciliée àTillars-Bramard née àTillars-Bramard le douze juinmil neuf cent huit fille deJules Fattebert, maréchal à Jongny et deOlive née Freymond, décédée

à \_\_\_\_\_

Comme témoins :

1. Cothézy, René, agriculteur à Trévouloz2. Péclard, Gabrielle à PaillyLes publications ont eu lieu à Trévouloz, le 5 octobre, à Tulliens et  
à Tillars-Bramard, le 6 octobre 1928.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Ducens, le vingt-six octobre mil neuf cent  
vingt-huitapprouvé l'adjonction du mot : cent à la ligne ci-dessus.  
L'officier de l'état civil : H. Wenger

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage
2. Actes de naissance des époux
4. Actes de publication de mariage de Trévouloz, Tulliens et Tillars-Bramard.

Les époux :

Gaston Chappuis  
Berthe Chappuis.

Les témoins :

René Cothézy  
Gabrielle Péclard.

L'officier de l'état civil :

Emile WengerCommuniqué à l'état civil à Tillars-Bramard  
le 26 octobre 1928. et Mézières.

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 22.Schneider, Marcel  
Jean, Susanne

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Schneider, Marcel

né en 2<sup>ème</sup> mes de Constantine Gallandat, dit le 23 septembre 1926

pierriste

originaire de Bötterbach i/S. (Bern) domicilié à

Lucens

né à

Lucens

le dix mars

mil huit cent quatre-vingt-quatre

fils de

Lina Schneider, ménagère

et de

à Lucens

2. Jean, Susanne

célibataire

modiste

originaire de Châtillens domiciliée à

Avenches

née à

Oron-la-Tille

le dix-sept septembre

mil huit cent quatre-vingt-huit

fille de

Henri-Abram Jean, menuisier à Oron-la-Tille

et de

Adèle-Charlotte-Marie née Tsinand, décédée

Comme témoins :

1. Cherpillod, Jean, cafetier à Lucens

2. Genier, Louis, pierriste à Lucens

Les publications ont eu lieu à Lucens et à Avenches, le 18 septembre,  
à Bötterbach et à Châtillens, le 19 septembre 1928Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lucens, le vingt-sept octobre mil neuf cent vingt-huit

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage
- 2-3 Actes de naissance des époux
4. Acte de décès de Constantine Schneider  
née Gallandat.
- 5-8. Actes de publication de mariage  
de Lucens, Avenches, Bötterbach et  
Châtillens

Communiqué à l'état civil à Avenches,  
à Oron-la-Tille et à Bötterbach i/S.

Les époux :

S Schneider  
Marcel Schneider

Les témoins :

J. Cherpillod  
L. Genier

L'officier de l'état civil :

Emile Wenger

## Registre des mariages A.

N° 23.

Buendet, Hermann  
Corthésy, Hélène-Olive

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Buendet, Hermann

\_\_\_\_\_ célibataire \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ ouvrier industriel \_\_\_\_\_

originaire de Sainte-Croix \_\_\_\_\_ domicilié à

aux Jaques, rive Sainte-Croix \_\_\_\_\_ né à

aux Jaques, Granges de Sainte-Croix \_\_\_\_\_ le vingt-quatre avril \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil neuf-cent vingt \_\_\_\_\_ fils de

Buendet, Philippe Samuel, fabricant \_\_\_\_\_ et de

Blisa-Suzanne née Campriche \_\_\_\_\_

à aux Jaques \_\_\_\_\_

2. Corthésy, Hélène-Olive

\_\_\_\_\_ célibataire \_\_\_\_\_

originaire de Sargens et de Tompière \_\_\_\_\_ domiciliée à

Lucens \_\_\_\_\_ née à

Lucens \_\_\_\_\_ le vingt-neuf juillet \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil neuf-cent quatre \_\_\_\_\_ fille de

Amold, Corthésy, Sellia \_\_\_\_\_ et de

Bertha née Rosandoi \_\_\_\_\_

à Lucens \_\_\_\_\_

Comme témoins :

1. Buendet, Otto, ouvrier industriel à St. Croix \_\_\_\_\_

2. Lemat, Gustave, pierriste à Lucens \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à La Chaux, Granges de St. Croix, à St. Croix, à  
Lucens, le 31 octobre, à Sargens et à Tompière, le 2 novembre 1928 \_\_\_\_\_

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

\_\_\_\_\_ Lucens \_\_\_\_\_, le vingt-quatre novembre mil neuf cent vingt-huit \_\_\_\_\_

Pièces déposées :

1. Certificat de publication

Les époux :

Hermann Buendet.

Hélène Buendet.

Les témoins :

Otto Buendet.

Gustave Lemat

L'officier de l'état civil :

Smile Wenger.

Communiqué à l'état civil à St. Croix  
et à La Chaux, rive St. Croix, le  
26 novembre 1928.

## Registre des mariages A.

N° 24.

Morel, Charles-Edmond  
 Guignard, Violette-Marguerite

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Morel, Charles-Edmond

célibataire

négoçant

originaire de Marmand domicilié à

Lucens né à

Motiers (Neuchâtel) le vingt avril

mil neuf cent dix fils de

Morel, Jean-Isaac, Scieur et de

Somma née Nicollier

à Fleurier

2. Guignard, Violette-Marguerite

célibataire

ménagère

originaire de Le Lieu domiciliée à

Lucens née à

Lucens le douze janvier

mil neuf cent cinq fille de

Salie-Léon Guignard, pierriste et de

Céline née Gaberell

à Lucens

Comme témoins :

1. Geneyne, Albert, hôtelier à Lucens

2. Pibet, Constant, agriculteur, à Lucens

Les publications ont eu lieu à Lucens, le 12 novembre, à Marmand et

Le Lieu, le 13 novembre 1928

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lucens, le quatorze décembre mil neuf cent vingt-huit

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage
- 2-3. Actes de naissance des époux
- 4-6. Actes de publication de mariage de Lucens, Marmand et Le Lieu.

Les époux :

Marguerite Morel  
Charles Morel

Les témoins :

Albert Geneyne  
Constant Pibet

L'officier de l'état civil :

Emile Wenger

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 25.  
Corthésy, Marius-Emile  
Broyon, Alice-Jeanne

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Corthésy, Marius-Emile

celibataire

cantonnier

originaire de Jompiere sur Lucens domicilié à

Jompiere né à

Willas-Bramard

le dix-huit avril

mil huit-cent quatre-vingt-dix-neuf fils de

Simi Corthésy, décédé et de

Emma née Barry

à Jompiere

2. Broyon, Alice-Jeanne

celibataire

ménagère

originaire de Cheseant domiciliée à

Corelles près Payerne née à

Corelles près Payerne

le vingt-quatre août

mil neuf-cent trois fille de

Broyon, Henri-Benjamin, mécanicien et de

Susanne née Tillet

à Corelles près Payerne

Comme témoins :

1. Rapin, Gustave, agriculteur à Jompiere sur Lucens

2. Corthésy, Fernand, scieur à Orpèren

Les publications ont eu lieu à Jompiere et à Corelles près Payerne, le  
27 novembre, à Cheseant, le 28 novembre 1928

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lucens, le vingt-un décembre mil neuf cent vingt-huit

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage
2. 3. Actes de naissance des époux
4. 6. Actes de publication de mariage de  
Jompiere, Cheseant et Corelles près  
Payerne

Les époux :

Alice Corthésy  
Corthésy Marius

Les témoins :

Gustave Rapin  
Fernand Corthésy

L'officier de l'état civil :

Emile Wenger

Communiqué à l'état civil à Trilly et  
Corelles près Payerne, le 21 décembre  
1928

## Registre des mariages A.

No 26.

Fahmi, William  
Clere, Louise-Olga

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Fahmi, William

célibataire

pierriste

originaire de Crity (Freme) domicilié àFaulion né àLucens le vingt-sept marsmil neuf cent deux fils deAlfred Fahmi, pierriste et deRosalie née Pascheà Lucens2. Clere, Louise-Olga

célibataire

ouvrière industrielle

originaire de Moëtiers (Neuchâtel) domiciliée àSt. Croix née àLucens le trente septembremil neuf cent un fille deFritz Clere, décédé et deJosephine née Germondà Lucens

Comme témoins :

1. Fahmi, Alfred, fils, pierriste à Lucens2. Schneider, Emile, pierriste à LucensLes publications ont eu lieu à Faulion, le 26 novembre, à Moëtiers et à St. Croix, le 27 novembre et à Schwarzenegg (Freme) le 28 novembre 1928.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lucens, le vingt-neuf décembre mil neuf cent vingt-huit

Pièces déposées :

1. Certificat de publication

Les époux :

William Fahmi  
Olga Fahmi

Les témoins :

Alfred Fahmi fils  
Emile Schneider

L'officier de l'état civil :

Emile WengerCommuniqué à l'état civil à Faulion,  
à St. Croix, à Moëtiers (Neuchâtel) et  
à Schwarzenegg (Freme) le 29 décembre 1928.

Registre des mariages A.

N°

~~Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :~~

1. L'inscription portant le numéro vingt-six à la page trois cent quarante-huit est la dernière de ce volume numéro cinq. La suite se trouve dans le volume numéro six qui commence par le ~~originaire de~~ numéro un de l'année mil neuf cent vingt-neuf domiciliés à au 31 décembre 1928, prend fin l'ordonnance fédérale du 25 ~~me~~ février 1910 qui est remplacée par l'ordonnance fédérale du 18 mai 1928. La clôture ~~mit~~ de ce ~~cont~~ registre et l'ouverture d'un ~~file~~ de nouveau sont dictés par les nouvelles prescriptions.



Lucens, le 31 décembre 1928.

L'officier de l'état civil:

Emile Wenger

2.

originaire de \_\_\_\_\_ domiciliée à \_\_\_\_\_  
née à \_\_\_\_\_  
le \_\_\_\_\_  
mil cent \_\_\_\_\_ fille de \_\_\_\_\_  
et de \_\_\_\_\_

Vu le 14 mars 1929  
de Michel  
Gassmann

à

Comme témoins :

1.

2.

Les publications ont eu lieu à \_\_\_\_\_

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

, le \_\_\_\_\_

Pièces déposées :

Les époux :

Les témoins :

Communiqué

L'officier de l'état civil :



Registre des mariages A.

N°

~~Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :~~

1. L'inscription portant le numéro vingt-six à la page trois cent quarante-huit est la dernière de ce volume numéro cinq. La suite se trouve dans le volume numéro six qui commence par le ~~originaire de~~ numéro un de l'année mil neuf cent vingt-neuf domiciliés à au 31 décembre 1928, prend fin l'ordonnance fédérale du 25 ~~me~~ février 1910 qui est remplacée par l'ordonnance fédérale du 18 mai 1928. La clôture ~~mit~~ de ce ~~cont~~ registre et l'ouverture d'un ~~file~~ de nouveau sont dictés par les nouvelles prescriptions. ~~et de~~



Lucens, le 31 décembre 1928.  
L'officier de l'état civil:  
Emile Wenger

originaire de \_\_\_\_\_ domiciliée à \_\_\_\_\_  
née à \_\_\_\_\_  
le \_\_\_\_\_  
mil cent \_\_\_\_\_ fille de \_\_\_\_\_  
et de \_\_\_\_\_

Vu le 14 mars 1929  
de Michel  
Gassmann

à \_\_\_\_\_  
Comme témoins :  
1. \_\_\_\_\_  
2. \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à \_\_\_\_\_

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

, le \_\_\_\_\_

Pièces déposées :

Les époux :

Les témoins :

Communiqué

L'officier de l'état civil :

A

B

C

D

E

F

G

H

J

K

L

M

N

O

P

Q

R

S

T

U

V

W

X

Y

Et in illis...

in

quibus

—

1

A

B  
C  
D  
E  
F  
G  
H  
J  
K  
L  
M  
N  
O  
P  
Q  
R  
S  
T  
U  
V

NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE	NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE
1914 Aerny Augsburger	Lia Lina	Zollikofen Chavannes / Mo. et Verb.	7 13				
	<u>1915</u>						
Abersold	Lina	Niederhünigen	33				
	<u>1916</u>						
Aquet	Albert	Lutry	53				
	<u>1917</u>						
Audetat	Georges - Albert	Les Verrières et La C. a. P.	65				
	<u>1918</u>						
Aigroz Amman	Victor Alphons Emile	Sombremont le P. Zerzingen	82 84				
	<u>1921</u>						
Abersold	Emma	Niederhünigen	175				
	<u>1922</u>						
Abersold Augsburger	Friedrich dit Fritz Lina	Niederhünigen Schangnau	180 183				
	<u>1923</u>						
Augsburger Ammon	Fritz Frieda	Schangnau Heizogenbuchsie	207 216				
	<u>1926</u>						
Aeberhard	Jakob	Usteren	292				



B

C

D

E

F

G

H

J

K

L

M

N

O

P

Q

R

S

T

U

V

X

Y

100  
 101  
 102  
 103  
 104  
 105  
 106  
 107  
 108  
 109  
 110  
 111  
 112  
 113  
 114  
 115  
 116  
 117  
 118  
 119  
 120  
 121  
 122  
 123  
 124  
 125  
 126  
 127  
 128  
 129  
 130  
 131  
 132  
 133  
 134  
 135  
 136  
 137  
 138  
 139  
 140  
 141  
 142  
 143  
 144  
 145  
 146  
 147  
 148  
 149  
 150  
 151  
 152  
 153  
 154  
 155  
 156  
 157  
 158  
 159  
 160  
 161  
 162  
 163  
 164  
 165  
 166  
 167  
 168  
 169  
 170  
 171  
 172  
 173  
 174  
 175  
 176  
 177  
 178  
 179  
 180  
 181  
 182  
 183  
 184  
 185  
 186  
 187  
 188  
 189  
 190  
 191  
 192  
 193  
 194  
 195  
 196  
 197  
 198  
 199  
 200

	NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE	NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE	
1914	Bader	Jean	Holderbank	7	Briod	Louisa	Lucens et Forel	191	
1915	Briod	Lucien	Lucens et Forel	18	Baumann	Blanche Nelly	Aeschlen	195	
	Ballif	Henri Eugène	Lucens, Comb. Roming	22	Bomelance	Louise Madelaine	Sainte-Croix	202	
	Bader	Barnabas	Holderbank	28					
	Buenat	Emilie	Locelles le Jorat	34	Briod	Henri Samuel	Lucens et Forel	205	1923
	Bougeois	Alois - Robert	Lucettes	35	Briod	Rosine - Louise	Lucens et Forel	211	
					Badoux	Felix - Louis	Bremin	215	
1916	Briod	Aline	Lucens et Forel	42	Beyois, nie Blane	Ida - Bertha	Moudon	220	
	Badoux	Marie Aline	Bremin	44	Bize	Blanche - Marie	Villargel	221	
	Badoux	Louise Victorine	Tompierre	46	Berger	Fernand - Richard	Saugnan (Berne)	234	
	Blanc	Jules Henri	Brenles	48	Briod	Olga Marie	Lucens et Forel	235	
	Buenat	Lina Helene	Locelles le Jorat	49	Buzzi	Charles Francis	Novate Mezzola	235	
	Beyois	Edmond Julien	Moudon	52					
	Blanc	Ida Bertha	Lausanne	52	Barroud	Alice - Emilie	Aigle et Leysin	238	1924
					Binggeli	John - Philippe	Wahlern	239	
1917	Besson	Maurice Lucien	Tompierre et Villargel	62	Besson	Ernest	Tompierre et Villargel	243	
	Berthoud	Alice Germaine	Romanet et Flausin	65	Badoux	Elise - Ida	Bremin	248	
	Badoux	Elise	Bremin	67	Bardou	Marcellin - Leon - Fernand	Aix-les-Bains	254	
					Besson	Georges - Robert	Tompierre et Villargel	255	
1918	Buegdorfer	Emile	Eggwil	74					
	Bougeois	Marie Léa	Lucettes	85	Bessard	Fernand	Bellerive	268	1925
	Bovay	Valérie	Chaniac	86	Briod	Fernand Louis	Forel et Lucens	270	
	Boegle	Elisa	Neudorf	88	Bessal	Berthe - Ida	Grandvaux et Lully	271	
	Besson	Ernest	Tompierre et Villargel	94	Briod	Ida	Forel et Lucens	274	
	Besson	Emile	"	95					
	Badoux	Ernest	Bremin	96	Briod	Jules	Lucens et Forel	295	1926
					Badoux	Albert - René	Tompierre	299	
					Besson	Edmond - Louis	Tompierre et Villargel	301	
1919	Bonard	Rose - Julie	Broy et Romainsin	104					
	Badoux	Leopold - Alois	Bremin	105	Burri	Jean	Bolligen	307	1927
	Brand	Paul Alfred	Lützelstüb	107	Battaini	Florence	Gubone (Itali)	308	
	Bourquin	Marceline Regina	Villeret	107	Bize	Yvonne	Villargel	314	
	Briod	Jean	Lucens et Forel	110	Besson	Aline	Chapelle	316	
	Bugnard	Justine - Josephine	Charmey	111	Badoud	Charles - Arnold	Prievandary	318	
	Besson	Jeanne - Rosa	Tompierre et Villargel	112	Baumann	Blise	Schiffen (Berne)	318	
	Bellez	Elisa - Mathilde	Combremont le Petit	113	Better	Filma - Alice	Combremont le Petit	320	
	Bongon	Alexis	Ormont - Dessous	116	Briod	Lucien	Lucens et Forel	321	
	Bully nie Lavis	Jeanne Marie	Urey	116					
	Barbey nie Vallen	Nancy	Granges	118	Badoux nie Richard	Julie	Bremin	323	1928
					Baechler	Fritz - Ernest	Leuk (Berne)	324	
1920	Buegdorfer	Rose	Eggwil	125	Baldinger	César - Aimé	Zugach (Argvic)	325	
	Bize	Ernest - Louis	Villargel	126	Badoux	Robert - Charles	Bremin	327	
	Briod	Eugène - Edouard	Lucens et Forel	134	Binggeli	Emile	Wahlern (Berne)	330	
	Bize	Marquerite - Elora	Villargel	140	Bouvier	Yvonne - Marguerite	St. Léger - la. Chissey	333	
	Bovay	Humance - Yvonne	Chaniac	143	Buegdorfer	Paul	Eggwil (Berne)	335	
					Bunker	Alois - Francis	Sunnobungen (Nidwald)	337	
1921	Bellez	Armand Paul Henri	Combremont le Petit	153	Besson	Mareel - Henri	Tompierre et Villargel	340	
	Bovat	Suzanne	Berniac	167	Bassin	Léa	Sarles (Berne)	342	
	Besson	Ernest Gustave	Tompierre et Villargel	168					
1922	Bovat	Louise Emma	Berniac	178					
	Berger	Marquerite	Fabini (Berne)	186					

B  
C  
D  
E  
F  
G  
H  
J  
K  
L  
M  
N  
O  
P  
Q  
R  
S  
T  
U  
V  
W  
X  
Y  
Z





C

D

E

F

G

H

J

K

L

M

N

O

P

Q

R

S

T

U

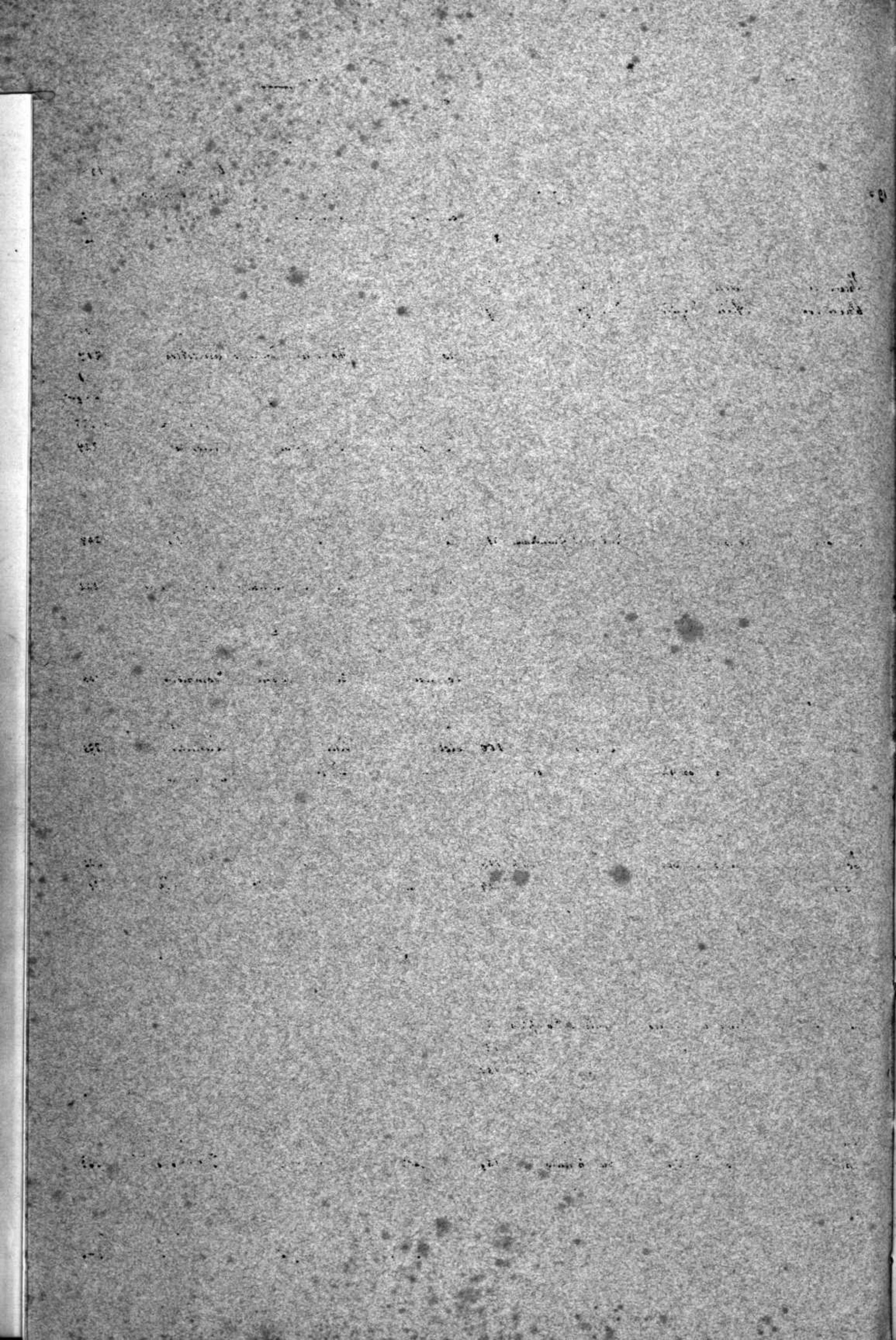
V

W

X

Y

Z



NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE	NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE
- 1914 -				- 1922 -			
Cherbuin	Léon Jérôme	Payenne	1	Corthésy	Rosine - Elisa	Tompierre	182
Lavin	Ida Emma	Vulliens	1	Corthésy	William Samuel	Tompierre	188
Bretin	Louis Eugène	Vaumarque	4	Corthésy	Blanche Nelly	Tompierre	188
Blot	Louise Emma	Bustilles	4	Blot	Aline dite Emilie	Bustilles	192
1915 Corbaz	1915 Elise Rosa	Lausanne et le Mont	14	Chalet	Max Constant	Hermenches	196
Bachin	Louis Eugène	Berniaz	17	bosandey	Louis Alexandre	Lassel	198
Charbonney	Alexis	Lucens	30	Chollet	Charles Henri	Maracon	203
Blot	Henri	Bustilles	34	- 1923 -			
Chervalley	Robert	Tenezy	37	Lantoni	Lidia Erménia	Monticelli d'On	206
Chervalley	Alice - Lydie	Tenezy	37	brissinel	Elise	Tenezy	210
1916 Bonne	Henri - Louis	Puidoux	43	Blot	Hortense - Pauline	Bustilles	219
Corthésy	Jemina - Emma	Brenles et Tompiere	47	Charbonney	Henri Ami	Lucens	221
Camelia	Eva Adeline	Mascerano	50	Chervalley	Charles Jules	Tenezy	228
Bachin	Alice	Berniaz	51	Guinoud	Lia - Marie	Lutry et Grandvaux	227
Crisp	Faisy - Emma	Anglaise	55	Charbonney	Jean Albert	Lucens	229
1917 Charbonney	Berthe Helène	Lucens	64	- 1924 -			
Charbonney	Hulda - Marguerite	Lucens	66	Chollet	Alfred	Maracon	240
Guinoud	Constant	Lutry et Grandvaux	71	Blot	Louis	Bustilles	249
1918 Brissinel	Mathilde Augustine	Tenezy	74	Luechod	Rose	Tommartin	251
Luechod	Marie	Tommartin et l. z.	78	Barquillat	Jeanne - Augustine	Ayze (Yver)	252
Corthésy	Emile - Alfred	Tompierre	80	- 1925 -			
Charbonney	Alice - Jenny	Lucens	84	Corthésy	Blanche - Yvonne	Brenles et Tompiere	264
Corthésy	Licile - Alice	Tompierre	87	Corthésy	Berthe - Helène	Tompierre	265
Calderara	Emma - Ernestine	Biruschio - Vauze	96	Cherpillod	Marcel	Vucherens	269
1919 Charbonney	Albert	Lucens	100	Blot	Blanche	Bustilles	269
Bretin	Jules - Joseph	Lentigny et Cottens	102	Blot	Paul	Bustilles	275
Corthésy	Fernand	Tompierre et Trémoingt	106	Caprez	Ursolina, dite Lina	Ardez	276
Corthésy	Lina Elisa	" "	109	- 1927 -			
Blot	Jules Francois	Bustilles	111	Chevalley	Jean - Samuel	Tenezy	303
Bonne	Jules Albert	Bocelles - Boim. et P. de H.	115	Centliores	Alice - Marguerite	Chêne et Paquier	306
Bonne	Lina	" " "	119	Chevalley	Maurice - Robert	Tenezy	311
Lavin	Robert - Eugène	Vulliens	120	Charbonney	Louis - Antoine Auguste	Lucens	315
1920 Charbonney	Alice - Olga	Lucens	127	Cevy donna - Guin	Julia	Blionens	315
Corthésy	Reni - Ulysse	Tompierre et Pigeon Loup	129	Corthésy	Marcel Jules	Tompierre	316
Chappuis	Blanche - Julia	Vulliens	129	- 1928 -			
Corthésy	Eugène - Auguste	Brenles et Tompiere	131	Corthésy	Marcelle - Louise	Tompierre et Trémoingt	326
Bomic	Jules Emile	Payenne	132	Crôt	Rose - Cecile	Lutry et de Bois	327
Bonne	Rose - Emma	Bocelles - Boim. et P. de H.	137	Charbonney	Irène - Henriette	Lucens	330
1921 Camelia	Anna - Emma	Mascerano	151	Corthésy	Germaine - Elisabeth	Sargem et Tompiere	332
Blot	Alice - Marie	Bustilles	156	Chassot	Max - Marie	Treg. vers - Sviriez	333
Chervalley	Alois Emile	Champtaucoz	157	Charbonney	André - Auguste	Lucens	338
Charbonney	Arthur Jean	Lucens	176	Corthésy	Jules - Oscar	Brenles et Tompiere	339
Chervalley	Rose Lucie	Champtaucoz	176	Corthésy	Roland - Félix - Gustave	Tompierre	341
				Chappuis	René - Gaston	Vulliens	343

C  
D  
E  
F  
G  
H  
I  
J  
K  
L  
M  
N  
O  
P  
Q  
R  
S  
T  
U  
V  
W  
X  
Y  
Z



D

E

F

G

H

J

K

L

M

N

O

P

Q

R

S

T

U

V

X

Y

Z



1000 1000 1000 1000 1000 1000 1000 1000 1000 1000

1000 1000 1000 1000 1000 1000 1000 1000 1000 1000

1000 1000 1000 1000 1000 1000 1000 1000 1000 1000

1000 1000 1000 1000 1000 1000 1000 1000 1000 1000

1000 1000 1000 1000 1000 1000 1000 1000 1000 1000

1000 1000 1000 1000 1000 1000 1000 1000 1000 1000

1000 1000 1000 1000 1000 1000 1000 1000 1000 1000

1000 1000 1000 1000 1000 1000 1000 1000 1000 1000

1000 1000 1000 1000 1000 1000 1000 1000 1000 1000

1000 1000 1000 1000 1000 1000 1000 1000 1000 1000

1000 1000 1000 1000 1000 1000 1000 1000 1000 1000

1000 1000 1000 1000 1000 1000 1000 1000 1000 1000

1000 1000 1000 1000 1000 1000 1000 1000 1000 1000

1000 1000 1000 1000 1000 1000 1000 1000 1000 1000

1000 1000 1000 1000 1000 1000 1000 1000 1000 1000

1000 1000 1000 1000 1000 1000 1000 1000 1000 1000

	NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE		NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE
1914	Telessest	Adrien	Forel et Savigny	6	Diglon	Susanne Lydie Adèle	Cuvelles		273
	Dorier	Louis	Arzier le Haut	11	Digeem	André	Savigny		279
1915	Duc	Comtant	Villars Bramard	32					
	Duc	Adèle	Villars Bramard	36					
1916	Ducosset	Lina	Sassel	40	Dubaut	Paul Ernest	Grandvaux et Lutry		289
	Desargem	Ernest	Sargem	41	Dribler	Jakob	Lüscherz		294
	Digeem	Paul Edouard	Savigny	44	Diglon	Rose-Alice	Cuvelles		302
	Demange	Henrietta	Nizy	48					
	Digeem	Jules	Savigny	51					
1917	Duc	Anna	Villars-Bramard	56					
1918	Digeem	Edouard	Lutry	75	Desargem	Léon-Alice	Sargem		309
	Dubi	Feida	Buegistein	76	Diglon	Gérard-François	Cuvelles		310
	Digeem	Emile	Lutry	83	Diglon	Marquerite	Cuvelles		310
	Telessest	Victor	Savigny, Forel et Long	87	Duc	Angelle-Anna	Charannes et Houdon		311
	Tutoit	Marthe-Alice	Moudon et Nevy	90	Desargem	Mina-Louisa	Sargem		317
1919	Desaux	Alice-Julie	Saint Prex	98					
	Dey	Lydie-Madelaine	Marsens	100					
	Ducosset	Louisa Renée Nadia	Chesalles s. M.	108					
	Dumuid	Eugène-Louis	Mornay	112					
1920	Ducy	Emile	Faoug	124	Desargem	Marthe-Marquerite	Sargem		325
	Diglon	Ruce-Emma	Cuvelles	135	Dufey	Marquerite-Alice	Palezieux		328
	Dupereux	Robert	Rougemont	136	Tutoit	Violette	Charannes et Houdon		329
					Ducosset	Rose	Bussy et Houdon		335
					Ducosset	MHenri-Albert	Seigneur		336
					Desargem	Franche	Sargem		336
					Duvosin	Marie	Bouvillars et Fontangein		337
1921	Dubi	Ernest	Buegistein	155					
	Dorat	Emile François	Maracon	163					
	Telessest	Charles François Augustin	Chenon les-Bains	172					
1922	Dufey	Berthe Louise	Sassel et Palezieux	177					
	Décorvet	Aimé	Granges	187					
	Dufey	Jeanne-Pauline	Palezieux	190					
	Desmeules	Isabelle	Ropraz	193					
	Ducuz	Philippe-Edouard	Bronay	201					
1923	Décosterd	Marquerite	Chisleyres	209					
	Dubat	Rose-Lia	Rougemont	215					
	Barbellay	Blotilde-Esther	Liddes	222					
	Dessemontet	Blémence	Belmont et Gressy	225					
	Dind	Jenny-Emilie	S <sup>t</sup> Lieges	228					
1924	Duc	Felix	Villars Bramard	238					
	Dubois	Roux	Honniez	241					
	Digeem	Bertha-Emma	Savigny	243					
	Dupereux	Ernestine	Rougemont	254					
1925	Diglon	Marcel-Ernest	Cuvelles	262					
	Décorvet	Albert	Granges	263					
	Diglon	Ernest	Cuvelles	273					

D  
E  
F  
G  
H  
J  
K  
L  
M  
N  
O  
P  
Q  
R  
S  
T  
U  
V  
W  
X  
Y  
Z





E

F

G

H

J

K

L

M

N

O

P

Q

R

S

T

U

V

W

X

Y

Z

I

W. ... ..  
... ..  
... ..  
... ..

NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE	NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE
<sup>1915</sup> Eischer	Philibert Fernand	Cugy (Fribourg)	16				
Ehsam	<sup>- 1920. -</sup> Susanne Marie	Rümlingen	145				
Estoppay	<sup>- 1922 -</sup> Charles	Granges	193				
Ecoffey	<sup>- 1826. -</sup> Marie. Clara	Bucy-res-sous-forges et vallée	255				





F

G

H

J

K

L

M

N

O

P

Q

R

S

T

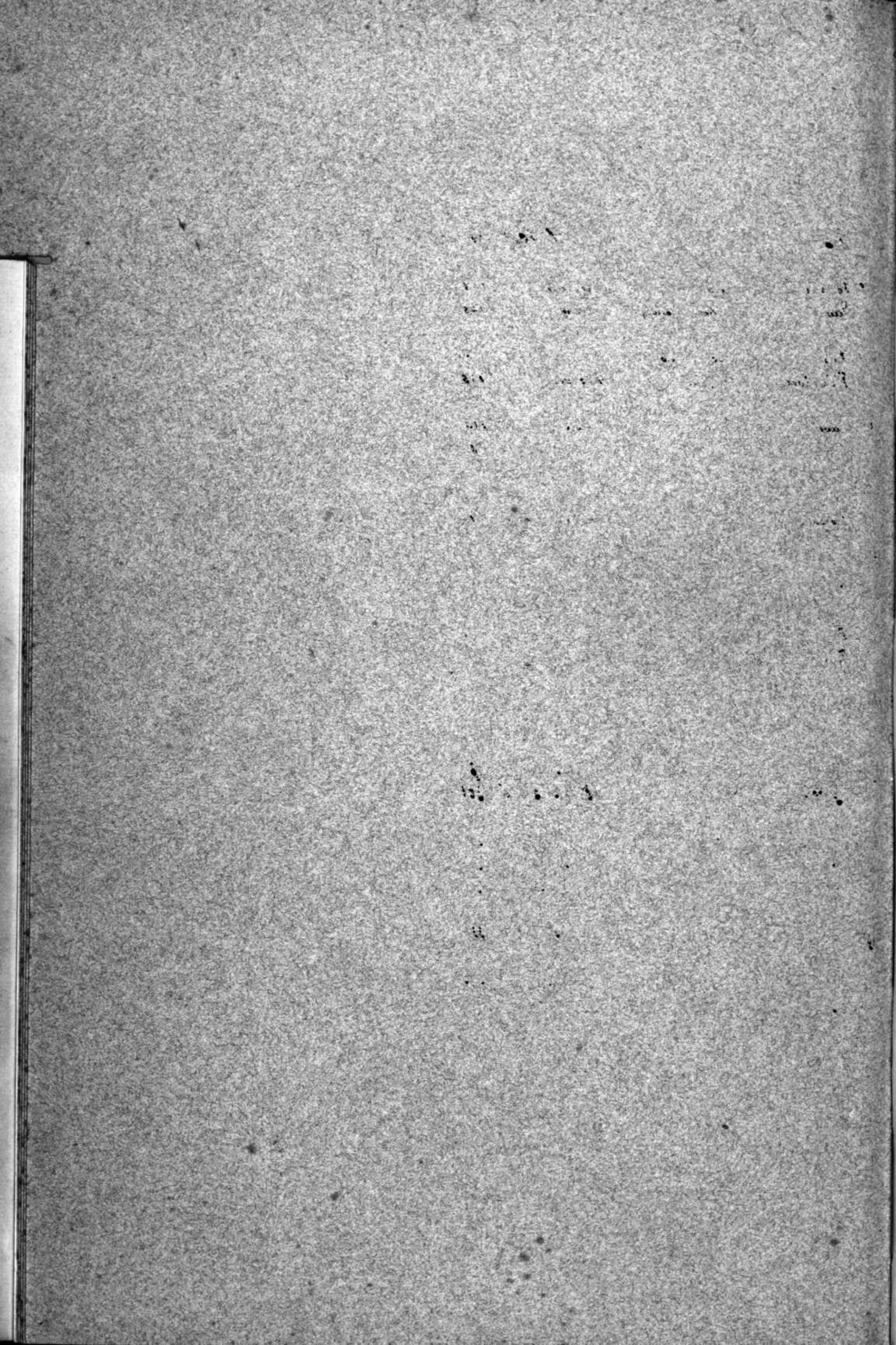
U

V

W

X

Y



NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE	NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE
1914	Fuchs	Aurèle Mathilde	St Croix				3
1915	Feymond née	Sabli Marie	Morrem St Croix				25
1917	Fouencier	Joseph-Louis-Auguste	Boulogne s. M.				61
	Fague	Paul-Louis	Grey				67
1919	Frauentnecht	Lina	Zuzwil St Gall				121
1920	Forestier	Rosa	Chierem				141
	Favre	Albert-Louis	Lucem				145
1921	Fabini	Oscar Edouard	Griz				151
	Flückiger	Alfred	Auswil				175
1922	Favez	Anais	Leuven				185
	Faver	Alfred	Villars-les-Moines				186
1923	Fauchere	Marthe-Louise	Moudon et Bussy				213
	Frossard	Henri	Bevres et Moudon				219
	Favre	Marthe-Elise	Lucens				234
1924	Fiaux	Léa Elise	Hermence				247
	Fecini	Edmond-Héli-François	Agrano				250
	Fasel	Yvonne-Ernestine	St Ours				250
	Fabini	Alfred	Griz				253
1925	Favre	Walther-Robert	Villars les Moines				277
	Falconnier	Jema-Louise	Gumâch leux et Comyge				278
1926	Fattbert	Constant	Villars-Bramard				287
	Fattbert	Jeanne	Villars-Bramard				301
1927	Favre	Ernest-Edouard	Lucens				308
	Fawer	Mathilde-Martha	Villars-les-Moines				309
	Fahmi	Lucie-Ira	Griz (Berne)				319
1928	Favre	Jules-César	Lucens				331
	Fattbert	Susanne-Elise	Villars-Bramard				341
	Fattbert	Irène-Nelly	Villars-Bramard				343
	Fahmi	William	Griz (Berne)				348

F

G

H

J

K

L

M

N

O

P

Q

R

S

T

U

V

W

X

Y

Z





G

H

J

K

L

M

N

O

P

Q

R

S

T

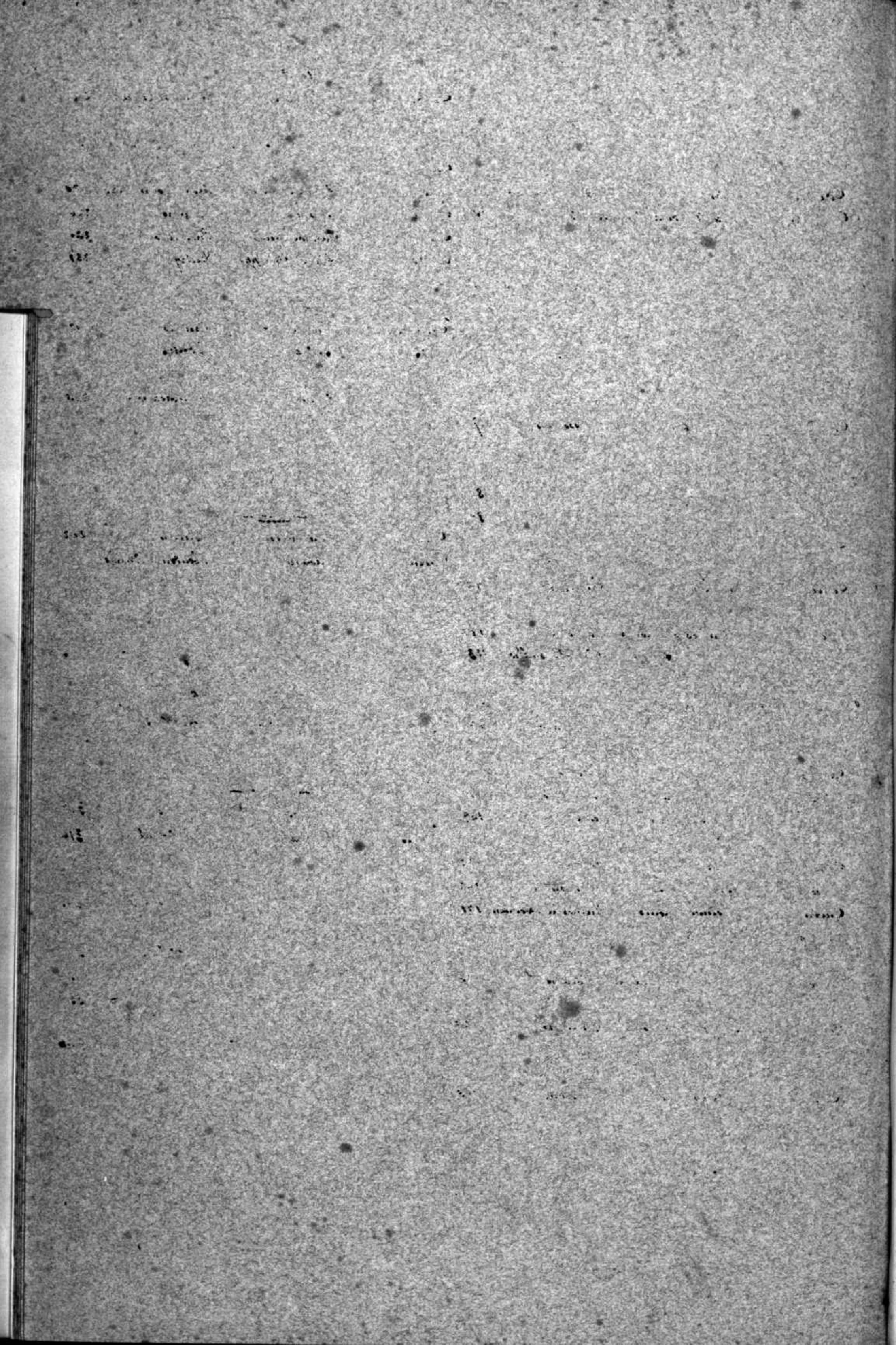
U

V

W

X

Y



	NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE		NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE	
1914	Gohl	Ernest	Oberglatt	5						
	Grüninger	Berthe Lucie	Belmont	5						
1915	Gentil	Henri	Tompierre	21						
	Giroud	Blanche Rosa	Lovatens	27						
	Gavillet	Aimé	Poney et Vuchères	29						
	Guignard	Marie - Léonine	Le Lieu	30						
	Gutmann	Helène - Alice	Bretzières	31						
1916	Guignard	Alice	l'Abbaye et Bottem	41						
	Gabillet	Henri - Louis	Poney et Vuchères	54						
1917	Graber	Moritz	Rothrist	59						
	Germond	Alice	Lucens	59						
	Genie	Eugène	Chierrens	60						
1918	Gudat	Paul - Henri	Arissoules	77						
	Geisee	Emile	Roggwil	78						
	Genie	Lucie - Eva	Chierrens	82						
	Genie	Jean - Louis	Chierrens	85						
	Germond	Louis	Lucens	90						
	Grob	Bertha	Mettmenstetten	97						
1919	Genie	Emile	Chierrens	98						
	Gavillet	Lina - Rosa	Poney et Vuchères	103						
	Grand	François - Louis	Romont	104						
	Gross	Marthe - Angèle	Giez et Noailles	123						
1920	Gachet née Fivaz	Emma	Bettens	133						
	Guye	Berthe Mathilde	Petit Bayard	142						
1921	Germond	Marcel	Lucern	156						
	Gilliand	Marie Louise	Sombremont le G.	157						
	Gebri	Alfred Walter	Siedorf	159						
	Giezendanner	Emma	Happel (St Gall)	164						
	Geisee	Otto	Roggwil	165						
	Gasser	Paul Alfred	Unterhallau	169						
	Gavin	Octave - Louis	Brenles et Moudon	171						
	Germond	Blanche Eglantine	Lovatens	174						
1922	Genoud	Clément Alexandre	Vuadens	178						
	Gäumann	Rosa	Häutlingen	180						
	Goumaz née Lavanchy	Marie - Elise	Sédeilles	187						
	Guignet	Arnold	Essertes	190						
	Genie	Alice	Chierrens	194						
	Gasser	Berthe - Julie	Unterhallau	198						
	Ganière	Henri Ernest	Sargens	199						
	Ganière	Susanne Marguerite	Sargens	199						
	Gavin	Paul Louis	Brenles et Moudon	200						
	Gavin	Rachel - Emma	Moudon et Brenles	200						
1923	Grandjean	Gustave - Jeanne	Emmey	204						
	Gavin, née Bolay	Marthe - Louise	Giez	205						
							1923 suite			
							Bertrand	Unterhallau	206	
							Eugène	Lovatens	208	
							Emile Léonard	Brenles et Moudon	209	
							Berthe	Chierrens	212	
							Auguste - Henri	Hym, Morge, L. G.	220	
							Constant	Sargens	226	
							Gustave - Louis	Palézieux et Vevey	230	
							Aimé Philippe	Lutry	231	
							- 1924 -			
							Guignet	Essertes	242	
							Gros	Lottem	244	
							Ganière	Sargens	245	
							Gerber	Grubschachen	245	
							Gros	Lottem (Nau?)	252	
							Gavin	Brenles et Moudon	257	
							Gavin	Lauce - Chierrens	260	
							- 1925 -			
							Germond	Ida - Elise	Lucern	262
							Gavin	Edouard	Moudon et Brenles	287
							Gasser	Lina	Unterhallau	283
							- 1926 -			
							Gindroz	Marthe - Marie	Montpreveyres	293
							Germond	Marie	Lucens	294
							Gilliand	Arthur - Henri	Embrumont-l.-Grand	298
							Germond	Adrienne - Lucie	Lovatens	299
							Gavin	Hannie - Constant	Brenles et Moudon	300
							- 1927 -			
							Germond	Charles	Lucens	312
							Gasser	Rodolphe	Unterhallau	314
							- 1928 -			
							Genie	Julien	Chierrens	323
							Guye	Alice - Gisèle	Petit-Bayard (Nauville)	324
							Giroud	Clément	Lovatens	328
							Goël	Charles - Albert	Pully	332
							Gétaz née Masson	Amélie - Marie	Château d'Or	339
							Guerne	Ami	Sarannes (Perne)	342
							Guignard	Trolette - Marguerite	Le Lieu	346

G  
H  
J  
K  
L  
M  
N  
O  
P  
Q  
R  
S  
T  
U  
V  
W  
X  
Y  
Z



H

J

K

L

M

N

O

P

Q

R

S

T

U

V

W

X

Y

Z



NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE	NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE
1916	Handschin	Walter	Gelterkinden	45			
1922	Heemann	Autilie	Kopraz	197			
1923	Hanzika	Lina	Wynau	231			
1925	Heemann	Nancy	Corcelles p.P.	263			
1926	Haemmerli	Anna	Hinzel (Bene)	297			

H  
J  
K  
L  
M  
N  
O  
P  
Q  
R  
S  
T  
U  
V





J

K

L

M

N

O

P

Q

R

S

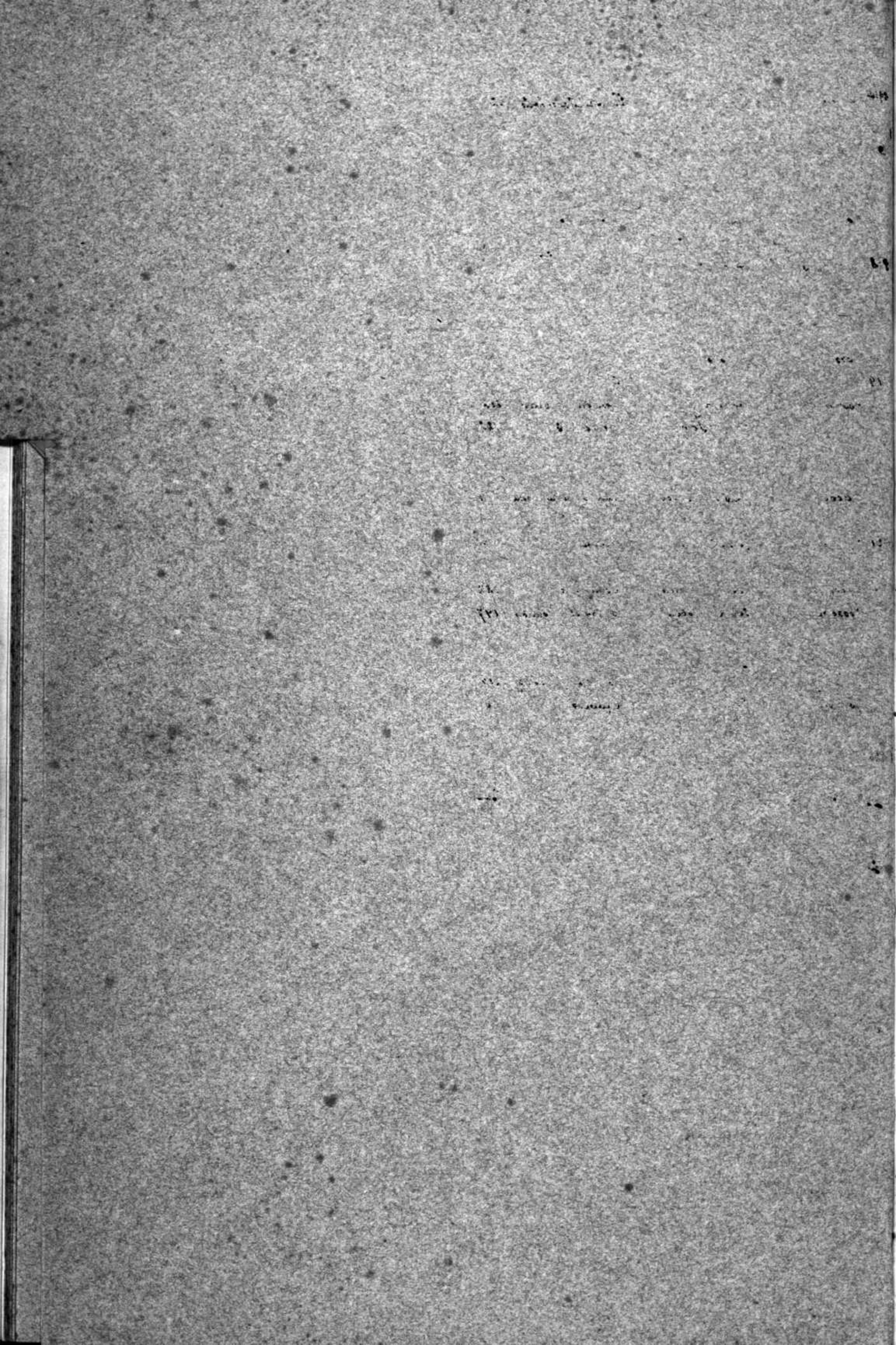
T

U

V

X

Y



NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE	NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE
1914	Jacot	Léon Marcel	Champs du Nègre et Lode	12			
1915	Jaquier	Elisa	Villars le Comte	24			
1916	Jaet-Guillarmet	Marc Albert	La Jagne, S. de F. La Fuisse	49			
1917	Jaquier	Berthe-Amélie	Vucherem	62			
	Jordan	Auguste	Mézières	66			
1918	Jean-Marcel	Edouard Berthe	La Fuisse, La Jagne	75			
	Jaquier	Helina	Villars le Comte	77			
	Jaccoud	Marie Louise	Puidoux	81			
	Jaton	Jules	Villars Mendraz	93			
	Joss	Adolphe	Wallermaier	97			
1919	Jaccoud	Jenny Susanne	Puidoux	115			
	Jossevel	Constant	Moudon et Bussy	118			
	Jornod	Sera-Jeda	Cravens	122			
1920	Jenny	Marie-Eugénie	Vilars	131			
	Jacot	Léon-Marcel	Champs du Nègre et Lode	141			
1921	Jornod	Sophie Irène	Cravens	170			
1922	Jaccottet	Henri Emile	Echallens	182			
	Jossevel	Felix-Robert	Bussy et Moudon	197			
1923	Jaccoud	Florence-Odette	Puidoux	204			
	Jaccoud	Marthe-Helina	Montauban et Villars <sup>Cravens</sup>	214			
	Jornod	Élie	Cravens	225			
1926	Joillet née Boret	Helène	Montauban	295			
1927	Jossevel	Cécile	Bussy et Moudon	303			
	Janneret	Camille-Louis	Châtel-St-Jenis	319			
1928	Joss	Susanne	Châtillens	344			

J  
K  
L  
M  
N  
O  
P  
Q  
R  
S  
T  
U  
V  
W  
X  
Y  
Z



K

L

M

N

O

P

Q

R

S

T

U

V

X

Y



	NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE		NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE
1915	Hauptnam	Johannes Gotthard	Gränichent	25					
	Bestimmen	Friedrich dit Fritz	Mühleberg	33					
1916	Heummen	Lina	Mühleberg	45					
	Hobbe	Johann	Schweuenberg	50					
1920	Heummen	Emile	Mühleberg	125					
	Heäbenbühl nei Gosanday	Alice	Otterbach	139					
1921	Henz	Walther	Arisdorf	154					
	Healtenrieder	Kamence - Jeanne	Chitres	162					
1924	Heummen	Ernest	Mühleberg	244					
1925	Heummen	Anna	Mühleberg	270					

K  
L  
M  
N  
O  
P  
Q  
R  
S  
T  
U  
V  
W  
X  
Y  
Z





L  
M  
N  
O  
P  
Q  
R  
S  
T  
U  
V  
W  
X  
Y  
Z



	NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE		NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE
1914	Léchaire	Paul	Lovaten	9					
1915	Lecoulter	Arthur	Le Chenit	20					
	Léchaire	Hermette	Lovaten	26					
1916	Léchaire	Ulyse	Lovaten	46					
1920	Léchaire	Alice	Lovaten	124					
	Leuba	Keni-Georges	Buttes et La Grande Fer	130					
	Lecoulter	Armand	Le Chenit	138					
1921	Lecoulter	Hélène Olga	Le Chenit	152					
	Lemat	Marquettte Fanny	Tollens	166					
1922	Loude	Oscar Ernest	Château d'Oex	194					
1923	Lecoulter	Charles-Alexis	Chenit	213					
	Lecoulter	Alice-Eugénie	Chenit	223					
	Liechi	Martha Louisa	Landiswyl	230					
1924	Löffel	Walter	Müntschemier	236					
	Loude	Paul	Château d'Oex	246					
1925	Lemoir-Pegay	Yvonne-Barbe-Lora	Château d'Oex	284					
1926	Léchaire	Rose	Lovaten	287					
	Léchaire	Henri	Lovaten	288					
	Lecoulter	Lucie-Marie-Louise	Le Chenit	296					
1927	Léchaire	Adrien	Lovaten	304					
	Lagnoz	Marie-Suzanne	Neschy et Rouam	321					

L  
M  
N  
O  
P  
Q  
R  
S  
T  
U  
V  
W  
X  
Y  
Z



M

N

O

P

Q

R

S

T

U

V

X

Y

66

67

68

Handwritten text, possibly a list or notes, located in the upper left quadrant.

Handwritten text, possibly a title or section header, located in the upper middle area.

Handwritten text, possibly a date or reference, located in the upper right area.

2471

Handwritten text, possibly a list or notes, located in the middle left area.

Handwritten text, possibly a list or notes, located in the lower right area.

Handwritten text, possibly a list or notes, located in the bottom right area.

	NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE		NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE
1914	Martinetti	Joseph	Lavallierio	2		Moser	Ernest	Steffisburg	237
	Mottaz	Alice Lia	Syens et Mont	9		Michod	Gustave - Charles	Lucens	247
	Meylan	Pierre Eugène	à Chenit	10		Martelli	Clémence Melanie	Champertogne	253
1915	Mora	Josephine	Fontanello Agogna	15		Monod	Mathilde Alice Constant - Alfred	Brénles	258
	Mottard	Clémentine Aline	Vuarmaten	17		Meylan	Albert Francis	Chenit	259
	Meylan	Jeanne - Mathilde	des Lées	29		Martin	Eugène	Neyruz	261
	Mägerli	Otto	Wiler près Uz.	31					
	Michod	Aline - Marie	Lucens	35		Montanero	Albert - Auguste - Antoine	Lucens	267
						Mocand	Ida	Peny le grand	268
1916	Michod	Fédo - Arthur	Lucens	39		Michod	Jean - Louis - Marcel	Lucens	271
	Morattel	Rosa - Lia	Sedellas	39		Montanero	Louis - Lodovico	Lucens	272
	Moy	Ernest	Localem	47		Mägerli	Otto	Wiler p. U.	276
	Meylan	Yvonne - Laure	Lieu	54					
						Moret	Jules - Joseph	Vuadens	285
1917	Morand	Marie - Lucie	Le Pâquier	63		Mundwiler	Walter	Bâle	286
	Mägerli	Louise - Jemy	Wiler s. U.	69		Mühlthaler	Ernest - Edmond	Bleimbach	291
	Marli	Jean	Birchdorf	70		Montanero	Stavaria - Segunda	Lucino (Tali)	295
	Michod	Simie	Lucens	71		Matthey	Pierre - Henri	Savagnier	296
1918	Martin	Jean - François	Neyruz	89		Martinina Howard	Marie - Louise	Syens	307
	Michod	Louise - Florence	Lucens	91		Mayer	Jean - Ernest	Grandem	313
						Mourney	Antoinette - Louise	Millars - L. Grand	322
1919	Meylan	Jeanne - Louise	Le Lieu	101					
	Mägerli	Jean - Emile	Wiler près Uz.	113		Morel	Louis - Alfred	Rosengues	334
	Michod	Robert	Lucens	123		Mottaz	Yvonne	Syens	334
						Morel	Charles - Edmond	Hamand	346
1920	Mayer	Susanne - Louise	Grandcour	126					
	Moy	Georges - Johann	Bommersheim	127					
	Michaud	Elisabeth - Marguerite	La Cour de Pully	132					
	Marqueron	Féderic - Samuel	Lucens	133					
	Meystre	Constant	Chierrens	142					
	Morel	Auguste - Henri	Rosengues	143					
1921	de Mertzgenfeld	Georges - Louis	Paris	148					
	Monod	Jeanne - Lucie - Elisabeth	Châtelard, Nulle et St. Mary	148					
	Mauray	Louise - Louisa	Vuibroye	149					
	Morel	Ida - Rosa	Rosengues	150					
	Mägerli	Lina	Wiler p. Uz.	158					
	Michod	Albert	Lucens	162					
	Mottaz	Louis - Alphonse	Syens	167					
	Magnin	Suzanne - Marguerite	Blonay	168					
	Muri	Ernest	Leftigen	174					
1922	Münzger	Ernest	Wohlen (Borne)	183					
	Martin	Henri	Neyruz	202					
	Morard	Marie - Louisa	Avry d'P <sup>e</sup> et Gumefer	203					
1923	Matthey	Pierre - Henri	Savagnier	223					
	Morel	Elise	Rosengues	224					
	Michod	Jules - Alois	Lucens	227					

- 1924 -

1925

1926

1927

1928

M  
N  
O  
P  
Q  
R  
S  
T  
U  
V  
W  
X  
Y  
Z





N

O

P

Q

R

S

T

U

V

W

X

Y

1915

1921

1924

100

105

110

115

120

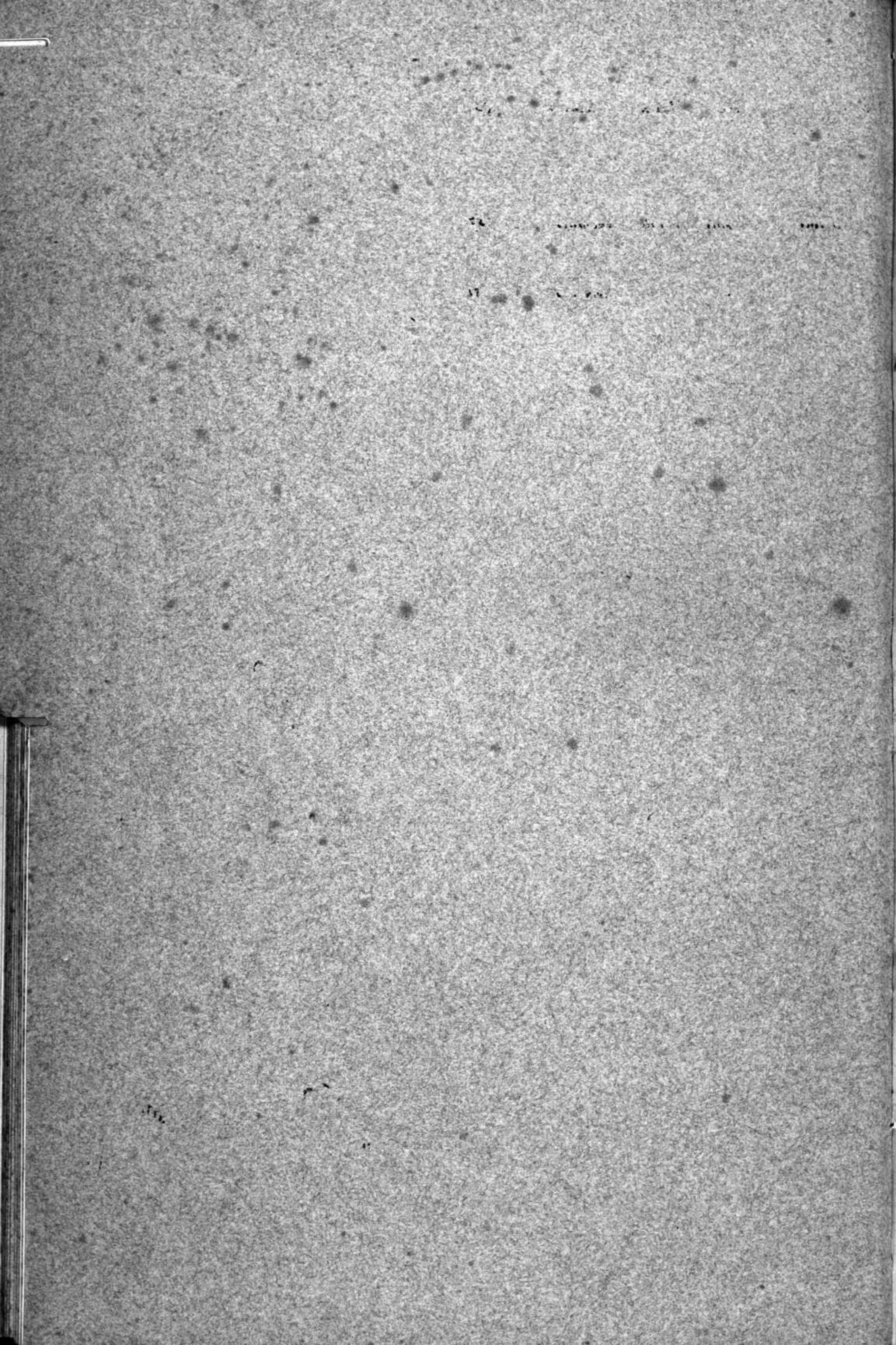
125

	NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE		NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE
1915	Nicod	Hence-Marius	Granges	36					
1921	Niklaus	Marie-Lina	Müntschemier	161					
1924	Niklaus	Blara	Müntschemier	236					
	Nydegger	Rosa	Wahlen	255					

N  
O  
P  
Q  
R  
S  
T  
U  
V



O  
P  
Q  
R  
S  
T  
U  
V  
W  
X  
Y  
Z



NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE	NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE
1915	Ogay	Alexis Edmond	Lovalens				26
	Ogay	Marquerite Eliza	Lovalens				32
1918	Ogay	Filma Esther	Lovalens				94
1924	Oulewey	Louis Auguste	Chesalles				257
1925	Ogay	Jusanne Marquerite Fanny	Lovalens				279
	Ogay	Rose - Léine	Lovalens				281

O  
P  
Q  
R  
S  
T  
U  
V  
W  
X  
Y  
Z





P

Q

R

S

T

U

V

W

X

Y



	NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE	NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE	
1914	Perolini	Domenica	Maggiora	2	Protti	Amédée	Scaldasole	248	-1924-
	Piquet	Hector Jules Alphons	Chénit	3	Paccaud	Ulysse	Préionloup	249	
	Pasche ne patron	Lucie	Vuibroye et Seruion	6	Pittel	Justin Simi	Bronay	251	
	Pidoux	Héli	Forel et Villars le C.	8	Pidoux	Marcel Alfred	Forel	256	
	Pidoux	Lucie		8	Pidoux	Anais-Hélène	Forel	256	
	Pilliard	Marie	Lucens et Montagny	10	Pichonnat	Eugène-Henri	Lovatens et Préionloup	260	
	Perret	Ferdinand	Vulliens	13					
1915	Paccaud	Henri	Préionloup	14	Pittel	Léonard Ulysse	Villars-St-Juigne	264	1925
	Pilliard	Louise	Lucens et Montagny	16	Pellet	Jeanne-Louise	St-Livres	272	
	Pichonnat	Constance	Lovatens	18	Pidoux	Constant	Forel	274	
	Paccoud	Lia Mathilde	Lutry et Villette	21	Piot	Henri Jules	Chierrens	278	
	Pidoux	Marthe Elise	Forel s. Lucens	22	Potterat	Jules	Chavannes le Rhône	282	
	Piquet	Jeanne Suzanne	Chénit	23					
	Pidoux	Louis	Forel	24	Pichonnat	Clara	Grandcour	286	-1926-
1916	Potterat	Charles Ulysse	Chavannes le Rhône	55	Pichonnat	Alme	Lovatens	289	
1917	Pasche	Louis	Seruion	60	Porchet	Marcel	Corcelles-le-Jorat	297	
	Pidoux	Ida	Villars le Comte	61	Pidoux	Blanche	Forel sur Lucens	298	
	Perret	Emile	Burnoz, Aville et Ormont dessus	72	Pichonnat	Eugène	Lovatens	302	
	Paccaud	Alice	Préionloup	72					
					Pidoux	John	Forel sur Lucens	305	1927
1918	Pronquié	Pauline - Anna	Buix	80	Pahud	Arnold-Henri	Ogem	306	
	Paccaud	Oscar	Préionloup	86	Pidoux	Henri	Villars-le-Comte	317	
	Pasche	Arthur	Seruion	91	Paccaud	Ferdinand-Haurin	Préionloup	320	
	Paccaud	Rosa	Préionloup	93					
1919	Perret	Rose-Julia	Vulliens	117	Pidoux	Paul	Forel et Villars-le-Comte	329	1928
	Paccaud	Jenna - Bertha	Préionloup	120					
	Piquet	Hector-Jules-Alphons	Chénit	122					
1920	Pidoux	Gustave	Lucens	128					
	Pichonnat	Rose-Marguerite	Lovatens Préionloup	134					
	Pichonnat	Constant	Lovatens	135					
	Pichonnat	Ulysse	Lovatens	137					
	Perret	Mariamme	Emelins s. Y.	138					
	Puyregnet	Olga-Adeline	Someloye	146					
1921	Pidoux	Louise	Forel s. Lucens	153					
	Pittel	Justin-Simi	Bronay	160					
	Paccaud	Olive-Elise	Préionloup	160					
	Pidoux	Blanche-Lucie	Villars le Comte et Forel	171					
	Pidoux	Blémence-Louise	Villars-le-Comte	173					
1922	Perroz	Gaston	Crusier St	179					
	Paucoux	Jeanne-Charlotte	Belmont s. Lavarens	181					
	Pidoux	Germaine-Emma	Forel sur Lucens	184					
	Pichonnat	Edgard	Lovatens et Préionloup	185					
	Piot	Emma	Chierrens	189					
	Pidoux	Jules	Forel s. Lucens	191					
	Perret	Emma-Louisa	Vulliens	196					
1923	Protti	Paul-Arnold	Scaldasole	212					
	Pichonnat	François-Samuel	Lovatens et Préionloup	214					

P  
O  
R  
C  
H  
E  
T  
T  
E  
R  
I  
E  
S  
P  
A  
N  
I  
S



Q

R

S

T

U

V

W

X

Y

Z



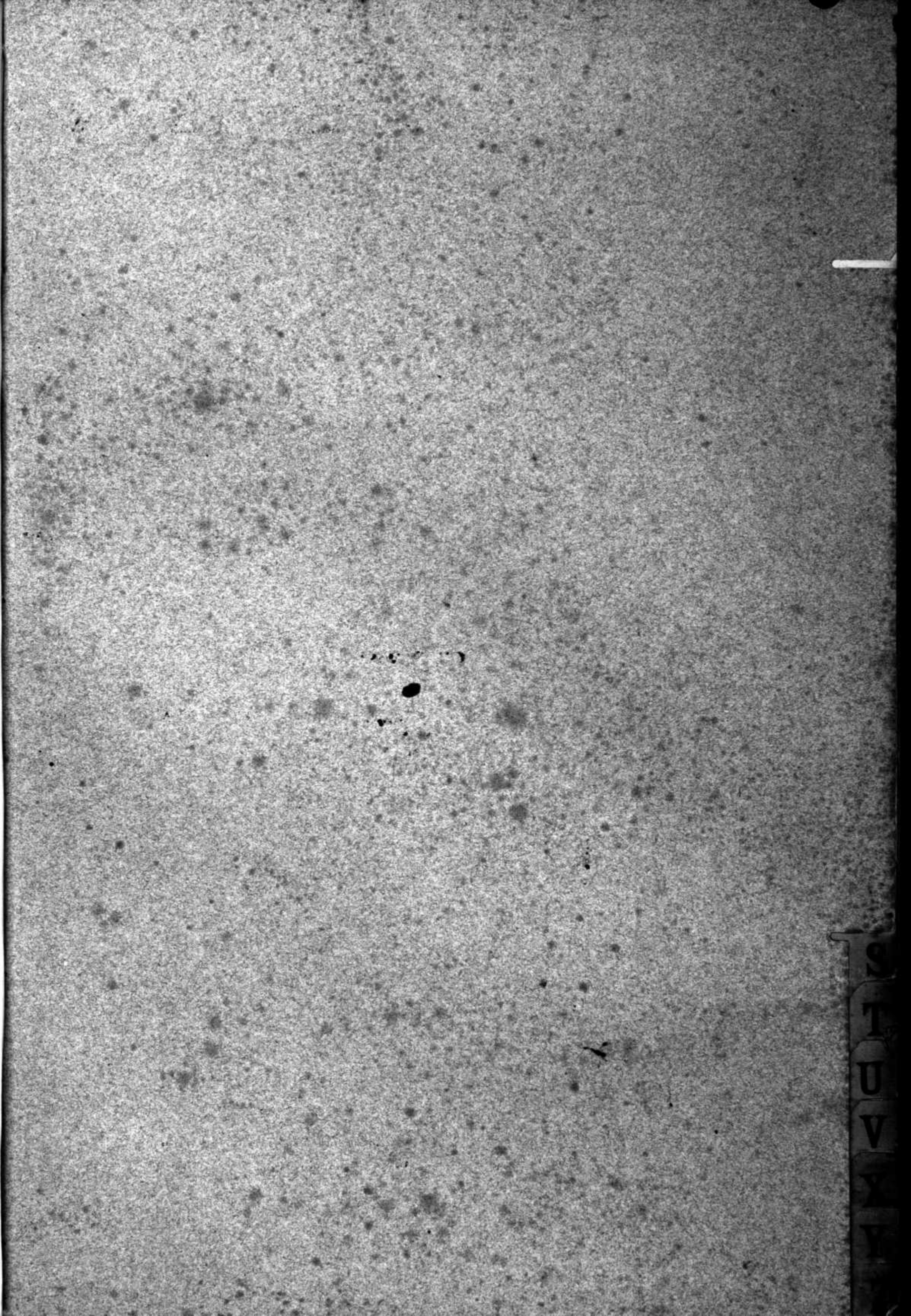






	NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE		NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE
1915	Reymond	Ida	du Chenit	19					
	Regamey	Louise Edwige	Lausanne	20					
	Reymond	Fernand	du Chenit	23					
1916	Rey	Alice	Forel sur Lucens	53					
1917	Rey	Camille-Ernest	Forel d'Lucens	56					
	Rod	Fanny	Ropraz, Corcelles & Jorat dit. Mignin	57					
	Rey	Justin	Oulens sur Lucens	58					
	Rey	Elise - Elvone	Oulens sur Lucens	58					
	Rod	Alfred	Poney le Jorat	63					
	Renvey	Marie-Joséphine	Montagny la Ville	73					
1918	Rochat	Justin Louis	Broz	81					
	Ruchat	Eugène - Emile	Grandcour	92					
	Rossier	Louise - Julie	Villargel	95					
1919	Ruchat	Lydie - Alice	Grandcour	99					
	Regamey	Renée - Violette	Lausanne	102					
	Reymond	Mathilde	Chenit	114					
1920	Roncroni	Richard	Bricio	147					
	Rolando	Anna	Pratiglionne	147					
1921	Rapaz	Henri - Fernand	Bex	164					
	Ravussin	Beatrice - Adèle	Baulmes	169					
	Rey	Alfred	Oulens s. L.	173					
1922	Rossier	Armand Edouard	Villargel	177					
	Robert	Paul - Alfred	Verreries	195					
1923	Rey	Edouard	Oulens	217					
	Ribet	Marie - Louise	Lucens	217					
	Rod	Ulysse - Henri	Ropraz, Corcelles et Mignin	228					
	Rey	Marie dit Louis	Oulens / Lucens	233					
1924	Rapin	Juliette	Corcelles p. Payerne	239					
	Reymond	Adrienne - Ellen	Chenit	259					
1925	Roman	Louis - Ernest	Allaman	265					
	Rapin	Valérie	Corcelles p. P.	277					
	Rossi	Jules Henri	Chenit	280					
	Regamey	Yvonne - Joséphine	Lausanne	280					
1926	Rochat	Marie - Antoinette	L'Abbaye	292					
	Rod	Méry - Elisa	Ropraz, Corcelles et Mignin	300					
1927	Rapaz me Senter	Thérèse	Bex	312					
	Rod	Jean - Paul	Poney le Jorat	322					
1928	Rouff	Luce - Marthe	Schichens	331					





1925  
1926

1927

1928

1929

1930

1931

1932

1933

1934

1925  
1926  
1927  
1928  
1929  
1930  
1931  
1932  
1933  
1934

	NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE	NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE
1914	Schneider	Alice	Röthenbach (Suisse)	11	Semoroz	Luise	Sersion	305
1915	Schär	Emile	Chunstellen	15	Sabattini	Héli-Georges	Envy	326
	Simon	Julien Henri	Mauborget	27	Schneider	Marcel	Röthenbach i. S. (Suisse)	344
	Schöni	Josephine	Schwyz	28				
1916	Sonnard	Jules	Burtilles	40				
	Schneider	Charles Albert	Röthenbach i. S.	42				
1917	Senn	Edmond Alois	Belpberg (Suisse)	57				
	Stech	Henri	Wältringen	68				
1918	Stückler	Robert	Stäfa	76				
	Sargiotto	Jean-Baptiste-François	Curen	79				
	Stückler	Marie Rosette	Stäfa	92				
1919	Semoroz	Jean-Ernest	Sersion	99				
	Stelz	Alois	Sainte Croix	101				
	Senn	Yvonne Marg. Chae.	Belpberg	106				
1920	Sangue	Marie Anna	Boenol	128				
	Sargiotto	Thérèse	Lombriasco	136				
	Schneider	Emile	Brügg	140				
1921	Somenzi	Saint-André-Amidée	Loresina	149				
	Schwar	Ami Benjamin	Oberlangenegg	152				
	Schmidtmann	Marie Elise	Merschide (Puisse)	154				
	Sabattini	Rosine	Envy (Suisse)	159				
	Spjcher	Hans	König (Suisse)	161				
	Schwab	Elise-Henriette	Bergers	163				
	Saget	Anna	Adligemunt	165				
	Stückler	Gottlieb Jean dit Christoph	Stäfa	166				
	Schmidtmann	Paul Jean	Luccin	170				
	Schneider	Bathie-Mathilde	Röthenbach i. S.	172				
1922	Sonnay	Justin	Ecoteaux et La Rogione	184				
	Savio	François-Jules	Villars-le-Cerrier	192				
1923	Spjcher	Marie	König	207				
	Sonnard	Fernand-Daniel	Burtilles	211				
	Schwab	Emma	Chivras	218				
	Senn	Alice-Marie	Belpberg	226				
1924	Savary	Berthe-Aline	Payerne	240				
	Schneider	Bertha-Lucie	Brügg	246				
1925	Schneider	Yvonne-Germaine	Röthenbach	267				
	Sagne	Julia	La Sagne et -Renan	282				
	Savoie	Ernest	Valguaranche	284				
1926	Schwab	Elisa	Chivras	291				
	Sabattini	Alphonse-Alfred	Envy	293				

1924.

1928

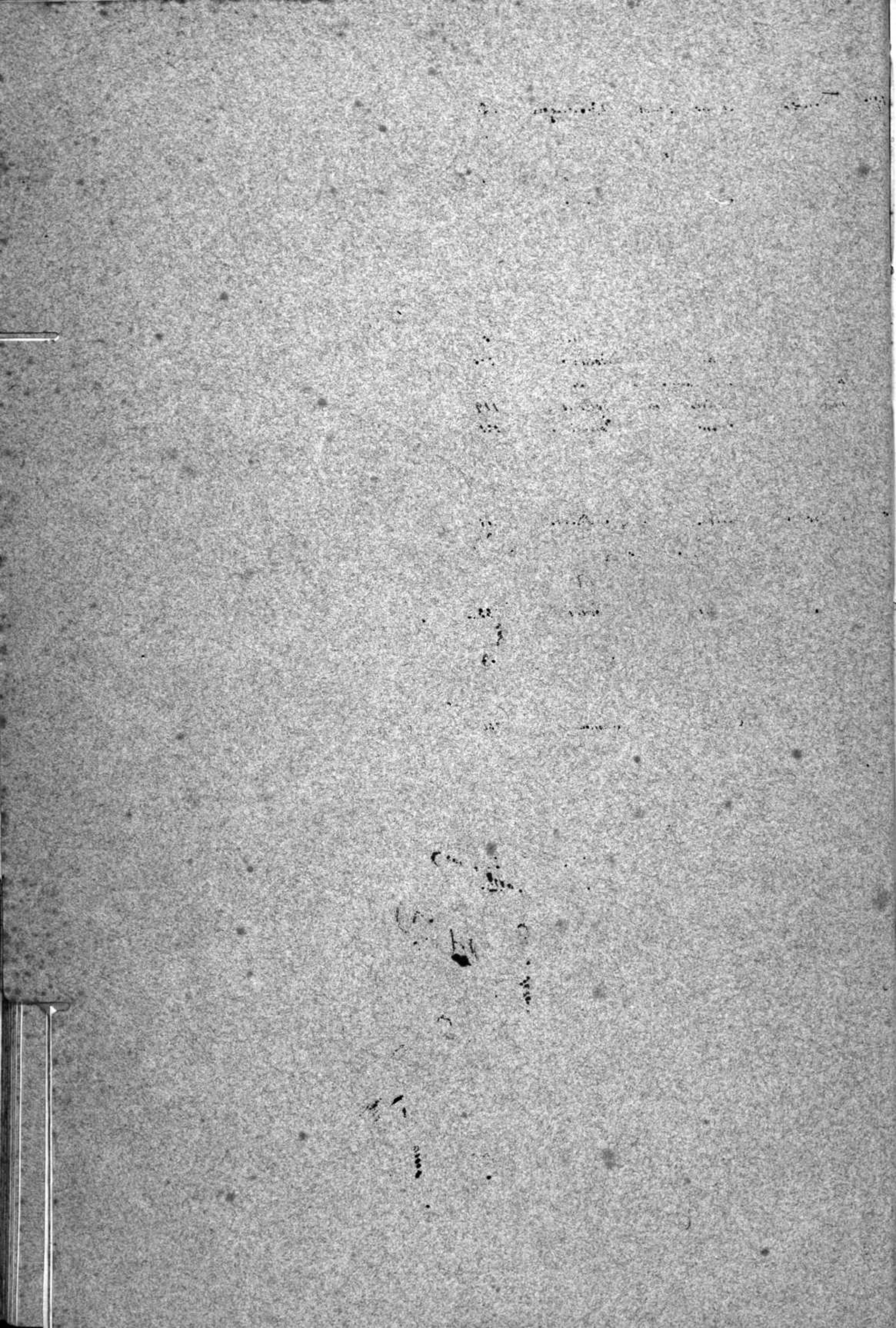
UNIVERSITÄT ZÜRICH

S  
H  
U  
V



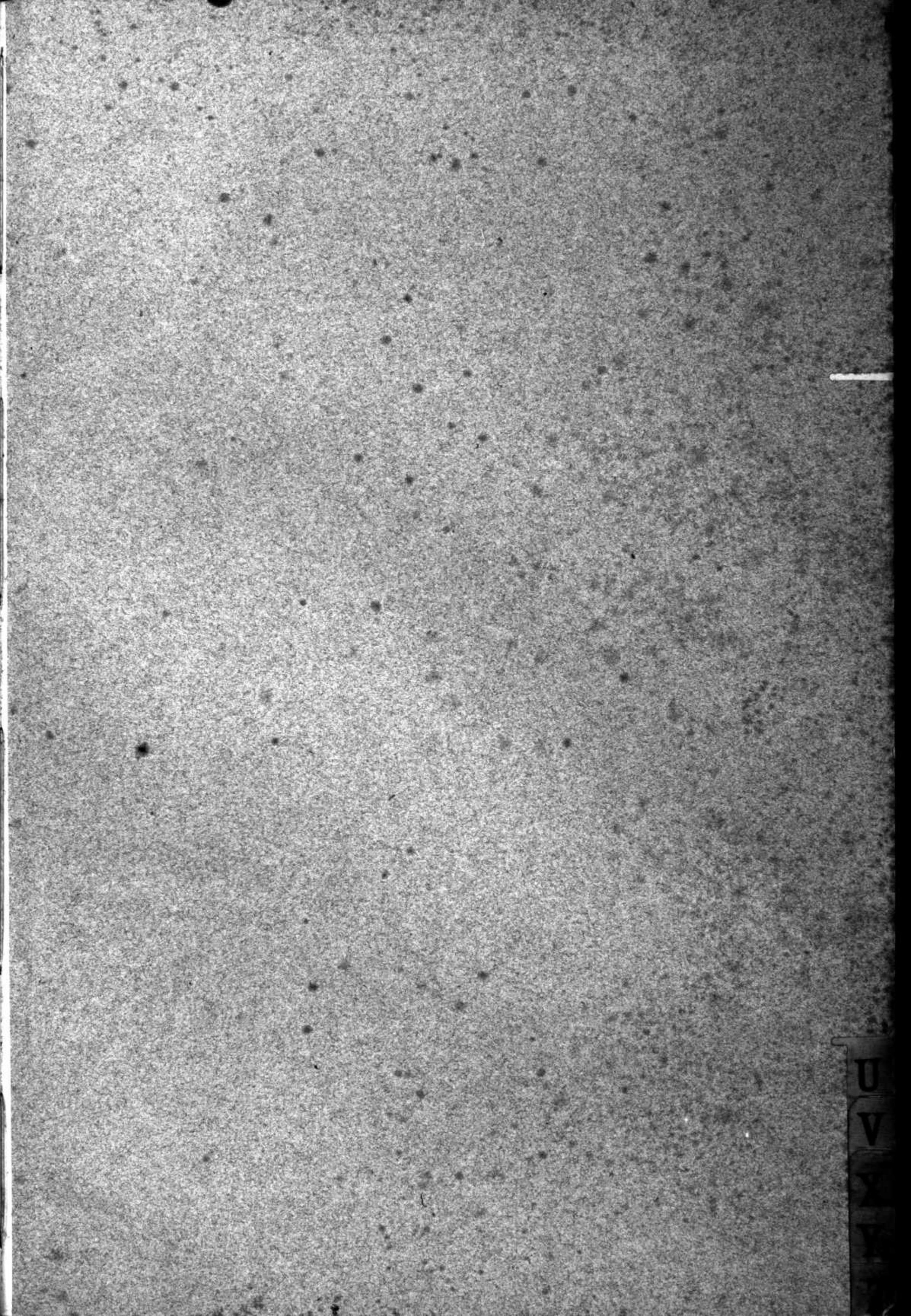


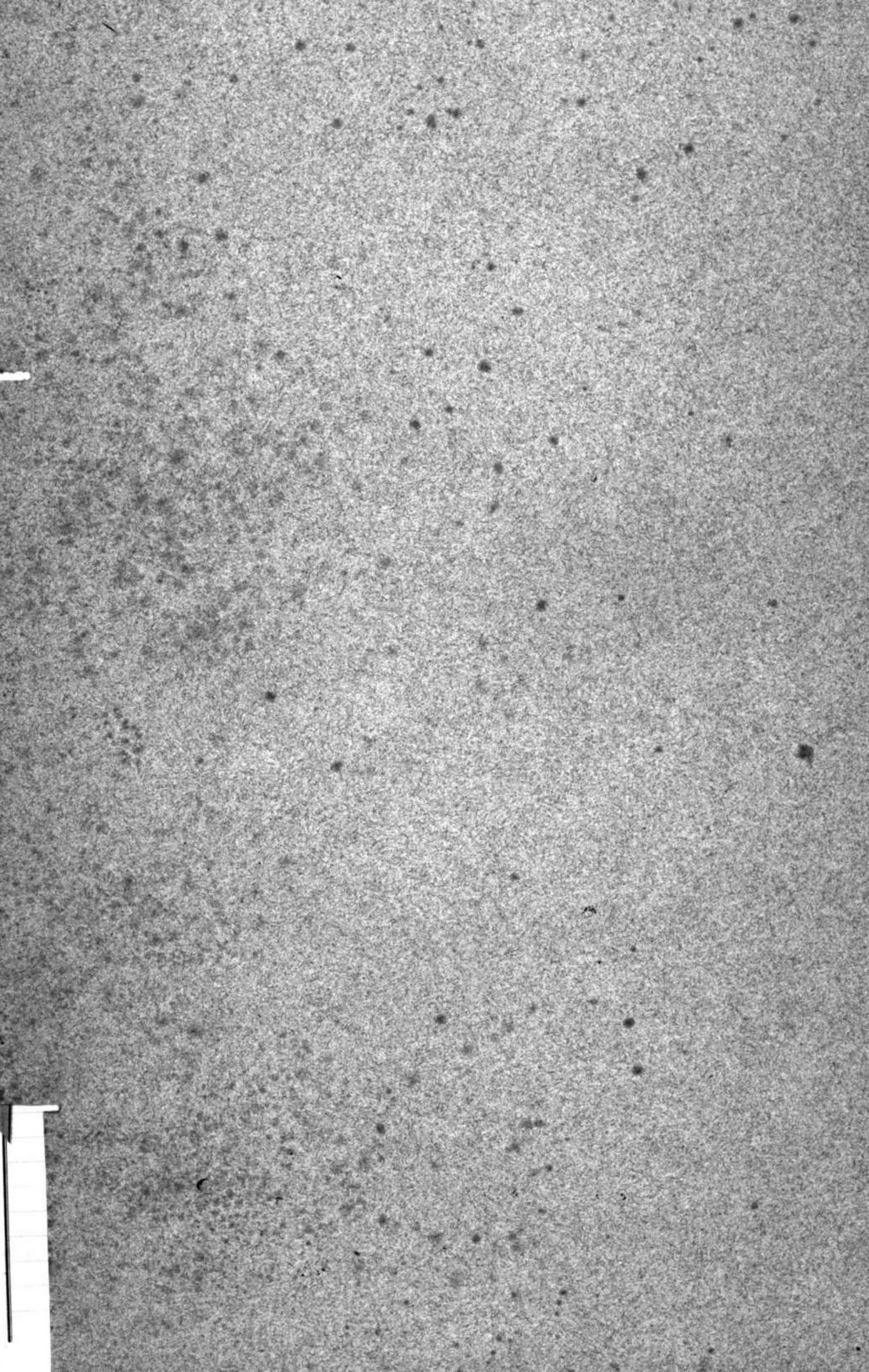




	NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE		NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE
1914	Troutet	Anna Léonie	Besançon	12					
1915	Canner	Charles Jacques François	Criseuil	19					
1917	Brollet	Jean François	Seigneurie	64					
	Esaud	Marie	Bottens	68					
	Ezaud	John	Bottens	69					
1918	Esaud	Juliette - Marthe	Bottens	83					
1919	Ezaud	Elise	Bottens	105					
	Callent	Henri François	Begnins	108					
	Tenthorey	Ernest Felix	Dompierre	109					
	Ezaud	Beate	Bottens	110					
	Canner	Charles Jacques François	Criseuil	114					
	Esaud	Marius - César	Bottens	119					
	Tenthorey	Gustave	Dompierre	121					
1921	Canner	Olga Lydia	Criseuil	155					
1923	Tenthorey	Alice	Dompierre	208					
	Ezaud	Charles - Méric	Bottens	216					
	Chivoz	Jules - Aimé	Missy	222					
	Brollet	Marie - Julie	Bagnes	232					
	Esaud	Alfred	Bottens	233					
1924	Fornare	Emma	Charney	237					
	Thonney	Alice	Vulliam	241					
1925	Canna	George	Criseuil	266					
1926	Esaud	Aglaime - Ida	Bottens	288					
1928	Esaud	Blanche - Susanna	Bottens	338					
	Thonney	Alice - Jeanne	Chesaux	347					

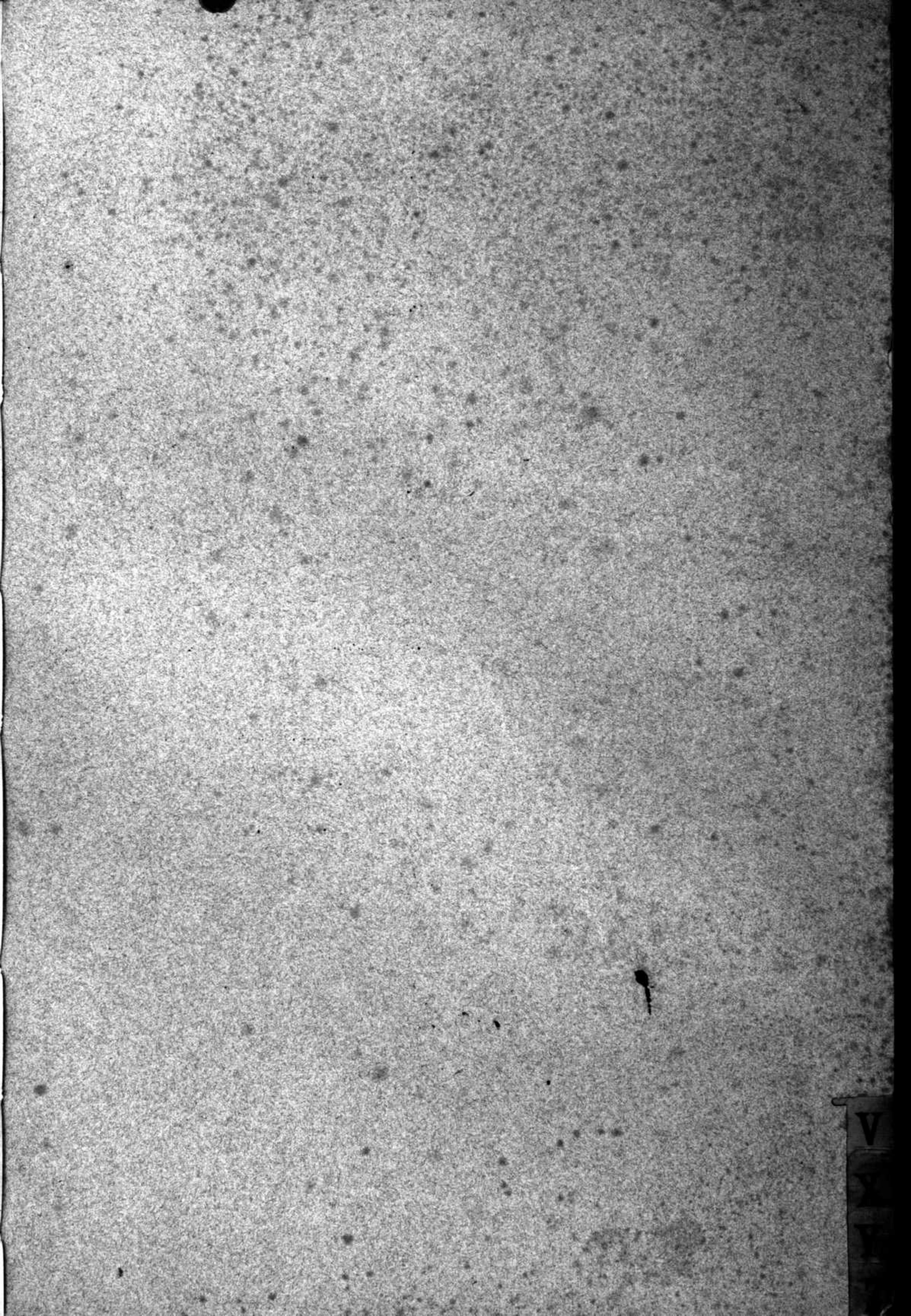






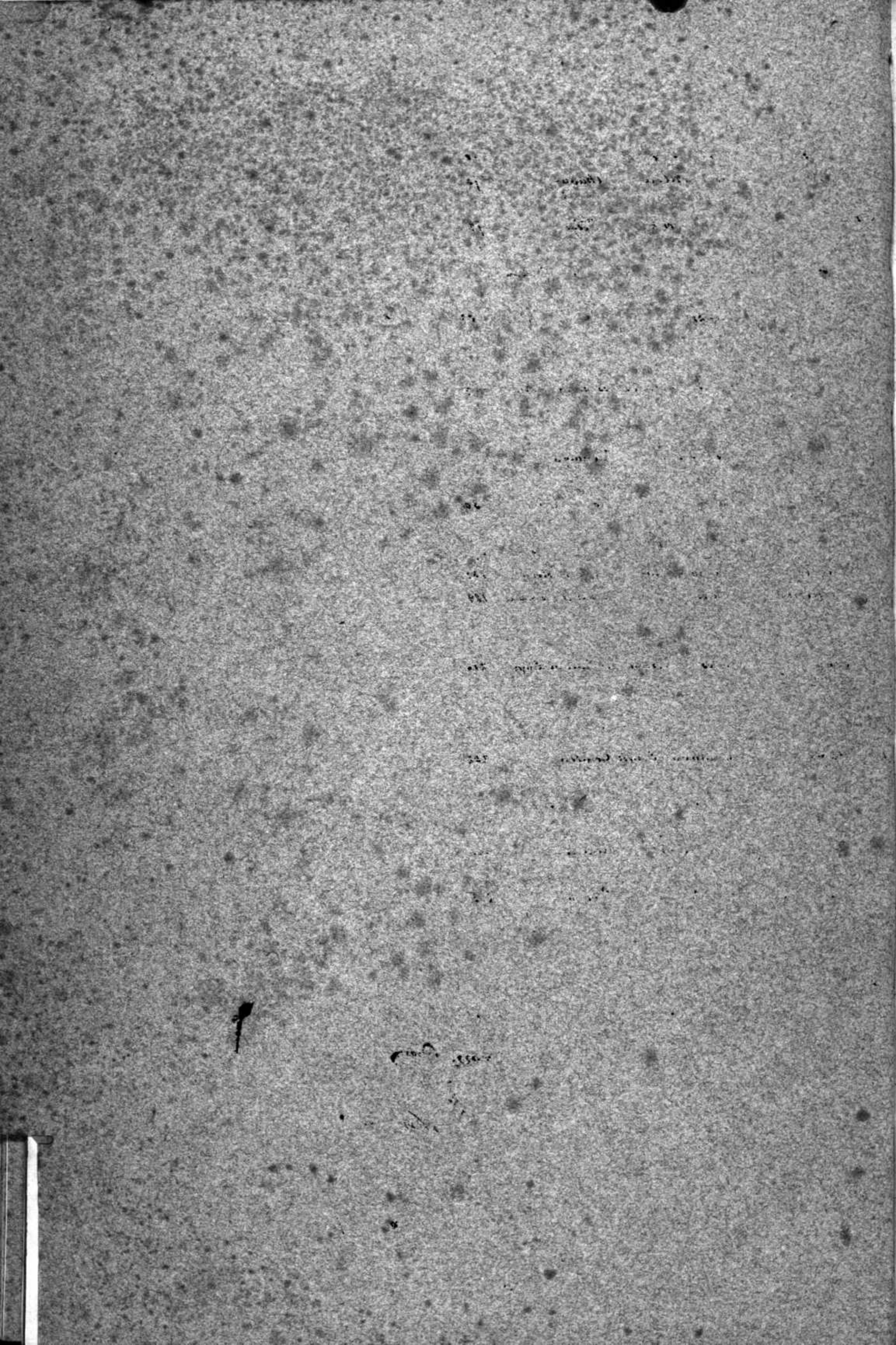






V  
Y  
W





	NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE		NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE
1916	Wieland	Susanne Julie	Zollikofen	43					
1917	Willommet	Blanche - Louise	Payame	70					
	Vernaz	Rene Albert	Chabeug	73					
1918	Vocat	Marie Josephine	Miege	79					
	Vuilleminaz	Joseph Camille	Enoy	88					
	Vuolens	Adine	Daulon et St. Lucien	89					
1919	Vernaz	Ulysse	Villars Bramard	103					
1920	Viquerat	Alice	Lombremont le Grand	130					
	Viquerat	François - Frederich	Lombremont le Grand	139					
	Waser	Paul - Albert	Wölfenschiesen	144					
	Viret	Rose - Lucie	Lucens	144					
	Wolty	Henri - Louis	Donatje	146					
1921	Woolli	Jacques	Vordemwald	150					
1922	Vaney	Madeline Elisabeth	Luyy et Boltem	179					
	Wenger	William - Jean	Blumenstein	181					
	Viquerat	Marcel	Lombremont le Grand	189					
	Vuagniaux	Rose	Vucherens	201					
1923	Violi	Ernest Celestin	St. Paul d'Enza	210					
	Wegmüller	Hans	Walkringen	218					
	Vuille	Louise - Clara	Bramelan - domus	229					
1924	Weber	Herminie Ernest	Colaten	242					
	Vernaz	Constant Alfred	Villars Bramard	258					
	Viret	Florence - Anna	Villars Bircelin	261					
1925	Veullig	Louise Lucie	Rueyes	266					
	Violi	Rosa - Elisabeth Columbia	St. Polo d'Enza	275					
	Willommet	Rene - Fernand	Payame	283					
1926	Vernaz	François - Eugène	Villars - Bramard	290					
1927	Vuagniaux	Rose - Constance - Marie	Vucherens	304					
	Vernaz	Olga - Louise	Enoy	313					
1928	Vernaz	Mise - Nadia	Beigney et Bussy	340					







